



ÉTUDE SUR
LA MOBILITÉ SECTORIELLE DE LA MAIN-D'ŒUVRE
DANS LE SECTEUR PRIVE ORGANISE

Cette étude fait partie d'un ensemble d'activités réalisées en 2012 dans le cadre du projet d'appui institutionnel au Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le développement – AECID, qu'elle en soit remerciée.

Les opinions exprimées dans ce rapport d'étude n'engagent que leur auteur et ne correspondent pas nécessairement à celles du Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales.

Table des matières

Table des matières	3
Liste des tableaux.....	5
Liste des graphiques	7
Principaux résultats et recommandations	11
1. Résultats saillants	11
2. Prolongements analytiques.....	12
3. Orientations politiques.....	13
Avant-propos.....	15
1. Introduction.....	17
1.2. Contexte et justification de l'étude.....	17
1.1. Spécification et traitements des données.....	18
1.1.1. Description des données.....	18
1.1.2. Traitements de base et apurement des fichiers.....	19
1.2. Stratifications des variables	20
2. Analyse descriptive de la mobilité sectorielle de la main-d'œuvre	23
2.1. Définition des concepts mobilisés.....	23
2.1.1. Mobilité sectorielle	24
2.1.2. Flux de salariés	24
2.2. Cadre méthodologique de l'analyse descriptive	25
2.2.1. Approche d'analyse.....	25
2.2.2. Indicateurs de flux de salariés.....	26
2.2.3. Tables et indicateurs de mobilité	26
2.2.4. Matrices de transition	27
2.3. Résultats de l'analyse descriptive de la mobilité sectorielle	28
2.3.1. Flux de salariés « entrants et sortants »	28
2.3.2. Effets de structure des tables de mobilité	31
2.3.3. Analyse de l'évolution des taux de mobilité intersectorielle à long et moyen termes	41
2.3.4. Autres indicateurs de mobilité	50
2.3.5. Matrices de transition	52
3. Déterminants de la mobilité intersectorielle :	79
3.1. Introduction	79
3.2. Années de référence et de comparaison	80
3.3. Modèles spécifiés et déterminants de la probabilité de participer à la mobilité.....	80
3.4. Estimations et résultats.....	83
3.4.1. Cas de la mobilité entre 2000 et 2005	83
3.4.2. Cas de la mobilité entre les années 2005 et 2010.....	92
3.4.3. Comparaison entre le passage de l'année 1990 à l'année 2000 et de l'année 2000 à l'année 2010	104

4. Conclusions générales.....	111
4.1. Principales conclusions de l'analyse descriptive	111
4.2. Principales conclusions des modélisations à choix discrets	118
ANNEXES.....	122
Annexe 1. Tables et indicateurs de mobilité.....	122
Annexe 2. Tables de structure.....	129
Annexe 3. Classification des secteurs et branches d'activité.....	134
Annexe 4. Matrices de transition.....	137
Annexe 5. Tableaux et graphiques annexes de la modélisation à choix discrets.....	185
Annexe 6. Etudes internationales et quelques enseignements de politiques.....	201

Liste des tableaux

Tableau 1. Données statistiques sur les flux de salariés	28
Tableau 2. Evolution des structures des tables de mobilité	32
Tableau 3. Evolution des indicateurs de mobilité intersectorielle	42
Tableau 4. Matrice de transitions des salariés durant la période 1990 - 2000	53
Tableau 5. Matrice de transitions des salariés durant la période 2000 - 2010	54
Tableau 6. Matrice de transitions des salariés durant la période 2000 - 2005	54
Tableau 7. Matrice de transitions des salariés durant la période 20052010-	55
Tableau 8. Répartitions des immatriculés communs aux fichiers de 2005 et 2010 selon la classe de salaire et la situation vis-à-vis de la mobilité sectorielle entre les 2 années (eff. et %)	93
Tableau 9. Estimation du modèle logit de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010	96
Tableau 10. Estimation du modèle logistique de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010	99
Tableau 11. Odds ratios de l'estimation logistique de la probabilité de mobilité selon la région (19902000-)	109
Tableau 12. Odds ratios de l'estimation logistique de la probabilité de mobilité selon la région (20002010-)	110
Tableau 13. Effectif des tables et indicateurs de mobilité sectorielle (-19902000)	123
Tableau 14. Effectif des tables de mobilité sectorielles (19902010-)	124
Tableau 15. Effectif des tables de mobilité sectorielles (20002005-)	125
Tableau 16. Effectif des tables de mobilité sectorielles (20002010-)	127
Tableau 17. Structure de l'emploi des tables de mobilité sectorielle (-19902000)	129
Tableau 18. Structure de l'emploi des tables de mobilité sectorielle (-20002010)	130
Tableau 19. Structure de l'emploi des tables de mobilité sectorielle (-20002005)	131
Tableau 20. Structure de l'emploi des tables de mobilité sectorielle (-20052010)	132
Tableau 21. Correspondance entre les branches de base (CNSS) et les 11 secteurs	134
Tableau 22. Eclatement en branches	136
Tableau 23. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 1990 - 2000	137
Tableau 24. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 19902000- (diagonale remplie)	140
Tableau 25. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 19902000- (diagonale remplie)	142
Tableau 26. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 1990 – 2000	145
Tableau 27. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2000 - 2010	150
Tableau 28. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2000 – 2010 (diagonale remplie)	152
Tableau 29. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 – 2010 (diagonale remplie)	154
Tableau 30. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 - 2010	158
Tableau 31. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 20002005-	162
Tableau 32. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 20002005- (diagonale remplie)	164

Tableau 33. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 – 2005 (diagonale remplie)	167
Tableau 34. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2005 - 2000	171
Tableau 35. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2005 – 2010 (diagonale remplie)	174
Tableau 36. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2010 - 2005	176
Tableau 37. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2005 – 2010 (diagonale remplie)	178
Tableau 38. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2010 - 2005	182
Tableau 39. Définition des secteurs d'activité au sens de l'étude : 18 secteurs	185
Tableau 40. Estimation du modèle Logit de la probabilité	187
Tableau 41. Estimation du modèle logistique de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005	189
Tableau 42. Estimation du modèle logit de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000	193
Tableau 43. Estimation du modèle logistique de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000	195
Tableau 44. Estimation du modèle logit de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010	197
Tableau 45. Estimation du modèle logistique de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010	199

Liste des graphiques

Graphique 1. Taux d'accroissement annuel moyen de l'effectif total des salariés entre le début et la fin de période	29
Graphique 2. Effectif des entrants et des sortants selon la période	30
Graphique 3. Evolution du taux de réallocation des flux de salariés	31
Graphique 4. Evolution de l'effectif des salariés présents en début et fin de période « présents-présents »	33
Graphique 5. Evolution de la structure des salariés présents en début et en fin de période selon le sexe	34
Graphique 6. Structure de l'effectif des salariés stabilisés dans l'emploi formel selon les tranches d'âge	35
Graphique 7. Evolution de la structure des tables de mobilité selon les périodes retenues	36
Graphique 8. Evolution de la structure de la table de mobilité selon la taille de l'entreprise et la période	37
Graphique 9. Evolution de la structure de la table de mobilité selon le secteur d'activité et la période	39
Graphique 10. Evolution de la structure de la table de mobilité selon la tranche de salaire et la période	40
Graphique 11. Evolution de la structure de la table de mobilité selon la région et la période	41
Graphique 12. Evolution du taux de mobilité intersectorielle par sexe	44
Graphique 13. Evolution du taux de mobilité intersectorielle par âge	45
Graphique 14. Evolution du taux de mobilité intersectorielle par taille de l'établissement	46
Graphique 15. Evolution du taux de mobilité intersectorielle par région	47
Graphique 16. Evolution du taux de mobilité intersectorielle par tranche de salaire en pourcentage du SMIG	48
Graphique 17. Evolution du taux de mobilité intersectorielle par secteur	50
Graphique 18. Evolution de l'indice de Lilien en longue et moyenne périodes	51
Graphique 19. Evolution de l'indice de turbulence en longue et moyenne périodes	51
Graphique 20. Secteurs de destination des salariés du secteur de la pêche	56
Graphique 21. Secteurs de destination des salariés du secteur BTP	58
Graphique 22. Secteurs de destination des salariés du secteur industries extractives	59
Graphique 23. Secteurs de destination des salariés du secteur des industries alimentaires	60
Graphique 24. Secteurs de destination des salariés du secteur des industries du textile, habillement et cuir	61
Graphique 25. Evolution des coefficients de sortie par sous-secteur d'activité	62
Graphique 26. Secteurs de destination des salariés du secteur Industries chimiques et parachimiques	64
Graphique 27. Secteurs de destination des salariés des industries mécaniques et métallurgiques	65
Graphique 28. Secteurs de destination des salariés des industries électriques et électroniques	66
Graphique 29. Secteurs de destination des salariés des Autres industries	67

Graphique 30. Secteurs de destination des salariés du secteur commerce	68
Graphique 31. Secteurs de destination des salariés du secteur Hôtellerie et restauration	69
Graphique 32. Secteurs de destination des salariés du secteur Transports et communication	70
Graphique 33. Secteurs de destination des salariés du secteur Activités financières	71
Graphique 34. Evolution des coefficients de sortie par groupes de branches	72
Graphique 35. Secteurs de destination des salariés du secteur Activités immobilières	74
Graphique 36. Secteurs de destination des salariés du secteur Services fournis aux entreprises	75
Graphique 37. Secteurs de destination des salariés du secteur Education	76
Graphique 38. Secteurs de destination des salariés du secteur Action sociale	77
Graphique 39. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005 selon la différence de salaire	85
Graphique 40. Evolution de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005 selon l'effectif moyen en 2000	86
Graphique 41. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005 selon le nombre de jours travaillés en 2000	87
Graphique 42. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005 selon le nombre de jours travaillés en 2000 et le sexe	88
Graphique 43. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005 selon l'âge de l'immatriculé en 2000	89
Graphique 44. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005 selon l'âge de l'immatriculé en 2000 et le sexe	90
Graphique 45. Evolution de la probabilité (prédite) de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010 selon l'âge de l'immatriculé en 2005 (cas descriptif)	102
Graphique 46. Evolution de la probabilité (prédite) de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010 selon l'âge de l'immatriculé en 2005 et le sexe (cas de la régression non paramétrique)	103
Graphique 47. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000 selon l'âge de l'immatriculé en 1990 (cas de la régression non paramétrique)	105
Graphique 48. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010 selon l'âge de l'immatriculé en 2000 (cas de la régression non paramétrique)	105
Graphique 49 : Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000 selon l'âge de l'immatriculé en 1990 et le sexe (cas de la régression non paramétrique)	106
Graphique 50. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010 selon l'âge de l'immatriculé en 2000 et le sexe (cas de la régression non paramétrique)	106
Graphique 51. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000 selon la différence de salaire (cas descriptif)	107

Graphique 52. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010 selon la différence de salaire (cas descriptif)	107
Graphique 53. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000 selon le nombre de jours travaillés (cas de la régression non paramétrique)	108
Graphique 54. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010 selon le nombre de jours travaillés (cas de la régression non paramétrique)	108
Graphique 55. Evolution de la probabilité (prédite) de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010 selon l'ancienneté de l'immatriculé en 2005 (cas descriptif)	191
Graphique 56. Evolution de la probabilité (prédite) de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010 selon l'ancienneté de l'immatriculé en 2005 et le sexe (cas de la régression non paramétrique)	191
Graphique 57. Evolution de la probabilité (prédite) de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010 selon le salaire de l'immatriculé en 2005 (cas descriptif)	192

PRINCIPAUX RÉSULTATS ET RECOMMANDATIONS

1. Résultats saillants

L'analyse descriptive se focalise sur le niveau agrégé des flux et de la mobilité sectorielle des salariés au sein du secteur privé formel. La lecture des tables de mobilité fait ressortir une évolution significative de l'effectif de la catégorie de salariés stabilisés dans l'emploi formel durant les vingt dernières années. Les principales tendances de l'emploi stabilisé indiquent une plus grande stabilisation chez les femmes, et une moindre chez les jeunes. Elles indiquent, aussi, une transition prononcée vers des emplois permanents depuis 2000, une plus grande stabilisation dans les grands établissements, une structure sectorielle de l'emploi en mutation, une nette amélioration des salaires de la main-d'œuvre stabilisée et des flux de mobilité restreints entre les régions.

L'analyse à plat des taux de mobilité intersectorielle révèle que la mobilité intersectorielle s'est globalement intensifiée durant les vingt dernières années. Le genre produit, manifestement, un effet sur la mobilité intersectorielle. Les hommes sont en moyenne plus mobiles entre les secteurs que les femmes. Au-delà de l'appartenance à tel ou tel secteur d'activité, l'âge des salariés a également un impact important sur la mobilité intersectorielle, concernant en majeure partie les jeunes salariés âgés de moins de 25 ans. En même temps, une relation négative entre l'intensité de la mobilité intersectorielle et la taille des établissements est mise en évidence en long terme. Cependant, l'écart entre le taux moyen de mobilité intersectorielle des salariés des petits et moyens établissements et celui des salariés des grands établissements se réduit sur la période récente. Compte tenu de leurs poids importants au sein de la catégorie des salariés stabilisés dans l'emploi formel, ce sont les salariés dans les régions de Casablanca-Kénitra, Marrakech, le Nord et Souss Massa qui enregistrent les taux de mobilité intersectorielle les plus forts durant la décennie 2000. Les régions où les salariés étaient les plus immobiles entre secteurs sont Doukkala-Abda et Saïss-Tafilelt. De même, la mobilité intersectorielle des salariés est plus marquée aux deux extrémités de l'échelle des salaires, probablement en raison des changements structurels en matière de demande de travail. Quant à l'analyse du taux de mobilité intersectorielle par secteur d'activité, elle montre des différences importantes entre des groupes de secteurs, les taux les plus élevés étant enregistrés dans les industries extractives, les services non financiers, le BTP, et les transports et communication.

Les principaux constats qui se dégagent de la lecture des matrices de transitions, résumés par secteur d'activité, ont permis de déduire les secteurs qui sont les plus attractifs des salariés mobiles en provenance d'autres secteurs. A titre d'exemple, ceci a permis de faire le constat d'une vulnérabilité de l'emploi au sein du secteur du BTP, dont les salariés mobiles se dirigent essentiellement vers les activités de services (non financiers) et de commerce.

L'analyse explicative des déterminants de la mobilité intersectorielle a permis de dégager un ensemble de conclusions importantes. Cette analyse montre, ainsi, que le niveau des salaires a une certaine influence sur la mobilité sectorielle, mais que la différence des salaires n'en est pas systématiquement une variable déterminante. Elle montre, aussi, que les hommes et les jeunes sont plus exposés au risque de mobilité sectorielle, que le nombre de jours travaillés et la taille des établissements réduisent la probabilité de changer de secteur. Quant à l'effet des régions sur la mobilité sectorielle, il ne semble pas avéré. Enfin, la participation au flux de la mobilité sectorielle n'est pas indépendante des secteurs d'activité considérés, mais des

changements existent dans le temps avec des rapports de probabilité des différents secteurs qui ont tendance à augmenter de manière disparate.

2. Prolongements analytiques

Les résultats de l'étude méritent un approfondissement selon des directions dont certaines se rattachent directement à l'étude et d'autres en constituent un prolongement utile.

Parmi ces raffinements citons l'opportunité de répliquer le même type d'analyse sur une seule grande région, afin de dégager des motivations à la mobilité plus claires. Les résultats obtenus dans cette étude peuvent changer entre régions, ce qui importe beaucoup au niveau de la politique publique.

Une autre proposition consiste à mener des études longitudinales plus approfondies avec une observation des mobilités sectorielles sur une plus longue période et selon une fréquence annuelle, voire infra-annuelle. Cette perspective contribuerait à enrichir les diagnostics en termes de segmentation du marché de l'emploi.

Des modélisations multinomiales et séquentielles s'avèrent, elles aussi, très utiles, lesquelles permettraient d'approcher d'autres dimensions de la problématique de l'étude, en considérant que la mobilité entre deux années est une éventualité parmi trois possibles : quitter le secteur privé formel (sortie des fichiers de le CNSS), rester dans le même secteur d'activité, réapparaître dans un autre secteur.

L'analyse comparative des profils des salariés mobiles, des salariés immobiliers et de ceux qui sortent du secteur privé formel porterait un autre éclairage utile. En s'appuyant sur les outils d'analyse des données les plus avancés, elle permettrait de mieux cibler l'intervention publique en matière de formation, d'accompagnement ou autre type d'aide.

Analyser les liens entre mobilité intersectorielle, chocs conjoncturels et chômage est un autre thème d'intérêt, et devrait permettre de mieux comprendre si les mobilités amortissent les crises ou si elles favorisent plutôt les mécanismes d'appariement. De même, dans des situations de chômage élevé, notamment pour certaines catégories de salariés, celui-ci n'est pas sans affecter la manière dont les caractéristiques personnelles des salariés affectent la probabilité de mobilité.

La question de la relation entre insécurité économique et mobilité présente un enjeu institutionnel important, vu qu'elle interpelle le futur et la pertinence du système de sécurité sociale. En ce sens, il serait intéressant d'étudier si les dynamiques observées reflètent des mobilités « choisies » ou des mobilités « forcées ».

Savoir si les mobilités sont porteuses ou non de plus d'inégalités est un autre enjeu à maîtriser. L'augmentation de la mobilité est parfois analysée comme due à l'augmentation de la variabilité des chocs de productivité que connaissent les différentes branches économiques, accentuant ou atténuant les inégalités salariales.

Savoir aussi si la mobilité permet de transiter vers de meilleurs emplois est une autre question de grand intérêt. Si les transitions entre secteurs sont généralement bénéfiques en termes de salaires, une des questions importantes pour la décision politique est d'apprécier l'importance et les caractéristiques de la mobilité permettant la sortie de l'emploi à bas salaire et de quantifier les aspects relatifs à la durée de cette situation pour les personnes qui s'y trouvent, l'objectif étant de concevoir et de mettre en place des dispositifs d'aide et d'accompagnement de la mobilité. L'importance du secteur informel dans l'emploi et sa valeur ajoutée dans

l'économie marocaine font qu'une caractérisation des flux d'emploi et de main-d'œuvre, entre celui-ci et le reste de l'économie, permettrait de mieux appréhender son rôle dans la résilience de l'économie nationale et dans le potentiel de croissance d'investissement en capital humain pour un tissu productif constitué en majorité de petites et moyennes entreprises.

3. Orientations politiques

Les orientations de politique qui se dégagent de cette étude appellent une mobilité encadrée et protégée.

Encourager la formation tout au long de la vie

La formation continue, peu pratiquée au Maroc, constitue un dispositif essentiel dans l'anticipation proactive de la mobilité. En augmentant leur capital humain et leurs compétences, la formation continue ouvre plus d'opportunités à ces salariés que pour ceux qui n'en bénéficient pas et favorise, ainsi, une employabilité durable qui permet, non seulement de limiter les effets négatifs de la mobilité contrainte, mais aussi le passage à un modèle de mobilité choisie.

Réguler la mobilité pour limiter les "dés-incitations" à la formation continue

Une mobilité non régulée n'incite pas les entreprises à investir dans la formation des salariés, de peur que ceux-ci quittent l'entreprise au profit d'une autre. Il existe, donc, un véritable besoin d'un cadre de régulation limitant les effets de ce risque et encourageant les entreprises à investir dans la formation.

Sécuriser les parcours professionnels en vue de développer la « mobilité protégée »

La mobilité étant nécessaire, elle ne devrait pas être opposée à la sécurité économique des salariés. La sécurisation des parcours professionnels s'impose pour ne pas transformer les transitions en crises sociales et économiquement coûteuses. Pour les salariés qui ont un minimum d'ancienneté et d'expérience, il s'agit en particulier de mettre en œuvre le dispositif, déjà prévu, d'indemnité pour perte d'emploi (IPE) et de renforcer la formation en cours d'emploi, la formation et l'accompagnement pendant les périodes de transition et la validation des acquis de l'expérience professionnelle.

Quant aux jeunes et aux salariés à faible expérience professionnelle, ils subissent plus les effets des chocs économiques, et sont moins outillés pour faire face à ces épisodes de transition qui, souvent, aboutissent soit au chômage soit à une régression vers l'informel et le travail précaire. L'Etat devrait proposer des dispositifs qui, en réduisant les coûts de transaction de la mobilité et en requalifiant les jeunes en question, peuvent faciliter les transitions vers d'autres métiers ou secteurs. Ces dispositifs concernent des aides matérielles à la mobilité géographique (pour répondre par exemple à un entretien d'embauche), des formations dédiées aux secteurs attractifs, un accompagnement spécifique...

Anticiper les transformations sectorielles en vue de gérer de manière proactive leurs impacts

Comme montré dans l'étude, la dynamique du marché du travail révèle l'existence de secteurs répulsifs et d'autres attractifs. Sur le long terme, ceci exprime les tendances profondes de transformation de l'économie. Ces transformations induisent des transitions qui peuvent s'avérer difficiles et coûteuses sur les plans individuel et collectif.

Encourager la recherche et les études sur la mobilité

Il s'agit de développer tout un programme d'études ciblées sur la mobilité, dont une partie a été explicitée dans les prolongements proposés de l'étude. Ces études doivent, non seulement approfondir l'analyse de la mobilité sectorielle, mais aussi viser toutes les formes de transition,

y compris entre le secteur formel et le secteur informel. Mais il s'agit aussi d'encourager la recherche universitaire pour faire de la question de la mobilité et des questions plus générales de la dynamique du marché du travail, un objet de recherche dynamique ; ce qui peut en retour éclairer la décision publique et contribuer à la formation de compétences spécialisées dans ces domaines sensibles pour le développement économique et humain du Maroc.

AVANT-PROPOS

Bien qu'il représente, aujourd'hui, près des deux-cinquièmes des actifs occupés salariés¹, l'emploi dans le secteur privé formel n'a pas fait l'objet d'investigations spécifiques en termes de dynamique temporelle. La perspective de développement de l'analyse de l'emploi dans ce segment du marché de l'emploi, considéré comme le segment le moins opaque, est susceptible d'enrichir le cadre analytique de la demande de travail.

L'étude sur la mobilité sectorielle de la main-d'œuvre dans le secteur privé formel s'inscrit dans ce cadre. Elle fait partie d'un programme pluriannuel d'études et d'enquêtes pour le renforcement des capacités d'observation et d'analyse du marché de l'emploi dans l'objectif, *in fine*, de permettre aux pouvoirs publics de disposer d'une meilleure compréhension des facteurs de dysfonctionnements de l'offre et de la demande de travail et de formuler des solutions appropriées.

L'étude sur la mobilité sectorielle se fixe comme objectif principal de quantifier et de décrire, autant que possible, dans une perspective longitudinale mais pas nécessairement en panel, et dans la limite du pouvoir explicatif des données mobilisées, la dynamique des flux intersectoriels des salariés au sein du secteur privé formel du marché de l'emploi marocain. Cette description repose principalement sur les caractéristiques des individus (salariés-employés) mais aussi, autant que possible, des secteurs et des entreprises de sortie (de répulsion) ou d'entrée (d'attraction).

L'étude présente un double intérêt : d'une part, combler un vide de connaissance sur un aspect important de l'analyse du marché de l'emploi en apportant un éclairage neuf sur la mobilité sectorielle dans le secteur privé formel et, d'autre part, fournir aux décideurs publics des informations et des outils utiles à la prise de décision pour la formulation de mesures de réajustement du marché de l'emploi aux effets des fluctuations économiques et de leurs impacts sur les réallocations d'emplois.

L'étude sur la mobilité sectorielle de la main-d'œuvre s'appuie sur une source de données originale contenant des données appariées employeurs-salariés. Cette source d'information est issue des données fournies par les entreprises à l'organisme en charge du régime de la sécurité sociale (Caisse Nationale de Sécurité Sociale). La déclaration de salaires est une formalité que doit accomplir toute entreprise employant des salariés, incluant la masse des traitements versés, les effectifs employés et une liste nominative des salariés indiquant pour chacun le montant perçu des rémunérations salariales.

Des outils bien spécifiques, en particulier des méthodes relevant des techniques statistiques modernes, seront utilisés pour exploiter la base de données constituée à partir de l'appariement de trois fichiers couvrant la période 1990-2010 : le fichier des salariés immatriculés à la CNSS, le fichier des établissements affiliés à la CNSS et le fichier de déclaration de salaires.

Le présent rapport analyse les caractéristiques sociodémographiques et économiques de la mobilité sectorielle de la main d'œuvre dans le secteur privé formel, durant les deux dernières décennies (1990-2010). Il est organisé comme suit : un premier chapitre introductif rappelle le contexte et l'intérêt de l'étude, et précise la spécification et la stratification des données

¹ 41% de l'ensemble des actifs occupés salariés au niveau national et 56% en milieu urbain, selon les données 2010 de la CNSS et de l'enquête annuelle sur l'emploi (HCP, 2010).

mobilisées pour réaliser l'étude. Le deuxième chapitre consacre deux sections à l'analyse descriptive de la mobilité sectorielle. La première rappelle les concepts de base et les outils d'analyse. La seconde explicite les résultats qui se dégagent de l'analyse descriptive. Le troisième chapitre traite de l'analyse économétrique de la mobilité à travers deux sections : les outils et techniques économétriques utilisés et les résultats obtenus. Enfin, la conclusion du rapport présente les traits saillants des deux analyses menées et les préconisations, en termes de prolongements intéressants à cette étude, à la lumière des investigations et des travaux réalisés dans les pays avancés dans le domaine de l'analyse du marché du travail.

1. Introduction

1.2. Contexte et justification de l'étude

La vision du marché de l'emploi qui prédomine au Maroc est essentiellement statique. Les différentes sources de données statistiques (recensements, enquêtes auprès des ménages et des entreprises, fichiers administratifs) disponibles ne donnent qu'une vue instantanée de la situation du marché de l'emploi. Elles se caractérisent par la quasi-absence d'informations sur les flux et les données longitudinales, ainsi que les transitions et les parcours entre les différents états et situations vis-à-vis de l'activité, du chômage et de l'emploi. De ce fait, l'une des dimensions essentielles du fonctionnement du marché de l'emploi, à savoir la dynamique temporelle, n'a pas fait l'objet d'étude et se trouve, par conséquent, hors champ d'analyse.

La prédominance du caractère statique est due au peu d'intérêt accordé à certains aspects fondamentaux du fonctionnement du marché de l'emploi, dont la compréhension et l'analyse sont de grande importance pour la conception et le suivi des politiques publiques, en particulier les politiques de l'emploi. Ceci reflète en particulier l'absence de données et d'enquêtes conçues pour suivre le comportement des individus ou des ménages sur une période plus ou moins longue (enquêtes par cohorte ou les enquêtes par panel), l'absence de données de flux de transition entre les différentes situations du marché de l'emploi (formation, emploi, chômage, inactivité), l'absence d'information et surtout d'études sur la transition d'un emploi à un autre et d'un secteur à un autre, l'absence d'information sur les liens entre les secteurs formel et informel, etc.

Pourtant, la prise en compte de la dimension dynamique du marché de l'emploi est d'une grande importance dans la mesure où elle permet d'éclairer et de doter les pouvoirs publics d'outils et d'indicateurs pertinents pour appuyer la prise de décision dans la formulation, le suivi de mise en œuvre, ainsi que l'évaluation de l'efficacité et de l'impact des politiques d'emploi. A titre d'exemple, si une mobilité sectorielle plus forte s'avère être un facteur d'efficacité du marché de l'emploi, l'intervention publique s'en justifiera pour l'encourager, la faciliter et la rendre plus effective, surtout dans les cas où des obstacles, institutionnels ou autres, empêcheraient artificiellement sa réalisation. L'identification de tels obstacles et l'analyse des expériences internationales, en la matière, peuvent contribuer utilement à éclairer les décideurs publics en vue d'élaborer les réformes et les mesures adéquates.

L'analyse de l'évolution du marché de l'emploi doit être menée selon une approche statique et dynamique, et doit permettre de faire un cadrage de l'offre et de la demande de travail en tenant compte de la segmentation du marché de l'emploi et de ses évolutions structurelles et conjoncturelles en relation avec les mutations de l'activité économique à l'échelle nationale et internationale.

Pour y parvenir, il est fondamental de disposer d'une information statistique pertinente et cohérente qui permet de faire un suivi, selon une approche statique et dynamique, des flux qui affectent à la fois l'offre et la demande de travail par rapport aux différents segments du marché de l'emploi, notamment :

- le segment formel privé constitué par les établissements du secteur privé affiliés au régime de la sécurité sociale, et qui emploie presque uniquement des salariés ;
- le segment agricole qui emploie des travailleurs indépendants (exploitants agricoles), des ouvriers (salariés agricoles) ainsi que des aides familiales ;

- le segment informel non agricole constitué en majorité de travailleurs dont le statut professionnel est employeur et de ceux qui travaillent comme indépendants, et où le salariat est relativement faible;
- le segment public qui emploie des fonctionnaires dans l'administration centrale, les collectivités locales et les établissements publics et semi publics.

Le recours à l'appariement et au recoupement entre les fichiers de micro-données, d'enquêtes ou de sources administratives, constitue potentiellement un moyen approprié pour suivre différents types de mobilité selon les optiques d'analyse choisies et selon les besoins des décideurs publics. Parmi les principales formes de mobilité, que l'on peut étudier, citons la mobilité économique (inactivité-emploi-chômage), la mobilité professionnelle (changement de métier selon les catégories socioprofessionnelles), la mobilité sectorielle, la mobilité interne (changement d'emploi au sein d'une même structure privée ou publique) ou externe à l'entreprise (transition d'un emploi vers un autre emploi ou de l'emploi vers le chômage), la mobilité ascendante/descendante/horizontale (changement de catégorie et de qualification), la mobilité géographique... Ces différentes formes de mobilité ne sont pas nécessairement exclusives et peuvent se combiner entre elles. Ainsi, la mobilité sectorielle peut s'accompagner de la mobilité géographique et/ou de la mobilité professionnelle... La mobilité professionnelle et/ou ascendante peut elle aussi impliquer une mobilité géographique et/ou sectorielle...

Dans le cadre de cette étude, il s'agit essentiellement d'analyser les flux de main-d'œuvre et la mobilité sectorielle à l'échelle du marché formel de l'emploi, à laquelle il est possible d'associer la mobilité géographique, voire la mobilité dans la hiérarchie des salaires. Elle couvrira le secteur privé formel (hors emploi public et emploi informel) et portera sur les vingt dernières années (1990 à 2010), en mettant à contribution les statistiques du régime de la sécurité sociale. Faute de disponibilité des données sur les professions, les niveaux de qualification et les diplômes, les autres formes de mobilité ne seront pas prises en compte.

1.1. Spécification et traitements des données

1.1.1. Description des données

Deux types de fichiers de grande taille ont été utilisés pour réaliser cette étude. Ils couvrent une période relativement longue, qui s'étend de 1990 à 2010. Ils ont été convertis sous format Stata² et ont subi les traitements statistiques appropriés.

Le premier fichier est le fichier de base des immatriculés qui est constitué de plus de six millions d'enregistrements et contient les variables suivantes :

- le numéro matricule de l'employé ;
- la date d'immatriculation de l'employé ;
- la date de la première déclaration de l'immatriculé ;
- le sexe de l'immatriculé ;
- le code de la nationalité de l'immatriculé ;
- la date de naissance de l'immatriculé.

Quelques traitements de base ont eu lieu sur ce fichier pour s'assurer qu'il n'y a pas de doublons et que le numéro matricule est bien un identifiant fiable. Nous avons aussi extrait

² Le logiciel Stata a été privilégié en raison de ses performances et surtout de sa capacité de traiter les fichiers de grande taille.

l'année de naissance de chaque immatriculé. En effet, celle rapportée dans le fichier de base était donnée selon un format texte jour/mois/année. Nous avons fait autant pour la date d'immatriculation de chaque salarié. Des corrections mineures ont été faites à ce niveau. Des programmes Stata appropriés ont été écrits dans ce sens.

Selon le sexe, ce fichier global de base montrait que la population totale des immatriculés est composée de presque 72% d'hommes (4,5 millions) contre 28% de femmes (1,8 millions).

Le deuxième fichier est le fichier annuel des déclarations de salaires. Il est relatif à chaque année et couvre 12 variables relatives aux immatriculés et aux établissements affiliés les ayant déclarés :

- le numéro matricule de l'employé ;
- le numéro de l'affilié de l'employeur ;
- la date d'affiliation ;
- l'agence d'attache de l'affilié (et de l'immatriculé) ;
- la branche d'activité de l'affilié ;
- un code supplémentaire de l'activité de l'affilié ;
- le nombre de mois de déclaration de l'immatriculé ;
- le nombre de jours de déclaration de l'immatriculé ;
- le salaire annuel déclaré de l'immatriculé ;
- le nombre de jours maximum déclaré ;
- l'effectif maximum d'immatriculés déclarés par l'affilié ;
- l'effectif moyen d'immatriculés déclarés par l'affilié.

Des corrections, plus ou moins significatives, ont été apportées à ces fichiers. Ces corrections ont concerné en particulier les codes de quelques branches d'activité, les dates d'affiliation (mises en années), les codes des agences de la CNSS. Sur chacun de ces fichiers, et pour chaque immatriculé, nous avons déduit et calculé une des variables importantes de l'étude. Il s'agit du salaire journalier (moyen) en dirhams pour chaque immatriculé et pour chaque année.

Chacun des fichiers annuels de déclarations de salaires a été fusionné « *mergé* » avec le fichier global des immatriculés de base. La variable clé des fusions a été l'identifiant de l'immatriculé commun à tous les fichiers. A la fin de cette étape, de nouveaux fichiers, relatifs à chaque année, ont été obtenus.

Dans le programme qui traite le fichier de chaque année, nous avons précisé et introduit la valeur du salaire minimum en vigueur (le SMIG). Ce dernier est à chaque fois pris en dirhams par jour pour être conforme à la variable salaire (journalier) retenue dans cette étude. Le SMIG, ici introduit, permet en particulier de construire des tranches de salaire pertinentes comme celles définies ci-dessous.

1.1.2. Traitements de base et apurement des fichiers

Sur chacun des nouveaux fichiers construits à l'issue de la première phase, nous avons procédé à plusieurs traitements statistiques descriptifs. Le principal objectif a été d'identifier, et par la suite d'éliminer, les valeurs et enregistrements qui seraient jugés aberrants (outliers) surtout pour la variable salaire. En effet, cette dernière (ou son différentiel d'une année à l'autre) s'avère déterminante dans l'explication de la mobilité sectorielle nous concernant ici.

Dans ce sens et à un niveau exploratoire, sur les fichiers annuels, nous avons procédé à l'apurement des fichiers retenus. Aussi, nous avons décidé de ne retenir que les immatriculés marocains. Les immatriculés non marocains représentent moins de 2,5% de l'ensemble des

immatriculés du fichier global. Pour des raisons de fiabilité statistique, nous avons aussi décidé d'écartier toutes les observations dont le salaire par jour est inférieur à la moitié du salaire minimum en vigueur ou supérieur à 100 fois ce même salaire minimum.

Pour avoir des résultats pertinents et comparables entre secteurs, il a été aussi décidé d'écartier tous les immatriculés des deux branches relevant des activités agricoles (initialement codées O1 et O2). Ensuite, les immatriculés déclarés par des entreprises affiliées, dont le nombre d'employés moyen déclaré pendant l'année concernée est égal à 0, ont été écartés des fichiers apurés utilisés.

A cause de la faiblesse relative des effectifs des immatriculés écartés par ces opérations, il a été estimé que les résultats qui seront déduits des analyses ne seraient pas du tout affectés. A l'inverse, ils seraient plus précis et plus fiables.

Sur la base d'analyses exploratoires et de discussions avec le comité de suivi lors d'une série de réunions de travail pour le cadrage de l'étude, il a été décidé, selon une première approche et sur toute la période considérée, de déduire tous les flux de la mobilité sectorielle de main d'œuvre, entre secteurs considérés, d'une année sur celle qui la suit. Ces flux seraient rapportés dans les deux sens (sorties et entrées) pour chacun des secteurs retenus. Les tableaux de ces traitements seraient produits et annexés à l'étude (sous format électronique), pour toute fin utile. Cependant, en termes d'explications plus approfondies, il a été décidé d'analyser avec le plus de détails possibles les flux enregistrés entre les années 2000 et 2005 ; 2005 et 2010 puis 2000 et 2010.

1.2. Stratifications des variables

Pour mener l'ensemble des analyses de cette étude et pour préparer les fichiers aux exploitations des modélisations statistiques et économétriques, il a été jugé intéressant de stratifier les fichiers annuels des immatriculés selon plusieurs dimensions. Les stratifications suivantes ont été retenues :

- la première stratification que cette étude impose repose sur le secteur d'activité de l'affilié ayant déclaré l'immatriculé. Elle est la variable clé sur laquelle reposent toutes les analyses de l'étude : la mobilité de l'immatriculé d'un secteur à un autre durant les périodes considérées. Afin de se conformer au cahier des charges relatif à cette étude, 11 secteurs sont ainsi définis et retenus :
 - Pêche ;
 - Bâtiment et travaux publics (BTP) ;
 - Industries extractives
 - Industries du textile-habillement ;
 - Industries alimentaires, boissons et tabacs ;
 - Autres industries ;
 - Commerce ;
 - Hôtellerie et restauration ;
 - Transport et communication ;
 - Activités financières
 - Autres services.

Cette stratification est l'entrée de lecture la plus importante de cette étude.

- la deuxième stratification, triviale, est le sexe de l'immatriculé. Ainsi toutes les déclinaisons selon le genre (hommes ou femmes) sont possibles au niveau de tous les traitements ;
- la troisième stratification concerne l'âge des immatriculés. Quatre groupes d'âge sont distingués : moins de 25 ans, entre 25 et 34 ans, entre 35 et 44 ans et 45 ans et plus ;
- la taille, en termes de nombre d'employés de l'affilié déclarant l'immatriculé est aussi retenue comme dimension de stratification. Quatre classes sont ainsi définies : de 1 à 9 salariés (micro entreprises), de 10 à 49 salariés (petites entreprises), de 50 à 199 salariés (entreprises moyennes) et 200 salariés et plus (grandes entreprises) ;
- pour capter, éventuellement, l'effet régional sur la mobilité sectorielle, une stratification spatiale à 9 régions ou groupes de régions est retenue. Le groupement en régions se base sur la localisation de l'agence CNSS qui a enregistré l'immatriculé, le découpage administratif et les proximités des villes autour de bassins d'emploi. Il s'agit des régions ou groupes de régions suivants :
 - Grand Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra ;
 - Doukkala-Abda ;
 - Marrakech ;
 - Oriental ;
 - Nord ;
 - Souss-Massa ;
 - Saïss-Tafilalet ;
 - Sud ;
 - Reste du pays.
- pour approcher, autant que possible et selon les données disponibles, le travail partiel ou saisonnier, une stratification est établie sur la base du nombre de jours moyen déclaré par mois pour l'immatriculé, pendant l'année. Pour cette stratification, trois classes sont retenues : de 1 à 18 jours, de 18 à 22 jours, 23 à 26 jours et 26 jours et plus ;
- enfin, une stratification selon les tranches de salaire journalier des immatriculés est retenue. Six tranches sont ainsi distinguées :
 - salaire journalier inférieur à 0,95 fois le salaire minimum de l'année en cours ;
 - salaire journalier inférieur à 1,05 fois et supérieur à 0,95 fois le salaire minimum de l'année en cours ;
 - salaire journalier inférieur à 1,2 fois et supérieur à 1,05 fois le salaire minimum de l'année en cours ;
 - salaire journalier inférieur à 2 fois et supérieur à 1,2 fois le salaire minimum de l'année en cours ;
 - salaire journalier inférieur à 5 fois et supérieur 2 fois le salaire minimum de l'année en cours ;
 - salaire journalier supérieur à 5 fois le salaire minimum de l'année en cours.

Au final, et sur cette base, 39 strates distinctes sont constituées, y compris celle représentant l'ensemble des immatriculés. Il va de soi qu'il est, à la fois, impossible et non pertinent de conduire dans le cadre d'un même travail plusieurs analyses relatives à chacune des différentes strates constituées. Des choix sont à faire à ce niveau. Chaque type d'analyse répond à un objectif précis. Pour répondre aux objectifs de l'étude, seules les analyses au niveau de la strate « ensemble » et des strates relatives aux secteurs seraient conduites de façon systématique.

Il serait, en effet, tout à fait vraisemblable que les tendances, tout comme les effets enregistrés au niveau global ou sectoriel, ne soient pas du tout les mêmes au niveau de certaines strates d'intérêt à considérer. Il conviendrait d'en rendre compte, plus tard, dans des analyses à conduire à part. Peut-être dans le cadre d'autres études au niveau du Département de l'Emploi et qui capitaliseront les résultats de celle-ci.

Dans un autre ordre d'idées, et étant donné les informations contenues dans les bases de données que nous exploitons dans cette étude, il faut être conscient qu'entre chaque couple d'années, les motifs de la mobilité sectorielle peuvent être multiples. Ils peuvent être déterminés par plusieurs phénomènes, microéconomiques, sectoriels ou macroéconomiques, c'est-à-dire au moins en partie indépendants des caractéristiques des salariés comme celles captées par les variables ici retenues.

Ainsi et suite à l'entrée en vigueur des différents accords de libre-échange que le Maroc a signés, le processus d'ouverture commerciale aurait certainement changé, du moins partiellement, les structures de production, d'emploi et des salaires dans plusieurs secteurs de l'activité économique. Il en est de même des mutations dans les structures de l'emploi en termes de qualifications, suite aux efforts consentis en matière d'enseignement général et de formation professionnelle. Durant les dix dernières années, l'éclosion et le développement rapide et spectaculaire de certaines branches d'activité du secteur tertiaire auraient eu, aussi et dans le temps, des impacts considérables sur les répartitions des emplois entre les secteurs.

Ce type d'information n'est capté que très partiellement, et de façon indirecte, par les contenus des fichiers de la CNSS exploités dans cette étude. Les interférences entre les impacts de ces phénomènes font que l'identification des effets spécifiques de chaque facteur soit très complexe. Cette identification ne peut se faire, et de façon satisfaisante, que par la mobilisation de sources de données et de techniques statistiques et économétriques nécessitant beaucoup plus de temps et de moyens que prévus dans le cadre de ce travail.

Globalement, la méthodologie de l'étude s'articule autour de plusieurs méthodes statistiques et économétriques. Certaines sont basiques, classiques et simples. D'autres, par contre, sont assez avancées et suffisamment poussées. Ce sont particulièrement des matrices de transition basées sur les techniques d'appariements de fichiers, dont traitent les termes de référence de l'étude. D'autres, enfin, sont des modèles économétriques à variables binaires confirmés et usuellement utilisés pour expliquer les décisions individuelles des employés.

2. Analyse descriptive de la mobilité sectorielle de la main-d'œuvre

L'objet de ce deuxième chapitre est de dégager, à partir d'une analyse descriptive, les traits saillants des aspects économiques et sociodémographiques de la mobilité sectorielle dans le secteur privé formel. Cette analyse est menée à l'aide d'outils et de techniques statistiques, selon un cadre méthodologique adapté, mettant à contribution les données historiques des déclarations de salaires par les établissements affiliés au régime de sécurité sociale (CNSS).

La première section rappelle les définitions des concepts de mobilité et de flux de salariés adoptés dans ce travail. La deuxième section définit les outils et les indicateurs retenus pour l'analyse descriptive. Les troisième et quatrième sections présentent les résultats empiriques portant sur le suivi rétrospectif des flux de salariés et de la mobilité intersectorielle sur une période de vingt ans (1990-2010).

2.1. Définition des concepts mobilisés

Derrière le terme très englobant de mobilité, il y a un grand nombre de concepts différents les uns des autres, mais non sans lien entre eux. Mettant de côté les formes spécifiques qui constituent la mobilité, il faut d'abord opérer une distinction entre mobilité des personnes et mobilité (ou réallocation) des emplois. Celles-ci correspondent à deux approches complémentaires : la première s'intéresse aux parcours individuels et aux épisodes d'activité que connaissent les individus au cours de leur vie active; la seconde, plus économique, consiste au suivi des créations et des destructions des postes d'emploi en fonction des transformations de la demande de travail (Barlet *et al.* 2007).

Dans les parcours individuels, on peut distinguer les entrées en activité ou les sorties de l'activité, soit au début, soit en cours, soit en fin de vie active. On peut aussi se limiter aux mouvements sur le marché de l'emploi et repérer les passages d'un emploi à un autre, de l'emploi au chômage ou inversement du chômage à l'emploi.

Dans le cas du passage d'un emploi à un autre, la mobilité correspond à un changement de situation qui peut se traduire ou non par :

- un changement d'établissement au sein de la même entreprise (mobilité interne), et qui renvoie aux salariés qui quittent leur établissement (changement d'adresse) sans changer d'employeur (absence de changement de nom ou de raison sociale) ;
- un changement d'entreprise (mobilité externe), induisant :
 - un changement de secteur d'activité : mobilité sectorielle ;
 - un changement de profession, de catégorie socioprofessionnelle ou de qualification : mobilité ascendante, horizontale ou descendante ;
 - un changement de la zone géographique du lieu de travail : commune, bassin d'emploi, département, région, pays (migrations internes ou externes). On peut aussi l'appréhender au travers de la *mobilité résidentielle*, qui correspond à un changement de résidence. Concrètement, le taux de mobilité résidentielle peut être mesuré comme la proportion d'individus, ou de ménages, ayant une ancienneté dans le domicile actuel inférieure à douze mois.

Les études sur la mobilité au sens plus large comparent, habituellement, les mouvements intérieurs et extérieurs au tissu productif à travers des taux d'entrée ou de sortie de l'emploi (emploi vers emploi, emploi vers chômage, emploi vers inactivité, etc.). La description détaillée

de ces mouvements se heurte à la faiblesse des supports de collecte de données et aux difficultés d'harmonisation et de recoupements entre les différentes sources de données disponibles. Potentiellement, ce genre d'études pourrait être exploré en mettant à contribution les fichiers de micro-données de l'enquête nationale sur l'emploi. Notamment à travers le recouplement des fichiers annuels relatifs à un panel de ménages.

2.1.1. Mobilité sectorielle

Le concept mobilité sectorielle, objet central de cette étude, désigne les changements de secteur d'activité par les salariés en emploi (flux intersectoriels) ou de branches d'activité au sein d'un secteur (flux intra sectoriels). Il s'agit d'une forme de mobilité externe, chaque entreprise étant associée à un secteur d'activité et un seul à un instant donné.

Chaque mobilité externe peut se traduire par le maintien dans le même secteur d'activité ou par un changement de secteur. Dans le premier cas, on parle de mobilité intra-sectorielle (interne au même secteur) et dans le second de mobilité intersectorielle (entre secteurs différents). En ce sens, la mobilité sectorielle renvoie spécifiquement à la mobilité intersectorielle. Il va de soi que l'ampleur de ces mobilités dépend du niveau d'agrégation choisi. Plus fine et détaillée la nomenclature des activités économiques, plus susceptibles d'être élevés les indicateurs de mobilité mesurés. Toute comparaison entre études (pour le même pays ou entre pays différents) devrait être menée sur une même base de référence, c'est-à-dire la même agrégation ou désagrégation des branches ou des secteurs d'activité.

Néanmoins, il est utile de compléter la dimension sectorielle de la mobilité par la prise en compte, explicite, de la mobilité des salariés au sein d'un même secteur d'activité. Cette décomposition peut servir pour l'identification de l'intensité des deux types de mobilité et de leurs déterminants ; qu'ils soient individuels, d'entreprise, institutionnels, ... Enfin, la mobilité sectorielle peut s'accompagner, ou non, de mobilité géographique ou professionnelle.

2.1.2. Flux de salariés

Le concept flux de salariés au sens de cette étude exprime les mouvements de salariés, que ce soit vers un emploi (entrants) ou en dehors d'un emploi (sortants), survenus entre le début et la fin d'une période donnée. Les "Entrants" sont définis par la mesure de l'effectif des salariés présents en fin de période (déclarés par un établissement affilié à la CNSS) et qui n'existaient pas en début de période. Quant aux « Sortants », ils sont définis par la mesure de l'effectif des salariés présents en début de période (déclarés par un établissement affilié à la CNSS) et qui n'existent plus en fin de période. La catégorie de salariés présents au début et à la fin d'une période donnée correspondent aux salariés stabilisés dans l'emploi formel (au sens du régime de sécurité sociale).

Ces mouvements sont résumés, en valeur absolue, par l'indicateur « *Volume des flux des salariés* » qui correspond à la somme des entrants et des sortants sur une période donnée, et en valeur relative par l'indicateur « *Taux de réallocation des flux de salariés* » qui est égal à la somme des entrants et des sortants rapportée à l'effectif total moyen des salariés³. Ces indicateurs peuvent être calculés au niveau de l'ensemble de l'emploi salarié formel, mais aussi au niveau d'un secteur ou un groupe de secteurs d'activité.

Rappelons, ici, que de par la nature des données disponibles pour cette étude et conformément aux termes de référence de celle-ci, les flux de mobilité captés dans l'analyse se limitent

³ Effectif total moyen pour une période donnée est calculé par la moyenne arithmétique de l'effectif des salariés en début de période et l'effectif de salariés en fin de période.

forcément aux seuls salariés du secteur privé formel. Par conséquent, rien ne peut être dit dans ce cadre sur les mouvements et flux entre secteur formel et secteur informel, et ce malgré le grand intérêt de cette dimension de la mobilité et de la dynamique du marché de l'emploi au Maroc.

2.2. Cadre méthodologique de l'analyse descriptive

L'analyse descriptive de la mobilité sectorielle de la main-d'œuvre fait référence aux seuls flux absolus entre secteurs et à l'intérieur des secteurs, sans pondération de ceux-ci en fonction de l'information apportée sur les transitions extérieures, comme cela se fait pour les échanges productifs. Un des objectifs spécifiques de cette étude est de décrire de façon rétrospective la mobilité des salariés au sein du secteur privé formel au cours d'une période suffisamment longue, et de dégager les tendances lourdes des comportements de mobilité entre les secteurs, ou même à l'intérieur des secteurs, en comparant les deux dernières décennies (1990-2000 et 2000-2010), tout comme les différences entre deux sous périodes infra décennales de cinq ans (2000- 2005 et 2005-2010). Nous répondons alors à la question relative à l'existence ou non d'un changement structurel dans les comportements de mobilité, à moyen et long termes, entre les secteurs et éventuellement à l'intérieur de certains secteurs.

2.2.1. Approche d'analyse

L'analyse descriptive se focalise, en particulier et de façon explicite, sur le niveau agrégé des flux de la mobilité sectorielle des salariés au sein du secteur privé formel, enregistrés selon plusieurs déclinaisons d'intérêt pour le salarié et pour l'employeur. L'agrégation sectorielle retenue correspond à la nomenclature officielle des activités économiques⁴.

L'analyse descriptive de la mobilité sectorielle dans le secteur privé formel est menée sous trois aspects principaux:

- Le premier aspect consiste à approcher, sur la base d'indicateurs appropriés, les flux d'entrants (salariés non présents en début de période (t) et présents en fin de période (t+h)) et de sortants (salariés présents en début de période (t) et non présents en fin de période (t+h)) selon les quatre périodes retenues ;
- Le deuxième aspect consiste à s'interroger sur la place et le rôle des différents secteurs d'activité au sein de l'ensemble des flux de salariés qui les traversent. On s'intéresse alors, essentiellement, au suivi des changements de structure « effet de structure » des tables de mobilité et à l'évolution des taux de mobilité selon les différentes variables retenues. Nous analysons, ainsi, la mobilité intersectorielle sous le double angle des caractéristiques individuelles (âge, sexe, salaire...) et des établissements (secteur d'activité, région et taille de l'établissement...). La déclinaison plus fine de ces paramètres permettra d'examiner le comportement de la mobilité à l'échelle des secteurs d'activité et des différentes strates constituées.
- Le troisième aspect va au-delà des tables et des taux de mobilité pour construire, pour chacune des périodes considérées et au sein des secteurs à forte intensité des flux, des matrices de transition des salariés entre secteurs d'activité et entres branches. Des coefficients « marginaux », de type inputs-outputs, caractérisant ces dynamiques de transition seront déduits et interprétés. Cette approche est particulièrement utile dans la mesure où elle permet de décliner les relations entretenues entre les secteurs

⁴ Nomenclature des activités marocaines NAM, Haut Commissariat au Plan.

émetteurs ou répulsifs (de départ) et les secteurs récepteurs ou attractifs (de destination) des salariés au sein du segment formel du marché de l'emploi.

2.2.2. Indicateurs de flux de salariés

Les salariés « entrants » et « sortants » de l'emploi, relatifs aux périodes d'analyse, sont utilisés pour approcher les flux de salariés du secteur privé formel. Deux indicateurs sont calculés à cette fin, il s'agit du :

- volume des flux de salariés (en valeur absolue), qui correspond à la somme des entrants et des sortants entre le début et la fin de chacune des périodes retenues ;
- taux de réallocation des flux de salariés étant le rapport entre la somme des entrants et des sortants, entre le début et la fin de période, et l'effectif moyen de l'emploi (moitié de la somme de l'emploi de début de période et de l'emploi de fin de période).

2.2.3. Tables et indicateurs de mobilité

L'analyse descriptive des flux de mobilité, sur les vingt dernières années, s'appuie sur des flux agrégés. Il ne s'agit pas de suivre les trajectoires des salariés mais de dresser une topographie de l'emploi formel à partir des flux de mobilité intersectorielle. Dans cet objectif, l'analyse des flux de mobilité s'appuie sur les effets de structure. Une telle analyse permet, en effet, de regrouper des secteurs d'activité, entre lesquels les mobilités sont fréquentes, et de mettre en évidence des groupes de secteurs, entre lesquels les flux sont au contraire restreints. Cette analyse sera affinée davantage par la lecture des matrices de transition.

Les effets de structure sont également utilisés pour observer les flux des salariés, des unes aux autres modalités constituées, pour chacune des autres variables sur les périodes étudiées (strates). Il s'agit, par exemple, pour la variable taille de l'établissement, de dégager l'orientation et l'intensité des transitions des salariés entre micro, petits, moyens et grands établissements ; les transitions entre emplois permanents et emplois temporaires pour la variable nombre de jours travaillés par mois ; les transitions entre régions ; etc.

Cette analyse consiste à retenir des tables de mobilité sectorielle étalées sur plusieurs périodes. Ces tables permettent de suivre les changements de structure de l'emploi entre le début et la fin de chacune des périodes considérées, et de calculer les «taux de mobilité intersectorielle » par sexe, par tranches d'âge, par durée de travail, par tranche de salaire, etc. Il ne s'agit pas de décrire les trajectoires, en termes de secteurs d'activité des salariés, mais de caractériser l'intensité des flux intersectoriels. Le principe est de dénombrer les salariés qui ont changé de secteur d'activité entre le début et la fin de chacune des périodes retenues, sans s'attacher aux facteurs qui ont pu entraîner ce changement (mobilité géographique, promotion professionnelle ou changement d'établissement au sein d'une même entreprise qui peuvent être à l'origine d'une mobilité sectorielle).

Quatre tables de mobilité sectorielle sont, ainsi, construites à partir des fichiers de déclaration de salaires au régime de la sécurité sociale (CNSS) sur une longue période de vingt ans. Elles recensent l'ensemble des effectifs des salariés présents, par secteur d'activité, en début et en fin de chaque période. Cinq à dix ans d'intervalles séparent le début et la fin de période de chacune des tables construites : deux tables décennales (1990-2000 et 2000-2010) et deux autres tables infra décennales (2000-2005 et 2005-2010).

Ce mode d'analyse des flux⁵ ne permet pas de prendre en compte les flux annuels ou infra annuels de mobilité sectorielle, qui peuvent avoir lieu entre les deux dates de début et de fin de période caractérisant chacune des tables de mobilité sectorielle retenue. De même, il est fondamental de préciser que l'analyse à mener restera, quelque peu, limitée en l'absence d'information sur les origines d'entrées et les motifs de sorties des fichiers de la CNSS. Ceux-ci pouvant renseigner sur les flux qui relient, à l'entrée comme à la sortie, les différents secteurs d'activité aux autres situations du marché de l'emploi (emploi informel, chômage, inactivité, travail indépendant, etc.).

Le taux de mobilité se calcule en rapportant l'effectif des salariés ayant changé de secteur d'activité entre le début et la fin d'une période donnée à l'effectif des salariés présents en début et en fin de période. Le taux de mobilité intersectorielle peut être décliné selon le sexe, le groupe d'âge, la tranche de salaire, le nombre de jours, la taille de l'établissement, la région et le secteur d'activité, etc.

D'autres indicateurs de mobilité sont utilisés pour compléter l'analyse de la mobilité sectorielle. Il s'agit, en particulier, des indicateurs suivants :

- L'indice **de Lilien**, qui permet d'identifier le différentiel de croissance de l'emploi dans un secteur par rapport à celle de l'emploi total. Il se calcule par la formule suivante :

$$\sigma_t = \sum s_{it}(g_{it} - g_t)^2$$

où σ_t est la mesure de l'indice de Lilien au moment t

s_{it} est la part du secteur i dans l'emploi total au moment t

g_{it} est le taux de croissance de l'emploi dans le secteur i au moment t

g_t est le taux de croissance de l'emploi total au moment t.

- L'**indicateur de turbulence**, qui consiste à étudier les mobilités intersectorielles en isolant les variables conjoncturelles. Cet indicateur développé par Layard et *al.* (1991) est égal à la moitié de la somme des variations des parts de chaque secteur dans l'emploi total en valeur absolue :

$$Ti = \frac{1}{2} \sum_{i=1}^n |\Delta (Ni/N)|$$

2.2.4. Matrices de transition

La définition d'un cadre comptable des flux de mobilité est décalquée de celui de la comptabilité nationale. Ce cadre comporte un tableau central (matrice de transition), décrivant la mobilité intersectorielle au sens strict⁶, où les lignes désignent la destination du flux et les colonnes son origine.

Le terme général du cadre central, noté x_{ij} , indique le nombre de salariés qui quittent un emploi du secteur i pour aller dans un emploi du secteur j. Sur la diagonale figurent donc, *a priori*, les salariés qui n'ont pas changé de secteur, qualifiés d'immobiles.

⁵ Analyse des flux en coupe (entre le début et la fin des périodes) à l'opposé de l'analyse des flux en dénombrement continu dont les traitements statistiques sont plus complexes.

⁶ Pour l'établissement d'un cadre global de la mobilité au sens large, il faudra prévoir des tableaux « marginaux » représentant les échanges avec l'extérieur du système productif (les différents types de mouvement extérieurs, inactivité ou chômage, etc.).

Sur la base des matrices de transition et suivant le modèle de Leontief pour les échanges productifs, deux types de coefficients peuvent être construits : des coefficients d'entrée, ou d'origine des emplois, et des coefficients de sortie, ou de destination des emplois (Zighera, 1986).

Les coefficients d'entrée relatifs au secteur j, notés a_{ij} , rapportent le nombre d'individus qui entrent dans le secteur j en venant du secteur i, à l'effectif de départ X_j du secteur j. **Les coefficients de sortie**, notés d_{ij} , relatifs au secteur i expriment le nombre d'individus qui quittent le secteur i pour aller dans le secteur j, en proportion de l'effectif de départ du secteur i noté X_i . La somme des coefficients d'entrée d'un secteur j fournit le taux d'entrée propre au secteur, alors que celle des coefficients de sortie d'un secteur i donne le taux de sortie propre au secteur.

2.3. Résultats de l'analyse descriptive de la mobilité sectorielle

2.3.1. Flux de salariés « entrants et sortants »

Le tableau 1, ci-dessous, résume les données statistiques sur les indicateurs de flux calculés pour les longues périodes (décennies 1990 et 2000) et les moyennes périodes (infra décennales 2000-2005 et 2005-2010).

Tableau 1. Données statistiques sur les flux de salariés

	1990-2000	2000-2005	2005-2010	2000-2010
Effectif total des salariés en début de période E1	704572	1141284	1470633	1141284
Effectif total des salariés en fin de période E2	1141284	1 470633	1868561	1 868561
Effectif des salariés présents en début et en fin de période « présents – présents » PP	362314	737377	933477	578085
Effectif des salariés présents en fin de période et qui n'existaient pas en début de période « les entrants » NP	778970	733256	935084	1290476
Effectif des salariés présents en début de période et qui n'existent plus en fin de période « les sortants » PN	342258	403907	537156	563199
Flux d'entrants et de sortants (NP + PN)	1121228	1137163	1 472240	1853675
Taux de réallocation des flux (en%) (NP + PN) / [(E1+E2)/2]	121,5	87,1	88,2	123,2

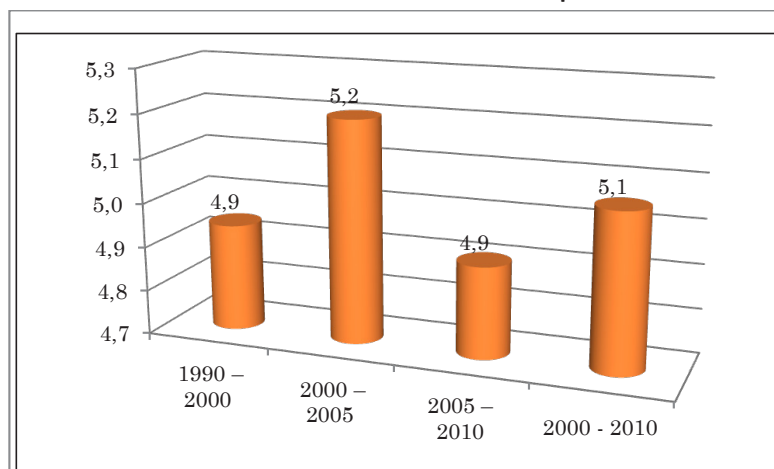
Lecture : Sur la période 1990-2000, la somme des Entrants (778970) et des Sortants (342258) représente 121,5% de l'effectif moyen de salariés entre le début et la fin de la période.

Champ : Secteur privé formel formé couvrant les établissements affiliés au régime de la sécurité sociale(CNSS).

Source : Fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Le nombre de salariés déclarés, par les établissements en activité affiliés à la CNSS, est passé de 704 572 en 1990 à 1 141 284 en 2000, puis à 1 868 561 en 2010 : soit un accroissement moyen de 4,94% par an sur la période 1990-2000 et de 5,05% sur la période 2000 et 2010. Sur le moyen terme, le rythme d'évolution du nombre de salariés a quelque peu baissé entre la première période et la seconde, passant de 5,2% en moyenne par an entre 2000 et 2005 à 4,9% entre 2005 et 2010 (voir graphique 1 ci-après).

Graphique 1. Taux d'accroissement annuel moyen de l'effectif total des salariés entre le début et la fin de période



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de la CNSS

Par ailleurs, force est de constater que les flux d'entrées à l'emploi sont beaucoup plus importants que les flux de sorties de l'emploi. En pourcentage de l'effectif total des salariés, les « sortants » représentent en moyenne près de 48% en fin de période, et les "entrants" représentent plus des deux tiers de l'effectif total des salariés en fin de période. Ceci atteste que cette catégorie de la population active occupée est plus concernée par la rotation vis-à-vis du régime de la sécurité sociale.

La somme des « entrants » et des « sortants » constitue une mesure du volume des flux enregistrés entre le début et la fin de chacune des périodes considérées. Le taux de réallocation de ces flux est obtenu en rapportant la somme des « entrants » et des « sortants » à l'effectif moyen des salariés durant la période. Cet indicateur renseigne sur l'ampleur des flux d'entrants et de sortants enregistrés durant les différentes périodes. Les tendances d'évolution rétrospective de ces deux indicateurs permettent de dessiner les fluctuations ayant marqué le marché formel de l'emploi au cours de cette longue période.

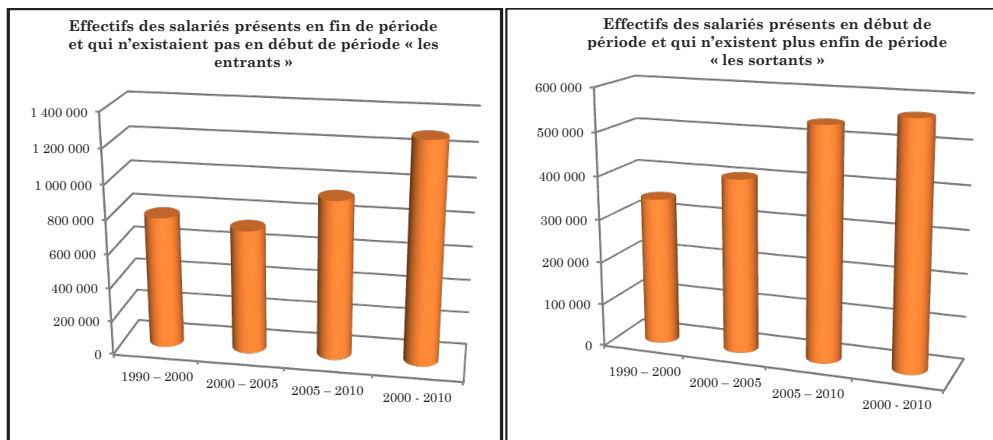
Il est important de préciser la pertinence de la période durant laquelle les flux d'entrants et de sortants sont calculés. En effet, les niveaux de flux peuvent être différenciés selon que les données soient mensuelles, trimestrielles ou annuelles. Il est évident que plus la durée est courte, moins la mesure des flux est restrictive (n'exclut pas les emplois de courte durée, etc.).

Par ailleurs, en l'absence de données sur les flux de transitions entre les différents segments du marché de l'emploi, l'analyse des flux d'entrants et de sortants demeurera très peu développée. Les entrées tout comme les sorties peuvent avoir des causes multiples (chômage, inactivité, emploi informel, emploi indépendant etc.) qui sont inconnues.

Même avec les limites citées ci-dessus, l'analyse des flux d'entrants et de sortants fournit une information additionnelle sur les fluctuations à la marge du marché formel de l'emploi. La lecture du tableau, ci-dessus, montre que ces flux ont atteint un niveau élevé en valeur absolue et en valeur relative. En effet, la décennie 2000 se caractérise par un niveau de flux d'entrants et de sortants dépassant les 185 milliers par an en moyenne représentant un taux de

réallocation dépassant les 120%. La décennie 1990 a également connu, mais dans une moindre mesure, des flux d'entrants et de sortants très importants se situant à hauteur de 112 milliers par an en moyenne. Ce qui correspond à un taux de réallocation de 121,5%. En sous périodes infra-décennales, les flux d'entrants et de sortants s'établissent à 147 milliers en moyenne par an entre 2005 et 2010, soit un taux de réallocation de 88,2%, et à une moyenne de 114 milliers par an entre 2000 et 2005, soit un taux de réallocation de 87,1% (voir graphique 2).

Graphique 2. Effectif des entrants et des sortants selon la période



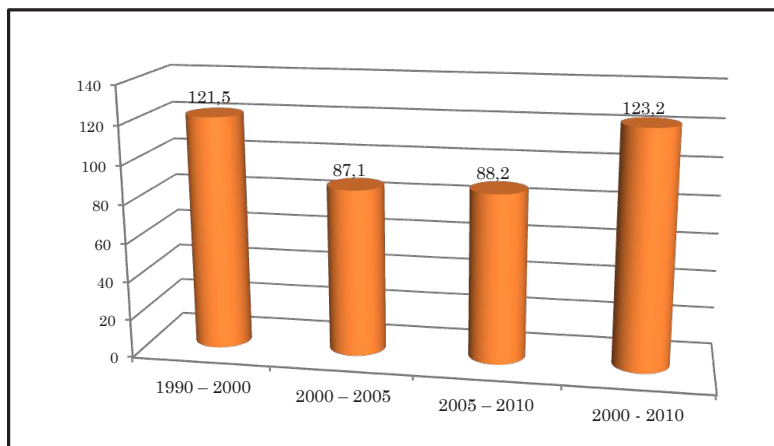
Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de la CNSS

La deuxième observation ressortant de la lecture du tableau, ci-dessus, est que les flux d'entrants sont remarquablement plus intenses que les flux de sortants, et cela sur toutes les périodes. Ce constat ne reflète à l'identique ni l'évolution réelle du marché de l'emploi, ni le profil démographique des salariés immatriculés au régime de la sécurité sociale. Cette tension est liée, vraisemblablement, beaucoup plus à l'importance des efforts de la CNSS, depuis cette date, de rationalisation des procédures de gestion et à l'intensification des mesures d'inspection et de contrôle accomplis visant à résorber les rétentions de déclarations. Les données ne demeurent pas moins significatives quant aux tendances de création et de destruction des emplois dans le secteur moderne de l'économie.

La troisième observation qui émane de ce tableau est que l'intensité des flux de main-d'œuvre s'est accélérée sur la période 2000-2010 par rapport à la période 1990-2000. En effet, 1 853 675 flux d'entrants et de sortants ont été enregistrés entre 2000 et 2010, dépassant ainsi de près des deux tiers le volume des flux enregistrés la décennie précédente (1990 et 2000). Cette accélération s'est néanmoins accompagnée d'une hausse relativement moins importante en périodes infra-décennales. La période 2005-2010 a enregistré 1 472 240 entrants et sortants, en hausse de seulement 30% par rapport à la période 2000 et 2005, qui a enregistré un flux de 1 137 163.

La quatrième observation qui se dégage de ce même tableau (voir aussi graphique 3) est la stabilisation relative du taux de réallocation des flux de main-d'œuvre autour de 123%, durant les périodes décennales, et autour de 88% durant les périodes infra-décennales.

Graphique 3. Evolution du taux de réallocation des flux de salariés



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de la CNSS

En matière de comparaisons internationales, il est difficile de positionner le Maroc par rapport à d'autres pays du point de vue de l'intensité des flux et de la réallocation de la main d'œuvre. La justesse et la qualité des rapprochements à effectuer entre pays dépendent, pour une grande partie, de la disponibilité de données fiables, du champ de couverture, de la cohérence des méthodologies, de l'homogénéisation des concepts et de la standardisation des nomenclatures adoptées.

2.3.2. Effets de structure des tables de mobilité

La population à laquelle fait référence une table de mobilité, pour une période donnée, correspond à l'ensemble des salariés⁷ présents dans les fichiers de déclaration de salaires à la sécurité sociale aux dates de début et de fin de période (t, t+h). En d'autres termes, cette population est composée des salariés déclarés à la date (t) et à la date (t+h), mais pas nécessairement par les mêmes établissements. Il s'agit, vraisemblablement, de la catégorie de salariés stabilisés dans l'emploi formel (au sens du régime de la sécurité sociale). Le tableau 2, ci-après, fournit les structures de cette population en début et en fin de période selon des déclinaisons propres aux salariés (sexe, âge et salaire) et d'autres à leurs employeurs (secteur d'activité, région et taille).

⁷ Salariés immatriculés à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale

Tableau 2. Evolution des structures des tables de mobilité

	1990 – 2000		2000 – 2005		2005 – 2010		2000 – 2010	
Population de référence : Salariés présents au début et à la fin de période	362314		737377		933477		578085	
Structure en %	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin	Début	Fin
Hommes	77,7		68,9		69,6		71,1	
Femmes	22,3		31,1		30,4		28,9	
18 à 25 ans	12,3		12,0	1,8	10,7	1,2	11,7	
26 à 34 ans	43,7	12,3	37,1	27,7	36,1	27,0	40,0	11,7
35 à 44 ans	34,5	43,7	32,1	37,2	32,3	36,2	35,0	40,0
Plus de 45 ans	9,6	44,1	18,8	33,3	20,9	35,5	13,3	48,3
1 à 18 jours	6,6	10,4	14,4	17,2	20,0	12,3	13,9	10,5
19 à 22 jours	10,1	11,0	12,8	12,9	12,9	12,7	12,4	11,8
23 à 26 jours	81,8	78,0	72,4	69,7	67,0	75,0	73,3	77,7
Plus de 26 jours	1,4	0,6	0,5	0,2	0,2	0,0	0,4	0,0
Micro entreprises (1 à 9 salariés)	13,4	13,1	16,2	15,5	16,5	16,7	16,0	16,2
Petites entreprises (10 à 49)	18,9	18,9	19,5	19,3	20,1	19,1	20,2	19,2
Moyennes entreprises (50 à 199)	27,8	25,2	23,9	23,0	21,7	20,9	23,9	21,8
Grandes entreprises (Plus de 200)	39,9	42,7	40,5	42,2	41,7	43,4	40,0	42,8
Pêche	3,8	3,9	4,0	4,0	4,3	4,1	4,4	4,2
Bâtiments et travaux publics	11,8	11,6	11,7	12,1	13,7	13,5	12,5	12,9
Industries extractives	1,5	1,6	1,1	0,9	0,9	1,0	1,1	1,1
Industries du textile	15,5	15,3	19,7	19,0	15,3	14,1	17,4	15,2
Industries alimentaires, boissons et tabacs	7,2	8,3	7,8	7,4	6,3	6,1	7,5	6,8
Autres industries	12,7	13,5	11,7	11,7	10,8	10,5	11,8	11,4
Commerce	13,6	14,7	15,1	15,9	16,6	17,4	15,5	17,2
Hôtellerie et restauration	6,1	6,1	5,7	5,8	5,9	5,7	5,6	5,8
Transport et communication	4,2	4,4	4,5	5,0	5,6	5,9	4,6	5,4
Activités financières	5,0	5,2	3,8	4,1	3,9	3,6	4,1	4,1
Autres services	18,6	15,5	14,9	14,0	16,8	18,1	15,5	16,1
Moins de 95% du SMIG	7,2	8,5	13,0	0,5	0,7	0,4	13,0	0,3
Entre 95% et 105% du SMIG	12,4	11,9	22,6	8,9	12,5	11,2	22,2	9,2
Entre 105% et 120% du SMIG	14,0	14,4	17,5	24,1	30,5	22,8	17,3	19,7
Entre 120% et 200% du SMIG	34,3	30,5	26,0	38,0	33,9	35,6	26,7	36,1
Entre 200% et 500% du SMIG	24,5	25,5	15,8	20,2	16,3	20,7	16,0	23,3
Plus 500% du SMIG	7,6	9,2	5,1	8,4	6,1	9,4	4,8	11,4

G. Casablanca-Rabat-Kénitra	66,6	66,5	63,5	63,2	61,1	61,4	63,6	63,4
Doukkala	2,6	2,6	2,7	2,7	2,7	2,7	2,8	2,7
Marrakech	5,0	5,1	5,3	5,4	5,7	5,7	5,3	5,4
Oriental	2,7	2,6	2,5	2,5	2,6	2,5	2,4	2,5
Nord	5,6	5,6	6,7	7,3	9,0	8,9	6,4	7,2
Souss	8,3	8,1	8,3	8,1	8,0	7,8	8,7	8,3
Saïss-Tafilalet	6,7	6,7	7,5	7,1	7,1	7,0	7,3	6,8
Sud	0,5	0,5	0,7	0,9	1,1	1,2	0,7	1,1
Reste	2,1	2,4	2,9	2,9	2,9	2,8	2,8	2,7

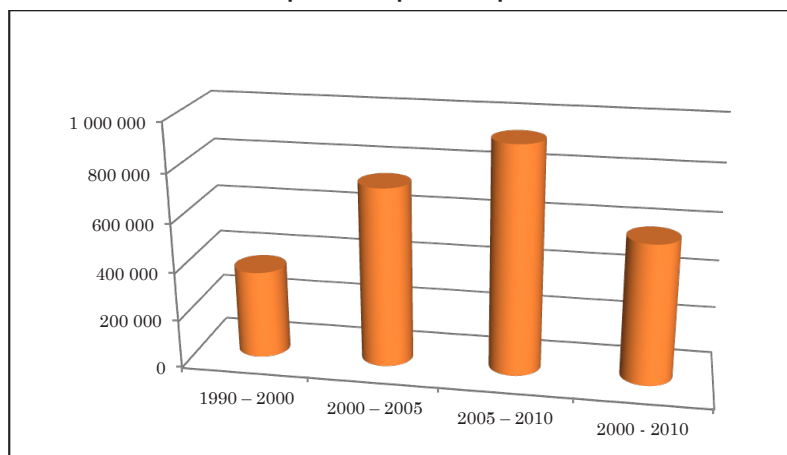
Lecture : sur la période 1990-2000, les salariés du secteur du commerce représentaient 13,6% de l'effectif total des salariés en début de période et 14,7% de cet effectif en fin de période.

Champ : Secteur privé formel formé couvrant les établissements affiliés au régime de la sécurité sociale(CNSS).

Source : Fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

La lecture des données du tableau, ci-dessus (et du graphique 4), fait ressortir une évolution significative de l'effectif de la catégorie de salariés stabilisés dans l'emploi formel durant les vingt dernières années. Cette catégorie de salariés, dénombrée à plus de 362 milliers d'individus durant la période 1990-2000, s'est établie à plus de 578 milliers d'individus durant la période 2000-2010. Soit une hausse de près de 60% en l'espace de dix ans. Sur les périodes de cinq ans (moyen terme), les salariés présents en début et en fin de période sont devenus plus nombreux : leur effectif a atteint plus de 737 milliers d'individus entre 2000 et 2005 et plus de 933 milliers entre 2005 et 2010.

Graphique 4. Evolution de l'effectif des salariés présents en début et fin de période « présents-présents »



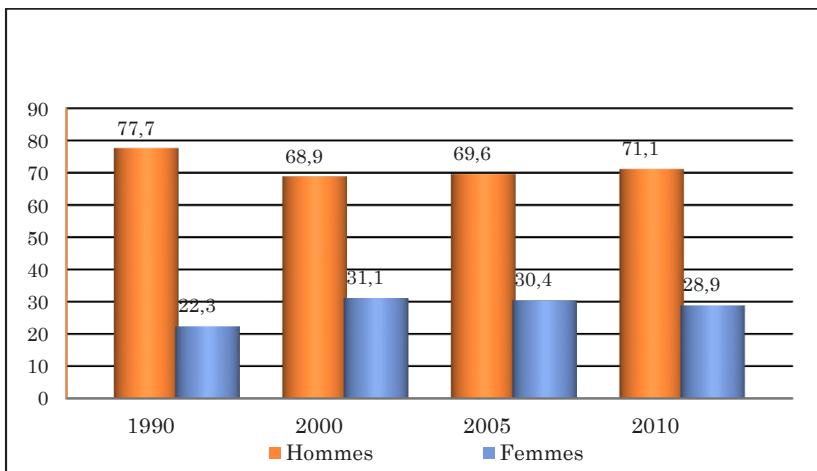
Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de la CNSS

L'emploi formel est plus féminisé que l'emploi global...

Globalement, durant les vingt dernières années, le taux de féminisation de la catégorie des salariés stabilisés dans le secteur formel est supérieur au taux de féminisation de la population active occupée totale (26,9% au niveau national et 19,6% en milieu urbain). Ceci atteste que l'emploi salarié stabilisé dans le secteur formel est plus féminisé que l'emploi total tous secteurs confondus. En effet, le taux de féminisation de la catégorie des salariés stabilisés dans l'emploi formel était de 28,9 % sur la décennie 2000-2010 et de 22,3% sur la décennie 1990-2000. Sur le moyen terme, ce taux a été relativement plus élevé, s'établissant à hauteur de 31,1% entre 2000 et 2005 et de 30,4% entre 2005 et 2010.

En termes d'évolution temporelle, le taux de féminisation des salariés stabilisés dans l'emploi formel a augmenté de 6,5 points sur le long terme (entre les périodes 1990-2000 et 2000-2010), ce qui signifie que les femmes se stabilisent de plus en plus dans le secteur formel du marché de l'emploi. Sur le moyen terme, même si le taux de féminisation se situe à un niveau relativement élevé, son rythme d'évolution s'est ralenti en revanche : l'écart du taux de féminisation entre 2000 et 2005 et entre 2005 et 2010 n'ayant pas dépassé à chaque fois un point de pourcentage (voir graphique 5).

Graphique 5. Evolution de la structure des salariés présents en début et en fin de période selon le sexe



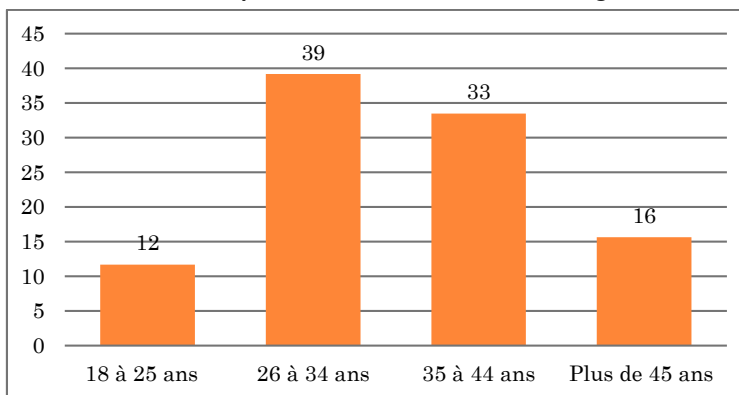
Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de la CNSS

Les jeunes sont moins stabilisés dans l'emploi formel...

Parmi les différentes tranches d'âge considérées, les salariés jeunes (18 à 25 ans) sont, relativement (par rapport aux adultes), les plus faiblement représentés (12% en moyenne) dans la catégorie des salariés stabilisés dans l'emploi formel durant les périodes d'analyse. Les salariés d'âge adulte sont majoritaires et représentent en moyenne près de 90% de l'ensemble des salariés, avec cependant des proportions différenciées selon qu'ils soient relativement âgés (16% en moyenne pour les salariés âgés de plus de 45 ans), ou moins âgés (39% en moyenne pour les salariés âgés de 26 à 34 ans et 33% pour les salariés âgés de 35 à 44 ans) (voir graphique 6).

Ces tendances ne sont pas surprenantes. Elles reflètent le même comportement et les mêmes contraintes des jeunes, vis-à-vis de l'activité, qu'ils soient dans le segment de l'emploi formel ou dans d'autres segments du marché de l'emploi. En début de carrière, les jeunes multiplient les recherches pour de meilleures opportunités d'emploi, en termes de salaires. Ils peuvent changer d'emploi à l'extérieur du secteur formel et éventuellement changer de situation vis-à-vis de l'activité (chômage ou retrait de l'activité pour des études et des formations). Ces mutations peuvent avoir un effet positif sur leurs futures carrières professionnelles. En revanche, une proportion élevée des actifs d'âge adulte ont plutôt tendance à privilégier la stabilité de l'emploi, qui leur assure un niveau de salaire et des conditions de travail déterminées.

Graphique 6. Structure de l'effectif des salariés stabilisés dans l'emploi formel selon les tranches d'âge



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de la CNSS

Une transition vers des emplois permanents depuis 2000...

La structure de la catégorie des salariés stabilisés dans l'emploi formel selon le nombre de jours travaillés par mois est disproportionnée. En 2010, on observe une forte proportion des salariés déclarés en emplois permanents⁸, plus des trois quarts des salariés sont déclarés entre 23 à 26 jours travaillés par mois. Tandis que les salariés déclarés pour une durée de travail mensuelle comprise entre 19 et 22 jours représentent, à peine, 12% ; et ceux travaillant moins de 18 jours moins de 10% (il s'agirait vraisemblablement de salariés occasionnels⁹). En 2005, ces proportions sont respectivement de 71%, 13% et 16%. Le statut « emploi permanent » ressort ainsi parmi les principaux traits qui caractérisent cette structure.

Le changement de structures de la catégorie de salariés stabilisés dans l'emploi formel selon le nombre de jours travaillés, observé entre le début et la fin de la décennie 1990, reflète une transition des salariés des emplois permanents vers des emplois saisonniers ou temporaires

⁸ Est considéré en emploi permanent un salarié qui est déclaré dans une activité pour une durée de travail comprise entre 23 et 26 jours par mois. Un salarié peut être considéré comme temporaire ou occasionnel lorsqu'il est déclaré à moins de 22 jours par mois.

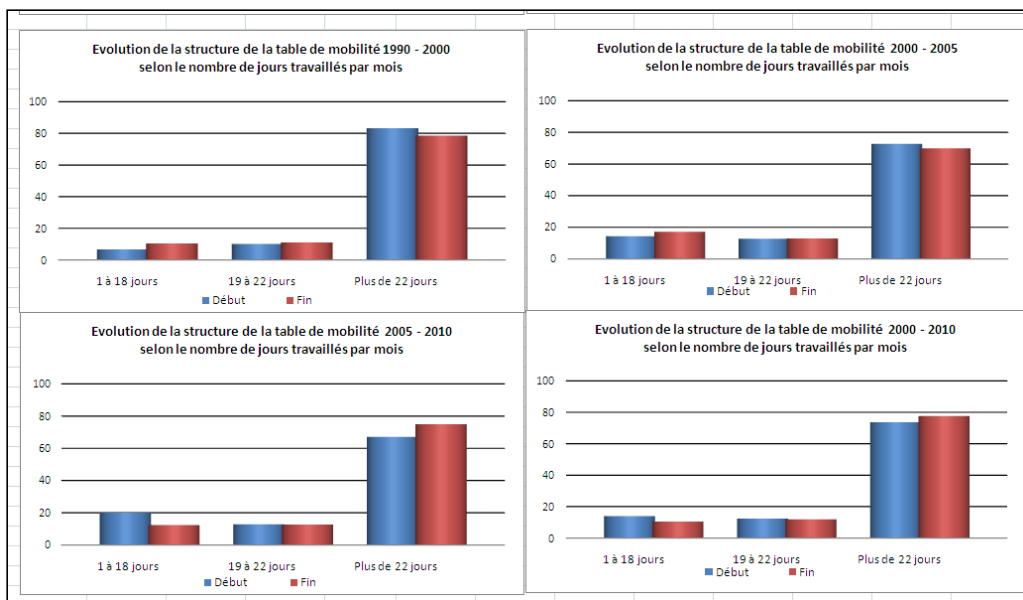
⁹ Sur la base d'une déclaration, ces assurés sont en droit de bénéficier des prestations familiales pendant les douze mois qui suivent leur déclaration.

durant la décennie 1990. En effet, la proportion des salariés travaillant de 23 à 26 jours par mois a baissé de près de 5 points, passant de 83,2% en 1990 à 78,6% en 2000. Cette baisse a été compensée par la hausse de près de 4 points de pourcentage de la part des salariés travaillant moins de 18 jours par mois (respectivement 6,6% et 10,4%) et de près d'un point de pourcentage de la part des salariés travaillant entre 18 et 22 jours (respectivement 10,1% et 11%).

Les effets de structure observés sur la décennie 2000 reflètent, en revanche, une orientation des flux dans le sens inverse : les transitions des salariés se font, plutôt, des emplois temporaires ou saisonniers vers les emplois permanents. Un différentiel positif de près de 4,4 points de la proportion des salariés travaillant plus de 23 jours par mois, entre 2000 et 2010 (respectivement 73,3% et 77,7%), a été obtenu grâce au recul de près de 4 points de la proportion des salariés travaillant moins de 18 jours par mois et de près d'un point de pourcentage de la proportion des salariés, dont le nombre de jours par mois se situe entre 19 et 22 jours entre 2000 et 2010.

Sur le moyen terme (sous périodes de 5 ans : 2000-2005 et 2005-2010), l'intensité des transitions des salariés des emplois temporaires ou saisonniers vers les emplois permanents a été plus prononcée. Le différentiel des parts des salariés travaillant plus de 23 jours par mois s'est davantage creusé : passant de 7 points, entre le début et la fin de la période 2000-2005, à 8,1 points entre 2005 et 2010 (voir graphique 7 ci-après).

Graphique 7. Evolution de la structure des tables de mobilité selon les périodes retenues



Les grands établissements attirent davantage les salariés mobiles...

Un autre constat se dégage de la répartition de l'effectif des salariés stabilisés dans l'emploi formel selon la taille de l'établissement : une concentration des salariés stabilisés dans les établissements de plus de 50 salariés. En effet, plus des deux tiers des salariés sont employés

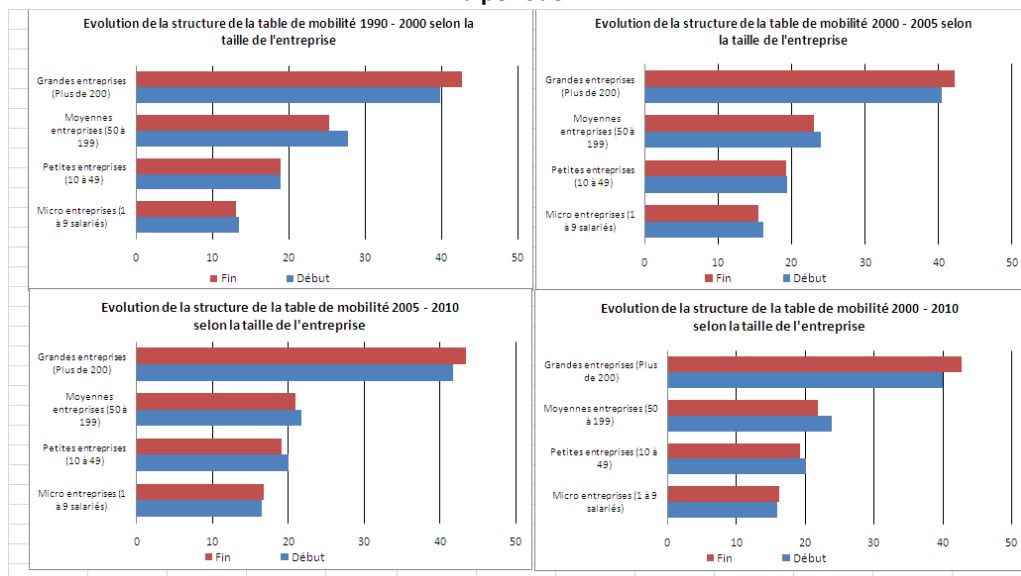
dans les moyens et grands établissements (plus de 50 salariés), moins de 20% dans les petits établissements (10 à 49 salariés) et près de 16% dans les micro-établissements (moins de 10 salariés).

Les changements de structure de l'effectif des salariés stabilisés dans l'emploi formel selon la taille de l'établissement, entre le début et la fin de période, reflètent un renforcement du poids des salariés des grands établissements aux dépens de celui des salariés des petits et moyens établissements. Ce résultat traduit une mobilité des salariés des petits et moyens établissements vers les grands. Il se justifie par la variation des proportions relatives de salariés des différentes catégories d'établissements, entre le début et la fin des périodes considérées (graphique 8 ci-dessous). En effet, à la diminution du pourcentage de salariés dans les petits et moyens établissements correspond symétriquement un accroissement de la part des salariés dans les grands établissements.

Comme l'indique ce même graphique, l'attractivité des salariés par les grands établissements est d'autant plus prononcée en long terme (soit un différentiel de 3 points de pourcentage en périodes décennales) qu'en moyen terme (un différentiel de deux points de pourcentage en périodes infra décennales de 5 ans).

En considérant l'ensemble des flux de mobilité des salariés entre établissements de taille différente, à long et moyen termes, on est conduit à s'intéresser aux évolutions de la taille des établissements et à s'interroger sur l'existence de cycles de vie des établissements, au cours desquels ces derniers passeraient par des phases successives fixant leur capacité de croissance, leur fragilité et leur solidité ; en d'autres termes, leur risque de disparition. L'importance des mécanismes de cycles de vie n'importe pas seulement pour la compréhension des évolutions temporelles d'établissements individuels mais aussi pour expliquer les mutations quant à la distribution de l'emploi salarié par taille de l'établissement.

Graphique 8. Evolution de la structure de la table de mobilité selon la taille de l'entreprise et la période



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de la CNSS

Une décomposition sectorielle de l'emploi qui change en long et en moyen termes...

L'augmentation de l'emploi salarié de manière globale, et celle de l'emploi salarié stabilisé en particulier, s'est accompagnée de profondes transformations de la structure sectorielle. Sur les vingt dernières années, trois quarts des salariés stabilisés dans l'emploi formel¹⁰ sont concentrés dans quatre secteurs : le bâtiment et travaux publics, le textile et habillement, le commerce et les services autres que les activités financières, avec respectivement 12,5%, 16,5%, 15,7% et 16,2%. Les autres industries manufacturières, l'hôtellerie et restauration et le transport et communication représentent respectivement 11,8%, 5,8% et 4,9% des salariés stabilisés dans l'emploi formel (voir graphique 9).

Par ailleurs, les effets de structure, entre le début et la fin de la décennie 2000, dégagent un phénomène de flux de mobilité importants des salariés stabilisés dans l'emploi formel entre secteurs, typiquement des secteurs historiques comme le textile et habillement et l'hôtellerie et restauration (secteurs en déclin) vers des secteurs en expansion¹¹ comme le commerce, le transport et communication, les services autres que les activités financières et, dans une moindre mesure, le bâtiment et travaux publics. Le premier groupe de secteurs constitue le pôle des secteurs répulsifs et le second le pôle des secteurs attractifs.

Le changement de la décomposition sectorielle, durant la décennie 1990, fait ressortir une configuration de la mobilité complètement opposée à celle observée dix ans plus tard. La diminution du pourcentage de salariés dans le secteur des services au sein de la catégorie de salariés stabilisés dans l'emploi formel est la plus importante entre 1990 et 2000, ce qui signifie que ce secteur était le principal émetteur de salariés durant cette période. En revanche, les industries manufacturière et extractive, le commerce, le transport et communication ainsi que les activités financières voyaient le poids de leurs salariés se renforcer davantage, et constituaient, par conséquent, les principaux secteurs de destination des salariés mobiles.

A moyen terme¹², le constat qui se dégage des changements de structure, entre le début et la fin des deux sous périodes retenues 2000-2005 et 2005-2010, est l'existence de relations de mobilité des salariés entre deux pôles : un pôle attractif composé essentiellement de secteurs en expansion : le commerce, le transport et communication et les services autres que les activités financières, et un pôle émetteur composé de secteurs en déclin ou confrontés à des difficultés de compétitivité internationale, de faible productivité, en particulier les industries du textile et habillement.

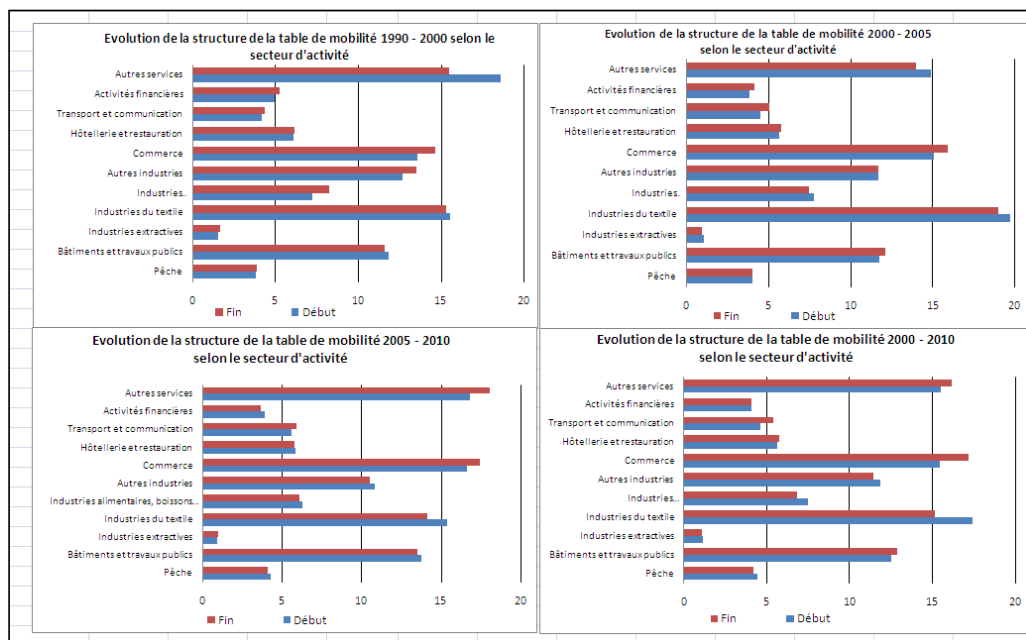
Globalement, sur les périodes retenues, les secteurs d'activité vers lesquels se dirigent les salariés effectuant une mobilité sont massivement le commerce, le transport et communication et les services autres que les activités financières. Vraisemblablement, ce sont aussi les secteurs qui entretiennent les liens les plus importants avec les autres segments du marché de l'emploi. En revanche, d'autres secteurs, notamment l'hôtellerie et restauration, les pêches et les activités financières, ont gardé, entre le début et la fin de période, les mêmes proportions de leurs emplois respectifs au sein de la catégorie de salariés stabilisés dans l'emploi formel, ce qui signifie qu'ils entretiennent de faibles relations avec les autres secteurs et se trouvent par conséquent relativement isolés.

¹⁰ Les salariés présents en début et à la fin de chacune des périodes considérées.

¹¹ Nouvelles opportunités de croissance notamment dans le cadre des stratégies de développements sectorielles nationales et les gros investissements internationaux

¹² Le choix de sous périodes infra décennales (de cinq ans) ne permet pas de capter l'effet de conjoncture qui semble t'il n'a pas été mis en évidence à la fois sur l'intensité et l'orientation de la mobilité sectorielle.

Graphique 9. Evolution de la structure de la table de mobilité selon le secteur d'activité et la période



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de la CNSS

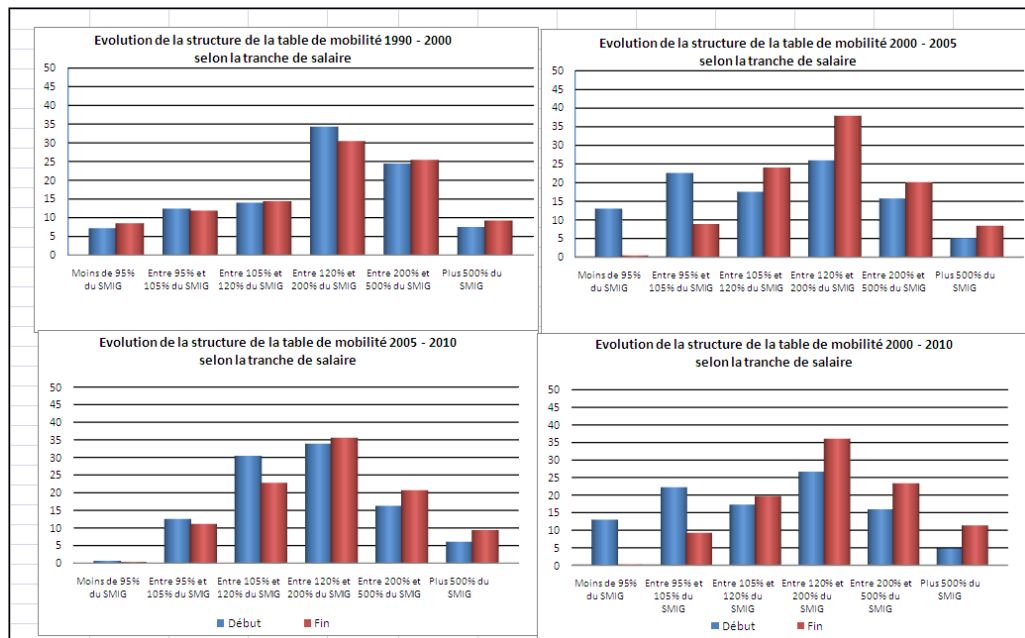
Une nette amélioration des salaires....

Que ce soit en début ou en fin de période, les écarts dans la structure des salariés stabilisés dans l'emploi, selon les tranches de salaire perçu, traduisent une grande hétérogénéité dans la distribution des salaires et couvrant toutes les périodes considérées. Les salariés rémunérés aux alentours du SMIG (entre 0,95% et 1,2% du SMIG) représentent plus de 40% de l'ensemble des salariés, ceux payés jusqu'à deux fois le SMIG représentent le tiers tandis que les salariés les mieux rémunérés (plus de cinq fois le SMIG) forment à peine 8%. Plusieurs composantes agissent simultanément derrière ces disparités salariales, en particulier les caractéristiques des individus (comme l'âge, l'ancienneté, le niveau de qualification et la féminisation de chaque catégorie...), la structure et le potentiel de croissance des secteurs et les situations sur le marché de l'emploi de chaque catégorie.

En termes de différences dans l'évolution des structures, tant en longue période qu'en moyenne, les disparités de salaires ont tendance à se réduire davantage entre les salariés stabilisés dans l'emploi formel. En effet, l'évolution contrastée des structures respectives, selon les tranches de salaire entre le début et la fin de la décennie 2000, atteste d'une nette amélioration des salaires. Les salariés payés aux alentours du SMIG (entre 95% et 105% du SMIG) représentent près de 9% de l'ensemble des salariés stabilisés dans l'emploi formel en 2010, alors qu'ils représentaient plus de 22% en 2000. Sur la même période, les salariés payés au-dessus du SMIG ont vu leurs parts respectives s'accroître de manière substantielle : + 9,4 points pour les salariés payés entre 120% et 200% du SMIG, + 7,4 points pour ceux payés entre

2 et 5 fois le SMIG et enfin + 6,4 points pour les salariés payés plus de 5 fois le salaire minimum (voir graphique 10).

Graphique 10. Evolution de la structure de la table de mobilité selon la tranche de salaire et la période



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de la CNSS

Des flux de mobilité restreints entre les régions...

La population des salariés stabilisés dans l'emploi formel est répartie de manière disproportionnée entre les régions. L'axe Casablanca-Rabat-Kénitra concentre à lui seul près des deux tiers des salariés stabilisés dans l'emploi formel durant pratiquement toutes les périodes considérées. Ensuite, quatre régions, en l'occurrence le Souss, le Nord, Saïss-Tafilet et Marrakech se partagent 28% de l'emploi salarié formel avec respectivement 8,3%, 7,2%, 6,8% et 5,4%. Le reliquat (soit moins de 9%) se répartit dans les autres régions (voir graphique 11).

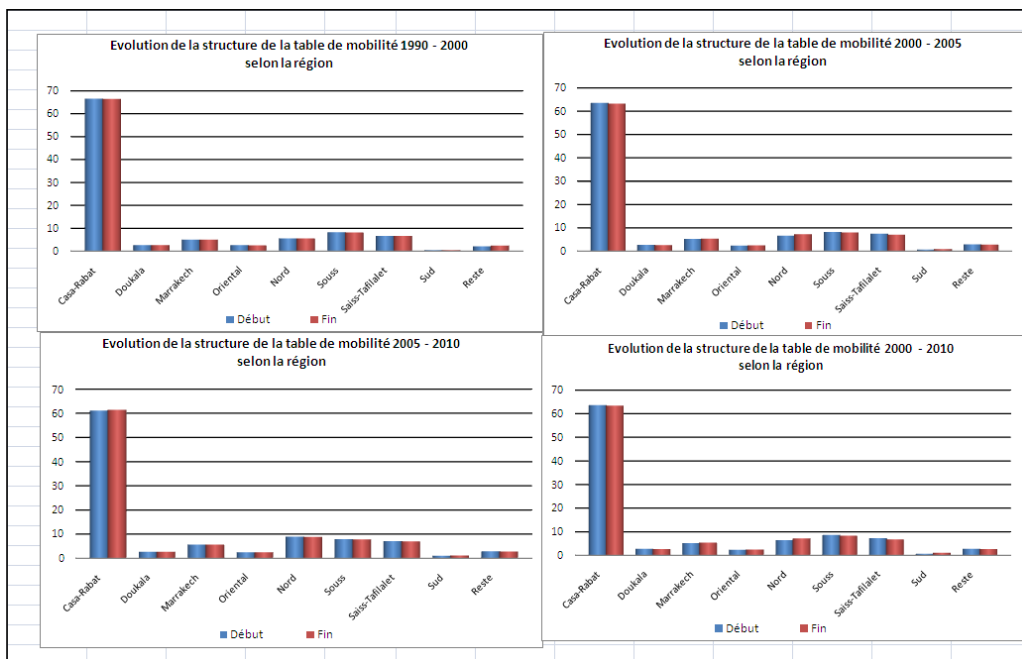
Les écarts entre régions, dans la structure de la catégorie des salariés stabilisés dans l'emploi formel, sont le produit de concentration de la majorité des établissements économiques formels dans ces régions. En effet, les établissements formels des industries manufacturières, des grands chantiers du bâtiment et travaux publics, ainsi que la majorité des services sont essentiellement urbains. Ils se localisent le plus souvent dans les grandes villes et les villes littorales qui sont, généralement, plus industrialisées que les villes d'intérieur.

Par ailleurs, force est de constater une stabilisation relative de la structure régionale de l'emploi salarié formel, entre le début et la fin des périodes décennales et infra décennales considérées. Ceci atteste que cette catégorie de salariés est particulièrement immobile entre les régions, à l'exception de la région du Nord où le différentiel en termes de parts dans l'emploi salarié a atteint près d'un point, entre le début et la fin de la décennie, traduisant une

attraction relative de cette région pour les salariés venus d'autres régions, en particulier les deux régions Casablanca-Rabat-Kénitra et Saïss-Tafilalet.

Les structures régionales de l'emploi salarié stabilisé, entre le début et la fin des périodes décennales, gardent un profil similaire à celles des sous-périodes infra-décennales.

Graphique 11. Evolution de la structure de la table de mobilité selon la région et la période



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

2.3.3. Analyse de l'évolution des taux de mobilité intersectorielle à long et moyen termes

Une analyse à plat des taux de mobilité intersectorielle livre l'enseignement suivant : la mobilité intersectorielle s'est globalement intensifiée durant les vingt dernières années. Le taux de mobilité intersectorielle est passé de 20,4%, entre 1990 et 2000, à 23,4% entre 2000 et 2010. A moyen terme (sous périodes de cinq ans), il a augmenté de 14,4%, entre 2000 et 2005, à 17,4% entre 2005 et 2010 (voir tableau 3).

La mise en évidence de l'intensification de la mobilité intersectorielle à long terme doit, cependant, être mise en perspective : l'augmentation du taux global de mobilité intersectorielle peut résulter d'un effet de codification et d'agrégation des secteurs. En revanche, l'intensification de la mobilité intersectorielle sur la décennie 2000 peut être considérée comme relativement robuste, l'opération de codification selon la NAM ayant été mise en place vers la fin des années 2000 (la même pour les deux sous périodes). Cette hypothèse n'exclut pas la possibilité d'une réelle hausse de la mobilité intersectorielle durant la dernière décennie.

Tableau 3. Evolution des indicateurs de mobilité intersectorielle

	1990 – 2000	2000 – 2005	2005 – 2010	2000 - 2010
Population de référence : Salariés présents en début et fin de période « Salariés stabilisés dans l'emploi formel » PP	362314	737377	933477	578085
Taux de mobilité intersectorielle (Part des salariés ayant changé de secteur en % des PP)	20,4	14,4	17,4	23,4
Taux de mobilité intersectorielle par sexe :				
Hommes	22,2	16,6	19,5	26,3
Femmes	14,3	9,5	12,6	16,1
Taux de mobilité intersectorielle par âge :				
18 à 25 ans	24,3	18,7	29,0	30,9
26 à 34 ans	22,5	16,9	21,2	26,6
35 à 44 ans	18,0	12,5	13,9	19,9
Plus de 45 ans	14,3	9,8	10,2	16,1
Taux de mobilité intersectorielle par taille de l'établissement :				
Micro entreprises (1 à 9 salariés)	21,7	14,7	15,9	23,8
Petites entreprises (10 à 49)	24,1	17,0	18,1	26,2
Moyennes entreprises (50 à 199)	20,6	15,2	18,4	24,9
Grandes entreprises (Plus de 200)	18,1	12,5	17,1	20,9
Taux de mobilité intersectorielle par région :				
Grand Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra	21,3	15,4	19,0	24,9
Doukkala-Abda	22,7	11,3	12,5	17,5
Marrakech	19,7	15,7	19,0	25,5
Oriental	16,1	13,5	12,7	22,3
Nord	16,5	11,2	15,6	18,8
Souss-Massa	20,0	12,9	12,2	18,5
Saïss-Tafilalet	16,6	9,6	12,1	17,7
Sud ¹³		22,2	26,1	
Reste du pays ¹⁴			19,6	
Taux de mobilité intersectorielle par durée de travail :				
Moins 18 jours	32,8	17,6	21,1	28,2
Entre 18 et 22 jours	26,3	17,0	21,5	27,8
Plus de 22 jours	18,7	13,3	15,5	21,7

¹³ Pour la région Sud, les données ne sont disponibles que pour les périodes 2005-2000 et 2010-2005.

¹⁴ Pour le « reste du pays », les données sont disponibles uniquement pour la période 2010-2005.

Taux de mobilité intersectorielle par tranche de salaire :				
Moins de 95% du SMIG	24,6	15,5	14,9	24,0
Entre 95% et 105% du SMIG	23,4	14,4	19,7	24,7
Entre 105% et 120% du SMIG	21,8	14,6	19,8	24,6
Entre 120% et 200% du SMIG	20,4	14,2	16,5	22,6
Entre 200% et 500% du SMIG	16,6	12,8	13,5	20,1
Plus 500% du SMIG	21,0	16,3	16,1	26,1
Taux de mobilité intersectorielle par secteur:				
Pêche	9,6	5,9	7,5	10,6
BTP	27,5	17,1	21,1	25,9
Industries extractive	22,7	32,6	22,2	37,5
Textile et habillement	11,1	7,2	11,7	17,5
Industries alimentaires, boissons et tabacs	11,2	13,4	15,3	22,6
Autres industries	17,2	14,9	19,5	25,0
Commerce	20,6	15,0	18,5	23,9
Hôtellerie et Restauration	12,3	9,2	13,2	15,4
Transport et Com.	25,3	13,0	19,7	25,1
Activités financières	9,0	9,8	18,8	17,3
Autre Services	35,9	25,9	20,5	33,1

Lecture : 20,4% de l'ensemble des salariés (362314) présents au début et à la fin de la période 1990 – 2000 ont changé de secteur d'activité entre le début et la fin de la période.

Champ : Secteur privé formel formé couvrant les établissements affiliés au régime de la sécurité sociale(CNSS).

Source : Fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Taux de mobilité intersectorielle par sexe

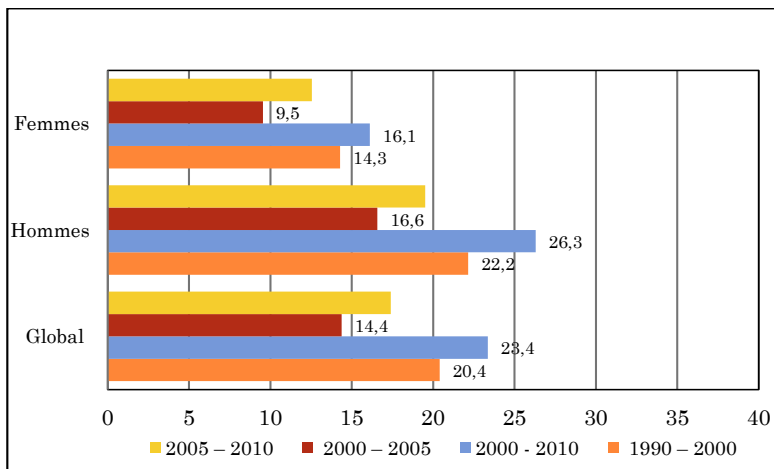
Manifestement, le genre produit un effet sur la mobilité intersectorielle. Sur le long terme comme sur le moyen, les hommes sont en moyenne plus mobiles entre les secteurs que les femmes. En effet, le pourcentage des hommes ayant changé de secteur d'activité est de 26,3%, entre 1990 et 2000, et de 22,2% entre 2000 et 2010, contre respectivement seulement 14,3% et 16,1% pour les femmes, soit un écart de 9 points de pourcentage en moyenne. Sur les périodes infra-décennales, le taux de mobilité intersectorielle chez les hommes était de 16,6%, entre 2000 et 2005, et de 19,5% entre 2005 et 2010, contre respectivement 9,5% et 12,6% pour les femmes, soit un écart de 7 points de pourcentage en moyenne (voir graphique 12).

Le constat de différenciation des taux de mobilité intersectorielle selon le genre se confirme, également, en comparant le rythme d'évolution de leurs taux de mobilité intersectorielle respectifs. Le taux de mobilité intersectorielle des hommes a crû, en moyenne, de 3,5 points de pourcentage sur toute la période, contre seulement 2,5 points de pourcentage pour les femmes.

Cependant, la différenciation en termes d'évolution des taux de mobilité intersectorielle des hommes et des femmes ne doit pas masquer le fait que celles-ci sont de plus en plus mobiles entre les secteurs. Depuis le début des années 1990, les comportements d'activité ayant été

modifiés avec l'augmentation du taux d'activité féminine et l'allongement de la durée des études.

Graphique 12. Evolution du taux de mobilité intersectorielle par sexe



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

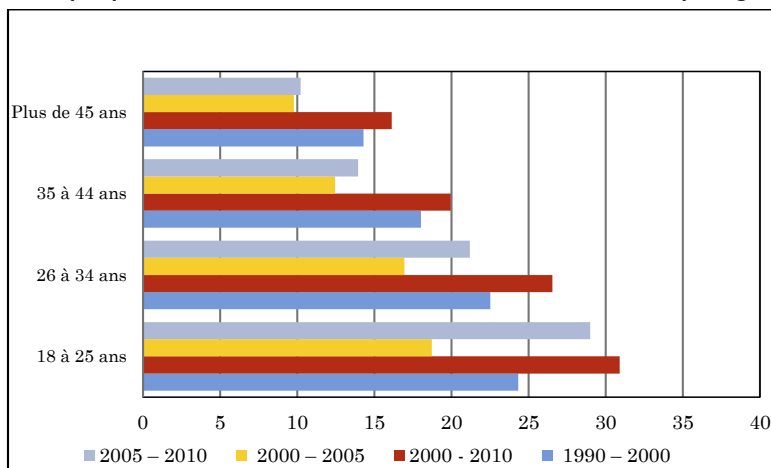
Taux de mobilité intersectorielle par âge

Au-delà de l'appartenance à tel ou tel secteur d'activité, l'âge des salariés a également un impact important sur la mobilité intersectorielle. La mobilité intersectorielle concerne, naturellement et en majeure partie, les jeunes salariés âgés de moins de 25 ans que les salariés d'âge intermédiaire ou élevé. Le taux de mobilité intersectorielle des jeunes, âgés de 18 à 25 ans, représente près du double de celui enregistré par leurs aînés. Le taux de mobilité intersectorielle des jeunes, âgés de 18 à 25 ans, se situe à hauteur de 30,9% sur la période 2000-2010. Il diminue ensuite avec l'âge, les travailleurs se stabilisant dans leur emploi et leur carrière évoluant avec l'accumulation d'expérience et de compétences dans le temps. Le taux de mobilité intersectorielle est de 19,9% pour les salariés âgés de 35 à 44 ans et seulement de 16,1% pour les adultes âgés de plus de 45 ans (voir graphique 13).

L'écart entre le taux de mobilité intersectorielle des jeunes et celui des adultes s'est davantage creusé durant la seconde moitié de la décennie 2010, le taux de mobilité des jeunes étant trois fois supérieur à celui des adultes de plus de 45 ans (29% contre 10,2%). Sur la même période, le taux de mobilité intersectorielle s'établit à hauteur de 21,2% pour les salariés âgés de 26 à 34 ans et à 13,9% pour ceux âgés de 35 à 44 ans.

Les effets propres de l'âge sur la mobilité intersectorielle sont présents durant toutes les périodes considérées, mais c'est en termes de rythme d'évolution qu'ils sont les plus accusés. Un écart de plus de 10 points de pourcentage a été enregistré par le taux de mobilité intersectorielle des jeunes de moins de 25 ans sur le moyen terme et de 6,6 points de pourcentage sur le long terme. Pour les adultes de plus de 45 ans, le différentiel du taux de mobilité intersectorielle n'a pas dépassé 1,8 point de pourcentage entre les périodes 1990-2000 et 2000-2010 et 0,4 point de pourcentage entre les périodes 2000-2005 et 2005-2010.

Graphique 13. Evolution du taux de mobilité intersectorielle par âge



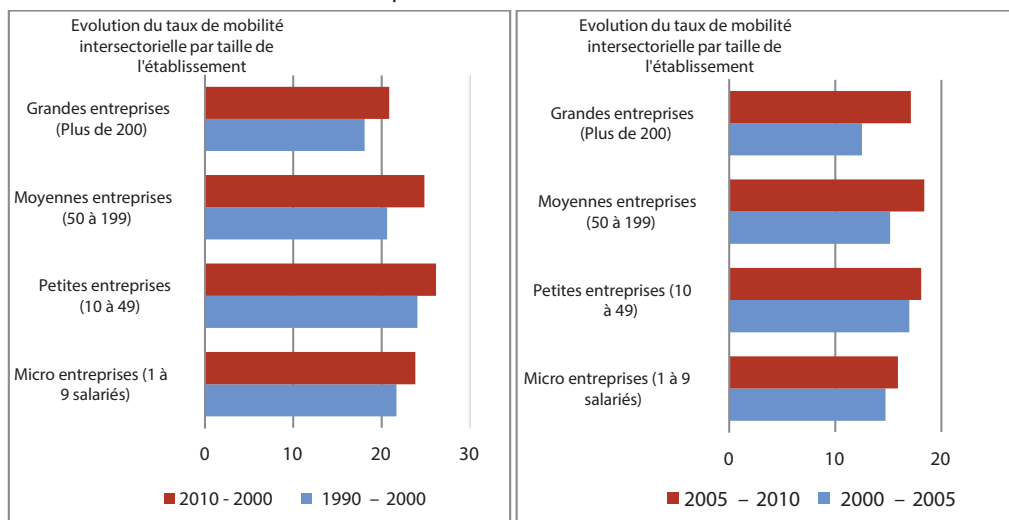
Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Taux de mobilité intersectorielle par taille de l'établissement

Une relation négative entre l'intensité de la mobilité intersectorielle et la taille des établissements est mise en évidence en long terme (périodes décennales), comme le montre le graphique ci-dessous. En effet, le taux de mobilité intersectorielle est relativement plus élevé parmi les salariés des petits et moyens établissements (moins de 200 employés) que parmi ceux des grands. Cependant, ce constat est à relativiser sur le moyen terme, en particulier durant la deuxième moitié de la décennie 2000, où l'écart entre le taux moyen de mobilité intersectorielle des salariés des petits et moyens établissements et celui des salariés des grands établissements s'est réduit à un point de pourcentage alors qu'il dépassait quatre points sur la période 2000-2010 (voir graphique 14).

L'analyse en termes d'évolution, en long terme (entre périodes décennales) comme en moyen terme (périodes infra décennales), a permis de relever une différenciation de la hausse tendancielle des taux de mobilité intersectorielle selon la taille de l'établissement. Dans les micros et les petits établissements, le taux de mobilité intersectorielle des salariés a augmenté de plus de deux points sur le long terme (périodes 1990-2000 et 2000-2010), et de plus d'un point de pourcentage sur le moyen terme (périodes 2000-2005 et 2005-2010). En revanche, dans les moyens et grands établissements, la hausse du taux de mobilité intersectorielle a été plus significative et différenciée selon les périodes considérées. Le taux de mobilité intersectorielle dans les moyens établissements est passé de 20,6% entre 1990 et 2000 et de 24,6% entre 2000 et 2010 et de 15,2% entre 2000 et 2005 à 18,4% entre 2005 et 2010, soit respectivement une hausse de 4,2 et 3,2 points. Dans les grands établissements, la hausse du taux de mobilité intersectorielle est beaucoup plus prononcée à partir de la moitié des années 2000, le taux de mobilité intersectorielle a dépassé la barre de 20% entre 2005 et 2010, en hausse de près de 5 points par rapport à celui enregistré entre 2000 et 2005 (voir graphique 14).

Graphique 14. Evolution du taux de mobilité intersectorielle par taille de l'établissement



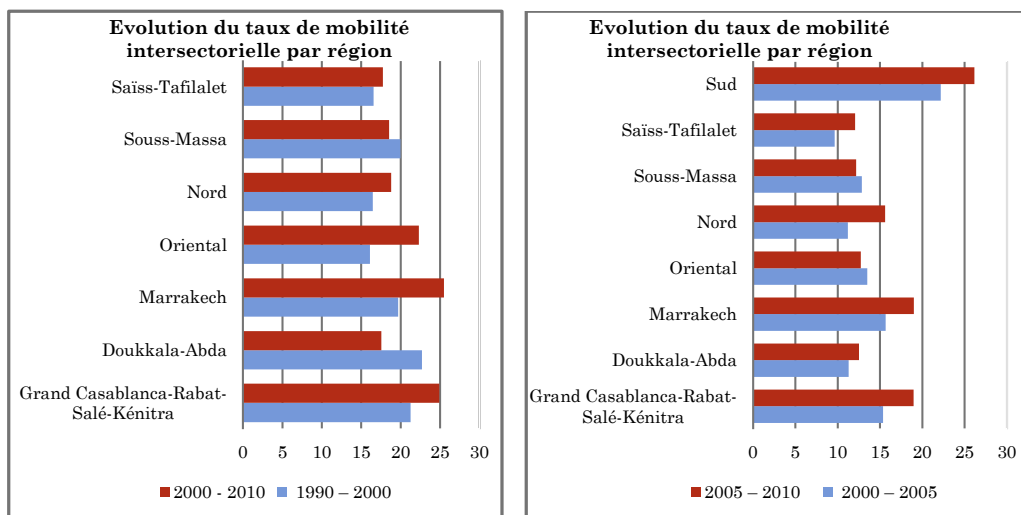
Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Taux de mobilité intersectorielle par région

Compte tenu de leurs poids importants au sein de la catégorie des salariés stabilisés dans l'emploi formel, ce sont les salariés des régions de l'axe Casablanca-Rabat-Kénitra, Marrakech, le Nord et Souss-Massa qui enregistrent les taux de mobilité intersectorielle les plus forts durant la décennie 2000. En revanche, dans la région de l'Oriental, bien que le taux de mobilité intersectorielle des salariés soit élevé en termes de pourcentage, ces derniers représentent à peine 2,5 % de l'ensemble des salariés stabilisés dans l'emploi formel. Les régions où les salariés étaient les plus immobiles, entre secteurs, sont Doukkala-Abda et Saïss-Tafilelt (voir graphique 15).

Les différences constatées dans les taux de mobilité intersectorielle entre régions découlent, à la fois, des conditions économiques et sociodémographiques spécifiques à chaque région. En effet, le degré de concentration locale des activités, pour lesquelles les marchés sont structurés sur une base géographique, est susceptible de varier d'une région à l'autre et de contribuer ainsi à la mobilité entre régions. De même, la nature et la diversification des activités économiques dans les territoires sont probablement autant de facteurs pouvant marquer le comportement des salariés. Il est important de souligner, à cet égard, le caractère relatif de ces aspects et l'intérêt que présenterait un approfondissement de cette analyse en vue d'un croisement de ces taux avec les données relatives à la structure de l'activité économique de chaque région.

Graphique 15. Evolution du taux de mobilité intersectorielle par région



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS¹⁵.

Taux de mobilité intersectorielle selon le salaire

La mobilité intersectorielle des salariés est plus marquée aux deux extrémités de l'échelle des salaires, probablement en raison des changements structurels en matière de demande de travail. En effet, les taux de mobilité intersectorielle les plus élevés sont relevés chez les salariés payés au voisinage du salaire minimum (plus de 24% en 2010) et chez ceux rémunérés à plus de 5 fois le salaire minimum (26,1% en 2010) (voir graphique 16).

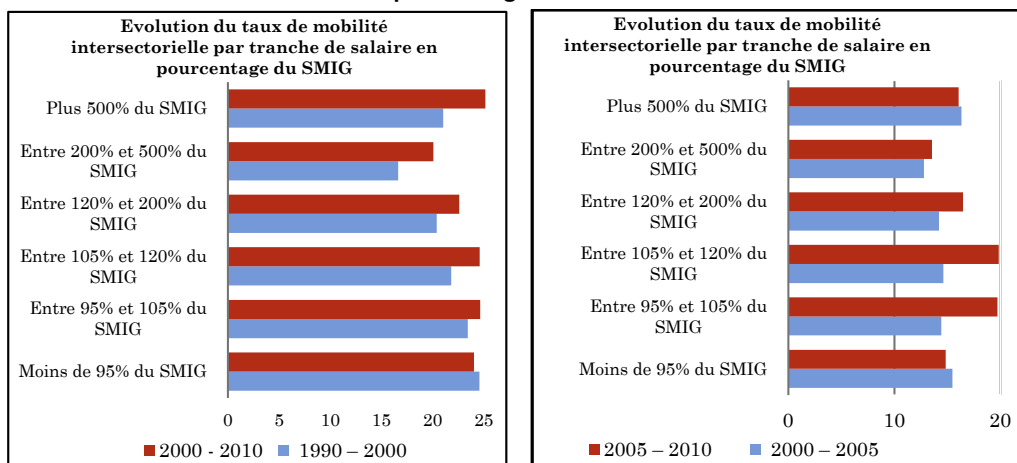
En termes d'évolution, le taux de mobilité intersectorielle des « *smigards* » (salariés dont le salaire se situe entre 95% et 105% du SMIG) a augmenté en longue période (de 23,4% entre 1990 et 2000 à 24,7% entre 2000 et 2010), la hausse ayant été nettement plus importante en moyenne période (de 14,4% entre 2000 et 2005 à 19,7% entre 2005 et 2010).

La tranche juste en dessus du SMIG (120% à 200% du SMIG) a connu une stabilité relative de l'écart entre les taux de mobilité décennales (20,4% entre 1990 et 2000 et 22,6% entre 2000 et 2010) et infra décennales (14,2% entre 2000 et 2005 et 16,5% entre 2005 et 2010).

Le pourcentage des salariés payés entre deux et cinq fois le SMIG a nettement augmenté sur la longue période, passant de 16,6% entre 1990 et 2000 à 20,1% entre 2000 et 2010, et s'est relativement stabilisé autour de 13% en moyenne période). Il en est de même pour la tranche « plus de 5 fois le SMIG » dont le pourcentage a augmenté sensiblement en longue période (un écart de plus de 5 points de pourcentage entre les deux périodes décennales), tout en se stabilisant en moyenne période (sur la dernière décennie) (voir graphique 16).

¹⁵ Les données correspondantes à cette région sont indisponibles pour la période 1990-2000. Les taux relatifs 2000-2005 pour la période 2005-2010 sont aux moyennes périodes sont 22,2% et 26,1%.

Graphique 16. Evolution du taux de mobilité intersectorielle par tranche de salaire en pourcentage du SMIG



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Taux de mobilité intersectorielle par secteur d'activité

L'analyse des taux de mobilité intersectorielle par secteur d'activité durant la décennie 2010 a permis de distinguer trois niveaux de mobilité intersectorielle (voir graphique 17) :

- des taux de mobilité intersectorielle particulièrement importants parmi les salariés des industries extractives (37,5% en long terme¹⁶ et 28% en moyenne sur le moyen terme¹⁷), des salariés des services autres que les activités financières (33,1% en long terme et 23% en moyenne sur le moyen terme), des salariés du bâtiment et travaux publics (25,9% en long terme et 20% en moyenne sur le moyen terme) et ceux des transport et communication (25,1% en long terme et 16,5% en moyenne sur le moyen terme).
- les taux de mobilité intersectorielle les plus faibles sont enregistrés parmi les salariés du secteur de la pêche (10,6% en long terme et 7% en moyenne sur le moyen terme).
- au niveau intermédiaire, se trouvent les salariés des industries manufacturières, en particulier celles caractérisées par une moindre concentration et une plus faible intensité capitaliste¹⁸, les salariés du secteur du commerce, ceux de l'hôtellerie et restauration et des activités financières, avec des taux de mobilité intersectorielle se situant entre 17 et 25% en long terme, et entre 12 à 20% en moyen terme.

En termes d'évolution en long terme, entre les décennies 1990 et 2000, la mobilité intersectorielle s'est amplifiée parmi les salariés des industries manufacturières, notamment les industries extractives pour lesquelles le taux de mobilité intersectorielle des salariés s'est accru de 15 points de pourcentage, suivies des industries agroalimentaires et textile et habillement avec une variation des taux de mobilité intersectorielle, respectivement, de 11,4 et 6,4 points.

¹⁶ Entre début et fin de la période 2000 et 2010

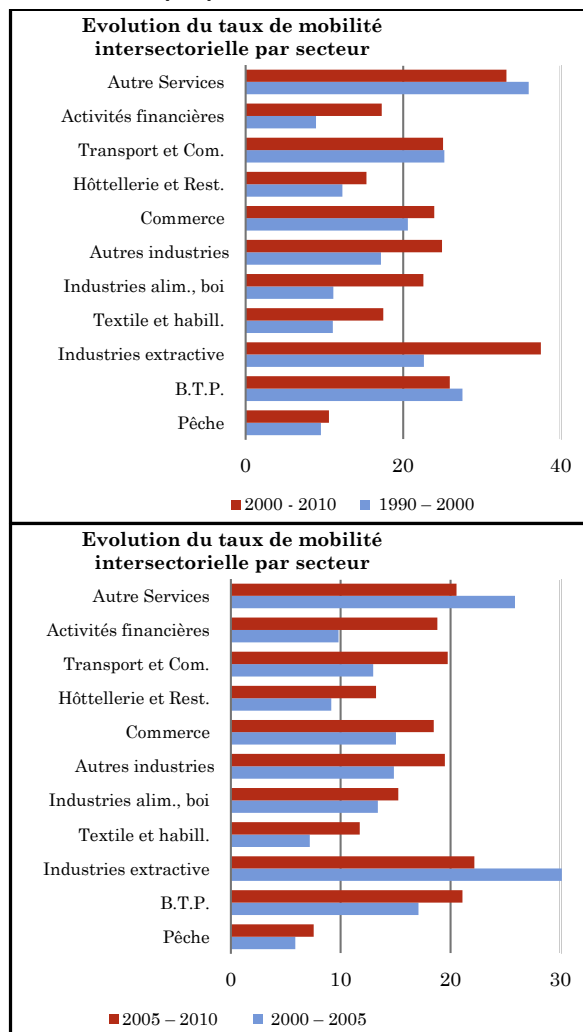
¹⁷ Entre début et fin des périodes 2000 – 2005 et 2005 - 2010

¹⁸ Les industries agro-alimentaires et les industries de textile et habillement en premier lieu.

La mobilité intersectorielle s'est également intensifiée parmi les salariés des activités du tertiaire, en particulier dans l'hôtellerie et restauration (+ 3,3 points), le commerce (+ 3,1 points) et les activités financières (+ 8,3 points), à l'exception des salariés des autres services, dont le taux de mobilité intersectorielle a reculé de près de 3 points. Indépendamment de l'évolution du poids relatif des secteurs d'activité dans l'emploi formel total, la tendance sur le long terme est donc bien à l'intensification de la mobilité intersectorielle.

Sur le moyen terme (cinq ans), les salariés des industries extractives et autres services ont vu leurs taux de mobilité intersectorielle chuter de manière spectaculaire entre la première et la seconde moitié des années 2000. L'écart de leurs taux respectifs ayant atteint 10,4 points de pourcentage dans le premier secteur et 5,3 points dans le second. Les positions des taux de mobilité intersectorielle des salariés des autres secteurs évoluent de manière différenciée: les salariés des transports et communication et ceux des activités financières sont les plus mobiles entre secteurs, suivis des salariés du textile et habillement, ceux de l'hôtellerie et restauration, ceux du commerce et ceux du bâtiment et travaux publics et, enfin, les salariés du secteur de la pêche et des industries agroalimentaires qui engendrent la plus forte immobilité entre secteurs sur l'ensemble de la période.

Graphique 17. Evolution du taux de mobilité intersectorielle par secteur



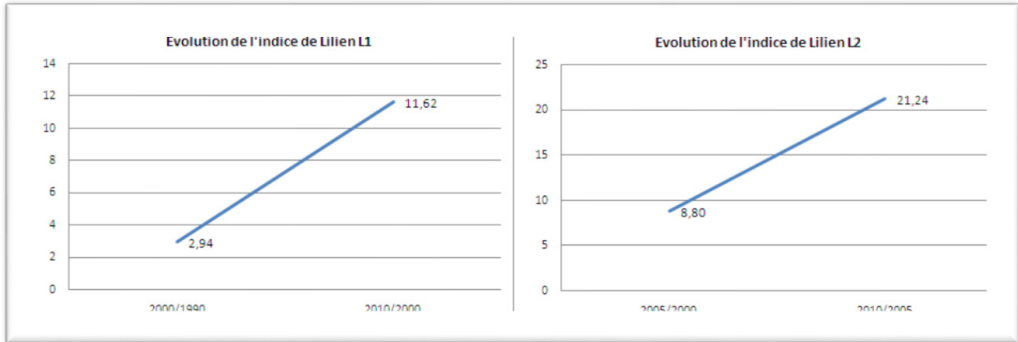
Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

2.3.4. Autres indicateurs de mobilité

L'indice de Lilien est utilisé pour mesurer la redistribution intersectorielle de l'emploi dans le secteur formel. Il représente la moyenne pondérée des écarts quadratiques entre les taux de croissance sectorielle de l'emploi et le taux de croissance globale de l'emploi. Sa valeur est nulle lorsque tous les secteurs croissent au même rythme et augmente au fur et à mesure que les taux de croissance de l'emploi des différents secteurs changent de manière différenciée.

Le graphique 18, ci-après, représente l'évolution de l'indice de Lilien sur la longue période L1 (périodes décennales 1990-2000 et 2000-2010), ainsi que sur la moyenne période L2 (périodes infra décennale (2000-2005, 2005-2010)).

Graphique 18. Evolution de l'indice de Lilien en longue et moyenne périodes



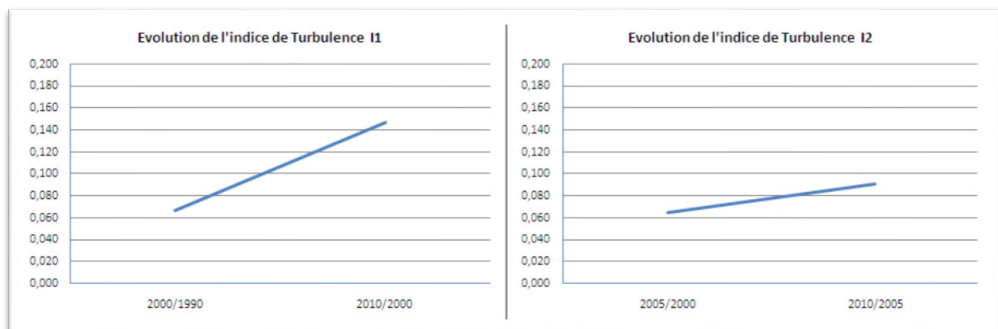
Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Deux constats majeurs se dégagent de la lecture de ce graphique. La valeur de l'indice de Lilien a augmenté de manière significative depuis 2000, ce qui signifie que les variations des parts d'emploi détenues par les différents secteurs d'activité présentent une plus grande hétérogénéité. Ce constat atteste d'une importante réallocation sectorielle de l'emploi dans le secteur formel du marché de l'emploi depuis cette date.

Le deuxième constat est que la tendance haussière observée dans l'évolution de l'indice de Lilien est plus accentuée sur la dernière période. L'indice a ainsi atteint le niveau le plus élevé sur la période 2005-2010 (21,24) et son niveau le plus faible sur la décennie 1990-2000 (2,94).

L'indice de turbulence (Layard *et al.* 1991) est une méthode qui analyse les mobilités intersectorielles des travailleurs en isolant les variables conjoncturelles. Il correspond à la moitié de la somme des variations des parts de chaque secteur dans l'emploi total, en valeur absolue. Il exprime la réaffectation nette des travailleurs entre les secteurs d'activité au cours d'une période donnée. L'indice I1 capte la turbulence en longue période et l'indice I2 capte la turbulence en moyenne période. L'évolution des deux indices est représentée dans le graphique 19 ci-après.

Graphique 19. Evolution de l'indice de turbulence en longue et moyenne périodes



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Globalement, la lecture des calculs effectués fait ressortir l'existence d'une turbulence accrue, ce qui confirme l'importance des mobilités intersectorielles depuis le début des années 2000.

Les deux indices indiquent une augmentation marquée de la turbulence en longue période comme en moyenne période. Cependant, en comparant les périodes décennales et infra décennales, force est de constater que la turbulence augmente avec l'intervalle de temps considéré. Ainsi, en longue période l'indice de turbulence a été multiplié par 2,2 entre la décennie 1990 et la décennie 2000, alors que ce ratio n'a pas dépassé 1,4 entre la première et la deuxième moitié de la décennie 2000.

2.3.5. Matrices de transition

Au cours de son parcours professionnel, un individu est susceptible de passer par plusieurs épisodes d'activité : changer d'emploi en passant d'un secteur d'activité à un autre au sein du secteur formel, faire un passage du secteur formel vers l'informel, de l'emploi vers l'inactivité ou le chômage, du chômage vers le secteur informel et inversement, et l'on peut imaginer tous les cas de figures. Quoique complexes à établir, ces transitions peuvent être retracées lorsque les données requises sont disponibles, dans des tableaux quantitatifs appelés « matrices de transition ». Des travaux de ce genre ont été réalisés, dans un certain nombre de pays, en mobilisant plusieurs sources de données et moyennant les traitements statistiques appropriés ; notamment pour l'appariement et le recouplement entre fichiers de micro-données.

En se limitant à l'emploi dans le secteur privé formel, l'analyse en termes de matrices de transition permet de résumer, d'un angle de vue dynamique, l'évolution des flux de mobilité des salariés entre secteurs d'activité. Ainsi, la matrice de transition permet de suivre les effectifs (et leurs pourcentages des différents totaux) des salariés déclarés dans un secteur d'activité donné à la date de début de période, de connaître avec précision ceux qui sont restés dans le même secteur (selon le niveau de désagrégation sectorielle considéré) et ceux ayant changé de secteur et dans quels autres secteurs de destination ils ont été déclarés en fin de période. Le même exercice est fait pour tous les secteurs d'activité.

Pour analyser la mobilité intersectorielle, en termes de flux de mobilité des salariés entre secteurs d'activité au sein du secteur privé formel au cours des vingt dernières années, nous avons construit quatre matrices de transition des salariés entre secteurs d'activité ; entre le début et la fin des quatre périodes de référence successives retenues : 1990-2000, 2000-2005, 2005-2010 et 2000-2010 (voir respectivement tableaux 4, 5, 6 et 7).

Tableau 4. Matrice des transitions des salariés durant la période 1990-2000

Secteurs 1990	Secteurs 2000											Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
Pêche (1)	90,44	0,52	0,02	0,23	1,82	0,77	1,68	0,34	2,04	0,14	2	100
BTP (2)	0,51	72,48	1,57	1,17	1,42	4,7	6,24	1,02	1,57	0,32	9,02	100
Industries extractive(3)	0,24	9,25	77,35	1,39	1,01	3,33	2,75	0,69	0,8	0,29	2,91	100
Textile et habillement(4)	0,12	1,09	0,09	88,93	0,64	2,16	3,07	0,4	0,69	0,3	2,51	100
Industries alim.,boi.(5)	0,49	1,19	0,07	0,78	88,85	1,29	2,51	1,03	0,76	0,22	2,82	100
Autres industries(6)	0,25	3,14	0,41	1,39	0,91	82,81	5,43	0,36	1,05	0,44	3,81	100
Commerce (7)	0,36	3,24	0,23	2,39	1,79	5,02	79,39	0,69	1,77	0,57	4,56	100
Hôtellerie et Rest.(8)	0,36	1,43	0,06	0,57	1,49	0,65	1,98	87,71	0,88	0,31	4,55	100
Transport et Com. (9)	0,7	6,36	0,33	1,42	1,28	2,56	4,64	2	74,75	0,49	5,47	100
Activités financières (10)	0,05	0,51	0,04	0,54	0,33	1,43	2,15	0,19	0,51	91,04	3,22	100
Autres Services (11)	0,7	7,41	0,81	3,4	5,36	5,63	6,7	1,63	1,92	2,39	64,06	100
Total	3,85	11,57	1,64	15,29	8,27	13,53	14,66	6,14	4,35	5,24	15,47	100

Lecture :90,44% des salariés qui étaient dans le secteur de la Pêche en 1990 y seraient encore en 2000, 9,56% l'ont quitté pour travailler dans d'autres secteurs, notamment le secteur des Industries Agroalimentaires (1,82%), le secteur des Autres services (2%)...

Champ : Secteur privé formel formé couvrant les établissements affiliés au régime de la sécurité sociale(CNSS).

Source : Fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Tableau 5. Matrice des transitions des salariés durant la période 2000-2010

Secteurs 2000	Secteurs 2010											Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
Pêche (1)	89,42	1,17	0,04	0,11	2,35	0,53	3,02	0,34	1,52	0,03	1,47	100
BTP (2)	0,16	74,06	1,15	0,52	0,61	3,35	6,75	0,9	1,87	0,16	10,49	100
Industries extractives(3)	0,11	15,15	62,53	0,72	0,65	7,11	7,01	0,29	1,6	0,23	4,59	100
Textile et habillement(4)	0,05	1,74	0,08	82,53	0,54	2,28	5,34	0,68	1,14	0,18	5,43	100
Industries alim.,boi.(5)	0,49	2,53	0,29	0,8	77,41	1,79	5,84	1,38	1,28	0,21	7,99	100
Autres industries(6)	0,14	5,28	0,28	1,18	0,74	75,05	7,91	0,54	1,53	0,33	7	100
Commerce (7)	0,35	4,52	0,46	1,66	1,97	4,27	76,06	0,98	2,5	0,56	6,66	100
Hôtellerie et Rest.(8)	0,09	2,53	0,07	0,28	1,16	0,67	3,09	84,65	1,43	0,27	5,75	100
Transport et Com. (9)	0,68	3,13	0,17	0,66	0,97	2,12	8,83	1,01	74,93	0,48	7,03	100
Activités financières (10)	0,06	1,26	0,07	0,27	0,44	1,64	4,46	0,47	1,48	82,7	7,15	100
Autre Services (11)	0,51	7,93	0,32	1,21	1,48	4,17	8,32	2,17	3,91	3,1	66,89	100
Total	4,21	12,85	1,05	15,16	6,81	11,44	17,17	5,75	5,36	4,08	16,13	100

Lecture : 74,06% des salariés qui étaient dans le secteur des BTP en 2000 y seraient encore en 2010, 25,94% l'ont quitté pour travailler dans d'autres secteurs, notamment le secteur du Commerce (6,75%), le secteur des Autres services (10,49%)....

Champ : Secteur privé formel formé couvrant les établissements affiliés au régime de la sécurité sociale(CNSS).

Source : Fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Tableau 6. Matrice des transitions des salariés durant la période 2000-2005

Secteurs 2000	Secteurs 2005											Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
Pêche (1)	94,13	0,47	0,03	0,11	1,61	0,33	1,59	0,18	1,03	0,05	0,47	100
BTP (2)	0,15	82,92	0,65	0,52	0,52	2,67	4,06	0,75	0,97	0,26	6,53	100
Industries extractives(3)	0,06	17,34	67,39	0,45	0,45	5,62	4,47	0,41	0,84	0,21	2,75	100
Textile et habillement(4)	0,04	0,63	0,04	92,82	0,28	1,22	2,41	0,32	0,44	0,13	1,67	100
Industries alim.,boi.(5)	0,33	1,19	0,18	0,65	86,62	1,09	3,06	0,96	0,63	0,25	5,03	100
Autres industries(6)	0,11	3,36	0,16	1,07	0,49	85,15	4,61	0,32	0,75	0,54	3,44	100
Commerce (7)	0,33	2,88	0,15	1,44	0,91	2,99	84,96	0,72	1,41	0,41	3,8	100
Hôtellerie et Rest.(8)	0,09	1,75	0,03	0,26	0,83	0,44	1,88	90,85	0,85	0,55	2,46	100
Transport et Com.(9)	0,54	1,83	0,11	0,58	0,66	1,18	3,59	0,65	87,04	0,34	3,48	100
Activités financières(10)	0,05	0,64	0,05	0,35	0,29	1,07	2,47	0,34	0,94	90,19	3,61	100
Autre Services (11)	0,53	6,07	0,26	1,24	1,6	3,12	6,01	1,53	2,77	2,73	74,14	100
Total	4,02	12,1	0,92	19	7,44	11,71	15,92	5,79	5,02	4,12	13,97	100

Lecture : 90,85% des salariés qui étaient dans le secteur de l'Hôtellerie et restauration en 2000 y seraient encore en 2005, 9,15% l'ont quitté pour travailler dans d'autres secteurs, notamment le secteur du BTP (1,75%), le secteur du Commerce (1,88%)....

Champ : Secteur privé formel formé couvrant les établissements affiliés au régime de la sécurité sociale(CNSS).

Source : Fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Tableau 7. Matrice des transitions des salariés durant la période 2005-2010

Secteurs 2005	Secteurs 2010											
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	Total
Pêche (1)	92,46	0,89	0,03	0,1	1,76	0,34	2,25	0,21	0,89	0,04	1,04	100
BTP (2)	0,07	78,92	1,14	0,34	0,38	2,47	4,87	0,58	1,74	0,19	9,29	100
Industries extractives(3)	0,02	9,64	77,83	0,42	0,27	2,56	3,98	0,13	1,48	0,26	3,41	100
Textile et habillement(4)	0,04	1,05	0,05	88,26	0,33	1,62	3,9	0,35	0,68	0,12	3,61	100
Industries alim.,boi.(5)	0,8	1,84	0,08	0,67	84,75	1,21	4,16	0,96	0,82	0,24	4,46	100
Autres industries(6)	0,08	3,92	0,21	0,97	0,54	80,51	6,04	0,36	1,27	0,3	5,81	100
Commerce (7)	0,25	3,39	0,4	1,32	1,56	3,14	81,52	0,65	1,78	0,65	5,34	100
Hôtellerie et Rest.(8)	0,06	1,69	0,06	0,27	0,8	0,54	2,52	86,79	1,12	0,31	5,85	100
Transport et Com.(9)	0,3	2,27	0,18	0,46	0,56	1,52	6,27	0,7	80,27	1,11	6,38	100
Activités financières(10)	0,03	1,32	0,06	0,17	0,46	1,33	4,57	1,42	1,03	81,21	8,39	100
Autre Services (11)	0,05	5,84	0,17	0,79	0,91	2,69	5,28	1,3	2,31	1,2	79,46	100
Total	4,11	13,48	0,99	14,14	6,06	10,53	17,41	5,74	5,87	3,63	18,05	100

Lecture : 88,26% des salariés qui étaient dans le secteur de du Textile et Habillement en 2005 y seraient encore en 2010, 11,74% l'ont quitté pour travailler dans d'autres secteurs, notamment le secteur du Commerce (3,9%), le secteur des Autres Services (3,61%)....

Champ : Secteur privé formel formé couvrant les établissements affiliés au régime de la sécurité sociale(CNSS).

Source : Fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Dans le cadre de cette étude, l'analyse des résultats des matrices de transition se fera par période de référence et pour chaque secteur d'activité (j), essentiellement en termes de coefficients de sortie pour identifier l'importance (en termes de proportions de l'effectif de départ) des secteurs de destination des salariés ayant quitté le secteur (j). Une autre analyse plus approfondie de ces matrices, et qui pourrait faire l'objet d'un prolongement souhaitable à cette étude, consisterait à raisonner en termes de coefficients d'entrée et de sortie déclinés selon les caractéristiques des salariés et de leurs employeurs.

Secteur de la pêche

L'examen de la première ligne de la matrice de transition 1990-2000 montre que sur les 13919 salariés qui étaient dans le secteur de la pêche en 1990, plus de 90% y sont restés en 2000, alors que près de 10% l'ont quitté pour aller travailler dans d'autres secteurs. Les principaux secteurs de destination des salariés mobiles de la pêche sont les industries agroalimentaires (19%), le commerce (18%), les activités de transport et communication (21%) et les activités des services autres que les activités financières (20%) (Voir graphique 20).

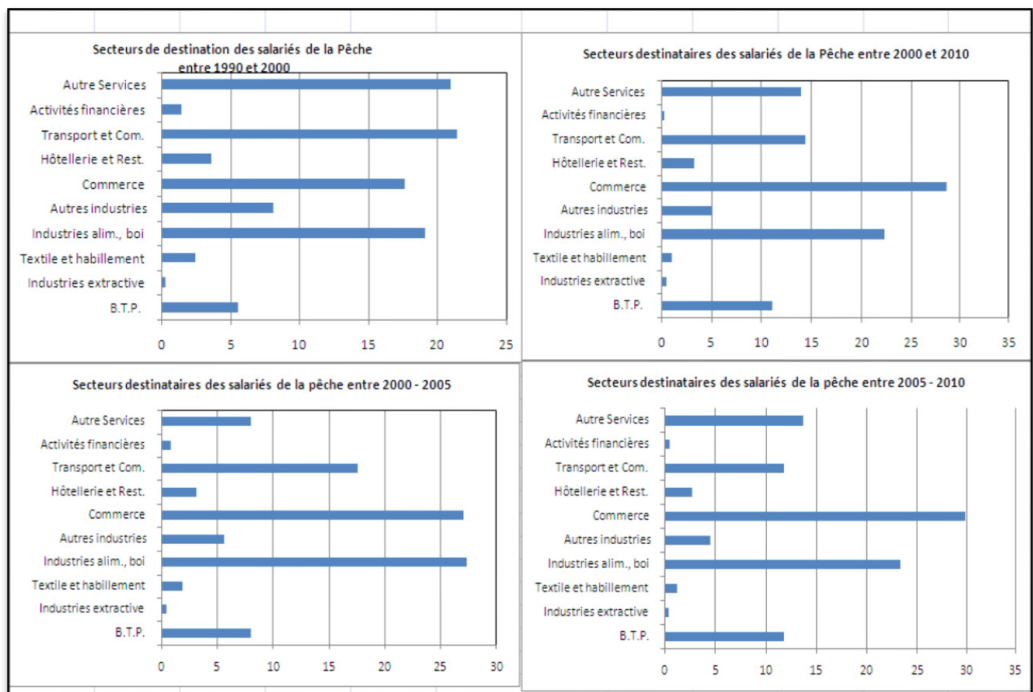
Durant la décennie 2000, le taux de stabilisation des salariés de la pêche entre 2000 et 2010 est resté dans la même proportion enregistrée dix ans plutôt, soit près de 90%. En revanche, la configuration des relations de flux des salariés entre le secteur de la pêche et les autres secteurs a légèrement changé. Les transitions des salariés du secteur de la pêche vers le commerce et les industries agroalimentaires se sont intensifiées entre 2000 et 2010, lesdits secteurs ayant attiré, respectivement, 30% et 22% de l'ensemble des salariés mobiles de la pêche. Dans le même registre, les proportions relatives aux deux secteurs transport et communication et services ont baissé, respectivement, de 7 et de 6 points de pourcentage en

faveur d'une hausse de la proportion du BTP, qui a attiré plus de 11% des salariés, mobiles de la pêche, ce qui correspond à deux fois la proportion enregistrée dix ans plutôt (voir graphique 20).

Les secteurs qui entretiennent des relations de transition restreintes avec le secteur de la pêche en longue période sont manifestement les industries manufacturières, le textile et habillement, l'hôtellerie et restauration et les activités financières. Ces derniers peuvent être considérés comme isolés du secteur de la pêche. Sur le moyen terme, les salariés de la pêche sont relativement plus nombreux à être stabilisés dans le secteur, à peine 6% ont quitté le secteur entre 2000 et 2005, et 7% l'ont fait entre 2005 et 2010.

Par ailleurs, le commerce continue à constituer, à côté des industries agroalimentaires, le pôle des secteurs de destination des salariés mobiles de la pêche. Entre 2000 et 2005, le commerce a attiré près de 30% des salariés et les activités de l'industrie agroalimentaire près d'un quart. Le bâtiment et les services autres que les activités financières se situent au deuxième rang du point de vue attraction des salariés de la pêche, avec respectivement près de 12% et 14%. En revanche, les relations de transition des salariés entre la pêche et les autres secteurs sont presque négligeables (voir graphique 20).

Graphique 20. Secteurs de destination des salariés du secteur de la pêche



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Secteur du bâtiment et travaux publics

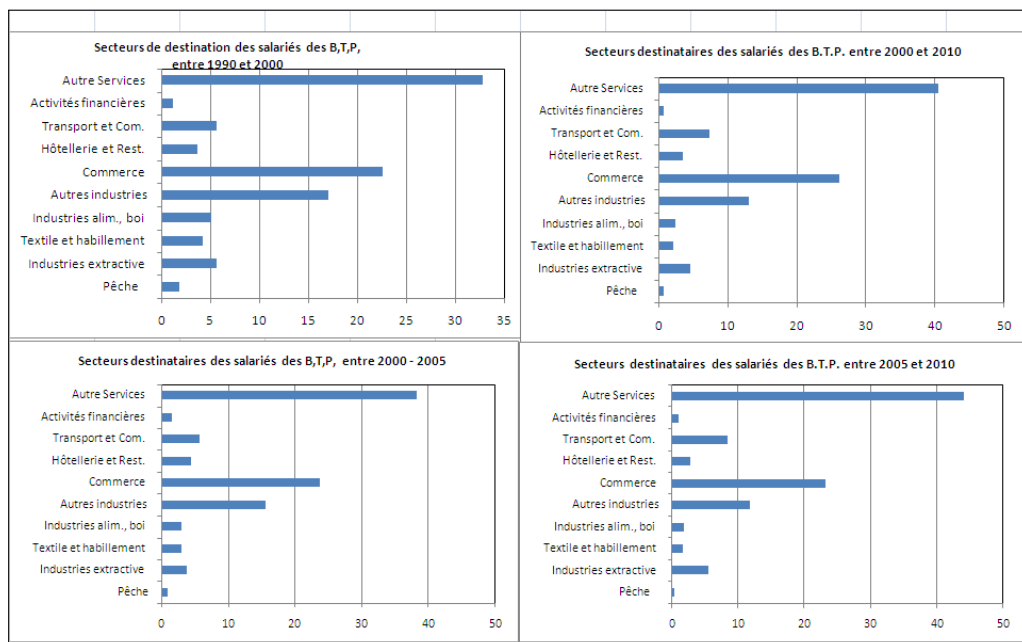
L'examen des matrices de transition en longue période montre que le taux de sortie propre au secteur BTP était de 27% entre 1990 et 2000, et de 26% entre 2000 et 2010 (Voir graphique 21). En effet, sur les 42810 salariés déclarés dans le BTP en 1990, 11783 individus l'avaient quitté pour s'installer dans d'autres secteurs en 2000. De la même manière, 18719 salariés sur les 72150 déclarés dans le secteur en 2000 se retrouvaient dans d'autres secteurs dix ans plus tard. Ce constat atteste d'une vulnérabilité de l'emploi au sein de ce secteur. Cette caractéristique, presque classique du secteur, recoupe ici le ralentissement au cours de la décennie 1990 des investissements publics, et le besoin de renouvellement ou de recours à une main-d'œuvre qualifiée pour s'adapter aux exigences des grands chantiers d'infrastructure terrestre (autoroutes, barrages...), portuaire (développement des capacités et aménagements des ports) et aérienne dans le cadre des plans de développement sectoriels lancés depuis 2000.

Les principaux secteurs de destination des salariés mobiles du bâtiment et travaux publics, sur la période 1990-2000, sont par ordre d'importance : les services autres que les activités financières (33%), le commerce (23%) et les industries manufacturières autres que l'agroalimentaire et le textile et habillement (17%). Sur la période 2000 - 2010, les transitions des salariés du bâtiment et travaux publics vers les services et le commerce se sont amplifiées. Lesdits secteurs ont attiré, respectivement, 41% et 26% des salariés mobiles du BTP (voir graphique 21).

En revanche, l'observation des matrices de transition en moyen terme reflète une stabilisation relative de l'emploi dans le secteur sur les sous périodes 2000-2005 et 2005-2010. En effet, le taux de sortie propre au secteur a considérablement baissé, se situant à hauteur de 21% entre 2000 et 2005, et à seulement 17% entre 2005 et 2010. Les effets des mutations profondes que connaît le secteur sur l'emploi se font vraisemblablement sentir sur les longues périodes, plutôt que sur les moyennes périodes.

Sur un autre registre, l'analyse des coefficients de sortie des matrices de transitions, sur le moyen terme, confirme l'existence de mobilités fréquentes des salariés du BTP vers les activités des services et du commerce. Les deux secteurs constituent le noyau dur du pôle d'attraction des salariés mobiles du BTP, attirant plus des deux-tiers des salariés en question entre 2005 et 2010, et 62% entre 2000 et 2005. Cette analyse a, par ailleurs, mis en évidence un groupe de secteurs qui, au contraire, entretiennent des flux très restreints avec le BTP. Il s'agit principalement du secteur de la pêche, des industries extractive et manufacturière, de l'hôtellerie et restauration et des activités financières.

Graphique 21. Secteurs de destination des salariés du secteur BTP



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Secteur des industries extractives

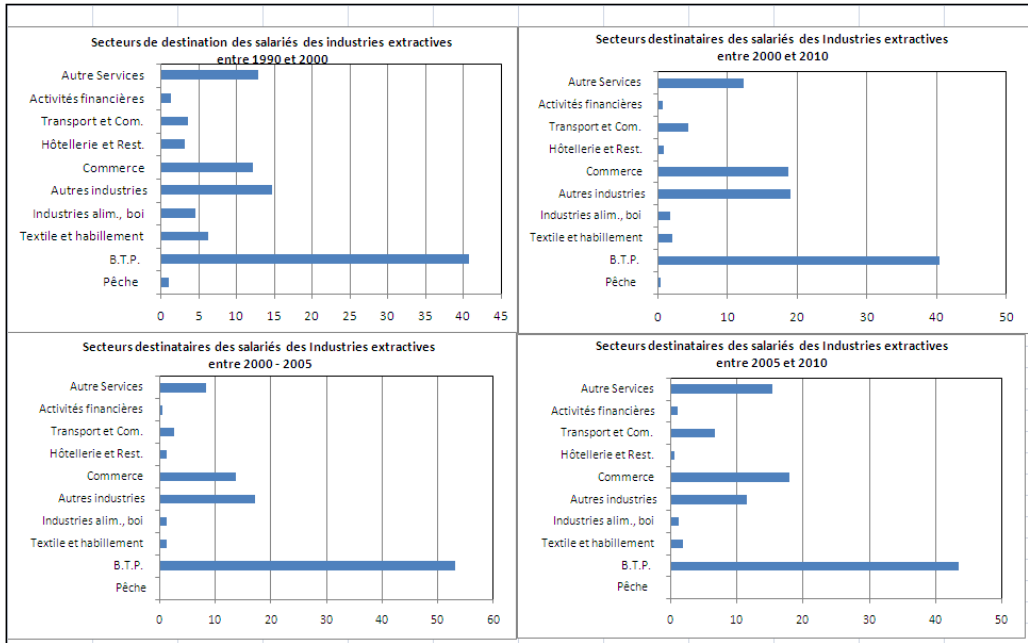
Un autre constat de l'analyse de la matrice de transition 1990-2000 est que près des trois-quarts des 5527 salariés déclarés dans les établissements des industries extractives en 1990 y figuraient toujours en 2000, et qu'il y a des flux de salariés qui sortent des industries extractives essentiellement pour aller dans le BTP (41%) (Voir graphique 22). Cela valide l'hypothèse de l'existence de relation de transition dans un sens unique : des industries extractives vers le BTP. Ainsi, si l'on regarde les sorties du BTP vers les industries extractives, elles sont très faibles.

Sur la période 2000-2010, malgré que l'emploi dans le secteur des industries extractives ait augmenté de 17% en 2000 (par rapport à 1990), le taux de sortie propre au secteur est devenu plus fort (38,5%). Ceci atteste d'une grande mobilité de l'emploi au sein de ce secteur qui recrute généralement du personnel ouvrier, en grande majorité des temporaires. Un examen minutieux de ces transitions par âge, par salaire et par nombre de jours travaillés permet d'approfondir cette analyse (voir chapitre 3). Comme pour la décennie précédente, le BTP continue à être le principal secteur de destination des salariés mobiles des industries extractives (41%), suivi des secteurs du commerce et des autres industries (industries autres que l'agroalimentaire et le textile et habillement), ayant attiré chacun 19% des salariés mobiles des industries extractives (voir graphique 22).

Sur les moyennes périodes, la deuxième moitié de la décennie 2000 enregistre le coefficient de sortie le moins fort, soit 22% contre 32% cinq ans auparavant (voir graphique 22). Ce résultat signifie, vraisemblablement, que les salariés de ce secteur sont devenus plus stables durant la deuxième moitié des années 2000. La transition des salariés mobiles des industries extractives

vers le BTP apparait comme la caractéristique commune à l'ensemble des périodes retenues (en moyenne 45% de l'ensemble des salariés mobiles se dirigent vers le BTP).

Graphique 22. Secteurs de destination des salariés du secteur industries extractives



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Secteur des industries du textile, habillement et cuir

Le secteur des industries du textile, de l'habillement et du cuir regroupe une quinzaine d'activités réparties dans trois principales branches: les produits « textile et bonneterie », « l'habillement » et « les activités du cuir et de la chaussure ». Il occupe une place de premier rang dans l'industrie de transformation. Sa position privilégiée transparaît à travers sa forte participation aux investissements, à la création de l'emploi industriel et aux exportations des produits manufacturés.

L'effort d'investissement dans le secteur du « textile, habillement et cuir », depuis le début des années 1980, a été à l'origine d'une nouvelle vague de croissance à la suite de la réorientation de son potentiel productif vers le marché international. Cependant, depuis la fin des années 1990, le dynamisme du secteur est entré dans une phase de déclin en raison, notamment, des difficultés essentiellement imputables à la perte des parts du marché mondial dans le cadre de la forte concurrence des pays asiatiques et de la Turquie.

Classiquement considéré comme un secteur à forte intensité en main-d'œuvre au Maroc, le secteur « textile, habillement et cuir » devient de plus en plus vulnérable au phénomène de mobilité intersectorielle en longue période. Près de 6200 individus ont quitté ce secteur vers les activités d'autres secteurs entre 1990 et 2000, alors qu'ils étaient plus nombreux à le faire dix ans plus tard (17500 individus). En valeur relative, ces chiffres correspondent à des coefficients

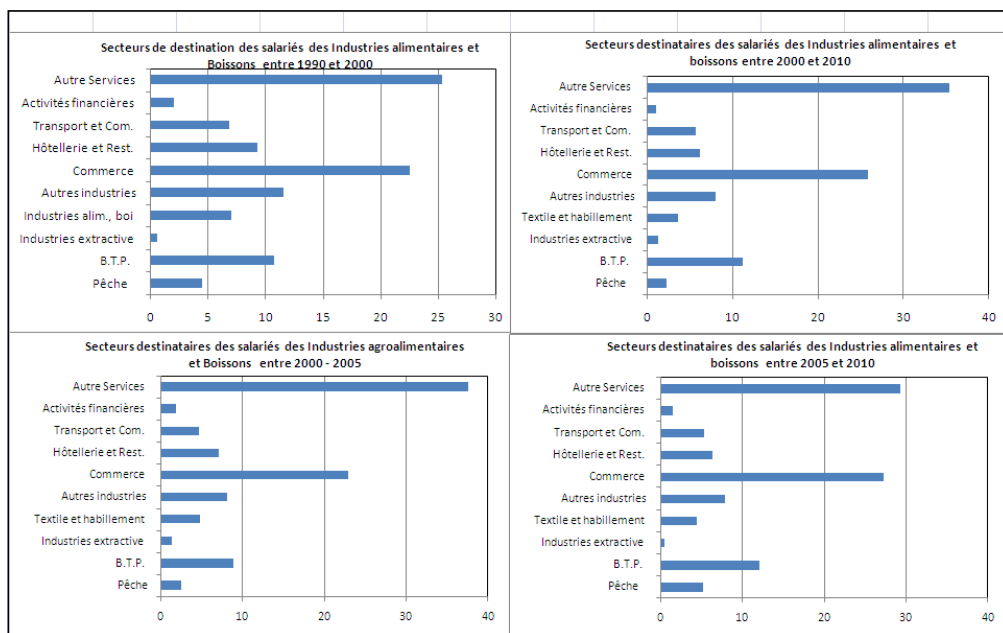
de sortie propre au secteur, de 11% sur la période 1990-2000 et de 17% sur la période 2000-2010 (voir graphique 23).

Les principaux secteurs de destination des salariés mobiles du « textile, habillement et cuir » sont essentiellement le commerce, les services autres que les activités financières et les autres industries manufacturières, excepté l'agroalimentaire. Ces trois secteurs ont attiré, à eux seuls plus de 70% des salariés sortis du secteur sur la période 1990-2000, et plus de 75% sur la période 2000-2010.

A moyen terme, le comportement des flux de transition des salariés entre le secteur et les autres secteurs indique des évolutions différentes selon le début ou la fin de la décennie 2000. En effet, l'intensité des transitions des salariés du secteur vers les autres secteurs a sensiblement augmenté depuis le début de la seconde moitié de la décennie. Le coefficient global de sortie gagne cinq points en pourcentage entre les périodes 2000-2005 et 2005-2010, passant alors de 7% à 12% (voir graphique 23).

Par ailleurs, la déclinaison des salariés mobiles du secteur révèle que ces derniers se dirigent, prioritairement, vers le commerce et les services hors activités financières. Ce faisant, se confirme l'attractivité des deux secteurs commerce et autres services pour les salariés mobiles du « textile, habillement et cuir », tant à moyen qu'à long terme.

Graphique 23. Secteurs de destination des salariés du secteur des industries alimentaires



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Secteur des industries agro-alimentaires, boissons et tabacs.

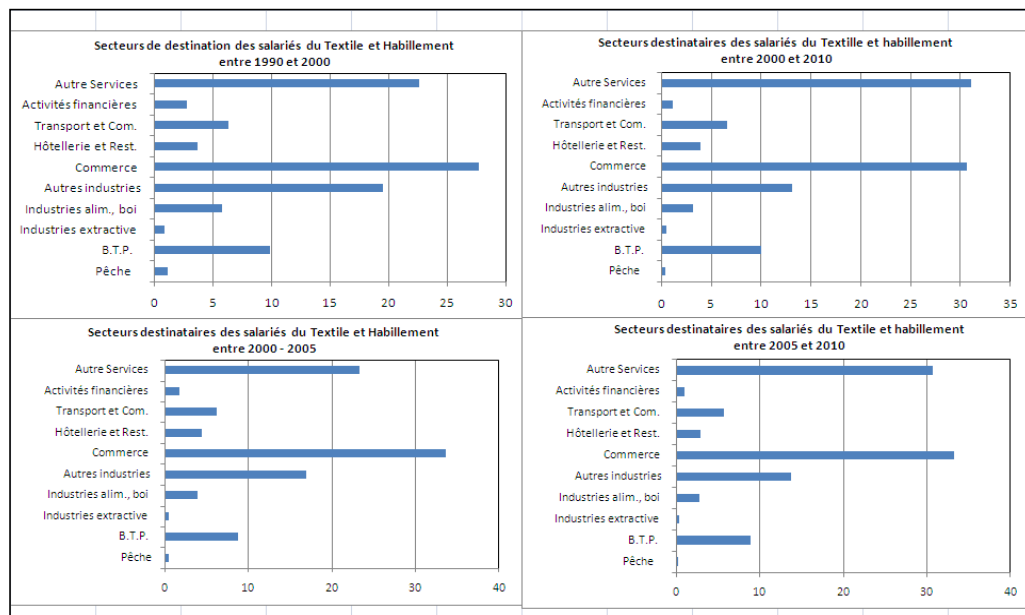
Les industries « agro-alimentaires, boissons et tabacs » représentent l'un des principaux secteurs des industries de transformation, tant au niveau de la production que de la valeur ajoutée. Elles constituent un vecteur important de la croissance industrielle. Ce sont des

activités hétérogènes regroupant des produits diversifiés destinés à la consommation humaine ou animale. Certaines industries assurent une première transformation (travail de grains, corps gras), et d'autres interviennent dans la transformation ultime de produits issus d'autres branches.

Dans ces industries, la mobilité des salariés indique une forte fluctuation en longue période et une stabilité relative et étalée sur la moyenne période. En effet, le taux de sortie dégagé par le secteur a plus que doublé, entre les périodes 1990-2000 et 2000- 2010, passant ainsi de 11% à 23%. A l'intérieur de cette dernière période, une stabilité du taux de sortie est observée (autour de 15% sur les périodes 2000-2005 et 2005-2010) (voir graphique 24).

Sur la période 1990-2000, plus de la moitié des salariés mobiles du secteur ont été attirés par les activités du commerce et des services autres que les activités financières. Les relations de transition des salariés mobiles avec ces deux secteurs se sont intensifiées dix ans plus tard. Les deux secteurs précités ont attirés plus de 62% des salariés mobiles des « industries agro-alimentaires, boissons et tabacs ». Un troisième secteur s'ajoute désormais au pôle des secteurs attractifs : il s'agit des autres industries manufacturières, en l'occurrence les industries mécaniques et métallurgiques, les industries chimiques et para-chimiques et les industries électriques et électroniques. Sur les quatre périodes retenues dans cette étude, le groupe des secteurs avec lesquels le secteur entretient des flux restreints, voire quasi-inexistants, sont la pêche, les industries extractives, l'hôtellerie et restauration, le transport et communication et les activités financières (voir graphique 24).

Graphique 24. Secteurs de destination des salariés du secteur des industries du textile, habillement et cuir



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Le secteur « Autres industries »

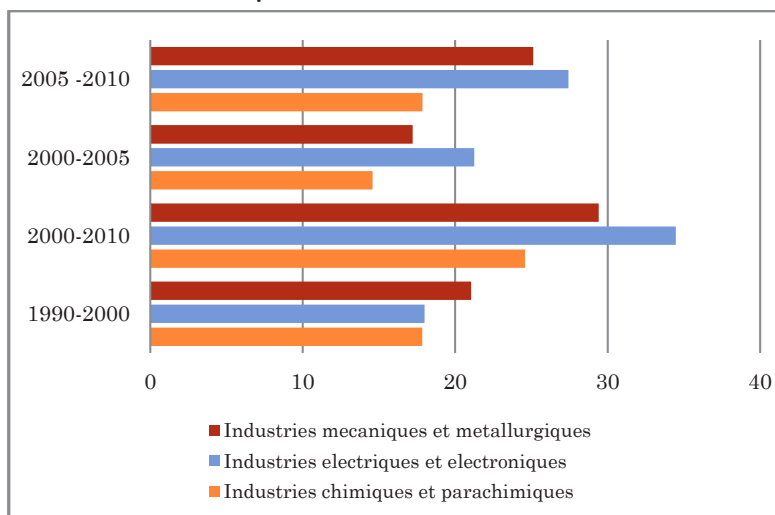
Le comportement des salariés vis-à-vis de la mobilité intersectorielle est susceptible de changer d'un secteur à un autre, mais également d'une branche d'activité à une autre au sein d'un même secteur. Etant donné la diversité et la complexité d'analyser toutes les branches d'activité faisant partie de certains grands secteurs, nous avons jugé pertinent de les éclater en quelques sous-secteurs constitués sur la base de groupements de branches d'activité, tout en gardant la correspondance avec la nomenclature officielle des activités économiques.

Le premier secteur concerné est celui des « autres industries » qui a été éclaté en quatre sous-secteurs :

- Industries chimiques et para-chimiques (ICP)
- Industries électriques et électroniques (IEE)
- Industries mécaniques et métallurgiques (IMM)
- Autres industries

Par rapport à ces quatre sous-secteurs, ce sont les industries chimiques et para-chimiques qui ont enregistré le plus faible coefficient de sortie, aussi bien en longue qu'en moyenne période : de 17,8% entre 1990 et 2000, le coefficient de sortie propre à ce sous-secteur est passé à 24,6% entre 2000 et 2010 ; de même, il est passé de 14,5% entre 2000 et 2005 à 17,9% entre 2005 et 2010. Ce caractère moins mobile des salariés de ce sous-secteur recoupe le faible rythme de croissance de son coefficient de sortie, entre périodes décennales et infra-décennales, comme le montre le graphique 25 ci-après.

Graphique 25. Evolution des coefficients de sortie par sous-secteur d'activité



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

En revanche, il est important de constater sur le même graphique que, depuis le début des années 2000, le sous-secteur industries électriques et électroniques a enregistré le plus fort coefficient de sortie, soit 35,5% en longue période (2000-2010) et 21,3% et 27,4% respectivement durant les moyennes périodes 2000-2005 et 2005-2010.

Le second sous-secteur qui a de fortes sorties est celui des industries mécaniques et métallurgiques, avec un coefficient de sortie de 29,4% entre 2000 et 2010. Ce coefficient étant, par ailleurs, moins élevé durant les périodes infra-décennales (17,2% entre 2000 et 2005 et 25,1% entre 2005 et 2010).

Observée selon les secteurs d'activité de destination, l'orientation des flux des salariés mobiles des ICP indique des évolutions différentes selon les périodes retenues comme l'indique les matrices de transition.

Industries de la chimie et de la parachimie (ICP)

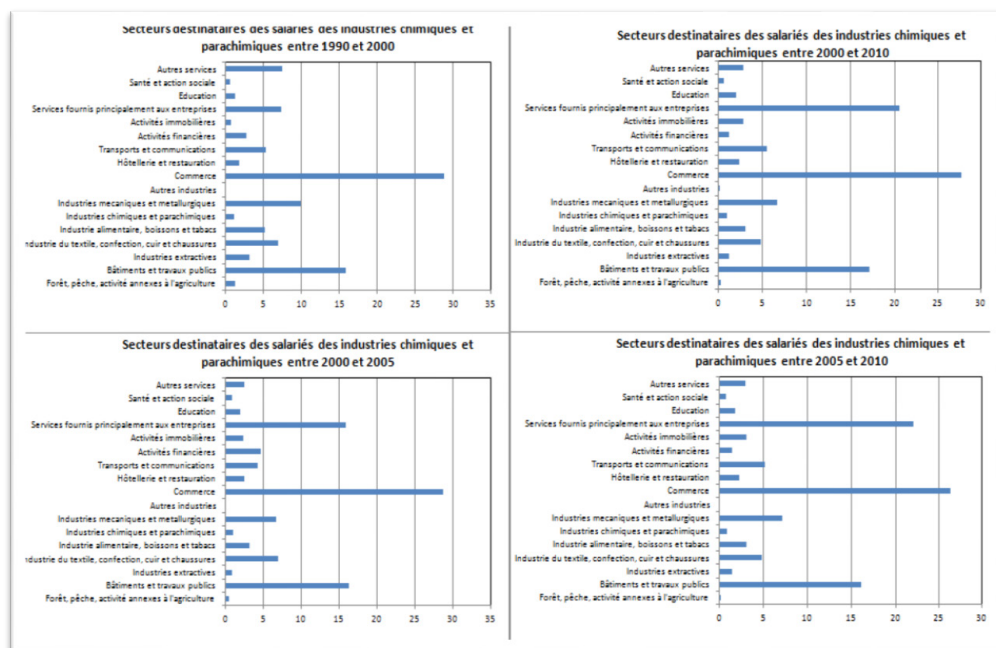
Les industries chimiques et para-chimiques (ICP) entretiennent des relations de transition importantes au sein des industries de transformation et avec les activités du secteur tertiaire. L'amplitude et l'orientation des flux de mobilité des salariés des ICP ont évolué de manière diverse pendant ces vingt dernières années.

Durant la décennie 1990, les secteurs ou sous-secteurs de destination des salariés mobiles des ICP sont, principalement, le commerce et le bâtiment et travaux publics : le premier a attiré 29% des salariés ayant quitté les ICP en 1990, et le second 17%. Dix ans plus tard, le commerce continu toujours à attirer l'essentiel des salariés mobiles des ICP (28%), suivi du sous-secteur services fournis aux entreprises (21%) et du bâtiment et travaux publics (17%) (voir graphique 26).

En moyenne période, les flux intersectoriels entre les ICP et les autres secteurs et sous-secteurs gardent un profil similaire à ceux de la longue période : le commerce, le bâtiment et travaux publics et le sous-secteur services fournis aux entreprises constituent le pôle d'attraction des salariés mobiles des ICP, mais leurs proportions ont changé entre la première et la deuxième moitié de la décennie 2000. Le classement de ces trois secteurs, en fonction de la proportion relative à chacun d'eux entre 2000 et 2005, est le suivant : le commerce (29,7%), le bâtiment et travaux publics (16,4%) et les services fournis aux entreprises (16%). Sur la deuxième moitié de la décennie, c'est le sous-secteur services fournis aux entreprises qui a attiré davantage de salariés mobiles de ICP et se tient en deuxième position avec (22%) derrière le commerce, dont le coefficient de sortie a perdu près de 4 points de pourcentage, alors que le bâtiment et travaux publics, ayant gardé la même proportion, se place en troisième position (voir graphique 26).

A l'inverse, la lecture des matrices de transition met en évidence l'existence, sur toute la période d'étude, d'un pôle composé de secteurs et de sous-secteurs avec lesquels la mobilité des salariés des ICP est réduite. Il s'agit, en particulier, des industries manufacturières et extractives et les activités du secteur tertiaire (hors les services fournis aux entreprises).

Graphique 26. Secteurs de destination des salariés du secteur Industries chimiques et parachimiques



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Industries mécaniques et métallurgiques IMM

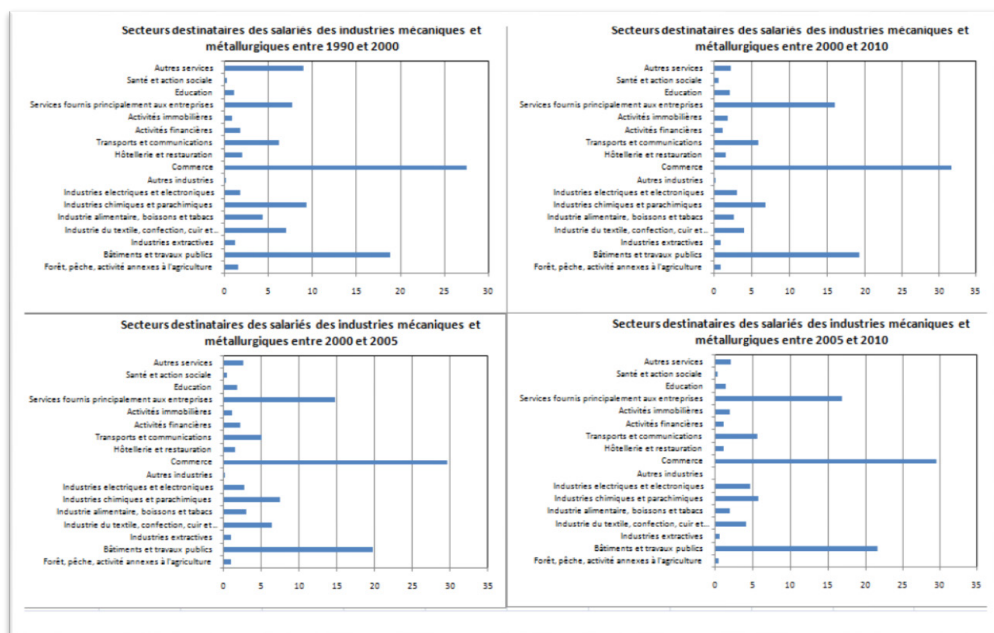
Le secteur des industries mécaniques et métallurgiques IMM reste, relativement, le moins développé par rapport aux autres grands secteurs. Cependant, ses activités commencent à se développer à un rythme relativement important eu égard au reste de l'industrie, comme en témoignent les évolutions positives réalisées au niveau de l'investissement et des autres variables économiques¹⁹.

Comme pour les industries chimiques et para-chimiques, les activités attractives des salariés mobiles des industries mécaniques et métallurgiques sont concentrées principalement dans le commerce. Ce dernier a attiré, en moyenne 30% des salariés mobiles des IMM sur toutes les périodes. Le bâtiment et travaux publics a attiré, en moyenne, 19% des salariés mobiles en longue période et 20% en moyenne période, et les services fournis aux entreprises, dont le pourcentage d'attraction des salariés mobiles des IMM, a doublé entre les périodes décennales (de 7,7% durant la période 1990-2000 à 16% durant la période 2000-2010) (voir graphique 27).

Au contraire, les industries manufacturière et extractive et les activités du secteur tertiaire, hors les services fournis aux entreprises, peuvent être considérées comme isolées du sous-secteur des IMM. Dans l'ensemble, les flux des salariés mobiles des IMM vers les autres secteurs et sous-secteurs sont manifestement restreints, en long terme comme en moyen terme.

¹⁹ Voir rapport de l'enquête sur les industries de transformation 2010.

Graphique 27. Secteurs de destination des salariés des industries mécaniques et métallurgiques



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Industries électriques et électroniques

Les branches des industries électriques et électroniques se développent régulièrement même si le processus de création des emplois n'y est pas très soutenu en raison de la forte intensité en facteur technologie dans ces activités de pointe. En plus des produits réalisés sur place, la sous-traitance avec des firmes étrangères permet de réaliser des performances appréciables dans ce domaine.

Les industries électriques et électroniques contribuent, pour une part importante, aux relations de transition des flux de mobilité intersectorielle et intra sectorielle au sein des industries de transformation et avec le secteur tertiaire. L'intensité et l'orientation de ces flux a manifestement évolué de manière diverse pendant les périodes retenues dans l'étude.

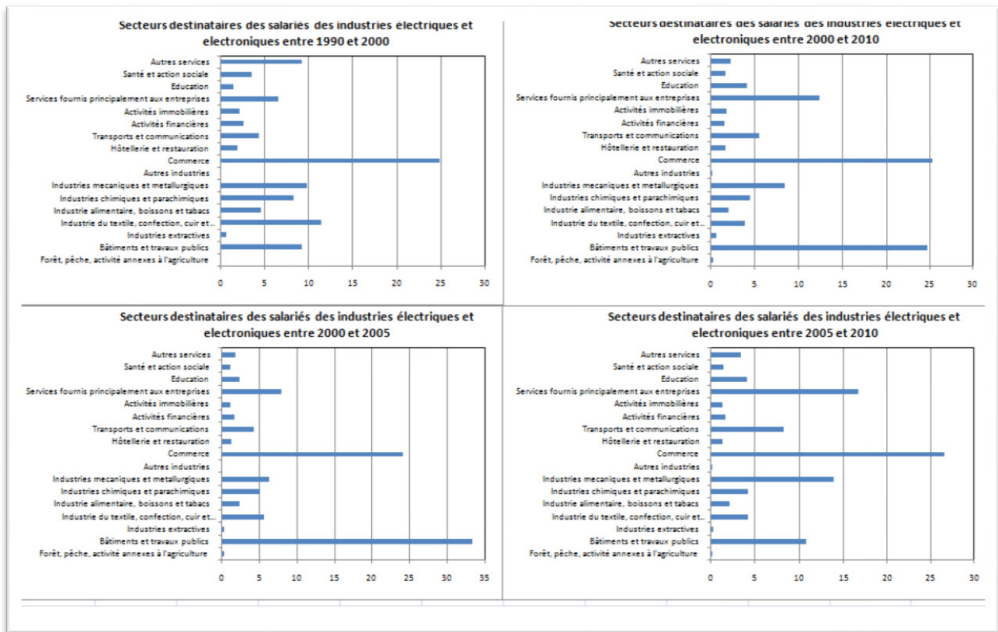
Les principaux secteurs de destination des salariés mobiles des industries électriques et électroniques, depuis la seconde moitié des années 2000, sont essentiellement le commerce, le bâtiment et travaux publics et les industries manufacturières en plus des services fournis aux entreprises. Ces secteurs ont attiré à eux seuls plus de 70% des salariés sortis du sous-secteur sur la période 1990-2000, et plus de 75% sur la période 2000-2010 (voir graphique 28).

En moyenne période, l'orientation des flux de transition des salariés entre les industries électriques et électroniques et les autres secteurs indique des évolutions différentes selon le début ou la fin de la décennie 2000. En effet, durant la première moitié de la décennie 2000 ces salariés se dirigent, prioritairement, vers le BTP et le commerce. En revanche, depuis 2005 les

salariés mobiles des IEE se dirigent vers le commerce, les autres industries manufacturières, notamment les industries mécaniques et métallurgiques, et les services fournis aux entreprises.

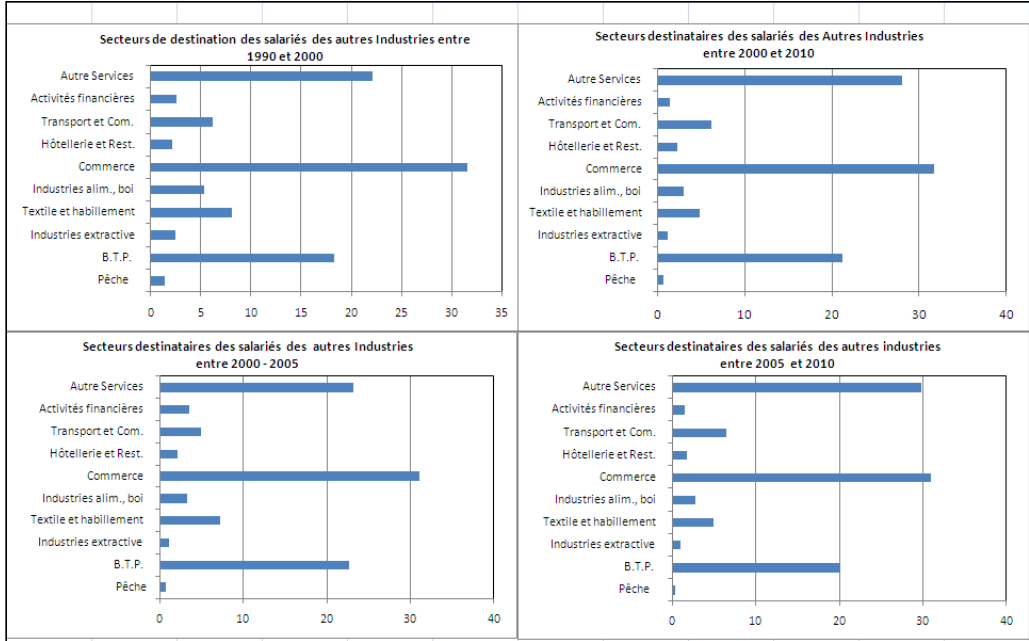
Les secteurs ou sous-secteurs avec lesquels les relations de transition des salariés des industries électriques et électroniques sont restreintes, voire négligeables, sont le secteur de la pêche, les industries extractives et les activités du secteur tertiaire, excepté les services fournis aux entreprises.

Graphique 28. Secteurs de destination des salariés des industries électriques et électroniques



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Graphique 29. Secteurs de destination des salariés des Autres industries



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Secteur du commerce

Les flux de transition des salariés du secteur du commerce vers les autres secteurs demeurent assez élevés, puisque sur la longue période de dix ans (1990-2000 et 2000-2010), au moins un travailleur sur cinq a quitté le secteur pour un autre. Cette mobilité est appréciable même si son intensité a sensiblement baissé sur la moyenne période de cinq ans, le coefficient de sortie propre au secteur se situant à 15% entre 2000 et 2005 et à 18% entre 2005 et 2010 (voir graphique 30).

Le ralentissement du coefficient de sortie propre au secteur du commerce, observé depuis le début des années 2000, s'est accompagné d'une forte accélération des coefficients d'entrée relatifs aux autres secteurs qui expriment les flux d'entrée dans le commerce des salariés mobiles des autres secteurs. Ces évolutions en volume contrastées n'occultent pas le mouvement que dégage la tendance de fond, à savoir un accroissement de la concentration de l'emploi dans le secteur du commerce avec le développement des activités de distribution de gros et de détail.

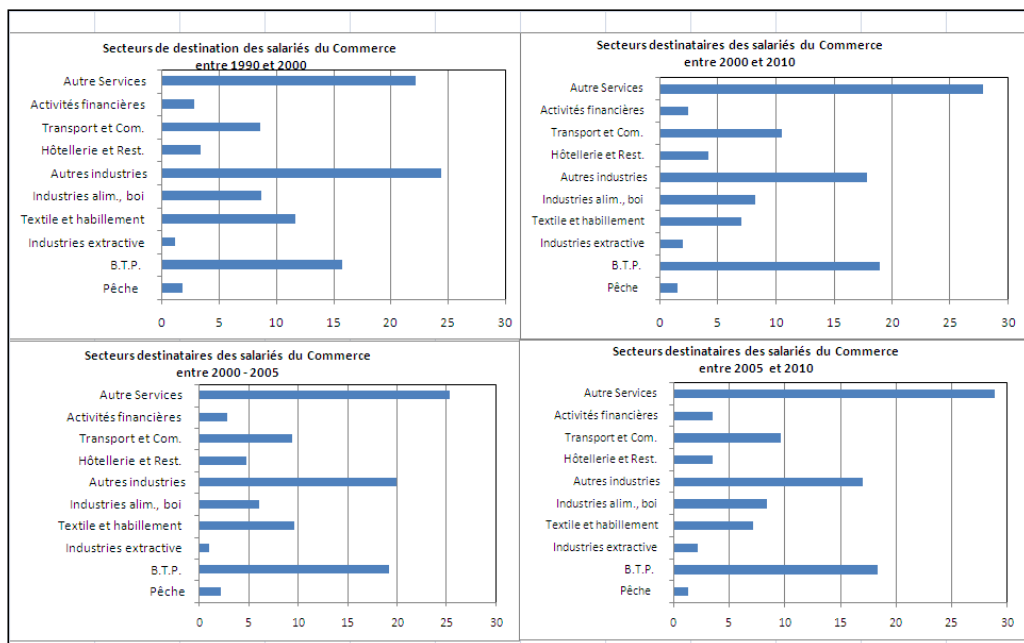
La nature et la structure des activités du secteur du commerce favorisent, effectivement, une mobilité plus importante. Celui-ci se caractérise, en effet, par la prédominance des établissements de petite taille offrant moins de perspectives de carrière, s'appuyant souvent sur des modes de gestion flexibles de la main-d'œuvre, plus sensibles aux retournements conjoncturels.

Par ailleurs, la lecture des matrices de transitions relatives au secteur livre deux autres enseignements communs à toutes les périodes et sous-périodes retenues dans l'étude. Le premier est que les salariés mobiles des activités du commerce se dirigent massivement vers

trois secteurs. Ce sont, par ordre d'importance, les services (excepté les activités financières) attirant 25% des salariés mobiles en moyenne sur les quatre périodes, les industries manufacturières autres que l'agro-alimentaire et le textile (20%) et le BTP(8%). Ces secteurs constituent, manifestement, les principales destinations des salariés mobiles du secteur.

Le deuxième enseignement concerne le groupe de secteurs avec lesquels les salariés mobiles du secteur du commerce entretiennent des flux restreints. Il s'agit particulièrement de la pêche, des industries extractives et de certaines activités du tertiaire, en particulier l'hôtellerie et restauration et les activités financières.

Graphique 30. Secteurs de destination des salariés du secteur commerce



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

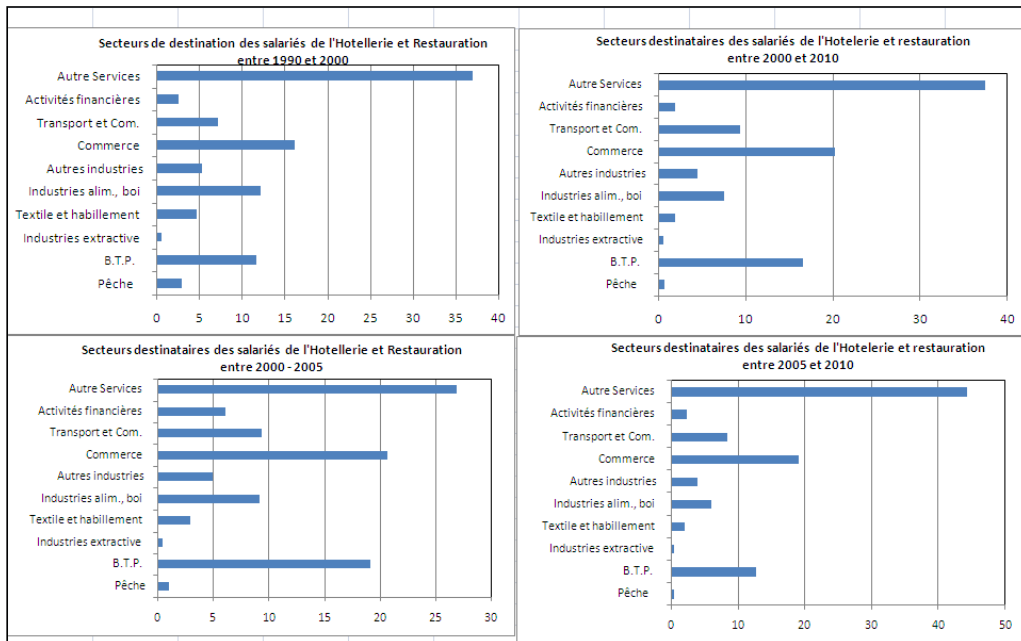
Secteur de l'hôtellerie et restauration

Les activités de l'hôtellerie et restauration constituent le noyau dur du tourisme et jouent un rôle important dans l'économie nationale. Les flux de mobilité des salariés de l'hôtellerie et restauration dessinent une tendance haussière à long et moyen termes. Le taux de sortie propre au secteur est passé de 12% entre 1990-2000 à 15% entre 2000-2010, et respectivement de 11% à 13% durant les sous périodes 2000-2005 et 2005-2010. En dépit des grands investissements et des plans de développement qu'a connu le secteur durant les deux dernières décennies, sa vulnérabilité et l'instabilité de l'emploi y sont de plus en plus prononcées à partir de 2000 (voir graphique 31).

L'analyse des coefficients relatifs aux lignes des matrices de transition permet d'établir une configuration des relations, entre ce secteur et les autres, en fonction de l'intensité des flux de salariés. Sur les quatre périodes retenues, les secteurs d'activité vers lesquels se dirigent les salariés du secteur en question sont, essentiellement, les services (excepté les activités

financières), le commerce et le BTP avec des coefficients de sorties respectifs de 40%, 20% et 17%,. En revanche, les secteurs vers lesquels se dirigent le moins ces salariés sont les activités industrielles, la pêche, le transport et communications et les activités financières.

Graphique 31. Secteurs de destination des salariés du secteur Hôtellerie et restauration



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Secteur du transport et communications

Ce secteur, dans ses différentes composantes, a connu des transformations profondes dans les années 2000, en particulier avec la libéralisation des télécommunications, modernisation des moyens de transports...

La lecture des matrices de transition des salariés du secteur transport et communications vers les autres secteurs ne laisse pas voir, sur les longues périodes, un changement significatif dans le comportement des flux. en 1990, sur les 15021 salariés déclarés par les établissements exerçant dans ce secteur, 3793 individus n'y sont plus en 2000. Ce qui correspond à un coefficient de sortie propre au secteur de 25%. Ce coefficient est resté inchangé durant la décennie suivante, puisque 75% des salariés déclarés en 2000 y sont encore en 2010 (19865 salariés sur les 26512 déclarés en 2000 sont restés dans le secteur en 2010) (voir graphique 32).

A partir de 2000, les flux de transition des salariés qui quittent le secteur transport et communication deviennent moins amples et changent de fréquence entre le début et la fin de la décennie. La période 2005 – 2010 témoigne d'une fréquence de transition des salariés du secteur plus accentuée par rapport au début de la décennie et qui coïncide, d'ailleurs, avec un effectif plus important de salariés déclarés sur la sous période 2005 – 2010. Le coefficient de sortie propre au secteur est de 19% sur un effectif de 10330 salariés déclarés en 2005. Sur la période 2000 – 2005, le coefficient de sortie propre au secteur est 13% sur un effectif d'à peine

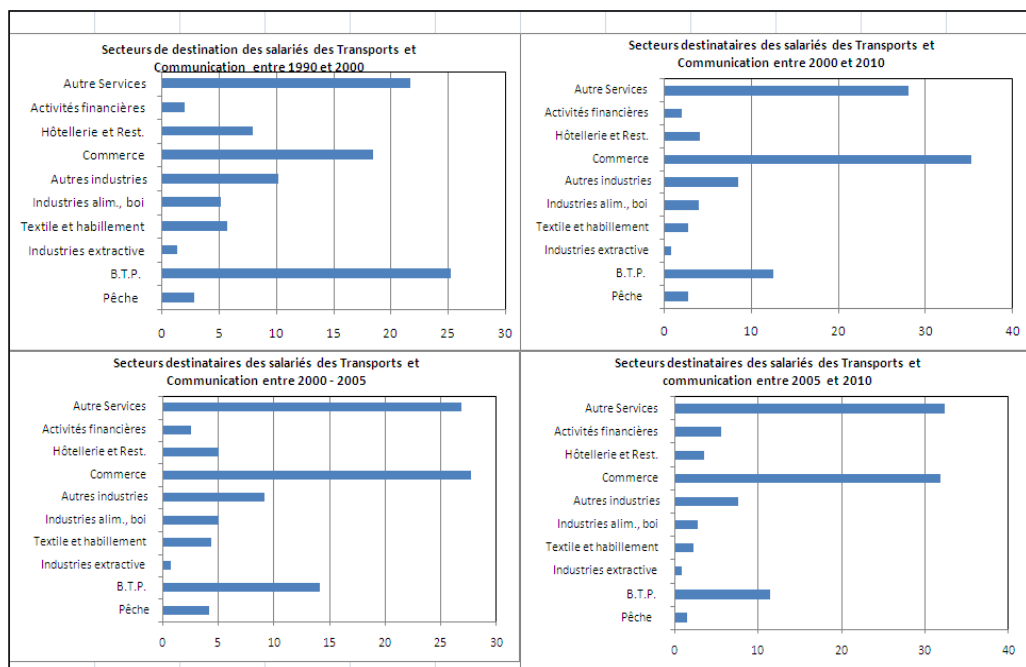
4302 salariés déclarés en 2000. Ces évolutions traduisent le développement important du secteur depuis quelques années (voir graphique 32).

Les flux de transition des salariés du secteur s’effectuent tout le temps dans le même sens, mais avec une intensité différenciée. La lecture des coefficients de sortie relatifs aux différents secteurs, pour les quatre matrices de transition, permet justement d’établir un classement des secteurs vers lesquels se dirigent, prioritairement, les salariés du secteur « transport et communication », et au contraire, les secteurs avec lesquels les relations de transition sont très faibles.

Sur la décennie 1990, les salariés mobiles du secteur se sont dirigés principalement vers trois secteurs : d’abord le BTP (25%), ensuite les services (22%) et, enfin, le commerce (19%). Dix ans plus tard, l’ordre de classement s’est complètement inversé, le secteur du commerce est devenu le plus attractif (30% en moyenne sur la période 2000-2010), suivi des services autres que les activités financières (29% en moyenne) et du BTP (14%) (voir graphique 32).

Durant la même période, il est à relever que les secteurs vers lesquels se dirigent le moins les salariés mobiles du transport et communication sont, principalement, les activités relevant des industries manufacturières, de la pêche et certaines activités tertiaires notamment l’hôtellerie et restauration et les banques et assurances.

Graphique 32. Secteurs de destination des salariés du secteur Transports et communications



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

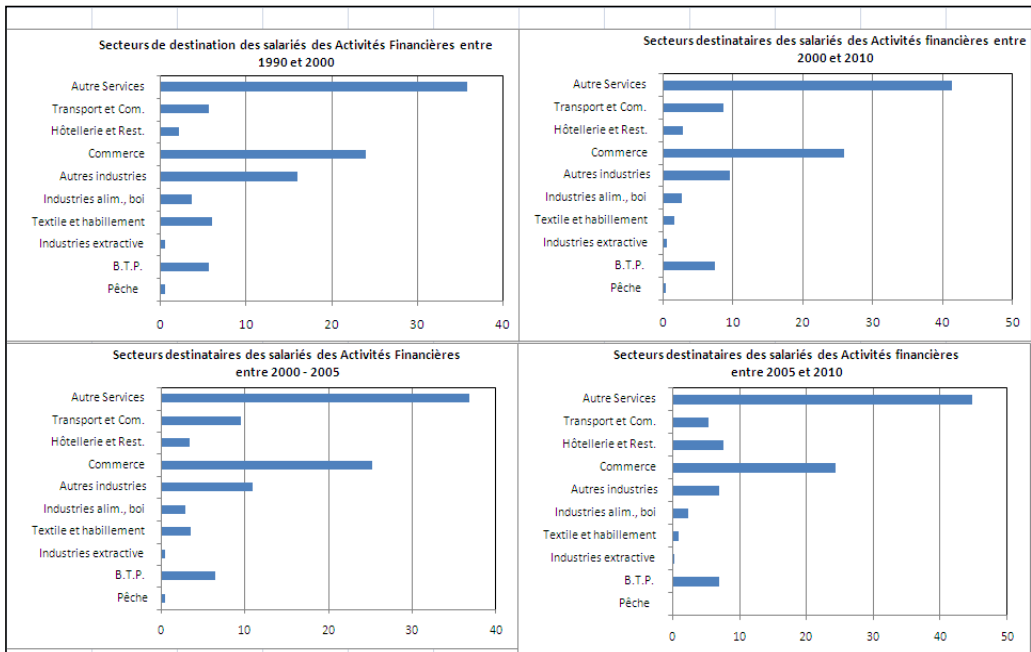
Secteur des activités financières

Globalement, sur toutes les périodes retenues dans l'étude, la lecture des matrices de transition propres aux activités financières permet de constater l'importance des effectifs de l'ensemble des salariés qui n'ont pas quitté leur secteur. Sur les longues périodes, 16332 salariés, sur les 17940 déclarés en 1990, sont toujours présents dans le secteur en 2000, soit un taux de stabilisation de 91%. De même, 19438 salariés sur les 23503 déclarés en 2000 y sont toujours en 2010, ce qui correspond à un taux de stabilisation dans le secteur de 84%. En termes d'évolution sur les moyennes périodes, les flux de transition des employés des activités financières vers les autres secteurs tendent à augmenter depuis le début des années 2000. Les taux correspondant sont 90% entre 2000 et 2005 et 81% entre 2005 et 2010 (voir graphique 33).

Les flux de transition des salariés vers les autres secteurs indiquent des évolutions différentes selon les périodes retenues. Comme l'indique le graphique ci-dessous, les secteurs vers lesquels se dirigent les salariés mobiles des activités financières, entre 1990 et 2000, sont principalement les services (36%) et le commerce (20%). Durant la décennie 2000, les mêmes secteurs continuent à attirer et de manière plus prononcée les salariés des activités financières, leurs coefficients de sortie relatifs étant, respectivement, de 41% et 26% entre 2000 et 2010, et 45% et 25% entre 2005 et 2010 (voir graphique 33).

Durant la même période, l'analyse des coefficients de sortie relatifs au secteur a mis en évidence l'existence d'un groupe de secteurs isolés avec lequel les flux de transition des salariés mobiles des activités financières sont de très faible intensité. Il s'agit du secteur de la pêche, du secteur industriel (manufacturé et extractif) et de l'hôtellerie et restauration.

Graphique 33. Secteurs de destination des salariés du secteur Activités financières



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

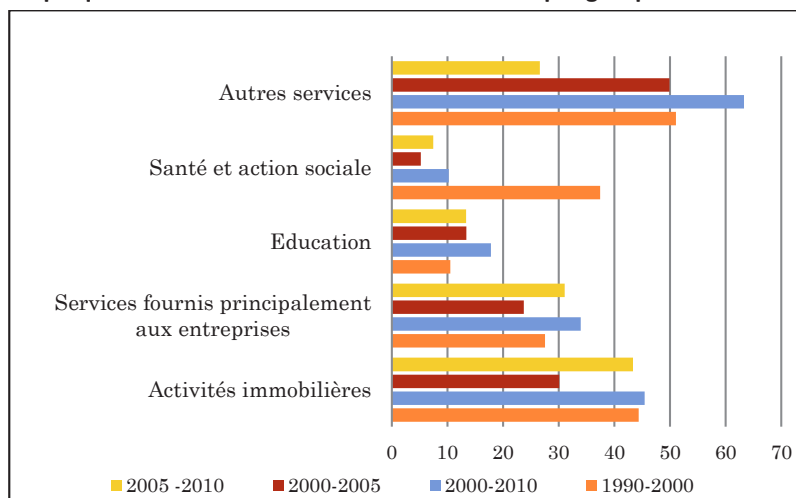
Le secteur « Autres services »

Dans ce chapitre, Les différentes analyses menées mettent en évidence l'existence de flux intenses de mobilité des salariés avec le grand secteur « autres services » qui, selon la nomenclature des activités, regroupe une quinzaine de branches d'activités. Aussi, dans un souci d'enrichissement de l'analyse descriptive de la mobilité intersectorielle, et sans que cela ne soit exigé dans le cahier des charges, nous avons jugé pertinent d'éclater ce secteur en cinq branches :

- Activités immobilières
- Services fournis aux entreprises
- Education
- Santé et action sociale
- Autres services

L'évolution des coefficients de sortie propre à chacune des branches d'activité, par période décennale et infra décennale, est représentée dans le graphique (34) ci-après :

Graphique 34. Evolution des coefficients de sortie par groupes de branches



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Par rapport à ce grand secteur du tertiaire, la branche autres services qui comprend les services domestiques, les services personnels et les services fournis à la collectivité enregistre le plus fort coefficient de sortie en longue période, soit près de 64% entre 2000 et 2010. La seconde branche, en termes de fortes sorties, est celle correspondant aux activités immobilières avec 45% entre 2000 et 2010. La troisième branche correspond aux services fournis aux entreprises, dont le coefficient de sortie avoisine les 34% durant la décennie 2000. Ces trois branches d'activité regroupent, à elles seules, près des trois quarts de la population des salariés déclarés dans le secteur « Autres services » en 2000, et plus de 90% de l'ensemble des sorties du secteur.

En revanche, il est à relever que les branches d'activité les moins vulnérables au phénomène de mobilité de salariés vers les autres secteurs ou branches d'activité, au sein du secteur des services, sont ceux dont les effectifs des salariés déclarés à la CNSS sont parmi les plus réduits (éducation, santé et action sociale). Le coefficient de sortie propre à la branche éducation est de 17,8% sur la longue période 2000 – 2010, et de 13,4% sur les moyennes périodes 2000 – 2005 et 2005 – 2010. Le coefficient de sortie propre à la branche santé et action sociale est de 10,2% en longue période, et respectivement de 5,2% et 7,4% sur les moyennes périodes 2000 – 2005 et 2005 – 2010. Ceci atteste d'une faible mobilité de l'emploi pour ces branches.

Par ailleurs, toutes les branches sont affectées par une tendance à la hausse des coefficients de sortie. Sur les longues périodes, les plus sensibles sont ceux de la branche « services fournis aux entreprises » (+ 7 points de pourcentage), de la branche « éducation » (+ 7 points de pourcentage) et de la branche « autres services » (+ 12 points de pourcentage). Sur les moyennes périodes, exception faite de la branche « éducation » qui a enregistré le même coefficient (13,4%), dans toutes les autres branches les rythmes de hausse des coefficients de sortie sont sensiblement moins importants que ceux constatés pour les longues périodes. Observés selon les secteurs d'attraction des salariés mobiles du secteur, on constate de fortes divergences entre les branches d'activité.

Activités immobilières

Cette branche comprend deux classes d'activités immobilières celles **pour propre compte** et celles **pour compte de tiers**. La classe d'activités immobilières pour compte propre comprend, d'une part, la promotion immobilière, les supports juridiques de programme et les marchands de biens immobiliers et, d'autre part la location de biens immobiliers notamment les logements, les terrains ou autres biens immobiliers ;

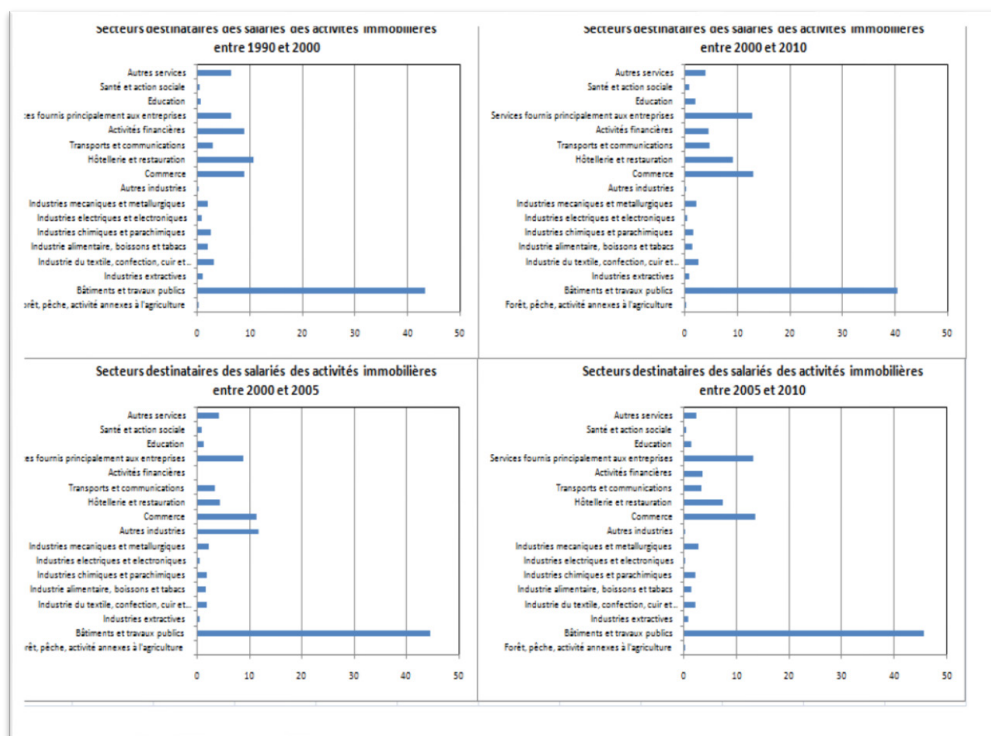
La classe d'activités immobilières pour compte de tiers comprend : les agences immobilières, l'administration de biens immobiliers et les supports juridiques de gestion de patrimoine.

La structure de l'effectif des salariés mobiles de la branche activités immobilières selon les secteurs ou branches de destination est quasiment identique sur toutes les périodes retenues dans l'étude. On observe une forte proportion des salariés mobiles des activités immobilières qui se dirigent vers le secteur du bâtiment et travaux publics (près de 45%). L'existence de flux importants entre ces deux activités sous-tend de fortes similitudes dans les modes de gestion de la main-d'œuvre de même que les modes de production et la nature de l'activité entre les deux segments.

Deux autres secteurs entretiennent des relations importantes de mobilité avec la branche activités immobilières, il s'agit du commerce et des services fournis aux entreprises qui attirent, respectivement 13% des salariés mobiles de la branche aussi bien en longue qu'en moyenne périodes (voir graphique 35).

A l'inverse, l'analyse des coefficients des matrices de transition met en évidence l'existence d'un pôle de secteurs demeurant isolés et entretenant, pratiquement, des liens très faibles avec la branche activités immobilières.

Graphique 35. Secteurs de destination des salariés du secteur Activités immobilières



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Services fournis aux entreprises

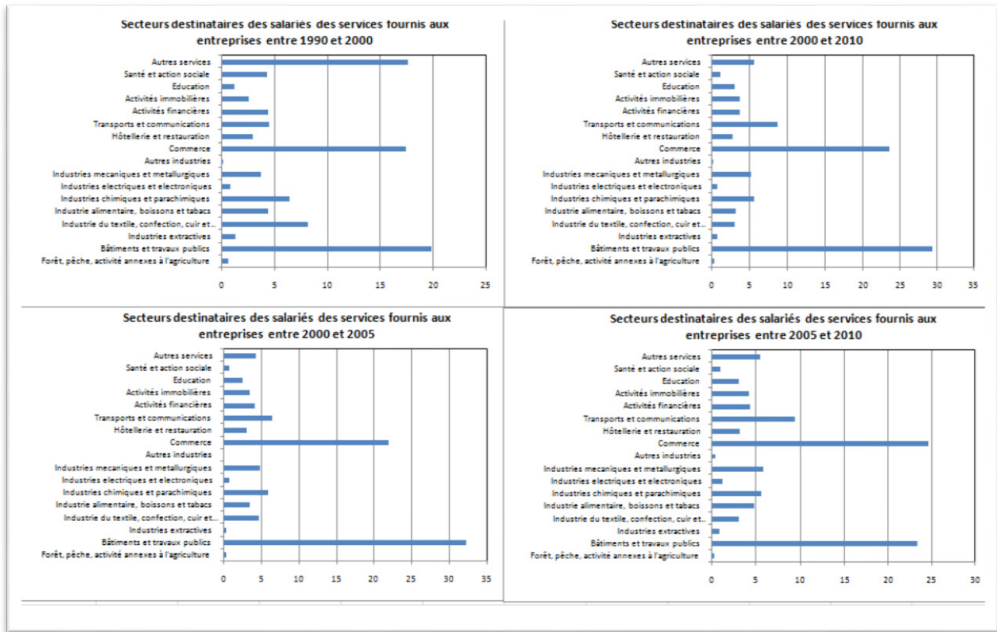
La branche services fournis aux entreprises comprend les activités juridiques, comptables et de conseil de gestion, les activités d'architecture et d'ingénierie, les activités de contrôle et analyses techniques, la publicité, la sélection et fourniture de personnel, les enquêtes et sécurité, les activités de nettoyage et autres services divers fournis principalement aux entreprises.

Les principales destinations des salariés mobiles des services fournis aux entreprises sont manifestement les secteurs du bâtiment et travaux publics et le commerce. Sur les quatre périodes retenues dans l'étude, les deux secteurs attirent, ensemble, plus de la moitié des salariés mobiles. Cependant, si la proportion des salariés attirés par le secteur du commerce s'est inscrite dans une tendance haussière depuis le début des années 90 (de 17% à 24% entre périodes décennales et de 22% à 25% entre périodes infra décennales), celle relative au secteur du bâtiment et travaux publics a été contrastée. Après avoir augmenté de 20% entre 1990 et 2000, à 30% entre 2000 et 2010, elle baisse de nouveau, en moyennes périodes, passant de 32% en 2000-2005 à 23% en 2005-2010 (voir graphique 36).

En revanche, les secteurs vers lesquels se dirigent le plus rarement les salariés mobiles des services fournis aux entreprises ne sont pas nécessairement les secteurs en déclin, puisqu'il

s'agit d'activités industrielles et tertiaires en développement important depuis quelques années.

Graphique 36. Secteurs de destination des salariés du secteur Services fournis aux entreprises



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Education

Cette branche comprend, notamment, les activités liées à l'enseignement de tous niveaux et dans toutes disciplines, l'enseignement professionnel secondaire et supérieur et les activités de formation permanente et autres activités d'enseignement comme par exemple les écoles de conduite, etc.

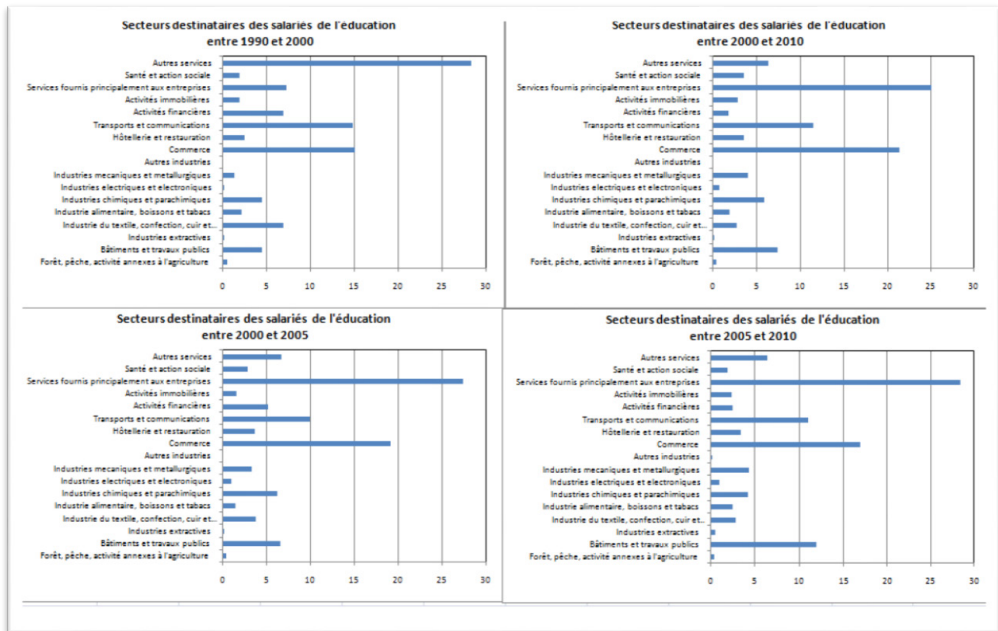
Comme pour les autres branches d'activité, les services fournis aux entreprises continuent à constituer à côté du commerce et du transport et communication le pôle des secteurs de destination des salariés mobiles de la branche éducation. Sur la moyenne période 2005 - 2010, les services fournis aux entreprises attirent 28% des salariés ayant quitté leurs emplois dans les établissements de la branche éducation, le commerce et le transport et communication se situent en deuxième rang du point de vue attraction des salariés de la branche éducation, avec, respectivement, près de 17% et 11% durant la même période (voir graphique 37).

En longue période, l'intensité et l'orientation des relations de flux intersectoriels entre la branche éducation et les autres secteurs et branches d'activité ont gardé un profil similaire à celui de la moyenne période. Les mêmes secteurs identifiés continuent à attirer, et pratiquement dans les mêmes proportions, les salariés mobiles de la branche éducation.

Les secteurs considérés comme isolés de la branche éducation, ou entretenant de faibles relations de transition avec la branche, en long et en moyen termes sont manifestement la

pêche, les industries manufacturières et extractives, et les activités du secteur tertiaire excepté les services fournis aux entreprises et services divers.

Graphique 37. Secteurs de destination des salariés du secteur Education



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

Santé et action sociale

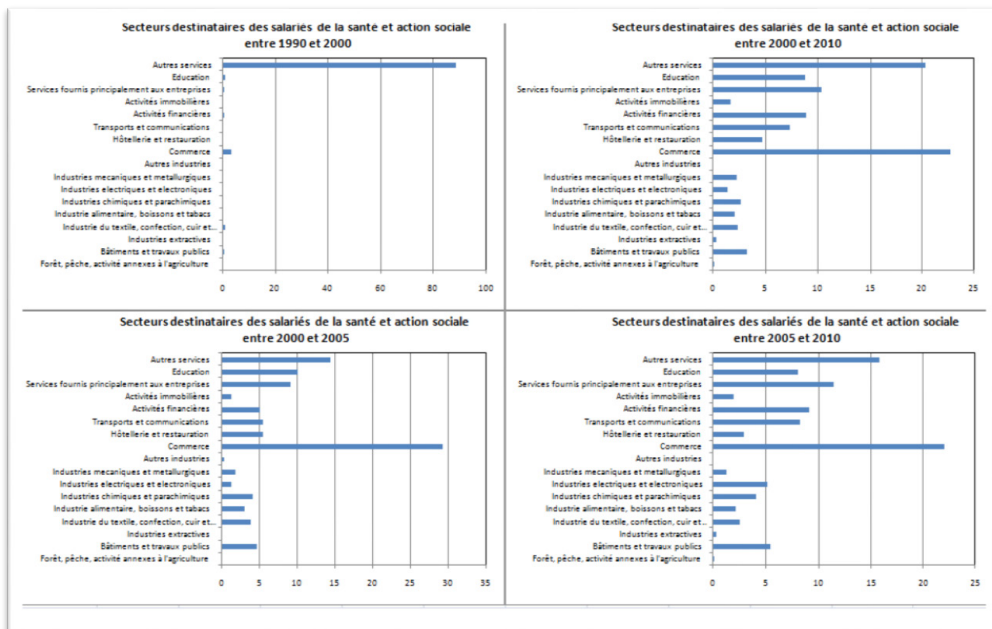
Cette branche comprend deux types d'activité : d'une part les activités pour la santé humaine ; notamment les activités hospitalières et les pratiques médicales et dentaire, les activités des auxiliaires médicaux, les ambulances, les laboratoires d'analyses médicales, les centres de collecte et banques d'organes, et les activités vétérinaires. Cette branche comprend, d'autre part, l'action sociale avec hébergement et les autres formes d'action sociale ; notamment la coordination, l'animation et l'orientation en matière d'action sociale des administrations (centres communaux d'action sociale, caisses des écoles, etc.

La lecture des coefficients de sortie sur la matrice de transition entre la branche santé et action sociale et les autres secteurs et branches d'activité économique montre que : près de la moitié des salariés mobiles de la branche santé et action sociale est attirée par les activités de commerce (23%) et la branche « autres services » (16%) sur la longue période. Les mêmes relations de transition des salariés mobiles avec ces deux secteurs se confirment en moyenne période. Les deux secteurs précités ont attirés, respectivement, 22% et 16% entre 2005 et 2010. La branche des services fournis aux entreprises s'ajoute désormais au pôle de secteurs attractifs, elle a attiré 12% des salariés mobiles de la branche santé et action sociale (voir graphique 38).

Sur les quatre périodes retenues dans cette étude, le pôle des secteurs et/ou branches isolés de la branche santé et action sociale regroupe essentiellement : la pêche, les industries

manufacturières et extractives ainsi que certaines branches du secteur tertiaire, notamment l'hôtellerie, le transport et communication, les activités financières, etc.

Graphique 38. Secteurs de destination des salariés du secteur Action sociale



Source : auteurs sur données des fichiers de déclaration de salaires à la CNSS.

3. Déterminants de la mobilité intersectorielle : Explications à partir d'une modélisation à choix discrets

3.1. Introduction

Dans cette partie de l'étude, nous cherchons à exploiter, ne serait-ce que partiellement, le caractère *panel* des données des fichiers apurés de la CNSS sur lesquels nous menons toute cette analyse. En effet, nous approchons de façon directe sur des données microéconomiques, la mobilité des salariés immatriculés du secteur privé organisé. Par manque d'informations individuelles particulières supplémentaires, nous supposons que toute présence de flux de mobilité sectorielle, entre deux années particulières et telle que captée par les dynamiques enregistrées dans les fichiers de la CNSS, s'explique par les seules variables dont nous disposons.

Les modèles que nous construisons dans ce chapitre permettent d'identifier, de la façon la plus objective possible, les principales variables qui expliqueraient la probabilité de changer de secteur d'emploi. C'est-à-dire, de participer à la mobilité intersectorielle. Ces modèles sont estimés sur des sous-ensembles intersections d'employés qui se trouvent dans les fichiers d'années successives considérées de la CNSS. A titre d'exemple, ces modèles permettent de tester l'hypothèse nulle qui stipule que toute chose égale par ailleurs, lorsqu'un salarié (ou immatriculé à la CNSS) améliore son salaire en passant d'un secteur à l'autre, il aurait alors une probabilité de participer au flux de mobilité plus grande que les autres salariés. Les modèles dont il s'agit sont de type dichotomique à choix discrets (Logit et régression logistique en particulier).

Par nature, dans ces modèles, entre deux années particulières, on distingue deux sous populations. Il s'agit, d'abord, du premier sous-groupe de salariés immatriculés d'une année de base donnée (avec leur secteur d'emploi) qui ***soient encore présents dans le fichier de l'année de comparaison, mais dans un autre secteur. Le deuxième sous-groupe est constitué des salariés immatriculés de l'année de base qui soient encore présents dans le fichier de l'année de comparaison, mais dans le même secteur d'activité.*** Effectivement, ce sont ces salariés immatriculés qui participent au flux de la mobilité sectorielle entre les deux dates. En fait, dans la sous population complémentaire à la sous population qui participe au flux de mobilité dans le fichier de l'année de base, on peut distinguer deux types d'immatriculés. D'abord, les salariés immatriculés qui réapparaissent dans les fichiers de l'année de comparaison mais dans les mêmes secteurs d'activité que pour l'année de base et que nous retenons dans l'analyse. Elle contient, aussi, les salariés immatriculés de l'année de base qui disparaissent des fichiers de la CNSS, entre les deux dates, pour une raison ou une autre. Cette dernière sous population est simplement ignorée dans cette analyse.

Nous identifions alors les principaux déterminants individuels de la participation à la mobilité sectorielle et nous testons la significativité statistique de chacune des variables explicatives retenues et comment elles influencent la probabilité de la mobilité individuelle.

Dans ce qui suit nous présentons d'abord les années consécutives retenues pour effectuer cette prospection ainsi que les variables exogènes retenues. D'autres sections présentent les principaux résultats obtenus selon les périodes retenues.

3.2. Années de référence et de comparaison²⁰

Un des objectifs spécifiques de cette étude est de décrire, puis d'expliquer la mobilité des salariés du secteur privé organisé. Pour ce faire, les fichiers de la CNSS mis à notre disposition sont annuels et couvrent la période allant de 1980 à 2010, soit 31 années.

Sur la base d'analyses exploratoires et de discussions avec les cadres de la Direction de l'Emploi (DE), au niveau analytique de cette étude, il a été décidé d'analyser et de comparer avec le plus de détails possibles les flux de mobilité sectorielle enregistrés au cours des trois périodes 2000 - 2005 ; 2005 - 2010 et 2000 - 2010.

Avec ce découpage en trois périodes, nous espérons identifier les tendances assez lourdes de la mobilité sectorielle (2000-2010), tout comme les différences qui découleraient de comportements entre ces périodes (2000-2005 puis 2005-2010). Nous répondrons, alors, à la question relative à l'existence ou pas d'un changement structurel dans le comportement de la mobilité entre les secteurs.

3.3. Modèles spécifiés et déterminants de la probabilité de participer à la mobilité

Pour mieux identifier les principaux déterminants de la participation au flux de la mobilité intersectorielle dans les fichiers de la CNSS entre les années retenues, nous utilisons principalement une modélisation de type Logit (puis une régression logistique).²¹ Ces modélisations cherchent à expliquer la probabilité qu'un immatriculé de la CNSS, pour une année de base donnée, qui se retrouve toujours dans ces mêmes fichiers dans une année postérieure, change de secteur d'activité entre les deux années. Il s'agit donc de l'explication d'une situation binaire (changer de secteur d'activité ou pas entre deux années). Après chaque fusion de fichiers pertinents et ne retenant que les immatriculés de l'ensemble intersection, une variable dichotomique individuelle notée M_i a été créée. Cette variable prend la valeur 1 si l'immatriculé réapparaît dans le fichier de l'année de comparaison mais change de secteur d'activité entre les deux années considérées, 0 si l'immatriculé réapparaît dans le fichier de l'année de comparaison mais dans le même secteur d'activité. Par définition, cette variable est de type qualitatif (binaire). Tous les immatriculés de l'année de base qui ne réapparaissent pas dans l'année de comparaison sont ignorés dans cette approche.

Pour ce qui est des variables explicatives retenues dans ces modèles, conformément à ce que stipule la théorie économique, la première variable introduite dans tous les modèles proposés est le différentiel salarial de l'immatriculé entre les deux emplois consécutifs enregistrés. Cette variable capterait l'incitation à la mobilité, créée par la différence de salaires entre le nouvel emploi, généralement plus élevé, et le salaire de l'immatriculé dans son emploi (secteur) de base. Certes, certains salariés, ou immatriculés, peuvent participer au flux de la mobilité sectorielle de l'emploi même si leur salaire baisse. C'est le cas d'une mobilité subie et qui ne peut pas être expliquée par la différence des salaires, qui serait négative dans un tel cas.

Toujours au niveau des variables explicatives, dans une version des modèles, nous intégrons la variable catégorielle relative à la stratification des immatriculés selon les salaires définies ci-

²⁰Cette partie est similaire à celle qui a été présentée dans le rapport méthodologique de cette étude. Elle a été reprise à ce niveau pour rendre autonome la lecture de ce rapport.

²¹Nous avons aussi essayé des modélisations de type Probit. Etant données les tailles des échantillons manipulés, les procédures numériques non linéaires d'estimation ne convergeaient que très difficilement ou pas du tout dans certains cas.

dessous (d_{ij} , où i est l'indice de l'immatriculé, j est l'indice de la tranche du salaire de l'immatriculé $j = 1, 6$). 6 classes ont été alors distinguées :

1. salaire journalier inférieur à 0,95 fois le salaire minimum de l'année en cours ;
2. salaire journalier inférieur à 1,05 fois et supérieur à 0,95 fois le salaire minimum de l'année en cours ;
3. salaire journalier inférieur à 1,2 fois et supérieur à 1,05 fois le salaire minimum de l'année en cours ;
4. salaire journalier inférieur à 2 fois et supérieur à 1,2 fois le salaire minimum de l'année en cours ;
5. salaire journalier inférieur à 5 fois et supérieur 2 fois le salaire minimum de l'année en cours ;
6. salaire journalier supérieur à 5 fois le salaire minimum de l'année en cours.

Cette variable pourrait s'avérer une bonne variable explicative de la mobilité sectorielle.

Pour simplifier les interprétations, la classe 2 de cette stratification sera considérée de référence dans toute l'analyse à variables catégorielles qui sera faite. Par définition, c'est cette tranche qui contiendrait le plus d'immatriculés au voisinage du salaire minimum et qui pourraient, a priori, participer plus que d'autres à la mobilité sectorielle.

Pour le reste des caractéristiques de l'immatriculé ou de l'affilié, susceptibles de contribuer à la détermination de l'état du salarié vis-à-vis de la mobilité de la main-d'œuvre entre les secteurs, elles ont été, en fait, identifiées à partir des analyses conduites dans les sections précédentes de l'étude. La liste de ces caractéristiques répond principalement à deux exigences. La première est celle de respecter, explicitement, les termes de référence de l'étude qui indiquent certaines variables à retenir. La deuxième raison est plutôt logique et essaye d'identifier, au moins en partie, les « véritables » variables qui déterminent la participation au flux de la mobilité sectorielle. Cette liste a été bien entendu limitée par les variables disponibles dans les fichiers de la CNSS.

Ainsi, pour les autres variables catégorielles retenues dans nos modèles, on retrouve d'abord la région d'étude. En effet, sur la base de la localisation de l'agence CNSS qui enregistre l'immatriculé, on distingue les 9 régions ou groupes de régions d'étude suivants :

1. Grand Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra ;
2. Doukkala-Abda ;
3. Marrakech ;
4. Oriental ;
5. Nord ;
6. Souss-Massa ;
7. Saïss-Tafilalet ;
8. Sud ;
9. Reste du pays.

La région d'étude codifiée 1 est retenue comme région de référence dans les traitements et estimations des modèles retenus.

La variable sexe de l'immatriculé est aussi retenue dans la liste des variables explicatives. La strate des immatriculés hommes (code 1) est retenue comme modalité de référence pour cette variable. Le secteur d'activité de l'entreprise affiliée qui a déclaré l'immatriculé à l'année de base (ou alternativement à l'année terminale). Comme demandé et précisé par les termes

de référence de l'étude, l'analyse considère une stratification sectorielle particulière. Elle repose sur le secteur d'activité de l'affilié qui a déclaré l'immatriculé. C'est la variable clé sur laquelle toutes les analyses de cette étude reposent. 18 secteurs ont été ainsi définis et retenus. Le tableau 21, en annexe 4, précise les définitions de ces secteurs et les ponts avec les branches d'activité retenues par la CNSS. Le secteur qui porte le code 4, qui regroupe les activités du textile de la confection, du cuir et chaussures, est retenu comme secteur de référence à ce niveau.

Pour les autres variables continues retenues, comme déterminants éventuels de la mobilité sectorielle des immatriculés, on retrouve l'âge de l'immatriculé (et son carré) à l'année de base ou alternativement, son ancienneté calculée (et son carré) à l'année de base, le nombre de jours travaillés dans l'année de base et enfin l'effectif moyen de l'entreprise affiliée qui a déclaré l'immatriculé pendant l'année de base.

Par ailleurs, dans d'autres versions des modèles construits, et de façon alternative à l'intégration de la variable catégorielle classe de salaire, introduite ci-dessus, nous avons retenu le salaire de l'immatriculé lui-même (et son carré) comme variables explicatives.

En tout et pour tout, pour chaque couple de dates considérées, nous avons spécifié puis estimé (sous un Logit puis avec une régression logistique) 8 modèles en combinant différentes variables selon 3 dimensions :

1. classes de salaires versus salaire et son carré ;
2. âge et son carré versus ancienneté et son carré ;
3. secteur d'activité à l'année de base versus secteur d'activité de l'année terminale.

Dans chaque cas les estimations ont été conduites avec la commande qui calcule des écarts types robustes. Tous les critères d'informations et de mesures usuels de la qualité de l'ajustement ont été déduits (plus de 10 mesures). Ces critères ont permis à chaque fois de classer et de départager les 8 modèles estimés. Lors de la présentation des résultats, ci-dessous, nous n'interprétons que ceux du modèle qui s'ajuste le mieux pour chaque couple d'années. Les résultats des autres modèles sont reproduits sous forme numérique et remis à la Direction de l'Emploi.

Après l'estimation de certains modèles proposés, et pour raffiner certaines analyses et relations, des régressions non paramétriques entre les probabilités de changer d'emploi (c'est-à-dire participer à la mobilité sectorielle de l'emploi) prédites par ces modèles, et des variables continues (le différentiel salarial, les salaires reçus, l'âge, l'ancienneté, etc.) sont effectuées. Ces régressions montreraient les tendances des relations enregistrées. Les courbes représentatives de ces régressions non paramétriques seraient déduites et rapportées pour illustrer et confirmer ces tendances.

Il convient de préciser à ce niveau qu'à travers les modèles proposés, il ne s'agit pas d'approcher nécessairement des relations, ou des explications rigoureuses de causes à effets de la mobilité des immatriculés des fichiers de la CNSS, comme le laisserait entendre le titre de ce chapitre. Il s'agit, beaucoup plus, de relations statistiques descriptives permettant de caractériser les salariés ou les immatriculés qui changent de secteurs d'activité entre deux dates. Il peut s'agir de causes effectives, mais parfois aussi de simples corrélations liées à d'autres facteurs. Cette caractérisation permet, par contre, de dresser, au moins en partie, le profil des salariés immatriculés qui changent de secteur d'activité entre deux dates. Une fois

établi, ce profil devrait, en principe, orienter les politiques d'intervention publiques en matière de régulation des flux de mobilité sectorielle sur le marché du travail.

Remarquons, enfin, qu'une autre façon pour approcher cette problématique, *mais que nous n'envisageons pas d'utiliser dans cette étude, étant donné le temps et les moyens alloués*, c'est de considérer que la mobilité sectorielle d'un immatriculé entre deux années est une éventualité parmi trois possibilités (pas deux). Les deux autres éventualités sont *la sortie des fichiers de le CNSS ou réapparaître et rester dans le même secteur d'activité*. Dans ce cas les modèles à considérer seraient, aussi, à variables qualitatives mais seraient polyptiques ou multinomiaux au lieu de dichotomiques, comme ceux considérés ici. Ces modèles seraient, en effet, à variable expliquée qualitative multinomiale. Dans ce cas, les modèles à utiliser seraient multinomiaux non ordonnées, ou encore des modèles séquentiels. Parmi ces modèles, on retrouve, notamment, le modèle Logit multinomial et le modèle Logit conditionnel de McFadden qui sont les modèles les plus utilisés dans ce cadre et qui constituent une extension du modèle Logit binaire ici présenté. On retrouve, aussi, le modèle Logit hiérarchisé ou le modèle Probit multinomial. Ces derniers modèles requièrent des techniques d'estimation relativement plus complexes. Ces extensions et modélisations peuvent être explorés et utilisés, par les cadres de la DE, pour raffiner davantage les résultats obtenus ici.

Signalons, enfin, que tous les traitements statistiques et économétriques de ce chapitre (appariement des fichiers, estimations paramétriques et non paramétriques, tests et de construction de graphiques) seront conduits en utilisant les logiciels Stata (version 12).

3.4. Estimations et résultats

Dans cette approche, plusieurs modèles ont été construits et testés. Cependant, pour respecter la pertinence de l'analyse sur le plan économique et statistique, nous ne présentons ici que les résultats qui nous semblent les plus robustes et/ou les plus intéressants. Sur le plan statistique pur, et selon les mesures usuelles de la qualité des ajustements, les estimations obtenues sont globalement satisfaisantes.

3.4.1. Cas de la mobilité entre 2000 et 2005

La population des salariés immatriculés présents, aussi bien dans la table de l'année 2000 et celle de l'année 2005 (notés PP ci-après), constitue seulement 39,34% du total des 1.874.540 salariés observés au moins à l'une des deux années 2000 et 2005. Les autres 60,66% sont, de ce fait, présents seulement à l'une ou l'autre des deux années considérées. Notre analyse, à ce niveau, concernera seulement les salariés PP, au nombre de 737.377 salariés, dont 507.780 hommes (68,86%) et 229.597 femmes (31,14%).

Parmi ces salariés PP, seulement 15,34% ont changé de secteur d'activité (appelés mobiles ci-après) entre les deux années fixées, soit 6,03% des salariés observés au moins à l'une ou l'autre des deux années.

La répartition sectorielle des mobilités, selon le secteur d'origine (en 2000), montre que la population des mobiles est constituée, essentiellement, des salariés parvenant du secteur des « Autres services » (18,77%), du « Commerce » (14,79%), et du B.T.P (13,07%); suivis du secteur de référence, « Textile, Habillement et Cuir »(9,23%). Ces mêmes secteurs, représentaient respectivement 5,77%, 15,09% et 11,74% des PP (en 2000), derrière le secteur du « « Textile, Habillement et Cuir » qui connaît la part la plus importante dans les PP avec

19,71%. Les secteurs « Autres industries » et « Santé et actions sociales » sont les moins représentés (respectivement 0,1% et 0,48%) dans la population des mobiles.

Selon le secteur de destination (2005), la population des mobiles est principalement constituée des salariés du « Commerce » (20,2%), du « B.T.P » (15,38%), et des « Activités fournies aux entreprises » (14,71%), qui représentaient respectivement 15,92%, 12,1% et 5,94% des PP (en 2005). Les secteurs « Autres industries » et « Santé et actions sociales » sont, aussi, les moins représentés (respectivement 0,34% et 0,81%) dans la population des mobiles.

La modélisation logit (et logistique), expliquant la probabilité qu'un immatriculé de la CNSS présent en 2000 et 2005 change de secteur d'activité, s'est déroulé en deux étapes :

- D'abord, en estimant la probabilité que la mobilité soit associée au changement de secteur selon un certain nombre de variable²². Le choix entre les variables âge et carré de l'âge, ancienneté et carré de l'ancienneté, le salaire et le carré du salaire, et les classes de salaires, a nécessité la confection de l'ensemble des combinaisons possibles ;
- Une deuxième étape a, de ce fait, consisté en la sélection du modèle optimal selon la période considérée en fonction du critère d'information d'Akaike (AIC)²³. Le modèle sélectionné²⁴, ainsi, présente un Pseudo R2 = 0.1489.

L'analyse des résultats de la régression permet de relever un certain nombre de constats à souligner.

Le différentiel de salaire n'affecte pas la probabilité de changer de secteur chez les mobiles 2000-2005 et l'appartenance à certaines classes de salaires modifie peu la chance de mobilité

En effet, la régression logit permet de constater que « le différentiel de salaire », toutes choses égales par ailleurs, n'est pas une variable significativement déterminante de la probabilité de mobilité intersectorielle. L'importance de cette variable continue ne semble pas ainsi affecter, dans un sens ou un autre, la probabilité de mobilité intersectorielle pour cette période d'observation ($p=0,941$).

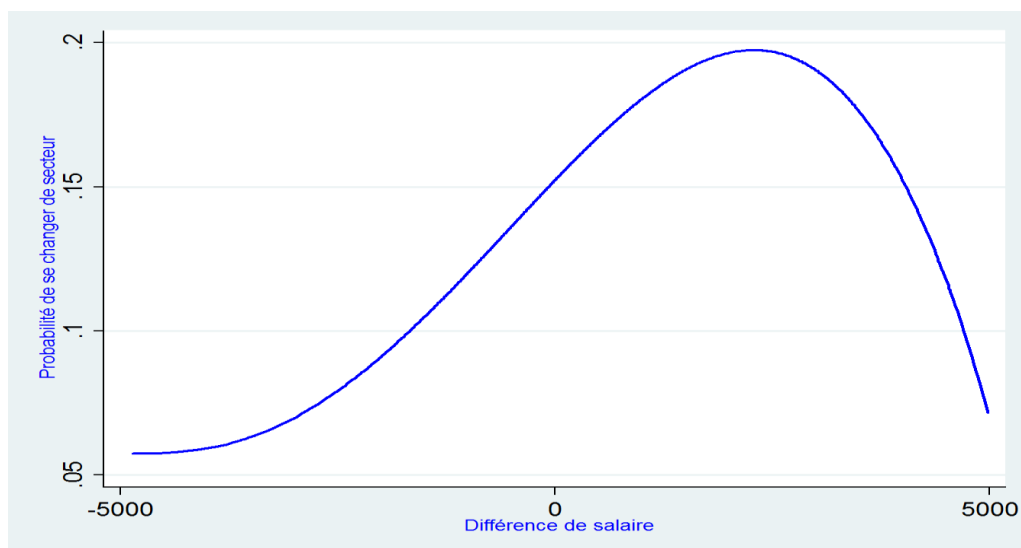
La simple représentation graphique de la relation entre la probabilité de changer le secteur et le différentiel de salaire permet, toutefois, de constater que cette probabilité devient, pour les différences de salaire négatives, plus faible à mesure que la perte de salaire est plus importante. Elle s'agrandit, pour les différences de salaire positives, à mesure que le gain de salaire est plus important dans un premier temps jusqu'à atteindre un maximum au voisinage de 2600dhs, environ, puis commence à décroître au-delà de ce montant.

²² Les variables explicatives sont présentées à l'introduction de la présente section.

²³ Le modèle choisi satisfait les critères d'information d'Akaike (AIC) et Bayésien (BIC).

²⁴ Dont les variables sont présentées ci-après avec les résultats de la régression.

Graphique 39. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005 selon la différence de salaire



Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

A contrario, l'appartenance à l'une ou l'autre des classes de salaires définies modifie les probabilités de mobilité intersectorielle. En effet, l'introduction d'indicatrice relative à la classe de salaire en 2000 montre que l'appartenance à une classe de salaire supérieure à la classe de salaire de référence (comprenant le SMIG) augmente la probabilité de mobilité intersectorielle. Ainsi, relativement à la classe de salaires de référence (salaire journalier inférieur à 1,05 fois et supérieur à 0,95 fois le salaire minimum de l'année en cours), les coefficients sont tous positifs pour les classes supérieures à la classe de référence. L'appartenance à la classe inférieure (salaire journalier inférieur à 0,95 fois le salaire minimum de l'année en cours) ne semble, toutefois, pas changer la probabilité de mobilité. Le coefficient relatif à la classe de moins de 0,95 SMIG n'est pas significatif, témoignant d'un effet similaire à la classe de référence : ce n'est qu'à partir de la troisième classe qu'un effet classe de salaire sur la probabilité d'être mobile se fait sentir.

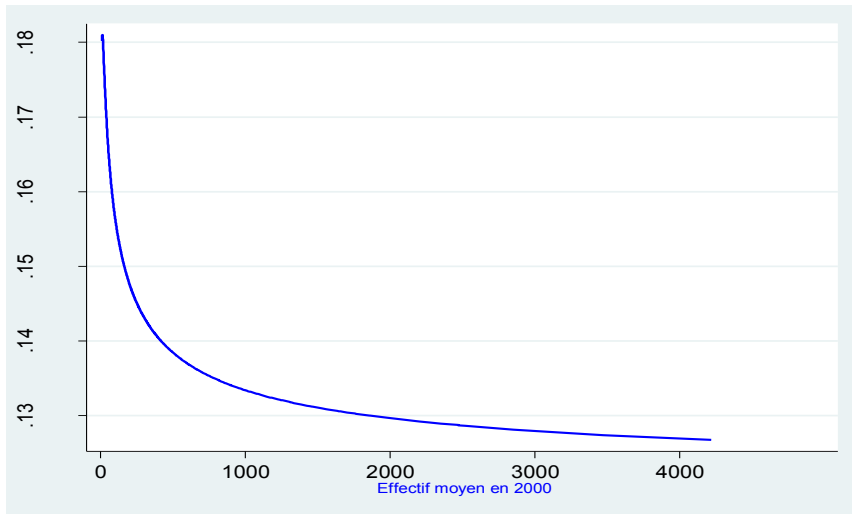
En termes de « rapports de chances », les *odds-ratios* relatifs aux classes supérieures à la classe de référence sont tous proches de 1 renseignant sur un effet qui, quoique statistiquement significatif, reste mitigé : la mobilité intersectorielle est plus fréquente chez les mieux payés mais le rapport de chance n'est pas très important et ne dépasse jamais 2 fois la chance d'être mobile pour la classe de plus 5 fois le SMIG par rapport à la classe de référence.

La probabilité de mobilité intersectorielle serait, de ce fait, moindre au niveau des classes les plus denses et plus marquée à l'extrémité supérieure de l'échelle des salaires. Rappelons, qu'en effet, le taux de mobilité intersectorielle le plus élevé est relevé chez les salariés rémunérés à plus de 5 fois le salaire minimum (26,1% en 2010).

Les grandes entreprises (en termes d'effectifs moyens) offrent plus de stabilité sectorielle

L'effectif moyen de l'entreprise d'appartenance a affecté, en 2000, de manière assez sensible la probabilité de changer de secteur. Le coefficient négatif du modèle logit (-0,0002) renseigne sur la relation inverse entre l'effectif moyen en 2000 et la probabilité de mobilité intersectorielle : la mobilité intersectorielle des salariés est moins probable chez ceux qui travaillaient, en 2000, dans des entreprises dont l'effectif moyen est plus important.

Graphique 40. Evolution de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005 selon l'effectif moyen en 2000



Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

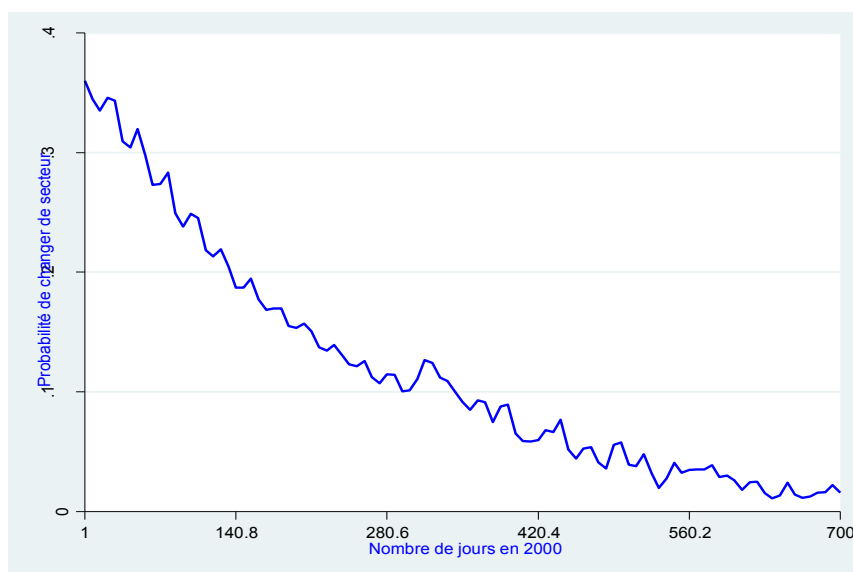
La probabilité de participer à la mobilité intersectorielle, entre 2000 et 2005, diminue ainsi avec l'augmentation de l'effectif moyen (en 2000). L'effet de l'effectif sur cette probabilité est d'autant plus sensible que l'effectif moyen de l'entreprise est petit.

Nombre de jours travaillés en 2000 : le sous-emploi pousserait-il à la mobilité intersectorielle ?

De même, il paraît que la probabilité de mobilité intersectorielle est inversement liée au nombre de jours travaillés dans l'année de base (2000). Le coefficient négatif (-0,0057) laisse entendre que les salariés qui travaillent un nombre important de jours par année sont moins enclins à changer de secteur d'activité. La probabilité de mobilité sectorielle pourrait être, dans certains cas, liée à la recherche d'un travail plus « durable ». Il pourrait s'agir, alors, d'une probabilité importante reflétant la mobilité intersectorielle des travailleurs temporaires et qui, de ce fait, sont prédisposés à changer de secteur dans l'espoir de trouver un travail permanent, comme il pourrait s'agir de salariés permanents, mais dont la masse horaire annuelle est dérisoire de sorte à les pousser à changer de secteur en vue de travailler plus²⁵.

²⁵ Les observations sur des nombres de jours travaillés qui dépassent les 360 jours renvoient vraisemblablement à des données aberrantes dans la base de données de la CNSS (qui n'a pas été apurée ici relativement à cette dimension).

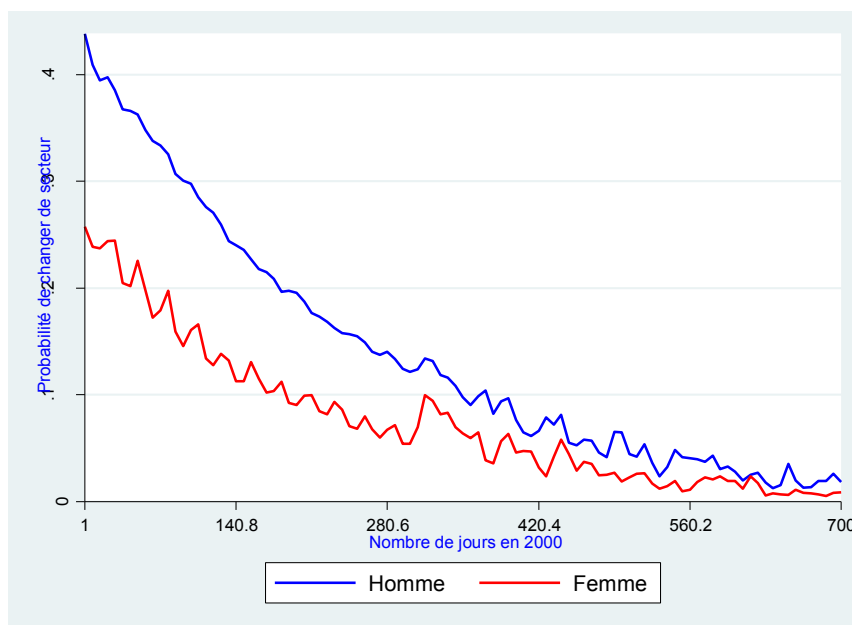
Graphique 41. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005 selon le nombre de jours travaillés en 2000



Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

L'évolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle, entre 2000 et 2005, selon le nombre de jours travaillés en 2000, confirme la décroissance (quoique irrégulière) de cette relation et permet de distinguer une première plage (entre 1 et 280 jours environ) où l'augmentation d'un certain nombre de jours de travail entraîne une réduction, plus sensible, de la probabilité de changer de secteur que par rapport à une deuxième plage (au-delà de 280 jours environ) où l'impact se fait moins sentir, jusqu'à s'estomper. La distinction par sexe permet de constater la même allure de la relation entre probabilité prédite de changer de secteur et la mobilité intersectorielle chez les hommes que chez les femmes, avec la particularité d'une probabilité moins importante chez les femmes à l'origine (1 jour de travail), mais qui converge vers celle chez les hommes pour les nombres de jours travaillés élevés.

Graphique 42. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005 selon le nombre de jours travaillés en 2000 et le sexe



Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

Les femmes moins mobiles que les hommes :

La régression logit confirme une mobilité plus importante chez les hommes. L'introduction d'indicatrice relative au sexe (classe de référence : hommes) fait apparaître un effet significatif du sexe sur la mobilité, pointant vers une mobilité moindre chez les femmes (coef. Femme = - 0,630).

Le rapport de chance entre hommes et femmes (Odds-ratio = 0,532) révèle que le fait d'être femme réduit le « risque » de mobilité de 47% (ou divise la chance d'être mobile par 1,87). En effet, pour ce couple d'années, la mobilité intersectorielle était plus importante chez les hommes que chez les femmes. Ainsi, 17,62% des hommes PP ont changé de secteur d'activité, alors que seulement 10,31% des femmes PP l'ont changé. Les hommes constituaient 68,86% de la population des PP, alors que les femmes en constituaient 31,14%. Par ailleurs, le contraste hommes/femmes se manifeste, aussi, dans l'évolution de la probabilité de changer le secteur d'activité selon l'âge des salariés immatriculés en 2000.

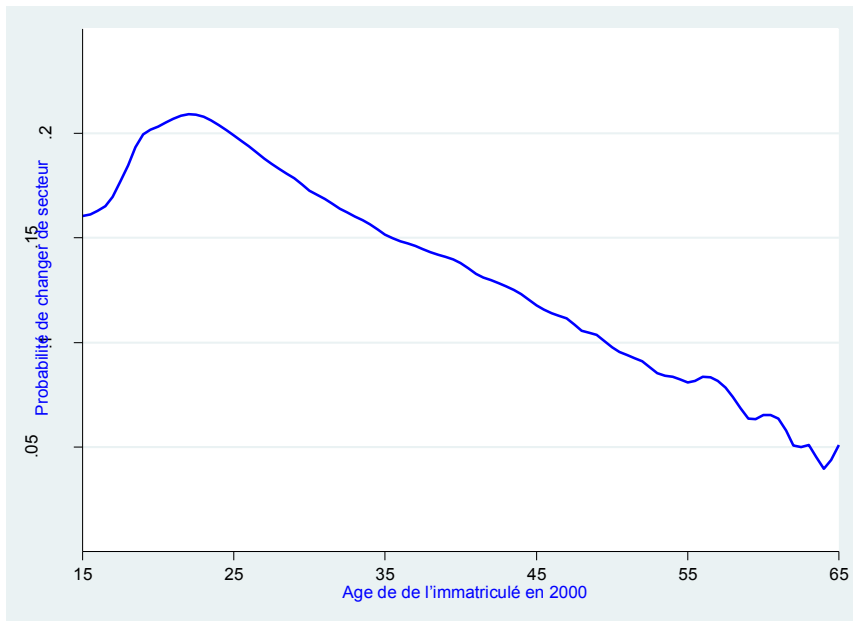
Une probabilité de mobilité intersectorielle discriminante selon l'âge et le carré de l'âge entre les sexes :

Les coefficients relatifs à l'effet de l'âge et du carré de l'âge sont significatifs témoignant de l'existence d'un effet de l'âge et de sa variation avec l'avancement dans l'âge. D'abord, le résultat confirme l'intuition que plus on avance dans l'âge, moins on a de probabilité de

changer le secteur (coef. âge = -0,007). La propension à changer de secteur décline tout au long du cycle de vie. Le taux de mobilité intersectorielle qui a évolué inversement aux classes d'âges avait atteint pendant cette durée ses niveaux minima pour l'ensemble des classes d'âges, avec un taux de 9,8% pour la classe des « plus de 45 ans ». L'âge au carré apparaît avec un signe négatif suggérant que l'effet négatif de l'âge se fait sentir surtout aux âges élevés.

Le coefficient négatif relatif à l'âge au carré (coef. âge au carré = -0,0004) signifie que l'effet de l'âge sur la probabilité prédite de participer à la mobilité admet un maximum, et prend de ce fait la forme d'un U renversé (concave).

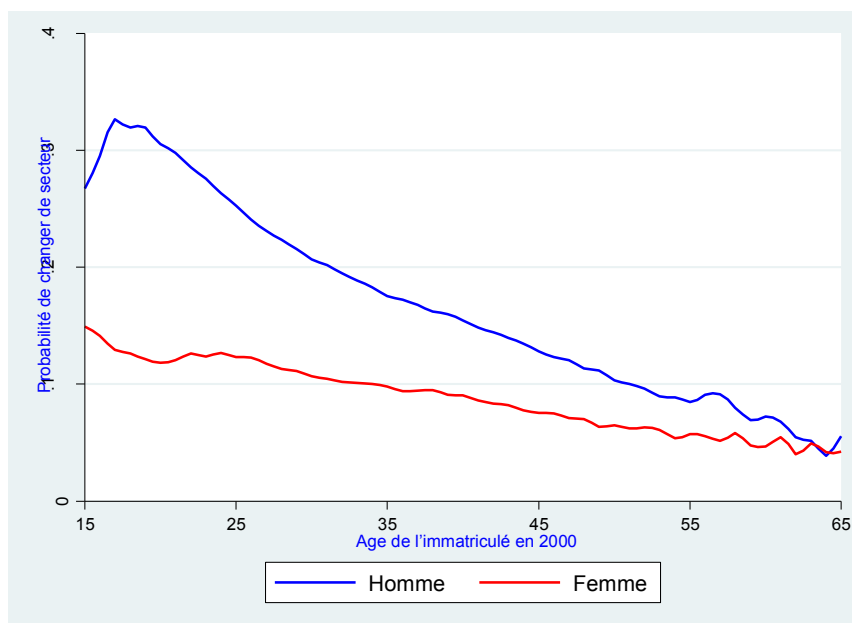
Graphique 43. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005 selon l'âge de l'immatriculé en 2000



Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

L'observation de l'évolution de la probabilité prédite de mobilité, selon l'âge, montre que celle-ci évolue positivement avec l'âge des immatriculés, en 2000, pour les plus jeunes : cette probabilité est de plus en plus importante qu'on se déplace entre 15 et 23 ans, environ, où elle est au maximum, avant de diminuer de manière continue en se déplaçant sur l'axe des âges des salariés considérés. Ces tendances ne sont pas toutefois uniformes selon le sexe.

Graphique 44. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005 selon l'âge de l'immatriculé en 2000 et le sexe



Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

Ainsi, pour les hommes, la probabilité prédite de participer à la mobilité garde la même forme générale que pour l'ensemble, mais évolue en augmentant fortement entre les salariés de 15 à 18 ans et commence à diminuer à partir de l'âge des salariés de 18 ans. Pour les femmes, la forme du graphique est différente, puisque la probabilité de changer le secteur chez les femmes, manifestement inférieure que chez les hommes à l'âge de 15 ans, diminue avec l'âge depuis 15 ans jusqu'au voisinage de 21 ans (voisinage où une année supplémentaire augmente très légèrement la probabilité) de mobilité, puis cette probabilité stagne quasiment entre 22 et 27 ans. A partir de l'âge d'environ 27 ans, l'évolution de la probabilité de mobilité en fonction de l'âge chez les femmes reprend l'allure décroissante commune avec les hommes mais avec une acuité moins importante que chez ceux-ci, pour converger vers une probabilité presque égale vers 63 ans.

Un effet régions confirmé et contrasté

L'introduction d'indicatrice relative à la région d'appartenance en 2000, montre que toutes les régions présentent un effet significatif sur la probabilité de mobilité intersectorielle par rapport à la région de « G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra » (région de référence)²⁶. Le travail en année de base (2000) à la région de Marrakech (3), Oriental (4), Souss-Massa (6) ou Saïss-Tafilalet (7) signifie une probabilité plus grande de changement de secteur d'activité, alors que le travail dans les régions Doukkala-Abda (2), Nord (5) ou Sud (8) en l'an 2000 est corollaire d'une

²⁶ Les tableaux 40 et 41 en annexe montrent que les p-values des coefficients/odds-ratios sont inférieures à 0,05 pour l'ensemble des régions (à l'exception de la région résiduelle « reste du pays »).

probabilité moindre de se retrouver dans un autre secteur en 2005. La région du « Reste du pays » (9) n'a pas d'effet supplémentaire par rapport à la référence sur la probabilité de mobilité (voir tableaux 40 et 41 en annexe).

Ces différences entre régions pourraient avoir de multiples interprétations. Il est possible que des régions soient caractérisées par des secteurs offrant des emplois plus ou moins stables, ou que le tissu productif régional soit dominé par des secteurs « spécifiques » aux régions, notamment en raison du savoir-faire spécifique réduisant la possibilité de trouver un emploi ailleurs, etc. La région de Doukkala-Abda présente, à titre d'exemple, la particularité d'être associée à une probabilité de mobilité intersectorielle moindre par rapport à la classe de référence pour les salariés qui y travaillent, que ce soit en début ou en fin de période.

L'appartenance à une région de travail, en 2005, influe, elle aussi, sur la probabilité de mobilité intersectorielle. Celle-ci est inférieure à celle de la classe de référence quand la région de travail d'accueil (en 2005) est Doukkala-Abda (2), Marrakech (3), Oriental (4), Souss-Massa (6), Saïss-Tafilalet (7) ou dans le reste du pays (9). Seules les régions du Nord (5) et du Sud (8) sont associées à une augmentation de la probabilité de mobilité intersectorielle. La région du sud à ce titre fait plus que doubler la chance de mobilité.

Les régions « Nord » et « Sud » affichent des rapports de cote (odds-ratio) faibles lorsqu'on référence les salariés selon la région de travail en 2000, alors qu'elles présentent des rapports de cote importants pour la variable région prenant l'année de référence comme 2005. Ceci pourrait être dû, au fait, qu'il s'agisse de deux régions de destination des mobilités intersectorielles.

Les secteurs : des différences notoires

La variable permettant de contrôler le secteur de travail en 2000, fait ressortir une homogénéité du sens de l'effet par rapport au secteur de référence (Textile-habillement). Ainsi, tous les secteurs semblent avoir un différentiel positif et significativement non nul augmentant la chance de mobilité. Le secteur du textile-habillement, connu par sa forte intensité en main d'œuvre, avait connu le taux de stabilité intersectorielle entre les années 2000-2005, le plus élevé (92,82% des transitions²⁷) ; ce qui en fait un secteur cloisonné par excellence. Seulement 7,18% des salariés PP travaillant en 2000 dans le secteur du textile-habillement n'y travaillaient pas en 2005, soit le taux le plus bas entre secteurs pris en considération.

En termes de rapports des chances, le secteur « Autres services » serait associé à une chance notablement plus élevée de mobilité intersectorielle relativement au secteur de référence. Le rapport de chance relatif à ce secteur par rapport au secteur de référence s'établit à 17,99. Ce secteur se caractérise, en effet, par la mobilité importante de ses travailleurs qui fait que par rapport au total des salariés travaillant en 2000 dans les « Autres services », 49,88% ont changé de secteur d'activité et n'y travaillent plus entre 2005, et que par rapport au total des salariés travaillant en 2005 dans ce même secteur, 69,24% n'y travaillaient pas en 2000.

Les secteurs des « Autres industries » et « Industries Extractives » présentent de leur part des rapports de chance important (respectivement 8,66 et 6,52), contrairement aux secteurs de « Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture » et de « Santé et action sociale » qui n'auraient augmenté la chance relative de mobilité intersectorielle que légèrement, puisque leurs

²⁷ Décomposition à 11 secteurs. Voir section sur les matrices de transition.

rapports de chances relativement au secteur de référence étaient proches de 1 (respectivement 1,07 et 1,14).

3.4.2. Cas de la mobilité entre les années 2005 et 2010

Sur les 1470633 immatriculés du fichier apuré de l'année 2005 de la CNSS, 537156 salariés (soit 36,53%) ne réapparaissent plus dans celui de l'an 2010. A l'inverse sur les 1868561 immatriculés du fichier apuré de l'année 2010, 935084 salariés (soit 50,04%) n'étaient pas présents dans celui de l'an 2005. Ceci veut dire que l'effectif des immatriculés concernés par le phénomène de mobilité sectorielle, considéré dans cette étude, est de 933477 entre les deux années. Parmi ces derniers 172882 ont effectivement participé au flux qui nous intéresse, soit 18,52% de ceux qui sont à risque. Ce sont ces immatriculés qui ont, ainsi, la modalité $M_i = 1$ dans notre analyse. Les 760595 autres ont, donc, la modalité $M_i = 0$, c'est-à-dire qu'ils sont présents dans les fichiers à la fois en 2005 et en 2010 et dans le même secteur d'activité.

D'abord, et à un niveau purement descriptif, en croisant la variable M avec celle relative au secteur d'activité à la base (2005) dans un tableau de contingence, un test de Chi-deux montre que *ces deux variables ne sont pas indépendantes*. La statistique du test est égale à $2,7e+04$. C'est déjà un premier résultat intéressant. En effet, et à titre d'exemple, 15,64% de salariés qui ont changé de secteur d'activité entre 2005 et 2010 proviennent du secteur du BTP, alors que la proportion de ce secteur dans la population des immatriculés concernée n'est que de 13,74%. A l'inverse, si dans cette population les salariés déclarés dans le secteur du textile et cuir représentent 15,33%, leur part dans le flux de mobilité intersectorielle n'est que de 9,72%.

Dans le même ordre d'idées, en croisant cette fois-ci la variable M avec le secteur d'activité de l'année de comparaison (2010), une variable qui pourrait aussi expliquer ce phénomène, le test Chi-deux d'indépendance rejette, encore une fois, cette dernière hypothèse (une statistique égale à $6,7e+04$). Le secteur textile et cuir qui regrouperait 14,14% des immatriculés susceptibles de participer au flux de la mobilité en 2010, ne contribue qu'avec moins de 3,24% à ce flux.

Enfin, en croisant la variable M avec celle relative aux strates de salaire construites (en 2005), un test de Chi-deux montre que ces deux variables ne sont pas non plus indépendantes. La statistique du test est égale à $3,7e+03$ (voir tableau 8). Ici aussi on trouve par exemple que 34,75% de salariés qui ont changé de secteur d'activité entre 2005 et 2010 proviennent de la classe de salaire 3 (salaire journalier inférieur à 1,2 fois et supérieur à 1,05 fois le salaire minimum de l'année en cours), alors qu'ils ne sont 30,48% parmi ceux qui sont concernés. Autrement dit, 21,11% des salariés (plus de 1 sur 5) de cette classe en 2005, ont changé de secteur d'activité en 2010, alors que la proportion de ceux qui ont participé à ce flux ne représente que 18,52% en 2010.

Tableau 8. Répartitions des immatriculés communs aux fichiers de 2005 et 2010 selon la classe de salaire et la situation vis-à-vis de la mobilité sectorielle entre les deux années (effectifs et %)

	Ne participe pas au flux de mobilité sectorielle	Participe au flux de mobilité sectorielle	Ensemble
Moins de 95% du SMIG	5328	994	6322
	84,28	15,72	100,00
	0,70	0,57	0,68
Entre 95% et 105% du SMIG	92454	246	117054
	78,98	21,02	100,00
	12,16	14,23	12,54
Entre 105% et 120% du SMIG	22448	60077	284557
	78,89	21,11	100,00
	29,51	34,75	30,48
Entre 120% et 200% du SMIG	260945	55366	316311
	82,50	17,50	100,00
	34,31	32,03	33,89
Entre 200% et 500% SMIG	130199	22006	152205
	85,54	14,46	100,00
	17,12	12,73	16,31
500% et plus du SMIG	47189	9839	57028
	82,75	17,25	100,00
	6,20	5,69	6,11
Ensemble	760595	172882	933477
	81,48	18,52	100,00
	100,00	100,00	100,00

Pearson $\chi^2(5) = 3.7e+03$ Pr = 0,000.

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS.

En analysant à présent les résultats des modélisations logit (et logistique) qui expliquent la probabilité qu'un immatriculé de la CNSS change de secteur d'activité entre 2005 et 2010, nous enregistrons plusieurs résultats importants à rapporter (voir tableaux 9 et 10 ci-dessous).

Rappelons, tout d'abord, que les résultats présentés sont ceux de la seule spécification retenue parmi les huit estimées pour cette période. Evidemment, celle retenue est celle qui possède les meilleures caractéristiques statistiques comparée aux sept autres spécifications essayées. Au niveau général, il ressort que le modèle retenu est significatif selon le test de Chi deux qui a une p-value nulle, un pseudo R^2 égal à 0,1536 et un taux de bonnes classifications égal à 82,54%. (40) paramètres (sur 44) associés aux variables et aux modalités déterminantes retenues sont statistiquement non nuls.

Concernant la première variable, qui est supposée a priori expliquer en premier lieu la mobilité sectorielle des immatriculés (la différence de salaire) pendant la période séparant les deux années (2005-2010), **il ressort effectivement des estimations que, toute chose égale par ailleurs, cette variable augmente de façon statistiquement significative la probabilité de la mobilité sectorielle.** Ce résultat, attendu théoriquement, est donc confirmé dans cette spécification.

Ensuite, toujours entre ces deux années, il ressort que **toute chose égale par ailleurs, les hommes ont été plus exposés au risque de mobilité sectorielle que les femmes**. Ce résultat est aussi conforme à ce que l'on pourrait attendre à ce niveau. Le coefficient de la modalité sexe (*femmes*) est négatif (- 0,44), et il est statistiquement non nul. L'odds ratio de la même modalité dans la régression logistique associée a été de 0,65.

Par ailleurs, lorsque la région d'étude considérée est celle de l'année de base (2005), et comparativement aux immatriculés de la région 1, définie ci-dessus et retenue comme région de référence dans les régressions, toute chose égale par ailleurs, les immatriculés de 5 régions (codées 2, 3, 4, 6 et 7) auraient des probabilités plus faibles de participer à la mobilité sectorielle entre les deux années. Par contre deux paramètres sur les cinq associés aux cinq modalités *région d'étude* sont statistiquement nuls (celles codées 3 et 7). Pour les trois autres régions (codées 5, 8 et 9), il ressort que leurs immatriculés auraient, par contre des probabilités relatives plus grandes de participer à la mobilité sectorielle que les immatriculés de la région 1, bien que le paramètre associé à la région d'étude 8 soit statistiquement nul.

En considérant cette fois-ci, la région d'étude au niveau de l'année finale (2010), et toujours comparativement aux immatriculés de la région 1 (région de référence), toute chose égale par ailleurs, les immatriculés de toutes les régions sauf ceux de la région 8 (Sud) auraient des probabilités plus faibles de participer à la mobilité sectorielle entre les deux années. Le paramètre associé à la modalité de la région d'étude 3 (Marrakech) est statistiquement nul à ce niveau.

Comme conclusion, à ce niveau, sur la base de ces résultats, qui peuvent certainement être creusés davantage, il ressort que la participation à la mobilité sectorielle ne serait pas systématiquement plus élevée (ni moins élevée) au départ dans la région 1 que dans les autres régions retenues. Statistiquement, il semble qu'il n'y a pas de différence significative en la matière entre les immatriculés de la région de référence et ceux d'au moins trois autres régions mais qu'il y a une différence avec ceux des autres. L'effet de la région d'étude de l'année finale (2010) montre, tout de même, une différence qui soutiendrait une probabilité à participer à la mobilité sectorielle plus grande pour les immatriculés de la région 1. C'est en fait, ce dernier résultat qui a été soupçonné et attendu a priori, puisque la région 1 est plus intégrée en termes d'activité économique et où presque tous les secteurs d'activité sont présents.

Autrement dit, en poussant un peu plus loin l'inférence associée, on peut dire que l'effet de la région ne serait pas, nécessairement, le même dans toutes les régions d'étude. Il n'est, cependant, pas évident de dire, non plus, que ce sont les immatriculés d'une région particulière ou d'une autre qui auraient une plus grande probabilité de participer au flux de la mobilité à partir de ce modèle. Ce résultat peut évidemment être déduit, de façon strictement parallèle, à partir des résultats de la régression logistique.

Une analyse similaire peut être conduite selon les secteurs d'activité en 2010. En effet, comparativement aux immatriculés du secteur 4, qui regroupe les activités du textile et de la confection (considéré comme secteur de référence) et **toute chose égale par ailleurs, les immatriculés de tous les autres secteurs (sauf le secteur 1) affichent des probabilités de mobilité sectorielle significativement plus grandes**. Les coefficients relatifs à tous ces secteurs ressortent positifs et statistiquement non nuls, ou encore les odds ratios associés sont significativement supérieurs à un dans la régression logistique.

Le secteur 1, qui fait ici exception, est relatif aux activités *forêt, pêche et activité annexes à l'agriculture*. Ses immatriculés semblent plus « stables » que ceux du secteur 4. A part la comparaison avec le secteur 1, le résultat ne semblait pas trivial. A priori, on pourrait s'attendre qu'à cause des problèmes qu'a connus le secteur 4, en particulier après 2005, certains de ses immatriculés se retrouveraient dans d'autres secteurs d'activité (s'ils se retrouvent encore dans une activité formelle en 2010). Cette intuition ne semble pas être soutenue par les observations entre 2005 et 2010, selon les résultats du modèle.

Concernant la dernière variable catégorielle qui a été introduite dans cette spécification, à savoir la classe de salaire en 2005, pour la période séparant les deux années (2005-2010), il ressort des estimations que comparativement à la classe de référence 2 retenue (celle des immatriculés ayant un salaire journalier compris entre 0,95 fois et 1,05 fois le salaire minimum de l'année en cours), et toute chose égale par ailleurs, ***l'appartenance à n'importe laquelle des 4 autres classes qui couvrent des salaires supérieurs, augmente la probabilité de la mobilité sectorielle***. A l'inverse, cette probabilité baisse pour la classe des immatriculés de la classe 1. Lorsque on teste la nullité un à un de chacun des paramètres associés aux 5 modalités, on rejette les hypothèses nulles stipulées. De même, en testant l'hypothèse de la nullité simultanée de ces 5 paramètres, l'hypothèse nulle est aussi rejetée (une statistique de Chi deux égale à 828,99). Ce résultat nous semble aussi inverse à ce qui est attendu ou soupçonné, à priori, et ne va donc pas du tout dans le sens initialement attendu. Une explication possible de ce résultat résiderait dans le fait que les immatriculés des classes de salaire 1 et 2 changent moins leurs secteurs d'activité à cause de leur vulnérabilité générale, leur aversion pour le risque, leur manque de qualifications et, surtout le fait, lorsque ils quittent leurs emplois de base, de se retrouver à l'extérieur du secteur formel organisé couvert par les fichiers de la CNSS, voire même, en situation de chômage.

Tableau 9. Estimation du modèle logit de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010							
Déterminant	Modalité	Coefficient	Ecart-type (robuste)	z	P > z	[95% Intervalle confiance]	
Différence de salaire	Ecart de salaire	0,0002936	0,0000188	15,61	0,000	0,0002567	0,0003304
Effectif moyen en 2005	Effectif moyen en 2005	0,0000649	3,08E-06	21,10	0	0,0000589	0,0000709
Nombre de jours travaillés	Nombre de jours 2005	-0,0051032	0,0000353	-144,59	0	-0,0051724	-0,005034
Age du salarié	Age 2005	-0,0470723	0,0025034	-18,80	0	-0,0519789	-0,0421657
	Age 2005 au carré	0,0000536	0,0000342	1,56	0,118	-0,0000135	0,0001206
Sexe du salarié	<i>Hommes</i>	<i>Référence</i>	-	-	-	-	-
	Femmes	-0,4360781	0,0074441	-58,58	0	-0,4506683	-0,4214879
Région d'étude en 2005	<i>G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra</i>	<i>Référence</i>	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	-0,1800537	0,044133	-4,08	0	-0,2665528	-0,0935545
	Marrakech	-0,019514	0,0264914	-0,74	0,461	-0,0714362	0,0324082
	Oriental	-0,2203772	0,0451131	-4,88	0	-0,3087973	-0,1319571
	Nord	0,207938	0,025937	8,02	0	0,1571023	0,2587736
	Souss-Massa	-0,4411621	0,029489	-14,96	0	-0,4989595	-0,3833647
	Saïss-Tafilalet	-0,0198554	0,029854	-0,67	0,506	-0,0783682	0,0386575
	Sud	0,0296252	0,0468471	0,63	0,527	-0,0621934	0,1214438
Reste du pays	0,1128965	0,0326871	3,45	0,001	0,048831	0,1769619	
Région d'étude en 2010	<i>G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra</i>	<i>Référence</i>	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	-0,0878115	0,0431346	-2,04	0,042	-0,1723537	-0,0032692
	Marrakech	-0,0199307	0,0269452	-0,74	0,459	-0,0727424	0,0328809
	Oriental	-0,3296632	0,0455671	-7,23	0	-0,418973	-0,2403534
	Nord	-0,2531771	0,026898	-9,41	0	-0,3058962	-0,200458
	Souss-Massa	-0,0944198	0,0293619	-3,22	0,001	-0,151968	-0,0368716
	Saïss-Tafilalet	-0,4676965	0,0311551	-15,01	0	-0,5287594	-0,4066336
	Sud	0,6725516	0,041218	16,32	0	0,5917657	0,7533375
Reste du pays	-0,2605635	0,0347217	-7,5	0	-0,3286169	-0,1925102	

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010							
Déterminant	Modalité	Coefficient	Ecart-type (robuste)	z	P > z	[95% Intervalle confiance]	
Secteur d'activité en 2010	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	-0,5331971	0,0422253	-12,63	0	-0,6159572	-0,450437
	Bâtiments et travaux publics	1,596192	0,0171082	93,3	0	1,56266	1,629723
	Industries extractives	2,60723	0,0285677	91,26	0	2,551239	2,663222
	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Référence	-	-	-	-	-
	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	1,389983	0,0199291	69,75	0	1,350923	1,429043
	Industries chimiques et para chimiques	1,779451	0,019596	90,81	0	1,741044	1,817859
	Industries électriques et électroniques	1,947522	0,0277559	70,17	0	1,893121	2,001922
	Industries mécaniques et métallurgiques	2,06594	0,0192024	107,59	0	2,028304	2,103576
	Autres industries	2,706254	0,084107	32,18	0	2,541408	2,871101
	Commerce	2,092961	0,0159316	131,37	0	2,061735	2,124186
	Hôtellerie et restauration	1,305442	0,0206506	63,22	0	1,264968	1,345917
	Transports et communications	2,101847	0,0182335	115,27	0	2,06611	2,137584
	Activités financières	1,518562	0,0241262	62,94	0	1,471275	1,565848
	Activités immobilières	3,514228	0,0229834	152,9	0	3,469181	3,559274
	Services fournis principalement aux entreprises	2,63018	0,0167528	157	0	2,597345	2,663015
	Education	1,814911	0,0215128	84,36	0	1,772747	1,857076
	Santé et action sociale	1,378057	0,0302664	45,53	0	1,318736	1,437378
	Autres services	2,356805	0,0202118	116,61	0	2,31719	2,396419

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010

Déterminant	Modalité	Coefficient	Ecart-type (robuste)	z	P > z	[95% Intervalle confiance]	
Classe de salaire journalier	Moins de 0,95*smig	-0,1946844	0,0371114	-5,25	0	-0,2674213	-0,1219475
	Entre 0,95*smig et 1,05*smig	Référence	-	-	-	-	-
	Entre 1,05*smig et 1,20*smig	0,1560075	0,0095633	16,31	0	0,1372638	0,1747513
	Entre 1,20*smig et 2*smig	0,2312891	0,0100294	23,06	0	0,2116319	0,2509463
	Entre 2*smig et 5*smig	0,082466	0,0123378	6,68	0	0,0582844	0,1066475
	Plus de 5*smig	0,287138	0,017547	16,36	0	0,2527465	0,3215294
	Constante du modèle	-0,5669402	0,0445448	-12,73	0	-0,6542464	-0,479634
Caractéristiques du modèle :							
- Nombre d'observation : 933477							
- Wald chi2(44) : 103387,47							
- Prob> chi2 : 0,0000							
- Pseudo R2 : 0,1536							

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 10. Estimation du modèle logistique de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010							
Déterminant	Modalité	Odds-Ratio	Ecart-type (robuste)	z	P > z	[95% Intervalle confiance]	
Différence de salaire	Ecart de salaire	1,000294	0,0000188	15,61	0,000	1,000257	1,00033
Effectif moyen en 2005	Effectif moyen en 2005	1,000065	3,08E-06	21,1	0,000	1,000059	1,000071
Nombre de jours travaillés	Nombre de jours 2005	0,9949098	0,0000351	-144,59	0,000	0,994841	0,9949786
Age du salarié	Age 2005	0,9540184	0,0023883	-18,8	0,000	0,9493489	0,9587109
	Age 2005 au carré	1,000054	0,0000342	1,56	0,118	0,9999865	1,000121
Sexe du salarié	<i>Hommes</i>	<i>Référence</i>	-	-	-	-	-
	Femmes	0,6465672	0,0048131	-58,58	0,000	0,6372022	0,6560699
Région d'étude en 2005	<i>G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra</i>	<i>Référence</i>	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	0,8352254	0,036861	-4,08	0,000	0,7660155	0,9106884
	Marrakech	0,9806752	0,0259795	-0,74	0,461	0,9310556	1,032939
	Oriental	0,8022162	0,0361905	-4,88	0,000	0,7343296	0,8763786
	Nord	1,231137	0,031932	8,02	0,000	1,170115	1,295341
	Souss-Massa	0,6432884	0,0189699	-14,96	0,000	0,6071621	0,6815643
	Saïss-Tafilalet	0,9803405	0,0292671	-0,67	0,506	0,9246239	1,039414
	Sud	1,030068	0,0482557	0,63	0,527	0,9397011	1,129126
Reste du pays	1,119516	0,0365937	3,45	0,001	1,050043	1,193586	
Région d'étude en 2010	<i>G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra</i>	<i>Référence</i>	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	0,9159336	0,0395084	-2,04	0,042	0,8416814	0,9967361
	Marrakech	0,9802666	0,0264135	-0,74	0,459	0,9298404	1,033427
	Oriental	0,7191659	0,0327703	-7,23	0,000	0,6577219	0,78635
	Nord	0,7763304	0,0208817	-9,41	0,000	0,736463	0,8183558
	Souss-Massa	0,9099007	0,0267164	-3,22	0,001	0,8590157	0,9637999
	Saïss-Tafilalet	0,6264436	0,0195169	-15,01	0,000	0,5893356	0,6658881
	Sud	1,95923	0,0807556	16,32	0,000	1,807177	2,124077
Reste du pays	0,7706172	0,0267572	-7,5	0,000	0,7199188	0,8248859	

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010							
Déterminant	Modalité	Coefficient	Ecart-type (robuste)	z	P > z	[95% Intervalle confiance]	
Secteur d'activité en 2010	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	0,5867261	0,0247747	-12,63	0,000	0,5401236	0,6373496
	Bâtiments et travaux publics	4,934206	0,0844153	93,3	0,000	4,771498	5,102462
	Industries extractives	13,56144	0,3874192	91,26	0,000	12,82298	14,34243
	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	<i>Référence</i>	-	-	-	-	-
	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	4,014781	0,0800108	69,75	0,000	3,860986	4,174703
	Industries chimiques et para chimiques	5,926604	0,116138	90,81	0,000	5,703293	6,158658
	Industries électriques et électroniques	7,011289	0,1946045	70,17	0,000	6,640061	7,403273
	Industries mécaniques et métallurgiques	7,892712	0,1515587	107,59	0,000	7,601183	8,195422
	Autres industries	14,97309	1,259342	32,18	0,000	12,69753	17,65645
	Commerce	8,108888	0,1291879	131,37	0,000	7,859597	8,366087
	Hôtellerie et restauration	3,68932	0,0761866	63,22	0,000	3,542979	3,841706
	Transports et communications	8,181265	0,1491731	115,27	0,000	7,894053	8,478926
	Activités financières	4,565654	0,110152	62,94	0,000	4,354785	4,786734
	Activités immobilières	33,58997	0,7720108	152,9	0,000	32,11044	35,13769
	Services fournis principalement aux entreprises	13,87627	0,2324667	157	0,000	13,42804	14,33945
	Education	6,140532	0,1321001	84,36	0,000	5,887003	6,40498
	Santé et action sociale	3,967184	0,1200725	45,53	0,000	3,738691	4,209643
	Autres services	10,55717	0,2133797	116,61	0,000	10,14712	10,98378

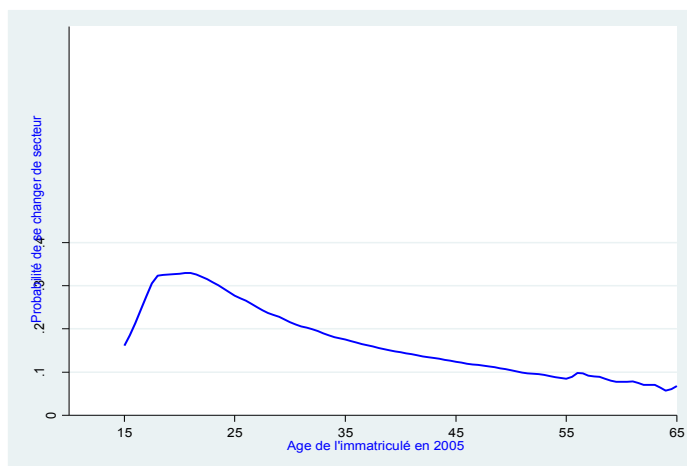
Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010							
Déterminant	Modalité	Coefficient	Ecart-type (robuste)	z	P > z	[95% Intervalle confiance]	
Classe de salaire journalier	Moins de 0,95*smig	0,8230944	0,0305461	-5,25	0,000	0,7653505	0,8851948
	Entre 0,95*smig et 1,05*smig	<i>Référence</i>	-	-	-	-	-
	Entre 1,05*smig et 1,20*smig	1,168835	0,0111779	16,31	0,000	1,147131	1,19095
	Entre 1,20*smig et 2*smig	1,260224	0,0126392	23,06	0,000	1,235693	1,285241
	Entre 2*smig et 5*smig	1,085962	0,0133983	6,68	0,000	1,060016	1,112542
	Plus de 5*smig	1,332608	0,0233832	16,36	0,000	1,287557	1,379236
	Constante du modèle	0,5672585	0,0252684	-12,73	0,000	0,5198337	0,6190099
Caractéristiques du modèle :							
- Nombre d'observation : 933477							
- Wald chi2(44) : 103387,47							
- Prob> chi2 : 0.0000							
- Pseudo R2 : 0,1536							

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Comme nous l'avons précisé plus haut, en plus de la variable *écart de salaire* et des variables catégorielles, nous avons retenu d'autres déterminants potentiels à travers des variables continues dans cette modélisation. Il s'agit de l'âge de l'immatriculé en 2005 (et son carré), de l'effectif moyen (en 2005) de l'affilié ayant déclaré l'immatriculé, du nombre de jours travaillés (et déclarés) par l'immatriculé en 2005.

Au niveau de l'estimation, il ressort, d'abord, que le paramètre associé à l'âge de l'immatriculé est négatif et significativement non nul, alors que celui relatif au carré de l'âge est positif mais statistiquement nul. Sur le plan graphique, il ressort de ces mêmes résultats une relation concave (avec une forme en U inversé) entre la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle et l'âge de l'immatriculé (voir le graphique 45 ci-dessous). Ainsi, toute chose égale par ailleurs, **la probabilité de participer à la mobilité sectorielle entre 2005 et 2010 serait faible au début de l'âge actif, augmente pour atteindre son maximum au voisinage de l'âge de 20 ans puis commence à décroître pour atteindre son minimum vers l'âge de 55 ans.**

Graphique 45. Evolution de la probabilité (prédite) de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010 selon l'âge de l'immatriculé en 2005 (cas descriptif)

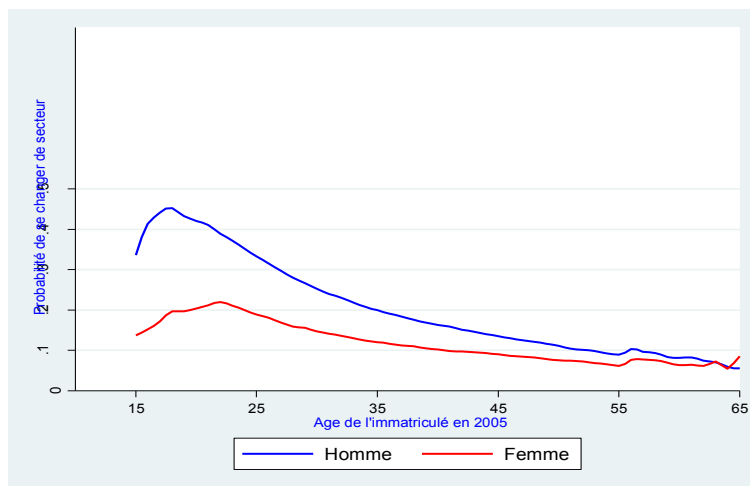


Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

Cette forme se retrouve par ailleurs confirmée par la régression, non paramétrique, effectuée entre la probabilité prédite par le modèle et l'âge de l'immatriculé. Il ressort, aussi, que la forme de la courbe est la même pour les hommes et pour les femmes, mais que ces dernières ont une probabilité prédite à la mobilité sectorielle toujours plus faible et à tout âge (voir graphique 46 ci-dessous).

Somme toute, cette forme semble plutôt plausible dans ce contexte, puisque les jeunes, sans responsabilité familiale, à la recherche d'une situation favorable et dans un début de carrière, seraient les plus mobiles entre les secteurs (du moins relativement aux autres tranches d'âge).

Graphique 46. Evolution de la probabilité (prédite) de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010 selon l'âge de l'immatriculé en 2005 et le sexe (cas de la régression non paramétrique)



Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Dans un sens d'explication comparable à celui relatif à l'âge de l'immatriculé, même si la variable *ancienneté de l'immatriculé* n'est pas retenue comme variable explicative de la probabilité de participer au flux de la mobilité sectorielle dans cette spécification, nous avons tracé l'équivalent du graphique précédant en remplaçant l'âge par cette variable. Comme ces deux variables sont naturellement liées, nous déduisons pratiquement les mêmes formes, constatations et tendances que ce qui a été avancé pour la variable âge pour des années d'ancienneté cette fois-ci (voir graphiques 55 et 56 en annexe).

Pour la variable représentant l'effectif annuel moyen de l'entreprise affiliée, ayant déclaré l'immatriculé, pendant l'année de base (2005), toute chose égale par ailleurs, entre 2005 et 2010, cette variable influence positivement la probabilité de participer à la mobilité sectorielle. Le paramètre associé est positif et statistiquement non nul (modèle logit) et l'odds ratio est supérieur à 1 (version logistique). Ce résultat pourrait signifier que plus une entreprise affiliée est grande, plus elle aurait tendance à permettre à ses salariés immatriculés d'accumuler un savoir-faire important qu'ils peuvent faire propager et diffuser à travers les secteurs d'activité ; surtout si leurs salaires augmentent avec la mobilité. Des significations, moins positives, peuvent aussi être considérées. En effet, on peut, par exemple, considérer que comparativement aux autres entreprises, et toute chose égale par ailleurs, les entreprises de tailles relativement plus grandes pousseraient plus leurs salariés au changement du secteur d'activité malgré eux.

La dernière variable continue qui a été introduite pour expliquer la probabilité de participer au flux de la mobilité sectorielle, entre 2005 et 2010, est le nombre de jours travaillés par l'immatriculé pendant l'année de base (2005). Dans le modèle logit, le coefficient associé à cette variable ressort négatif et significatif. Dans la régression logistique, le coefficient est significativement inférieur à l'unité. Ceci veut dire que plus le nombre de jours que l'immatriculé travaille dans l'entreprise est élevé, plus il semble être sécurisé contre la mobilité sectorielle. Logiquement et toute chose égale par ailleurs, plus un immatriculé travaille dans

une entreprise, en terme d'ancienneté et de nombre de jours dans l'année, plus il est probable qu'il se retrouver dans la même entreprise et dans le même secteur d'activité.

Rappelons, enfin, que comme précisé plus haut, 7 autres versions de modèles (logit) ont été estimées pour la période 2005-2010 avec des groupes de variables à chaque fois légèrement différents. Les résultats de ces modèles sont livrés et disponibles pour consultation, mais non reproduits ici pour des raisons pratiques.

Pour la période entre 2005 et 2010, nous constatons, donc, qu'une bonne partie des résultats sont conformes aux attentes et aux conjectures généralement émises dans ce domaine d'études. D'autres le sont moins, ou ne le sont pas du tout.

Pour vérifier la robustesse de certains de ces résultats et pour les raffiner davantage, il conviendrait, peut-être, de les reproduire selon des régions d'étude spécifiques ou encore selon le sexe, en adaptant les modèles en conséquence.

3.4.3. Comparaison entre le passage de l'année 1990 à l'année 2000 et de l'année 2000 à l'année 2010

En plus de l'observation sur deux périodes relativement courtes (de 5 ans), retenir deux années séparées par une longue période (10 ans) est de nature à révéler des aspects aussi intéressants de la mobilité intersectorielle. Les salariés dans ce cas ont, et ce au moins au deuxième moment d'observation, déjà cumulé une certaine ancienneté sur le marché de travail, et sont, de ce fait, moins affectés par les perturbations propres aux nouvelles recrues sur le marché de travail et censés avoir pris le temps pour chercher le secteur qui convienne le mieux à leurs « compétences » et/ou leur offre les meilleures possibilités de carrière. Ils sont aussi censés être moins vulnérables aux répercussions des conjonctures économiques défavorables que leurs homologues jeunes, ou récemment entrés au marché de travail.

Nous avons retenu, à ce titre, deux couples d'années 1990/2000 et 2000/2010, séparées par dix ans chacune, afin de permettre des comparaisons des variables déterminantes de la mobilité intersectorielle propres à chaque période, et partant, déceler quelques informations générales sur les changements qu'ont connu les déterminants de la mobilité intersectorielle entre ces deux périodes.

La discrimination par sexe n'est pas réduite avec le temps

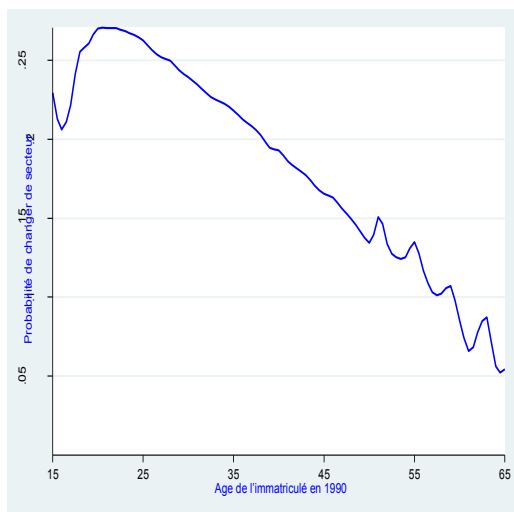
Même lorsqu'on sépare les deux moments d'observation de 10 ans, la mobilité intersectorielle reste assez affectée par la variable sexe et ce que ce soit pour le couple d'années 1990/2000 ou 2000/2010. Le rapport de chance de changement de secteur d'activités pour les femmes par rapport aux hommes reste inférieur à un, ce qui signifie que, toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être femme réduit la probabilité de mobilité intersectorielle pour les deux groupes observés (entre 1990-2000 et entre 2000 et 2010). Les valeurs de ce rapport sont, toutefois, différentes selon les périodes. Ainsi, pour 1990/2000 le odds-ratio s'est établi à 0,62, alors qu'il était de 0,65 pour 2000/2010), ce qui signifie que si le fait d'être femme réduisait le risque de mobilité de 38% environ, par rapport aux hommes, pour le groupe 1990/2000, la réduction de ce risque n'est que d'environ 35% en 2000/2010, soit un effet réducteur du risque de mobilité moins important chez les femmes que pour la période antérieure.

L'effet de l'âge du salarié devient plus aigu pour les plus jeunes

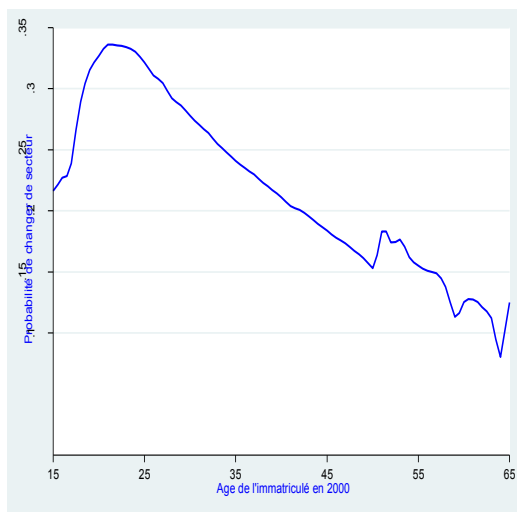
L'âge du salarié ne détermine plus de la même manière la probabilité de mobilité intersectorielle pour la période 2000/2010, comparativement à la période 1990/2000. Ainsi, l'âge constituerait, aussi bien pour les années 1990/2000 que 2000/2010, une variable affectant significativement les probabilités de mobilité intersectorielle ($p = 0,000$ pour le coefficient de la variable âge dans les deux cas de régression logit témoignant d'un effet significativement non nul sur la mobilité intersectorielle). Toutefois, il y a eu changement de signe dudit coefficient entre les deux périodes : ce coefficient était positif en 1990/2000 (Coef. = 0,017) laissant penser que la probabilité de mobilité augmenterait avec l'âge, sinon, que l'effet réducteur de l'âge sur la probabilité prédite de mobilité intersectorielle ne se fait sentir que tardivement par rapport à la période suivante, où le coefficient estimé de la variable âge est clairement négatif. Le coefficient de la régression logit (2000/2010), propre à l'âge, reste en effet significativement non nul et son signe négatif (Coef. = -0,0397), témoignant d'une relation inverse entre l'âge et la mobilité.

L'introduction de la variable âge au carré, ainsi que les graphiques (47 et 48) décrivant la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle selon l'âge de l'immatriculé pour les deux périodes (régression non paramétrique), permet d'éclairer certains aspects de l'évolution de l'effet de l'âge.

Graphique 47. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000 selon l'âge de l'immatriculé en 1990 (cas de la régression non paramétrique)



Graphique 48. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010 selon l'âge de l'immatriculé en 2000 (cas de la régression non paramétrique)

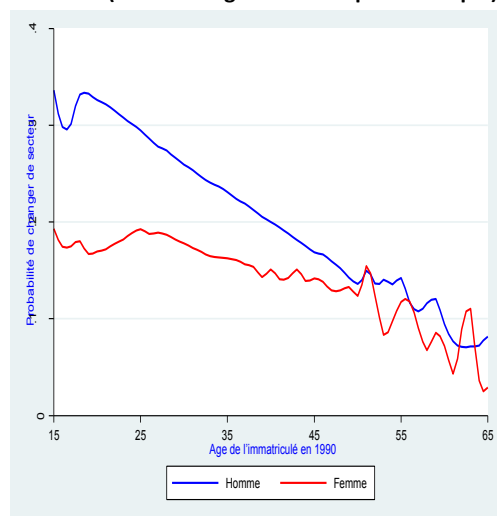


Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

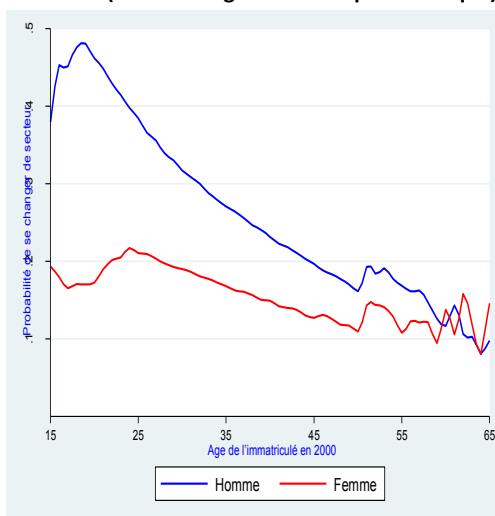
L'observation de l'évolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle permet de constater que celle-ci évolue différemment, entre les deux périodes, pour les jeunes et pour les plus âgés. Ainsi, pour l'âge des jeunes, entre environ 16 et 23 ans, le fait d'avoir une année d'âge de plus augmenterait, toutes choses égales par ailleurs, moins fortement la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle en 1990/2000 que pour une année supplémentaire en 2000/2010. Cette probabilité diminue, pour les deux périodes, avec l'âge de 23 jusqu'à environ 50 ans, avant de connaître une évolution moins homogène entre 50 et 65 ans, où cette probabilité augmente ou diminue selon où l'on se place sur l'axe des âges.

Par ailleurs, le contraste entre le sort des jeunes hommes et des jeunes femmes s'est accentué entre les deux périodes.

Graphique 49 : Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000 selon l'âge de l'immatriculé en 1990 et le sexe (cas de la régression non paramétrique)



Graphique 50. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010 selon l'âge de l'immatriculé en 2000 et le sexe (cas de la régression non paramétrique)



Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

On constate à ce titre, que la probabilité de changer le secteur chez les plus jeunes hommes était devenue encore plus importante que celle des plus jeunes femmes en 2000/2010, par rapport à 1990/2000. Aussi, cet écart s'amplifiait plus manifestement pendant les 5 premières années de l'âge en 2000/2010 qu'auparavant. Ainsi, pour un an d'âge supplémentaire chez les salariés âgés de 15 à environ 20 ans, la probabilité de changer le secteur d'activité augmentait chez les jeunes hommes, alors qu'elle diminuait ou stagnait chez les jeunes femmes.

Différentiel de salaire de moins en moins associé aux mobilités intersectorielles

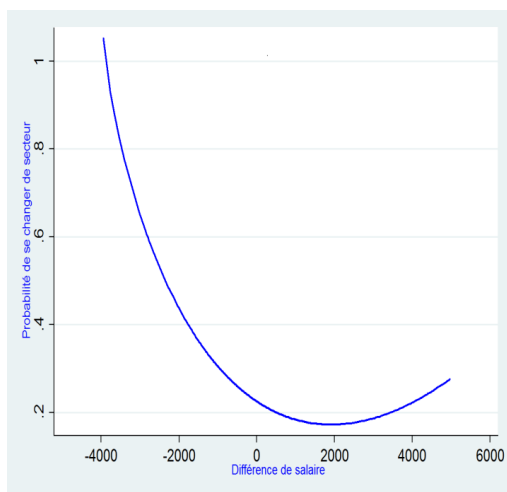
Significativement non nul entre 1990/2000 (Coef. = -0.0002), le différentiel de salaire ne déterminait plus la mobilité pour les salariés observés en 2000/2010. En effet, pour les salariés observés en 1990/2000, le différentiel de salaire comportait un effet négatif sur la mobilité. La

mobilité intersectorielle serait, ainsi, moins probable pour un différentiel de salaire plus important. La représentation graphique de la relation entre la probabilité de changer de secteur, en fonction de la différence de salaire entre 1990 et 2000, permet de confirmer cette tendance décroissante, tout en mettant en relief une légère reprise de cette probabilité au-delà d'environ 1600dhs de différence de salaire.

Cette relation n'est, toutefois, plus constatée chez les salariés observés entre 2000/2010 pour qui le coefficient de régression inhérent est statistiquement nul ($p=0.382$). On retrouve pour cette période la même allure de la relation entre la probabilité de changer le secteur et la différence de salaire constatée pour la période 2000/2005, à savoir une distinction nette entre une partie de la courbe strictement croissante qui concerne les différences de salaire négatives (pertes de salaires) et une évolution en deux moments (croissante entre 0 et 3000dhs, et décroissante au-delà de 3000dhs) pour les différences de salaire positives.

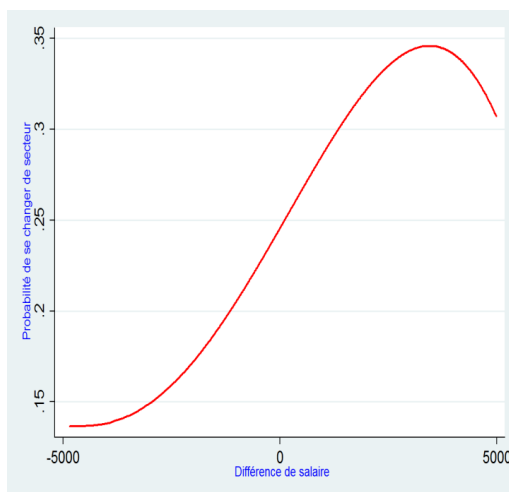
La régression, non paramétrique, entre la probabilité de mobilité prédite par le modèle et le différentiel de salaire permet d'observer l'évolution de cette probabilité, en fonction du différentiel du salaire entre l'année de base et l'année finale pour les deux périodes.

Graphique 51. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000 selon la différence de salaire (cas descriptif)



Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

Graphique 52. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010 selon la différence de salaire (cas descriptif)

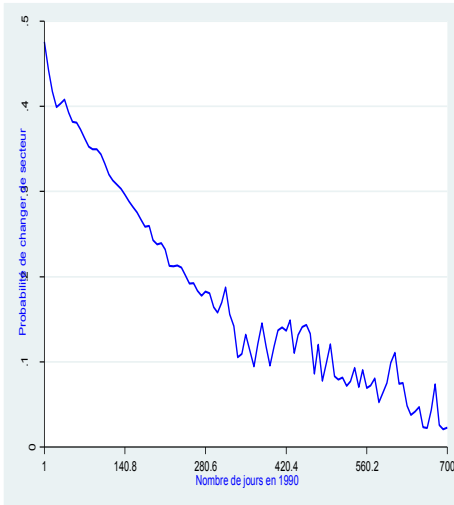


Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

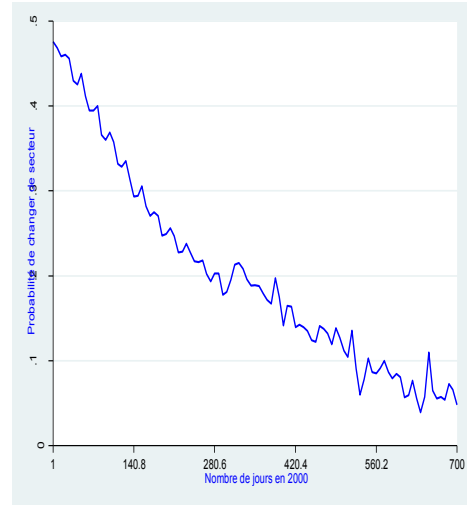
Nombre de jours travaillés : plus de jours travaillés moins de mobilité intersectorielle

Travailler un nombre moyen de jours élevé réduit, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité de changer de secteur et ce pour les deux périodes concernées. L'effet de cette variable est resté statistiquement non nul ($p = 0,000$) et négatif pour les deux périodes (Coef. = -0.004).

Graphique 53. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000 selon le nombre de jours travaillés (cas de la régression non paramétrique)



Graphique 54. Evolution de la probabilité prédite de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010 selon le nombre de jours travaillés (cas de la régression non paramétrique)



Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

Aussi, le comportement de la probabilité de changer de secteur n'a pas beaucoup changé entre les deux périodes, à l'exception du fait que pour les périodes de travail entre 1 et environ 280 jours travaillés, la probabilité de changer le secteur était devenue « moins monotone » (en dents de scie) : pour quelques jours de travail supplémentaires en moyenne, l'effet sur la probabilité de mobilité pourrait être positif ou négatif, selon où l'on se situe sur l'axe du nombre moyen de jours travaillés.

La relation opposée entre l'effectif moyen de l'entreprise d'appartenance en année de base avec la probabilité de mobilité demeure confirmée

Ainsi, aussi bien pour la période 1990/2000 (Coef. = -0.000187 ; p = 0.000) que pour la période 2000/2010 (Coef. = - 0.0000945 ; p = 0.000), l'effectif moyen de l'entreprise d'appartenance en année de base semble affecter sensiblement et négativement la probabilité de mobilité intersectorielle. Les salariés des grandes entreprises jouissent, de ce fait, d'une certaine prime de stabilité sectorielle qui ne se serait pas estompée avec le temps.

Secteurs d'origine : les rapports de chance relatifs ont augmenté

Pour la période 1990/2000, comparativement au secteur du « Textile, habillement et cuir », pris comme secteur de référence, un seul secteur (Forêt. pêche. activité annexes à l'agriculture) présentait un effet statistiquement nul sur la probabilité de contribuer à la mobilité sectorielle. L'appartenance à tous les 16 autres secteurs, en année de base, augmentait la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle. Les effets entre secteurs sont, toutefois, très différents.

Ainsi, le travail au secteur « Autres industries », en année de base, augmentait de manière très importante (plus de 33 fois) la probabilité de mobilité sectorielle relativement au secteur de

référence en 1990/2000. Ce rapport s'est accentué en 2000/2010 pour augmenter à plus de 116 fois.

En 2000/2010, on peut constater une sorte d'éclatement des rapports de chance de mobilité sectorielle entre les différents secteurs considérés. Ainsi, l'activité dans les secteurs sans exception augmentait la probabilité de mobilité des salariés par rapport au secteur de référence. Aussi, par rapport à la période antérieure, tous les secteurs ont vu les valeurs de leurs rapports de chance augmenter, à l'exception du secteur « Santé et action sociale ». Les secteurs « Educations » et « Services fournis principalement aux entreprises » et des « Activités immobilières » constituaient le groupe de secteurs les plus concernés par une appréciation considérable de leurs rapports de chance, par rapport au secteur de référence.

L'effet des régions moins prononcé par rapport à la référence

Observés selon la région en année de base, l'écart entre les régions d'une part et la région de référence d'autre part semble se réduire en 2000/2010 comparativement à 1990/2000. Si dans la première période seule la région « Saïs-Tafilalet » n'affectait pas le risque de mobilité par rapport à la région du « Grand Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra » ($p = 0.54$), en 2000/2010 trois régions aurait un impact similaire à celui de la région de référence sur la probabilité de mobilité intersectorielle, à savoir la région de « Marrakech » ($p = 0.863$), la région de « Souss-Massa » (0.676) et la région de « Saïs-Tafilalet » ($p = 0.093$) (voir tableau 11).

Tableau 11. Odds ratios de l'estimation logistique de la probabilité de mobilité selon la région (1990-2000)

Région d'étude en année de base (1990)	Odds-ratio	p-value	Région d'étude en année de base (2000)	Odds-ratio	p-value
G. Casablanca-Rabat-Kénitra	Référence	-	G. Casablanca-Rabat-Kénitra	Référence	-
Doukkala-Abda	0.7245715	0	Doukkala-Abda	0.8751174	0.001
Marrakech	0.8338608	0	Marrakech	1.004985	0.863
Oriental	0.7987458	0.001	Oriental	0.8743315	0.004
Nord	0.8712953	0.02	Nord	0.8278408	0
Souss-Massa	1.168773	0	Souss-Massa	0.9889381	0.676
Saïss-Tafilalet	0.9744298	0.54	Saïss-Tafilalet	0.9563331	0.093
Sud	2.327865	0	Sud	1.11703	0.032
Reste du pays	0.4837987	0	Reste du pays	1.196666	0

Source : traitements des auteurs sur les fichiers de la CNSS

D'un côté, et exception faite de la région du « Nord » qui a vu son rapport de chance par rapport à la région de référence (odds-ratio) diminuer de 0.871 à 0.828, toutes les autres régions, dont les rapports de chance étaient significativement inférieurs à 1, ont vu leur rapport de chance augmenter (Pour « Saïss-Tafilalet », ce rapport relatif est resté statistiquement constant).

De l'autre côté, les régions de « Souss-Massa » et du « Sud », dont les rapports de chance étaient supérieurs à 1, ont connu, par contre, une diminution de ces rapports. Les écarts entre rapports de chance régionaux se sont ainsi rétrécis entre les deux périodes pour une plus

grande homogénéisation des effets des régions d'appartenance sur la probabilité de mobilité intersectorielle.

En changeant le critère de rattachement des salariés observés et ce en se référant à la région de travail en fin de période, les régions du « Nord » et du « Sud », qui n'affectaient pas les chances de mobilité relativement à la région de référence pour la période 1990/2000 (p-value respectivement de 0.163 de 0.635), étaient devenues les seules régions qui affichaient en 2000/2010 des odds-ratios supérieurs à 1, marquant ainsi un effet d'augmentation de chance de mobilité par rapport à la région de référence (odds-ratios respectivement de 1.198 et 2.11) (voir tableau 12).

Tableau 12. Odds ratios de l'estimation logistique de la probabilité de mobilité selon la région (2000-2010)

Région d'étude en année finale (2000)	Odds-ratio	p-value	Région d'étude en année finale (2010)	Odds-ratio	p-value
G. Casablanca-Rabat-Kénitra	Référence	-	G. Casablanca-Rabat-Kénitra	Référence	-
Doukkala-Abda	1.888845	0	Doukkala-Abda	0.8598713	0
Marrakech	1.089098	0.033	Marrakech	0.9689097	0.271
Oriental	0.7644454	0	Oriental	0.7914166	0
Nord	0.9203813	0.163	Nord	1.197509	0
Souss-Massa	0.7572178	0	Souss-Massa	0.6514618	0
Saïss-Tafilalet	0.6631646	0	Saïss-Tafilalet	0.7108553	0
Sud	1.041776	0.635	Sud	2.113797	0
Reste du pays	1.954408	0	Reste du pays	0.8091865	0

Pour le reste des régions, les évolutions étaient différentes avec trois régions (Doukkala-Abda, Marrakech et Reste du pays), dont les rapports de chance, les plus élevés en première période, ont diminué pour devenir soit statistiquement égal à 1, pour le cas de Marrakech, soit carrément inférieurs à 1, pour les cas de « Doukkala-Abda » et « Reste du pays ». Les deux régions, dont les rapports relatifs à la région de référence ont augmenté (Oriental et Saïss-Tafilalet), avaient des odds-ratio relativement faibles en première période 1990/2000. La région de « Souss-Massa » était restée une région qui agit négativement sur la probabilité de mobilité sectorielle pour les deux périodes d'observation avec un effet de diminution du risque de mobilité, plus accentuée en période ultérieure.

4. Conclusions générales

L'étude sur la mobilité sectorielle dans le secteur formel de l'économie a pour objet, principalement, de dégager les traits saillants des aspects économiques et sociodémographiques de la mobilité sectorielle au sein de ce segment du marché de l'emploi. Au sens de cette étude, la mobilité sectorielle signifie le changement de secteur d'activité par les salariés en emploi (flux intersectoriels) ou de branches d'activité au sein d'un secteur (flux intra sectoriels). Les flux de salariés expriment les mouvements de salariés, que ce soit vers un emploi (entrants) ou en dehors d'un emploi (sortants), survenus entre le début et la fin d'une période donnée, les "entrants" et les « sortants » étant par rapport aux salariés déclarés à la CNSS. Les salariés présents, au début et à la fin, d'une période donnée correspondent aux salariés stabilisés dans l'emploi formel (au sens du régime de sécurité sociale).

Deux approches ont été utilisées pour appréhender le phénomène : une approche descriptive et une approche de modélisation à choix discrets.

Au terme de cette étude sur la mobilité sectorielle dans la main-d'œuvre du secteur privé formel, il y a lieu de rappeler les principaux résultats et conclusions, de souligner les limites de l'exercice et les éventuels prolongements.

4.1. Principales conclusions de l'analyse descriptive

Le premier aspect de l'analyse descriptive consiste à approcher les flux d'entrants et de sortants, sur les quatre périodes retenues, par le biais de l'indicateur « volume des flux de salariés » (somme des entrants et des sortants entre début et fin de période) et de l'indicateur « taux de réallocation » des flux de salariés (rapport entre la somme des entrants et des sortants et l'effectif moyen de l'emploi).

Le deuxième aspect de l'analyse descriptive consiste à s'interroger sur la place et le rôle des différents secteurs d'activité au sein de l'ensemble des flux de salariés qui les traversent. La mobilité intersectorielle est ainsi analysée sous le double angle des caractéristiques individuelles (âge, sexe, salaire...) et celui des établissements (secteur d'activité, région et taille de l'établissement...). Une telle analyse permet, en effet, de regrouper des secteurs d'activité entre lesquels les mobilités sont fréquentes et de mettre en évidence des groupes de secteurs entre lesquels les flux sont au contraire restreints.

Les effets de structure sont également utilisés pour observer les flux des salariés, des unes aux autres modalités constituées, pour chacune des autres variables sur les périodes étudiées (strates). Cette analyse consiste à retenir des tables de mobilité sectorielle qui permettent de suivre les changements de structure de l'emploi entre le début et la fin de chacune des périodes considérées, et de calculer les «taux de mobilité intersectorielle » par sexe, par tranches d'âge, par durée de travail, par tranche de salaire, etc. Au-delà des tables de mobilité, l'analyse se base également sur l'évolution des taux de mobilité selon les différentes variables retenues. Le taux de mobilité se calcule en rapportant l'effectif des salariés ayant changé de secteur d'activité, entre le début et la fin d'une période donnée, à l'effectif des salariés présents en début et en fin de période. Le taux de mobilité intersectorielle est décliné selon le sexe, le groupe d'âge, la tranche de salaire, le nombre de jours, la taille de l'établissement, la région et le secteur d'activité, etc.

Le troisième aspect de l'analyse descriptive consiste à affiner davantage l'analyse de la mobilité sectorielle, en construisant pour chacune des périodes considérées des matrices de transition des

salariés entre secteurs d'activité et entre branches au sein des secteurs ; ce qui permet de calculer les taux d'entrée et de sortie propres à chaque secteur.

L'analyse descriptive, développée dans le deuxième chapitre, a permis de relever les principaux constats suivants sur les flux de mobilité et les matrices de transition sur les périodes dites longues (1990-2000 et 2000-2010) et celles dites moyennes (2000-2005 et 2005-2010).

Flux de salariés « entrants et sortants »

Concernant les flux de salariés, les flux d'entrées à l'emploi sont beaucoup plus importants que les flux de sorties. En pourcentage de l'effectif total des salariés, les « sortants » représentent en moyenne près de 48% en fin de période, et les « entrants » représentent plus des deux tiers de l'effectif total des salariés en fin de période. Ceci atteste que cette catégorie de la population active occupée est plus concernée par la rotation vis-à-vis du régime de la sécurité sociale. Les tendances d'évolution rétrospective des flux d'entrants et de sortants enregistrés durant les différentes périodes permettent de dessiner les fluctuations qui ont marqué le marché formel de l'emploi au cours de cette longue période. L'analyse des flux d'entrants et de sortants fournit une information additionnelle sur les fluctuations à la marge du marché formel de l'emploi. La lecture des indicateurs de flux fait ressortir quatre observations principales :

- Les flux ont atteint un niveau élevé au courant de la décennie 2000, dépassant les 185 milliers par an en moyenne et représentant un taux de réallocation dépassant les 120%. La décennie 1990 a également connu, mais dans une moindre mesure, des flux d'entrants et de sortants très importants, se situant à hauteur de 112 milliers par an en moyenne, ce qui correspond à un taux de réallocation de 121,5%. En sous périodes infra décennales, les flux d'entrants et de sortants s'établissent à 147 milliers en moyenne par an entre 2005 et 2010, ce qui correspond en valeur relative à un taux de réallocation de 88,2%, et à une moyenne de 114 milliers par an entre 2000 et 2005, soit un taux de réallocation de 87,1%.
- Les flux d'entrants sont remarquablement plus intenses que les flux de sortants, et cela se confirme sur toutes les périodes. Ce constat ne reflète à l'identique ni l'évolution réelle du marché de l'emploi, ni le profil démographique des salariés immatriculés au régime de la sécurité sociale. Cette tension est vraisemblablement liée, beaucoup plus, à l'importance de l'effort de rationalisation des procédures de gestion et l'intensification des mesures d'inspection et de contrôle, accomplis depuis cette date par la CNSS, en vue de résorber les rétentions de déclarations. Les données ne demeurent pas moins significatives des tendances de création et de destruction des emplois dans le secteur moderne de l'économie.
- L'intensité des flux de main d'œuvre s'est accélérée sur la période 2000 – 2010 par rapport à la période 1990 - 2000. Cette accélération s'est néanmoins accompagnée d'une hausse relativement moins importante en périodes infra décennales.
- Le taux de réallocation des flux de main d'œuvre s'est relativement stabilisé autour de 123% durant les périodes décennales et autour de 88% durant les périodes infra décennales.

Effets de structure des tables de mobilité

La lecture des tables de mobilité fait ressortir une évolution significative de l'effectif de la catégorie de salariés stabilisés dans l'emploi formel durant les vingt dernières années. Cette catégorie de salariés dénombrée à plus de 578 milliers d'individus durant la période 2000 – 2010 est en hausse de près de 60% par rapport à la décennie 1990. Sur les périodes de cinq ans

(moyen terme), les salariés présents en début et en fin de période sont devenus plus nombreux : leur effectif a atteint plus de 933 milliers entre 2005 et 2010.

Un certain nombre de constats se dégagent de l'interprétation des changements des effets de structure :

- **L'emploi formel est plus féminisé que l'emploi global** : les femmes se stabilisent, de plus en plus, dans le secteur formel du marché de l'emploi ;
- **Les jeunes sont moins stabilisés dans l'emploi formel** : les jeunes multiplient les recherches pour de meilleures opportunités d'emploi en termes de salaires, alors qu'une proportion élevée des actifs d'âge adulte ont plutôt tendance à privilégier la stabilité de l'emploi qui leur assure un niveau de salaire et des conditions de travail déterminés ;
- **Une transition vers des emplois permanents depuis 2000** : les effets de structure observés sur la décennie 2000 reflètent une orientation des flux dans le sens inverse de ce qui a été observé dans les années 1990 : les transitions des salariés se font plutôt des emplois temporaires ou saisonniers vers les emplois permanents ;
- **Les grands établissements attirent davantage les salariés mobiles** : les changements de structure de l'effectif des salariés stabilisés dans l'emploi formel selon la taille de l'établissement, observés entre le début et la fin de période, reflètent un renforcement du poids des salariés des grands établissements au dépend de celui des salariés des petits et moyens établissements, ce qui traduit une mobilité des salariés des petits et moyens établissements vers les grands établissements.
- **Une structure sectorielle de l'emploi qui change** : l'augmentation de l'emploi salarié, de manière globale, et celle de l'emploi salarié stabilisé, en particulier, s'est accompagnée de profondes transformations de la décomposition sectorielle. Sur les vingt dernières années, trois quarts des salariés stabilisés dans l'emploi formel²⁸ sont concentrés dans quatre secteurs : le bâtiment et travaux publics, le textile et habillement, le commerce et les services autres que les activités financières. Par ailleurs, les effets de structure sur la décennie 2000 dégagent un phénomène de flux de mobilité importants entre des secteurs historiques en déclin (textile et habillement, hôtellerie et restauration) vers des secteurs en expansion (commerce, transport et communication, services autres que les activités financières...).
- **Une nette amélioration des salaires** : les écarts dans la structure des salariés stabilisés dans l'emploi traduisent une grande hétérogénéité dans la distribution de salaires, couvrant toutes les périodes considérées, mais les disparités de salaires ont tendance à se réduire davantage entre les salariés stabilisés dans l'emploi formel, traduisant une nette amélioration des salaires dans ce secteur d'emploi dans les années 2000.
- **Des flux de mobilité restreints entre les régions...** : la population des salariés stabilisés dans l'emploi formel est répartie de manière disproportionnée entre les régions, se concentrant sur l'axe Casablanca-Kénitra (deux-tiers des salariés stabilisés), avec une relative stabilisation de la structure régionale de l'emploi privé formel sur les deux décennies observées.

²⁸Les salariés présents en début et à la fin de chacune des périodes considérées.

Analyse de l'évolution des taux de mobilité intersectorielle en long et en moyen termes

L'analyse, à plat, des taux de mobilité intersectorielle révèle que la mobilité intersectorielle s'est globalement intensifiée durant les vingt dernières années (23,4 % durant la décennie 2000). Selon les différentes strates analysées, les résultats de l'analyse descriptive indiquent un certain nombre de tendances à souligner :

- **Mobilité intersectorielle par sexe** : les hommes sont, en moyenne, plus mobiles entre les secteurs que les femmes. Par ailleurs, le taux de mobilité intersectorielle des hommes a crû en moyenne de 3,5 points de pourcentage sur toute la période, contre seulement 2,5 points de pourcentage pour les femmes. Mais cette différenciation, en termes d'évolution des taux de mobilité, ne doit pas, cependant, masquer le fait que celles-ci sont de plus en plus mobiles entre les secteurs : depuis le début des années 1990, les comportements d'activité se sont modifiés avec l'augmentation du taux d'activité féminine et l'allongement de la durée des études.
- **Taux de mobilité intersectorielle par âge** : la mobilité intersectorielle concerne, en majeure partie, les jeunes salariés, âgés de moins de 25 ans, plus que les salariés d'âge intermédiaire ou adulte, avec un taux de mobilité intersectorielle des jeunes âgés de 18 à 25 ans (30,9% sur la période 2000-2010) représentant près du double de celui enregistré par leurs aînés. Les taux de mobilité intersectorielle diminuent avec l'âge, les travailleurs se stabilisant dans leur emploi.
- **Taux de mobilité intersectorielle par taille de l'établissement** : une relation négative entre l'intensité de la mobilité intersectorielle et la taille des établissements est mise en évidence en longue période, même si durant la deuxième moitié de la décennie 2000, l'écart entre le taux moyen de mobilité intersectorielle des salariés des petits et moyens établissements et celui des salariés des grands établissements s'est réduit à un point de pourcentage, alors qu'il dépassait quatre points sur l'ensemble de la période 2000-2010.
- **Taux de mobilité intersectorielle par région** : compte tenu de leurs poids importants au sein de la catégorie des salariés stabilisés dans l'emploi formel, ce sont les salariés dans les régions de l'axe Casablanca-Kénitra, Marrakech, le Nord et Souss Massa qui enregistrent les taux de mobilité intersectorielle les plus forts durant la décennie 2000. Les régions où les salariés étaient les plus immobiles, entre secteurs, sont Doukkala-Abda et Saïss Tafilalet. Ces différences de mobilité intersectorielle entre les régions découlent, à la fois, des conditions économiques et sociodémographiques spécifiques à chaque région.
- **Taux de mobilité intersectorielle selon le salaire** : la mobilité intersectorielle des salariés est plus marquée aux deux extrémités de l'échelle des salaires, les taux de mobilité les plus élevés étant signalés chez les salariés payés au voisinage du salaire minimum (plus de 24% en 2010) et chez les salariés rémunérés à plus de 5 fois le salaire minimum (26,1% en 2010).
- **Taux de mobilité intersectorielle par secteur d'activité** : durant la décennie 2010, trois niveaux de mobilité intersectorielle sont distingués dans l'analyse des taux de mobilité intersectorielle par secteur d'activité: des taux de mobilité intersectorielle particulièrement importants parmi les salariés des industries extractives, les salariés du secteur des services autres que les activités financières, ceux du BTP et ceux du secteur de transport et communication(respectivement 37,5% ; 33,1% ; 25,9% et 25,1% entre 2000 et 2010). A l'inverse, le taux de mobilité le plus faible est enregistré parmi les salariés du secteur de la pêche (10,6% sur la même période). En termes d'évolution en long terme, la mobilité

intersectorielle s'est amplifiée, entre les décennies 1990 et 2000, parmi les salariés des industries manufacturières, notamment les industries extractives, les industries agroalimentaires, textile et habillement, ainsi que les activités du tertiaire, en particulier dans l'hôtellerie et restauration, le commerce et les activités financières.

Matrices de transition

Les principaux constats qui se dégagent de la lecture des matrices de transitions sont résumés par secteur d'activité :

- **Secteurs attractifs des salariés mobiles de la pêche** : quatre secteurs constituent, durant la décennie 1990, la destination principale des salariés de la pêche : les industries agroalimentaires, le commerce, les activités de transport et communication et les activités des services autres que les activités financières ; durant la décennie 2000, la configuration des relations de flux des salariés entre le secteur de la pêche et les autres secteurs a légèrement changé : les transitions des salariés vers le commerce et les industries agroalimentaires se sont intensifiées alors que les transitions vers le transport, communication et services ont régressé.
- **Secteurs attractifs des salariés du BTP** : l'examen des matrices de transition, en longue période, dégage une certaine vulnérabilité de l'emploi au sein du secteur. Sur toute la période de l'étude, l'analyse des coefficients de sortie des matrices de transitions confirme l'existence de mobilités fréquentes des salariés du BTP vers les activités des services et du commerce qui constituent le pôle d'attraction des salariés mobiles du secteur, attirant près des deux-tiers de ses salariés.
- **Secteurs attractifs des salariés mobiles des industries extractives** : le taux de sortie propre au secteur des industries extractives est relativement élevé en longues périodes (en moyenne 38%), ce qui atteste d'une grande mobilité de l'emploi au sein de ce secteur qui recrute, généralement, du personnel ouvrier, en grande majorité des temporaires. La transition des salariés mobiles des industries extractives vers le bâtiment et travaux publics semble être la caractéristique commune à l'ensemble des périodes retenues. Derrière le bâtiment et travaux publics se positionnent deux autres secteurs, à savoir le commerce et les industries autres que l'agroalimentaire et le textile et habillement, ayant attiré chacun 19% des salariés mobiles du secteur.
- **Secteurs attractifs des salariés mobiles des industries du textile, habillement et cuir** : classiquement considéré comme un secteur à forte intensité en main d'œuvre au Maroc, ce secteur devient, de plus en plus, vulnérable au phénomène de mobilité intersectorielle en décennie 2000. Les principaux secteurs de destination des salariés du secteur sont, en longue période, essentiellement le commerce, les services autres que les activités financières et les autres industries manufacturières (excepté l'agroalimentaire). Il est constaté, aussi, des évolutions différentes entre le début et la fin de la décennie 2000 : l'intensité des transitions des salariés du secteur a sensiblement augmenté depuis le début de la seconde moitié de la décennie, avec une orientation prioritaire vers le commerce et les services hors activités financières.
- **Secteurs attractifs des salariés mobiles des industries agro-alimentaires, boissons et tabacs** : la mobilité des salariés de ce secteur dessine une forte fluctuation, en long terme, et une relative stabilité étalée sur des périodes plus courtes. Sur la période 1990-2000, plus de

la moitié des salariés mobiles du secteur ont été attirés par les activités du commerce et des services autres que les activités financières. Une tendance qui s'est intensifiée durant la période 2000-2010 avec, néanmoins, l'ajout au pôle de secteurs attractifs d'autres secteurs que sont : les industries mécaniques et métallurgiques, les industries chimiques et para-chimiques et les industries électriques et électroniques.

- **Secteurs attractifs des salariés mobiles des « Autres industries ».** Parmi les branches composant le secteur « autres industries » (industries chimiques et para-chimiques (ICP), Industries électriques et électroniques (IEE), Industries mécaniques et métallurgiques (IMM) et Autres industries), ce sont les industries chimiques et para-chimiques qui ont enregistré le plus faible coefficient de sortie, aussi bien en longue qu'en moyenne périodes. En revanche, les sous-secteurs industries électriques et électroniques et industries mécaniques et métallurgiques ont enregistré les plus forts coefficients de sortie. Observés selon les secteurs d'activité de destination, les industries chimiques et para-chimiques (ICP) entretiennent des relations de transition importantes au sein des industries de transformation et avec les activités du secteur tertiaire. Les flux intersectoriels entre les ICP et les autres secteurs et sous-secteurs gardent un profil similaire entre la moyenne et la longue période : le commerce, le bâtiment et travaux publics et le sous-secteur services fournis aux entreprises constituent le pôle d'attraction des salariés mobiles des ICP. Les activités attractives des salariés mobiles des industries mécaniques et métallurgiques sont principalement concentrées dans le commerce, le BTP et les services fournis aux entreprises. Les industries électriques et électroniques contribuent pour une part importante aux relations de transition des flux de mobilité intersectorielle et intra sectorielle au sein des industries de transformation et avec le secteur tertiaire. L'intensité et l'orientation de ces flux a manifestement évolué de manière diverse pendant les périodes retenues dans l'étude. En longue période, les principaux secteurs de destination des salariés mobiles des industries électriques et électroniques sont essentiellement : le commerce, le BTP et les industries manufacturières, en plus des services fournis aux entreprises depuis la seconde moitié des années 2000. En moyen terme, l'orientation des flux de transition des salariés entre les industries électriques et électroniques et les autres secteurs indique des évolutions différentes selon le début ou la fin de la décennie 2000, les secteurs attractifs passant du BTP et du commerce vers les autres industries manufacturières, notamment, les industries mécaniques et métallurgiques et les services fournis aux entreprises, tout en gardant la position attractive du commerce.
- **Secteurs attractifs des salariés mobiles du commerce :** la mobilité des salariés du secteur du commerce vers les autres secteurs est appréciable, même si elle a eu tendance à baisser entre les sous-périodes de la décennie 2000. Un ralentissement qui s'est accompagné d'une forte accélération des coefficients d'entrée, relatifs aux autres secteurs, qui expriment les flux d'entrée dans le commerce des salariés mobiles des autres secteurs. Ces évolutions en volume contrastées n'ocultent pas le mouvement que dégage la tendance de fond, à savoir un accroissement de la concentration de l'emploi dans le secteur du commerce avec le développement des activités de distribution en gros et en détail. Par ailleurs, Les salariés mobiles des activités du commerce se dirigent massivement vers trois secteurs que sont, par ordre d'importance, les services, excepté les activités financières, les industries manufacturières, autres que l'agro-alimentaire et le textile et le bâtiment et travaux publics.
- **Secteurs attractifs des salariés mobiles de l'hôtellerie et restauration :** les flux de mobilité des salariés de l'hôtellerie et restauration dessinent une tendance haussière en long et en

moyen termes. Ceci atteste, qu'en dépit des grands investissements et des plans de développement qu'a connus le secteur du tourisme durant les deux dernières décennies, la vulnérabilité, au regard de la stabilité dans l'emploi dans les activités de ce secteur, est de plus en plus prononcée à partir de 2000. La configuration des flux de salariés entre le secteur hôtellerie et restauration et les autres secteurs fait ressortir le constat suivant : les secteurs d'activité vers lesquels se dirigent les salariés de ce secteur effectuant une mobilité sont massivement ceux des services, exceptées les activités financières, le commerce et le BTP.

- **Secteurs attractifs des salariés mobiles du transport et communication** : la lecture des matrices de transition des salariés du secteur transport et communication, vers les autres secteurs, ne laisse pas voir de changement significatif. Cependant, la moyenne période témoigne d'une fréquence de transitions des salariés du secteur plus accentuée durant la seconde moitié de la décennie 2000 par rapport à son début. Ces évolutions traduisent le développement important connu par le secteur depuis quelques années. Les flux de transition des salariés du secteur transport et communication sont tous, et tout le temps, effectués dans les mêmes sens, mais avec une intensité différenciée. Sur la période de la décennie 1990, les salariés mobiles du secteur se sont dirigés, principalement, vers trois secteurs : d'abord le bâtiment et travaux publics (25%), les services en deuxième rang (22%) et enfin le commerce (19%). Dix ans plus tard, l'ordre de classement s'est complètement inversé, le secteur du commerce est devenu le plus attractif (30% en moyenne sur la période 2000-2010), suivi des services autres que les activités financières (29% en moyenne) et le bâtiment et travaux publics en troisième rang (14%).
- **Secteurs attractifs des salariés mobiles des activités financières**. Globalement, les effectifs des salariés du secteur des activités financières, n'ayant pas quitté le secteur, représentent plus de 90% de l'ensemble des salariés du secteur. Néanmoins, en termes d'évolution, les flux de transition des employés des activités financières vers les autres secteurs tendraient à augmenter, depuis le début des années 2000. Les secteurs vers lesquels se dirigent les employés mobiles des activités financières sont principalement les services et le commerce.

Malgré son caractère plutôt basique, cette analyse descriptive a été évidemment fondamentale, dans la mesure où elle a permis de dégager les tendances lourdes des comportements des flux de mobilité entre les secteurs, et même intra secteurs, durant les deux dernières décennies (1990-2000 et 2000-2010), tout comme les différences ayant découlées de l'existence d'un changement infra décennal (2000-2005 et 2005-2010). Cette même analyse a permis d'identifier les secteurs attractifs, et ceux plutôt répulsifs, entre les périodes retenues.

L'analyse conduite est une analyse assez agrégée, qui porte systématiquement sur les 11 secteurs préalablement définis. Cette contrainte est due au cahier des charges, vu le temps et budget alloués à l'étude. Néanmoins, dans un souci d'enrichir cette partie descriptive de l'étude, deux grands secteurs, en l'occurrence « autres industries » et « autres services », ont été éclatés pour identifier et dégager l'intensité et le sens des flux de mobilité entre les branches de ces secteurs et avec les autres secteurs. D'autres analyses plus approfondies peuvent être envisagées, dans des travaux ultérieurs, au niveau de toutes les strates constituées à partir des variables disponibles dans les fichiers et leurs combinaisons. Il est, en effet, tout à fait vraisemblable que les tendances, tout comme les effets qui seraient enregistrés au niveau global ne seraient pas du tout les mêmes au niveau de certaines strates d'intérêt à considérer.

Dans un autre ordre d'idées, et compte tenu des informations contenues dans les bases de données mobilisées pour cette étude, il faut être conscient qu'entre chaque couple d'années, les

motifs de la mobilité sectorielle peuvent être multiples. Ils peuvent être déterminés par plusieurs logiques, microéconomiques (métiers²⁹...), sectoriels (cheminement des produits entre secteurs...) ou macroéconomiques, c'est-à-dire, au moins en partie, indépendants des caractéristiques des salariés comme celles captées par les variables ici retenues.

Les constats de l'analyse descriptive s'appuient sur la lecture directe des tables et taux de mobilité ainsi que des matrices de transition et correspondent ainsi à la mobilité observée. Ce point de vue peut être prolongé par une approche qui consiste à étudier la mobilité en faisant abstraction des marges des tables de mobilité. En effet, les secteurs n'ont pas les mêmes effectifs, et leur poids respectif varie au cours de la période (certains secteurs déclinent tandis que d'autres augmentent). Le raisonnement en termes de mobilité sectorielle revient, alors, à modéliser la mobilité des différents secteurs et son évolution en annulant l'effet du poids relatif des secteurs en présence, et permet donc de modéliser les liens entre secteurs, indépendamment de leur poids relatif dans l'emploi total.

4.2. Principales conclusions des modélisations à choix discrets

Les résultats de la modélisation log linéaire (chapitre 3) permettent d'affiner les constats tirés de l'analyse descriptive. Dans ce chapitre, nous avons approché de façon directe, et au niveau micro économétrique, la mobilité sectorielle des immatriculés de la CNSS et ce pour chacun des couples d'années 2000/2005, 2005/2010, 1990/2000 et 2000/2010. Ainsi, quatre phases d'analyse ont été examinées. Deux sont relatives aux années 2000-2005 et 2005-2010, analysées séparément, puis celles relatives aux années 1990-2000 et 2000-2010, où il a été question de s'intéresser plutôt aux différences entre les deux périodes, afin de jeter la lumière sur les faits saillants les plus constants.

Etant donné la méthodologie retenue, nous n'avons considéré que les immatriculés qui apparaissent simultanément dans les fichiers des deux années de chaque couple. Les sorties des fichiers pour différentes raisons, tout comme les nouveaux immatriculés, ne sont donc pas retenus. Des modélisations à choix discrets (Logit et régression logistique) ont été mobilisées. Ces modèles permettent d'identifier, sur une base plus objective, les principaux déterminants de cette mobilité entre différentes périodes. Les modèles construits n'explicitent pas nécessairement des relations de cause à effet de la mobilité étudiée ici. Ce sont, plutôt, des relations statistiques qui permettent de caractériser les immatriculés qui changent de secteur d'activité entre les deux années considérées. Ces modèles permettent, en particulier, d'identifier et de caractériser le profil des immatriculés qui sont susceptible de participer le plus à la mobilité intersectorielle.

Certains résultats des modèles produits sont tout à fait conformes aux attentes et aux conjectures généralement émises. D'autres le sont moins, ou ne le sont pas du tout. Ceci veut dire que certains résultats sont plus robustes que d'autres :

- la participation à la mobilité sectorielle, entre deux années, n'est pas indépendante des strates de salaire construites. Toutefois, l'effet des classes de salaires, quoique statistiquement significatif, reste mitigé. Ce constat reste valable aussi bien pour la période d'observation 2000/2005 que celle 2005/2010. Des questions importantes sont alors posées à ce niveau, renvoyant aux relations qui existeraient entre la vulnérabilité et l'insécurité économique des salariés appartenant aux classes inférieures de salaires,

²⁹ Dans certains cas, le métier exercé ou l'expérience professionnelle acquise ne sont pas transférables dans tous les autres secteurs (ni même dans toutes les entreprises d'un secteur donné).

d'une part, et la probabilité relative de mobilité intersectorielle qui caractérise ces classes, et qui remettraient en cause certaines intuitions confortées par une multitudes de travaux de recherche (Parrado et Wolff, 1999, 2005), d'autre part. Ainsi, on a pu constater qu'au Maroc, les salariés à salaires inférieurs à 1,05 le SMIG sont associés à un risque relatif de mobilité moindre. Les immatriculés qui changeraient le plus de secteur d'activité ne sont pas nécessairement ceux qui proviennent de la classe des « smigards », contrairement à ce que laisseraient croire certaines intuitions. En fait, c'est l'inverse qui est constaté : l'appartenance à des classes de salaires plus élevés augmenterait la probabilité de mobilité sectorielle. De multiples risques sont ainsi susceptibles de freiner la prédisposition à la mobilité de la population des bas salaires : vulnérabilité générale, aversion au risque, manque de qualifications ou risque de quitter le secteur formel. Des études empiriques ont permis de confirmer le fait que les mobilités sectorielles sont souvent associées à des variations salariales importantes (Calavrezo et al., 2011) ;

- la différence de salaires entre l'année initiale d'observation et celle ultérieure n'est pas systématiquement une variable déterminante du comportement de la mobilité intersectorielle des salariés. Ainsi, si un contraste est observé entre l'effet de cette variable entre la période 1990/2000 (où la mobilité intersectorielle serait moins probable pour un différentiel de salaire plus important) et la période 2000/2010 (où le différentiel de salaire ne déterminait plus la mobilité pour les salariés observés), il en est de même à l'intérieur même de la période 2000/2010 : les régressions concernant les périodes 2000/2005 (où la différence de salaire n'affecte pas significativement la probabilité de changer de secteur) et 2005/2010 (où cette variable augmente de façon statistiquement significative la probabilité de la mobilité sectorielle) confirment la complexité de l'effet que cette variable pourrait exercer sur le comportement de la probabilité de mobilité.
- Les conclusions quant à l'aspect genre de la mobilité et au rôle du temps de travail sont plutôt claires et plus harmonieuses. Ainsi, les hommes sont, toutes choses égales par ailleurs, visiblement plus exposés au risque de mobilité sectorielle que les femmes. Ce fait est confirmé par les multiples régressions effectuées sur l'ensemble des périodes. Les différences en termes de mobilités intersectorielles hommes/femmes interpellent l'étude des trajectoires du salariat féminin et de l'influence de certaines de ses caractéristiques (temps partiel, métiers plus stables, mobilité géographique, etc.).
- Il en est de même en ce qui concerne le rôle du temps de travail. Ainsi, le nombre de jours travaillés par le salarié immatriculé réduit significativement la probabilité de participer à la mobilité sectorielle, ce qui renvoie à une plus grande prédisposition des salariés à temps de travail réduit à quitter leurs secteurs d'activité. Le comportement de la probabilité de changer de secteur n'a pas considérablement changé entre les différentes périodes étudiées.
- En revanche, la probabilité de participer à la mobilité sectorielle est nettement plus élevée pour les jeunes immatriculés (un maximum oscillant entre 23 et 25 ans) et décroît par la suite avec l'âge pour atteindre son minimum au voisinage de 50 ans. L'effet de l'âge du salarié devient encore plus aigu pour les plus jeunes avec une différence plus accentuée entre le sort des plus jeunes hommes et des plus jeunes femmes, que ce soit en termes de rapport de chance ou de comportement de la probabilité de mobilité par rapport à l'évolution de l'âge. L'ancienneté de l'immatriculé a, par ailleurs, le même effet sur la probabilité de participer à la mobilité sectorielle que la variable âge.

- Quant à la taille de l'entreprise, la conjecture d'une relation opposée entre l'effectif moyen de l'entreprise d'appartenance, en année de base, avec la probabilité de mobilité, confirmée sur les périodes 2000/2005, 1990/2000 et 2000/2010, est toutefois affaiblie pour le cas de la période la plus récente, 2005/2010, où l'effectif annuel moyen de l'entreprise affiliée ayant déclaré l'immatriculé influence, à la hausse, la probabilité de participer à la mobilité sectorielle. On peut faire supporter à cette variable, différentes interprétations, à défaut d'analyses supplémentaires plus raffinées. D'un côté, il est vraisemblable que le savoir-faire que valoriserait l'appartenance aux grandes entreprises encouragerait moins à quitter son secteur d'activité en périodes de croissance molle. On pourrait aussi penser aux avantages autres que salariaux qu'offriraient les grandes entreprises. De l'autre côté, des périodes de croissance économique pourraient offrir plus d'opportunités d'augmentations salariales, incitant les salariés à quitter leurs secteurs et à faire usage de leurs savoir-faire dans d'autres secteurs d'activité.
- La participation aux flux de mobilité sectorielle n'est pas indépendante des secteurs d'activité considérés. La comparaison, entre périodes de 10 ans, fait apparaître un éclatement des rapports de chance de mobilité sectorielle entre les différents secteurs considérés. *Grosso modo*, les valeurs des rapports de chance des différents secteurs ont tendance à augmenter de manière disparate.
- A l'inverse de ce qui aurait été attendu, il n'y a pas de soutien clair à l'idée que la mobilité sectorielle soit plus grande dans une région d'étude que dans d'autres. La participation à la mobilité sectorielle ne serait pas systématiquement plus élevée (ni moins élevée) dans la région de référence que dans les autres régions retenues. Des régions (« Nord » et « Sud ») présentent, toutefois, la particularité d'être deux régions de destination des mobilités intersectorielles.

Il va sans dire que certaines des conclusions, ainsi déduites, nécessitent d'être davantage creusées. Elles peuvent l'être selon le sexe et/ou la région d'étude en particulier. Ces raffinements aideraient, incontestablement, à mieux identifier les salariés immatriculés qui soient plus susceptibles à participer aux flux de la mobilité sectorielle. Cette étude, tout en jetant la lumière sur la contribution des principales variables à la mobilité intersectorielle, ne saurait supporter toutes les extensions analytiques susceptibles d'être identifiées dans ce sens. Ainsi, il serait utile de répliquer la même approche en la focalisant sur une seule région, en particulier la région du Grand-Casablanca, et ce afin de neutraliser les effets éventuels de la mobilité géographique et du fait que c'est une région de l'essentiel du secteur privé formel, en termes d'activités, de secteurs et d'emplois.

L'intensité des flux de main d'œuvre est très variable selon le secteur, l'âge, le genre, la région, etc. Les résultats développés dans cette analyse, en termes de mobilité sectorielle, ont été obtenus à l'issue de périodes d'observation de cinq ans et de dix ans, et n'offrent donc qu'une fenêtre temporelle limitée pour l'étude de la mobilité sectorielle de la main d'œuvre. L'un des prolongements de ce travail et de ses conclusions consisterait à observer les mobilités sectorielles sur une plus longue période, avec une fréquence annuelle et infra annuelle, et à mesurer, ainsi, les effets des différentiels de mobilité engendrés par l'appartenance aux différentes catégories de salariés selon les groupes de professions, les niveaux de diplôme ou les niveaux d'instruction sur les parcours professionnelles des salariés. Cette perspective permettrait d'affiner l'analyse de la dynamique temporelle des flux de main d'œuvre, et contribuerait à enrichir les diagnostics en termes de segmentation du marché de l'emploi.

Ce type d'information n'est capté que très partiellement et de façon indirecte par les informations contenues dans les fichiers de la CNSS exploités dans cette étude. Les interférences entre les impacts de ces phénomènes font que l'identification des effets spécifiques de chaque facteur est très complexe. Elle ne peut se faire de façon plus satisfaisante qu'en réalisant des appariements avec d'autres sources de données et en recourant à d'autres techniques statistiques et économétriques. A cet égard, Le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales gagnerait à approfondir, davantage, ce type d'investigations en inscrivant des travaux futurs en tant que prolongements intéressants à cette étude, et auxquels il conviendrait de prévoir beaucoup plus de temps et de moyens.

Une autre façon d'approcher d'autres dimensions de la problématique de l'étude serait de considérer que la mobilité sectorielle d'un immatriculé entre deux années est une éventualité parmi trois possibles (pas deux). Les deux autres éventualités sont : la sortie des fichiers de la CNSS ou réapparaître et rester dans le même secteur d'activité. Dans ce cas les modèles à considérer seraient aussi à variables qualitatives mais seraient polyptiques ou multinomiaux au lieu de dichotomiques, comme ceux considérés ici. En effet, ces modèles seraient à variable expliquée qualitative multinomiale. Dans ce cas ce seraient soit des modèles multinomiaux non ordonnés, soit encore des modèles séquentiels. Parmi ces modèles on retrouve notamment le modèle Logit multinomial et le modèle Logit conditionnel de McFadden. Ce sont les modèles les plus utilisés dans ce cadre et qui constituent une extension du modèle Logit binaire présenté ici. On retrouve, aussi, le modèle Logit hiérarchisé ou le modèle Probit multinomial. Ces derniers modèles requièrent des techniques d'estimation relativement complexes. Ces extensions et modélisations peuvent être explorés et utilisés par les cadres de la DE pour raffiner davantage les résultats obtenus ici.

Un autre prolongement intéressant serait de faire une analyse comparative des profils des salariés mobiles, des salariés immobiles et de ceux qui sortent du secteur privé formel (soit vers l'informel soit vers le chômage ou l'inactivité). Une telle piste peut recourir aux outils les plus avancés de l'analyse des données, en particulier si les données CNSS mises à disposition incluent d'autres variables utiles comme la taille et la composition du ménage, l'existence d'autres salariés (du secteur privé formel) dans le ménage... Une telle analyse peut être d'un grand éclairage, pour les décideurs publics, non seulement pour une meilleure appréhension de la dynamique du secteur privé formel mais aussi en ce qui concerne la question de la transition entre secteurs informel et formel.

ANNEXES

Annexe 1. Tables et indicateurs de mobilité

**Tableau 13. Effectif des tables et indicateurs de mobilité sectorielle
(1990-2000)**

	Table 1990-2000
Effectif total en début de période E1	704 572
Effectif total en fin de période E2	1 141 284
Salariés présents en début et fin de période « présents – présents » PP	362 314
Salariés présents en fin de période et qui n'existaient pas en début de période « les entrants » NP	778 970
Salariés présents en début de période et qui n'existent plus enfin de période « les sortants » PN	342 258
Flux de main d'œuvre FMO = (NP + PN)	1 121 228
Taux de réallocation de la main d'œuvre = $FMO / [(E1+E2)/2]$ (en%)	121,5
Taux de mobilité intersectorielle (Part des salariés ayant changé de secteur en % des PP)	20,4
Taux de mobilité intersectorielle par sexe :	
Hommes	22,2
Femmes	14,3
Taux de mobilité intersectorielle par âge :	
18 à 25 ans	24,3
26 à 34 ans	22,5
35 à 44 ans	18,0
Plus de 45 ans	14,3
Taux de mobilité intersectorielle par taille de l'établissement :	
Micro entreprises (1 à 9 salariés)	21,7
Petites entreprises (10 à 49)	24,1
Moyennes entreprises (50 à 199)	20,6
Grandes entreprises (Plus de 200)	18,1
Taux de mobilité intersectorielle par région :	
Grand Casablanca-Rabat-Kénitra	21,3
Doukkala-Abda	22,7
Marrakech	19,7
Oriental	16,1
Nord	16,5
Souss-Massa	20,0
Saïss-Tafilalet	16,6
Sud	
Reste du pays	

Tableau 13 (suite). Effectif des tables et indicateurs de mobilité sectorielle
(1990-2000)

	Table 1990-2000
Taux de mobilité intersectorielle par durée de travail :	
Moins 18 jours	32,8
Entre 18 et 22 jours	26,3
Plus de 22 jours	18,7
Taux de mobilité intersectorielle par tranche de salaire :	
Moins de 95% du SMIG	24,6
Entre 95% et 105% du SMIG	23,4
Entre 105% et 120% du SMIG	21,8
Entre 120% et 200% du SMIG	20,4
Entre 200% et 500% du SMIG	16,6
Plus 500% du SMIG	21,0

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 14. Effectif des tables de mobilité sectorielles (1990-2010)

	Table 2000 – 2010
Effectif total en début de période E1	1 141 284
Effectif total en fin de période E2	1 868 561
Salariés présents en début et fin de période « présents – présents » PP	578 085
Salariés présents en fin de période et qui n'existaient pas en début de période « les entrants » NP	1 290 476
Salariés présents en début de période et qui n'existent plus en fin de période « les sortants » PN	563 199
Flux de main d'œuvre FMO = (NP + PN)	1 853 675
Taux de réallocation de la main d'œuvre = $FMO / [(E1+E2)/2]$ (en%)	123,2
Taux de mobilité intersectorielle (Part des salariés ayant changé de secteur en % des PP)	23,4
Taux de mobilité intersectorielle par sexe :	
Hommes	26,3
Femmes	16,1
Taux de mobilité intersectorielle par âge :	
18 à 25 ans	30,9
26 à 34 ans	26,6
35 à 44 ans	19,9
Plus de 45 ans	16,1
Taux de mobilité intersectorielle par taille de l'établissement :	
Micro entreprises (1 à 9 salariés)	23,8
Petites entreprises (10 à 49)	26,2
Moyennes entreprises (50 à 199)	24,9

Tableau 14 (suite). Effectif des tables de mobilité sectorielles (1990-2010)

	Table 2000 – 2010
Grandes entreprises (Plus de 200 salariés)	20,9
Taux de mobilité intersectorielle par région :	
Grand Casablanca-Rabat-Kénitra	24,9
Doukkala-Abda	17,5
Marrakech	25,5
Oriental	22,3
Nord	18,8
Souss-Massa	18,5
Saïss-Tafilalet	17,7
Sud	
Reste du pays	
Taux de mobilité intersectorielle par durée de travail :	
Moins 18 jours	28,2
Entre 18 et 22 jours	27,8
Plus de 22 jours	21,7
Taux de mobilité intersectorielle par tranche de salaire :	
Moins de 95% du SMIG	24,0
Entre 95% et 105% du SMIG	24,7
Entre 105% et 120% du SMIG	24,6
Entre 120% et 200% du SMIG	22,6
Entre 200% et 500% du SMIG	20,1
Plus 500% du SMIG	26,1

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 15. Effectif des tables de mobilité sectorielles (2000-2005)

	Table 2000-2005
Effectif total en début de période E1	1 141 284
Effectif total en fin de période E2	1 470 633
Salariés présents en début et fin de période « présents – présents » PP	737 377
Salariés présents en fin de période et qui n'existaient pas en début de période « les entrants » NP	733 256
Salariés présents en début de période et qui n'existent plus en fin de période « les sortants » PN	403 907
Flux de main d'œuvre FMO = (NP + PN)	1 137 163
Taux de réallocation de la main d'œuvre = $FMO / [(E1+E2)/2]$ (en%)	87,1
Taux de mobilité intersectorielle (Part des salariés ayant changé de secteur en % des PP)	14,4

Tableau 15 (suite). Effectif des tables de mobilité sectorielles (2000-2005)

	Table 2000-2005
Taux de mobilité intersectorielle par sexe :	
Hommes	16,6
Femmes	9,5
Taux de mobilité intersectorielle par âge :	
18 à 25 ans	18,7
26 à 34 ans	16,9
35 à 44 ans	12,5
Plus de 45 ans	9,8
Taux de mobilité intersectorielle par taille de l'établissement :	
Micro entreprises (1 à 9 salariés)	14,7
Petites entreprises (10 à 49)	17,0
Moyennes entreprises (50 à 199)	15,2
Grandes entreprises (Plus de 200)	12,5
Taux de mobilité intersectorielle par région :	
Grand Casablanca-Rabat-Kénitra	15,4
Doukkala-Abda	11,3
Marrakech	15,7
Oriental	13,5
Nord	11,2
Souss-Massa	12,9
Saïss-Tafilalet	9,6
Sud	22,2
Reste du pays	
Taux de mobilité intersectorielle par durée de travail :	
Moins 18 jours	17,6
Entre 18 et 22 jours	17,0
Plus de 22 jours	13,3
Taux de mobilité intersectorielle par tranche de salaire :	
Moins de 95% du SMIG	15,5
Entre 95% et 105% du SMIG	14,4
Entre 105% et 120% du SMIG	14,6
Entre 120% et 200% du SMIG	14,2
Entre 200% et 500% du SMIG	12,8
Plus 500% du SMIG	16,3

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 16. Effectif des tables de mobilité sectorielles (2000-2010)

	Table 2005-2010
Effectif total en début de période E1	1 470 633
Effectif total en fin de période E2	1 868 561
Salariés présents en début et fin de période « présents – présents » PP	933 477
Salariés présents en fin de période et qui n'existaient pas en début de période « les entrants » NP	935 084
Salariés présents en début de période et qui n'existent plus enfin de période « les sortants » PN	537 156
Flux de main d'œuvre FMO = (NP + PN)	1 472 240
Taux de réallocation de la main d'œuvre = FMO / [(E1+E2)/2] (en%)	88,18
Taux de mobilité intersectorielle (Part des salariés ayant changé de secteur en % des PP)	17,39
Taux de mobilité intersectorielle par sexe :	
Hommes	19,51
Femmes	12,55
Taux de mobilité intersectorielle par âge :	
18 à 25 ans	28,99
26 à 34 ans	21,20
35 à 44 ans	13,94
Plus de 45 ans	10,21
Taux de mobilité intersectorielle par taille de l'établissement :	
Micro entreprises (1 à 9 salariés)	15,92
Petites entreprises (10 à 49)	18,10
Moyennes entreprises (50 à 199)	18,39
Grandes entreprises (Plus de 200)	17,12
Taux de mobilité intersectorielle par région :	
Grand Casablanca-Rabat-Kénitra	18,96
Doukkala-Abda	12,51
Marrakech	18,99
Oriental	12,74
Nord	15,59
Souss-Massa	12,19
Saïss-Tafilalet	12,07
Sud	26,15
Reste du pays	19,57
Taux de mobilité intersectorielle par durée de travail :	
Moins 18 jours	21,10
Entre 18 et 22 jours	21,50
Plus de 22 jours	15,50

Tableau 16 (suite). Effectif des tables de mobilité sectorielles (2000-2010)

	Table 2005-2010
<i>Taux de mobilité intersectorielle par tranche de salaire :</i>	
Moins de 95% du SMIG	14,85
Entre 95% et 105% du SMIG	19,71
Entre 105% et 120% du SMIG	19,83
Entre 120% et 200% du SMIG	16,48
Entre 200% et 500% du SMIG	13,55
Plus 500% du SMIG	16,05

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Annexe 2. Tables de structure

**Tableau 17. Structure de l'emploi des tables de mobilité sectorielle
(1990-2000)**

Effectifs des présents- présents PP	Table 1990-2000	
	362 314	
Structure en %	Début (1990)	Fin (2000)
Hommes	77,66	77,66
Femmes	22,34	22,34
18 à 25 ans	12,25	
26 à 34 ans	43,65	12,25
35 à 44 ans	34,49	43,65
Plus de 45 ans	9,61	44,09
1 à 18 jours	6,63	10,41
19 à 22 jours	10,09	11,00
23 à 26 jours	81,84	77,99
Plus de 26 jours	1,44	0,60
Micro entreprises (1 à 9 salariés)	13,42	13,09
Petites entreprises (10 à 49)	18,89	18,93
Moyennes entreprises (50 à 199)	27,82	25,24
Grandes entreprises (Plus de 200)	39,87	42,74
Pêche	3,84	3,85
Bâtiments et travaux publics	11,82	11,57
Industries extractives	1,53	1,64
Industries du textile	15,54	15,29
Industries alimentaires, boissons et tabacs	7,20	8,27
Autres industries	12,70	13,53
Commerce	13,60	14,66
Hôtellerie et restauration	6,07	6,14
Transport et communication	4,15	4,35
Activités financières	4,95	5,24
Autres services	18,61	15,47
Moins de 95% du SMIG	7,21	8,51
Entre 95% et 105% du SMIG	12,43	11,88
Entre 105% et 120% du SMIG	14,01	14,41
Entre 120% et 200% du SMIG	34,31	30,51
Entre 200% et 500% du SMIG	24,49	25,45
Plus 500% du SMIG	7,55	9,23
Casa-Rabat	66,60	66,46
Doukkala-Abda	2,61	2,62
Marrakech	5,00	5,09
Oriental	2,70	2,55

Tableau 17 (suite). Structure de l'emploi des tables de mobilité sectorielle
(1990-2000)

Effectifs des présents- présents PP	Table 1990-2000	
	362 314	
Structure en %	Début (1990)	Fin (2000)
Nord	5,58	5,56
Souss	8,27	8,12
Saïss-Tafilalet	6,70	6,69
Sud	0,45	0,50
Reste du pays	2,09	2,41

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 18. Structure de l'emploi des tables de mobilité sectorielle
(2000-2010)

Effectifs des présents- présents PP	Table 2000-2010	
	578 085	
Structure en %	Début (2000)	Fin (2010)
Hommes	71,14	71,14
Femmes	28,86	28,86
18 à 25 ans	11,73	
26 à 34 ans	39,96	11,73
35 à 44 ans	35	39,96
Plus de 45 ans	13,31	48,32
1 à 18 jours	13,93	10,45
19 à 22 jours	12,38	11,83
23 à 26 jours	73,26	77,71
Plus de 26 jours	0,44	0
Micro entreprises (1 à 9 salariés)	15,95	16,17
Petites entreprises (10 à 49)	20,17	19,24
Moyennes entreprises (50 à 199)	23,92	21,83
Grandes entreprises (Plus de 200)	39,97	42,76
Pêche	4,42	4,21
Bâtiments et travaux publics	12,48	12,85
Industries extractives	1,12	1,05
Industries du textile	17,42	15,16
Industries alimentaires, boissons et tabacs	7,47	6,81
Autres industries	11,84	11,44
Commerce	15,46	17,17
Hôtellerie et restauration	5,64	5,75
Transport et communication	4,59	5,36
Activités financières	4,07	4,08
Autres services	15,49	16,13

Tableau 18 (suite). Structure de l'emploi des tables de mobilité sectorielle
(2000-2010)

Effectifs des présents- présents PP	Table 2000-2010	
	578 085	
Structure en %	Début (2000)	Fin (2010)
Moins de 95% du SMIG	12,99	0,29
Entre 95% et 105% du SMIG	22,23	9,21
Entre 105% et 120% du SMIG	17,31	19,7
Entre 120% et 200% du SMIG	26,7	36,1
Entre 200% et 500% du SMIG	15,95	23,34
Plus 500% du SMIG	4,82	11,37
Casa-Rabat-Kénitra	63,61	63,41
Doukkala-Abda	2,82	2,72
Marrakech	5,25	5,42
Oriental	2,41	2,45
Nord	6,41	7,16
Souss	8,7	8,3
Saïss-Tafilalet	7,25	6,78
Sud	0,74	1,08
Reste du pays	2,81	2,68

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 19. Structure de l'emploi des tables de mobilité sectorielle
(2000-2005)

Effectifs des présents- présents PP	Table 2000 – 2005	
	737377	
Structure en %	Début (2000)	Fin (2005)
Hommes	68,86	68,86
Femmes	31,14	31,14
18 à 25 ans	12,04	1,81
26 à 34 ans	37,08	27,69
35 à 44 ans	32,09	37,18
Plus de 45 ans	18,78	33,32
1 à 18 jours	14,37	17,21
19 à 22 jours	12,8	12,93
23 à 26 jours	72,38	69,68
Plus de 26 jours	0,45	0,18
Micro entreprises (1 à 9 salariés)	16,15	15,5
Petites entreprises (10 à 49)	19,46	19,28

Tableau 19 (suite). Structure de l'emploi des tables de mobilité sectorielle (2000-2005)

	Table 2000 – 2005	
Effectifs des présents- présents PP	737377	
Structure en %	Début (2000)	Fin (2005)
Moyennes entreprises (50 à 199)	23,93	23,04
Grandes entreprises (Plus de 200)	40,46	42,18
Pêche	4,04	4,02
Bâtiments et travaux publics	11,74	12,1
Industries extractives	1,08	0,92
Industries du textile	19,71	19
Industries alimentaires, boissons et tabacs	7,77	7,44
Autres industries	11,7	11,71
Commerce	15,09	15,92
Hôtellerie et restauration	5,65	5,79
Transport et communication	4,5	5,02
Activités financières	3,84	4,12
Autres services	14,87	13,97
Moins de 95% du SMIG	12,99	0,45
Entre 95% et 105% du SMIG	22,63	8,93
Entre 105% et 120% du SMIG	17,52	24,08
Entre 120% et 200% du SMIG	26	37,97
Entre 200% et 500% du SMIG	15,76	20,16
Plus 500% du SMIG	5,1	8,41
Casa-Rabat-Kénitra	63,54	63,22
Doukkala-Abda	2,73	2,66
Marrakech	5,27	5,42
Oriental	2,45	2,49
Nord	6,66	7,3
Souss	8,29	8,06
Saïss-Tafilalet	7,47	7,11
Sud	0,72	0,89
Reste du pays	2,89	2,85

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 20. Structure de l'emploi des tables de mobilité sectorielle (2005-2010)

	Table 2005 – 2010	
Effectifs des présents- présents PP	933 477	
Structure en %	Début (2005)	Fin (2010)
Hommes	69,61	69,61
Femmes	30,39	30,39

Tableau 20 (suite). Structure de l'emploi des tables de mobilité sectorielle (2005-2010)

Effectifs des présents- présents PP	Table 2005 – 2010	
	933 477	
Structure en %	Début (2005)	Fin (2010)
18 à 25 ans	10,71	1,21
26 à 34 ans	36,07	27,03
35 à 44 ans	32,31	36,22
Plus de 45 ans	20,91	35,54
1 à 18 jours	20	12,33
19 à 22 jours	12,9	12,65
23 à 26 jours	66,95	75,02
Plus de 26 jours	0,15	0
Micro entreprises (1 à 9 salariés)	16,48	16,69
Petites entreprises (10 à 49)	20,06	19,07
Moyennes entreprises (50 à 199)	21,72	20,86
Grandes entreprises (Plus de 200)	41,74	43,38
Pêche	4,28	4,11
Bâtiments et travaux publics	13,74	13,48
Industries extractives	0,88	0,99
Industries du textile	15,34	14,14
Industries alimentaires, boissons et tabacs	6,27	6,06
Autres industries	10,79	10,53
Commerce	16,6	17,41
Hôtellerie et restauration	5,85	5,74
Transport et communication	5,61	5,87
Activités financières	3,88	3,63
Autres services	16,78	18,05
Moins de 95% du SMIG	0,68	0,38
Entre 95% et 105% du SMIG	12,54	11,15
Entre 105% et 120% du SMIG	30,48	22,81
Entre 120% et 200% du SMIG	33,89	35,59
Entre 200% et 500% du SMIG	16,31	20,7
Plus 500% du SMIG	6,11	9,37
Casa-Rabat-Kénitra	61,06	61,39
Doukkala-Abda	2,68	2,68
Marrakech	5,71	5,67
Oriental	2,55	2,54
Nord	8,95	8,88
Souss	7,95	7,83
Saïss-Tafilalet	7,12	6,98
Sud	1,06	1,19
Reste du pays	2,92	2,84

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Annexe 3. Classification des secteurs et branches d'activité

Tableau 21. Correspondance entre les branches de base (CNSS) et les 11 secteurs retenus de l'étude sur la mobilité sectorielle

Secteurs au sens de l'étude	Code des secteurs dans l'étude	Code de la branche	Intitulé de la branche
Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	1	1	Agriculture, chasse (non retenue)
		2	Sylviculture (non retenue)
		5	Pêche, aquaculture
Bâtiments et travaux publics	2	45	Construction
Industries extractives	3	10	Extraction de houille, de lignite et de tourbe
		11	Extraction d'hydrocarbures
		13	Extraction, exploitation et enrichissement de minerais métalliques
		14	Autres industries extractives
Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	4	17	Industrie textile
		18	Industrie de l'habillement et des fourrures
		19	Industrie du cuir et de la chaussure
Industrie alimentaire, boissons et tabacs	5	15	Industries alimentaires
		16	Industrie du Tabac
Autres industries	6	20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
		21	Industrie du papier et du carton
		22	Edition, imprimerie, reproduction
		23	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
		24	Industrie chimique
		25	Industrie du caoutchouc et des plastiques
		26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
		27	Métallurgie
		28	Travail des métaux
		29	Fabrication de machines et équipements
		30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
		31	Fabrication de machines et appareils électriques
		32	Fabrication d'équipements de radio, Télévision et Communication
		33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision d'optique et d'horlogerie
		34	Industrie automobile
		35	Fabrication d'autres matériels de transport
		36	Fabrication de meubles, industries diverses
		37	Récupération
40	Récupération		
41	Captage, traitement et distribution d'eau		

Tableau 21 (suite).Correspondance entre les branches de base (CNSS) et les 11 secteurs retenus de l'étude sur la mobilité sectorielle

Secteurs au sens de l'étude	Code des secteurs dans l'étude	Code de la branche	Intitulé de la branche
Commerce	7	50	Commerce et réparation automobile
		51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce
		52	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques
Hôtellerie et restauration	8	55	Hôtellerie et Restauration
Transports et communications	9	60	Transports terrestres
		61	Transports par eau
		62	Transports aériens
		63	Services auxiliaires des transports
		64	Postes et télécommunications
Activités financières	10	65	Intermédiation financière
		66	Assurance
		67	Auxiliaires financiers et d'assurance
Autres services	11	75	Administration publique
		93	Services personnels
		95	Services domestiques
		80	Education
		85	Santé et action sociale
		70	Activités immobilières
		71	Location sans opérateur
		72	Conseil en systèmes informatiques
		73	Recherche et développement
		74	Services fournis principalement aux entreprises
		90	Assainissement, voirie et gestion des déchets
		91	Activités associatives
		92	Activités récréatives, culturelles et sportives
99	Activités extraterritoriales		

Tableau 22. Eclatement en branches des secteurs « Autres industries » et « Autres services »

INDUSTRIES CHIMIQUES ET PARACHIMIQUES	
20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
21	Industrie du papier et du carton
22	Edition, imprimerie, reproduction
23	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
24	Industrie chimique
25	Industrie du caoutchouc et des plastiques
26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES	
31	Fabrication de machines et appareils électriques
32	Fabrication d'équipements de radio, Télévision et Communication
33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision d'optique et d'horlogerie
INDUSTRIES MÉCANIQUES ET MÉTALLURGIQUES	
27	Métallurgie
28	Travail des métaux
29	Fabrication de machines et équipements
30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
34	Industrie automobile
35	Fabrication d'autres matériels de transport
36	Fabrication de meubles, industries diverses
37	Récupération
AUTRES INDUSTRIES	
70	Activités immobilières
74	Services fournis principalement aux entreprises
80	Education
85	Santé et action sociale
AUTRES SERVICES	
75	Administration publique
93	Services personnels
95	Services domestiques
85	Santé et action sociale
71	Location sans opérateur
72	Conseil en systèmes informatiques
73	Recherche et développement
90	Assainissement, voirie et gestion des déchets
91	Activités associatives
92	Activités récréatives, culturelles et sportives
99	Activités extraterritoriales

Annexe 4. Matrices de transition

Tableau 23. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 1990 - 2000

Secteur 1990	Secteur 2000											Total
	Pêche	BTP	Industrie	Textile et habillement	Industrie	Autres industries	Commerce	Hôtellerie	Transport	Activités	Autres services	
Pêche	0	73	3	32	253	107	234	47	284	19	278	1330
	0	5,49	0,23	2,41	19,02	8,05	17,59	3,53	21,35	1,43	20,9	100
	0	0,67	0,18	0,6	3,74	0,98	1,67	1,59	6,27	0,72	2,16	1,8
	0	0,1	0	0,04	0,34	0,14	0,32	0,06	0,38	0,03	0,38	1,8
BTP	219	0	671	499	607	2010	2670	437	670	137	3863	11783
	1,86	0	5,69	4,23	5,15	17,06	22,66	3,71	5,69	1,16	32,78	100
	15,89	0	40,47	9,32	8,97	18,43	19,11	14,79	14,8	5,18	30,07	15,94
	0,3	0	0,91	0,68	0,82	2,72	3,61	0,59	0,91	0,19	5,23	15,94
Industries extractive	13	511	0	77	56	184	152	38	44	16	161	1252
	1,04	40,81	0	6,15	4,47	14,7	12,14	3,04	3,51	1,28	12,86	100
	0,94	4,69	0	1,44	0,83	1,69	1,09	1,29	0,97	0,61	1,25	1,69
	0,02	0,69	0	0,1	0,08	0,25	0,21	0,05	0,06	0,02	0,22	1,69
Textile et habillement	67	611	53	0	360	1216	1726	225	391	171	1411	6231
	1,08	9,81	0,85	0	5,78	19,52	27,7	3,61	6,28	2,74	22,64	100
	4,86	5,6	3,2	0	5,32	11,15	12,35	7,61	8,64	6,47	10,98	8,43
	0,09	0,83	0,07	0	0,49	1,65	2,34	0,3	0,53	0,23	1,91	8,43
Industries alimentaires Boissons, tabacs	128	310	17	204	0	336	655	268	198	58	736	2910
	4,4	10,65	0,58	7,01	0	11,55	22,51	9,21	6,8	1,99	25,29	100
	9,29	2,84	1,03	3,81	0	3,08	4,69	9,07	4,37	2,19	5,73	3,94
	0,17	0,42	0,02	0,28	0	0,45	0,89	0,36	0,27	0,08	1	3,94

Tableau 23 (suite). Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 1990 - 2000

Secteur 1990	Secteur 2000											Total
	Pêche	BTP	Industrie	Textile et habillement	Industrie	Autres industries	Commerce	Hôtellerie	Transport	Activités	Autres services	
Autres industries	113	1445	190	638	417	0	2501	167	485	203	1753	7912
	1,43	18,26	2,4	8,06	5,27	0	31,61	2,11	6,13	2,57	22,16	100
	8,2	13,25	11,46	11,92	6,16	0	17,9	5,65	10,72	7,68	13,65	10,71
	0,15	1,96	0,26	0,86	0,56	0	3,38	0,23	0,66	0,27	2,37	10,71
Commerce	176	1597	111	1179	880	2474	0	340	873	283	2247	10160
	1,73	15,72	1,09	11,6	8,66	24,35	0	3,35	8,59	2,79	22,12	100
	12,77	14,64	6,69	22,02	13,01	22,69	0	11,51	19,29	10,71	17,49	13,75
	0,24	2,16	0,15	1,6	1,19	3,35	0	0,46	1,18	0,38	3,04	13,75
Hôtellerie et Restauration	79	314	13	126	328	143	436	0	194	68	1000	2701
	2,92	11,63	0,48	4,66	12,14	5,29	16,14	0	7,18	2,52	37,02	100
	5,73	2,88	0,78	2,35	4,85	1,31	3,12	0	4,29	2,57	7,78	3,65
	0,11	0,42	0,02	0,17	0,44	0,19	0,59	0	0,26	0,09	1,35	3,65
Transport et Communications	105	955	49	214	193	385	697	300	0	74	821	3793
	2,77	25,18	1,29	5,64	5,09	10,15	18,38	7,91	0	1,95	21,65	100
	7,62	8,76	2,96	4	2,85	3,53	4,99	10,15	0	2,8	6,39	5,13
	0,14	1,29	0,07	0,29	0,26	0,52	0,94	0,41	0	0,1	1,11	5,13
Activités financières	9	91	8	96	59	257	386	34	91	0	577	1608
	0,56	5,66	0,5	5,97	3,67	15,98	24	2,11	5,66	0	35,88	100
	0,65	0,83	0,48	1,79	0,87	2,36	2,76	1,15	2,01	0	4,49	2,18
	0,01	0,12	0,01	0,13	0,08	0,35	0,52	0,05	0,12	0	0,78	2,18

Tableau 23 (suite). Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 1990 - 2000

Secteur 1990	Secteur 2000										Total	
	Pêche	BTP	Industrie	Textile et habillement	Industrie	Autres industries	Commerce	Hôtellerie	Transport	Activités		Autres services
Autre Services	469	4999	543	2289	3613	3793	4514	1099	1296	1614	0	24229
	1,94	20,63	2,24	9,45	14,91	15,65	18,63	4,54	5,35	6,66	0	100
	34,03	45,84	32,75	42,75	53,4	34,78	32,31	37,19	28,63	61,07	0	32,78
	0,63	6,76	0,73	3,1	4,89	5,13	6,11	1,49	1,75	2,18	0	32,78
Total	1378	10906	1658	5354	6766	10905	13971	2955	4526	2643	12847	73909
	1,86	14,76	2,24	7,24	9,15	14,75	18,9	4	6,12	3,58	17,38	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	1,86	14,76	2,24	7,24	9,15	14,75	18,9	4	6,12	3,58	17,38	100

Tableau 24. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 1990 – 2000 (diagonale remplie)

Secteur 1990	Secteur 2000										Total	
	Pêche	BTP	Industrie	Textile e	Industrie	Autres in	Commerce	Hôtellerie	Transport	Activités		Autres services
Pêche	12589	73	3	32	253	107	234	47	284	19	278	13919
	90,44	0,52	0,02	0,23	1,82	0,77	1,68	0,34	2,04	0,14	2	100
	90,13	0,17	0,05	0,06	0,84	0,22	0,44	0,21	1,8	0,1	0,5	3,84
	3,47	0,02	0	0,01	0,07	0,03	0,06	0,01	0,08	0,01	0,08	3,84
BTP	219	31027	671	499	607	2010	2670	437	670	137	3863	42810
	0,51	72,48	1,57	1,17	1,42	4,7	6,24	1,02	1,57	0,32	9,02	100
	1,57	73,99	11,31	0,9	2,03	4,1	5,03	1,97	4,25	0,72	6,89	11,82
	0,06	8,56	0,19	0,14	0,17	0,55	0,74	0,12	0,18	0,04	1,07	11,82
Industries extractive	13	511	4275	77	56	184	152	38	44	16	161	5527
	0,24	9,25	77,35	1,39	1,01	3,33	2,75	0,69	0,8	0,29	2,91	100
	0,09	1,22	72,05	0,14	0,19	0,38	0,29	0,17	0,28	0,08	0,29	1,53
	0	0,14	1,18	0,02	0,02	0,05	0,04	0,01	0,01	0	0,04	1,53
Textile et habillement	67	611	53	50056	360	1216	1726	225	391	171	1411	56287
	0,12	1,09	0,09	88,93	0,64	2,16	3,07	0,4	0,69	0,3	2,51	100
	0,48	1,46	0,89	90,34	1,2	2,48	3,25	1,01	2,48	0,9	2,52	15,54
	0,02	0,17	0,01	13,82	0,1	0,34	0,48	0,06	0,11	0,05	0,39	15,54
Industries alimentaires Boissons, tabacs	128	310	17	204	23186	336	655	268	198	58	736	26096
	0,49	1,19	0,07	0,78	88,85	1,29	2,51	1,03	0,76	0,22	2,82	100
	0,92	0,74	0,29	0,37	77,41	0,69	1,23	1,21	1,26	0,31	1,31	7,2
	0,04	0,09	0	0,06	6,4	0,09	0,18	0,07	0,05	0,02	0,2	7,2
Autres industries	113	1445	190	638	417	38113	2501	167	485	203	1753	46025
	0,25	3,14	0,41	1,39	0,91	82,81	5,43	0,36	1,05	0,44	3,81	100
	0,81	3,45	3,2	1,15	1,39	77,75	4,71	0,75	3,08	1,07	3,13	12,7
	0,03	0,4	0,05	0,18	0,12	10,52	0,69	0,05	0,13	0,06	0,48	12,7

Tableau 24 (suite). Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 1990 – 2000 (diagonale remplie)

Secteur 1990	Secteur 2000										Total	
	Pêche	BTP	Industrie	Textile e	Industrie	Autres in	Commerce	Hôtellerie	Transport	Activités		Autres services
Commerce	1,76	1,597	1,11	1,179	880	2,474	3,9128	3,40	873	283	2,247	4,9288
	0,36	3,24	0,23	2,39	1,79	5,02	79,39	0,69	1,77	0,57	4,56	100
	1,26	3,81	1,87	2,13	2,94	5,05	73,69	1,53	5,54	1,49	4,01	13,6
	0,05	0,44	0,03	0,33	0,24	0,68	10,8	0,09	0,24	0,08	0,62	13,6
	79	314	13	126	328	143	436	1,9282	194	68	1000	21983
Hôtellerie et Restauration	0,36	1,43	0,06	0,57	1,49	0,65	1,98	87,71	0,88	0,31	4,55	100
	0,57	0,75	0,22	0,23	1,1	0,29	0,82	86,71	1,23	0,36	1,78	6,07
	0,02	0,09	0	0,03	0,09	0,04	0,12	5,32	0,05	0,02	0,28	6,07
Transport et Communications	105	955	49	214	193	385	697	300	11228	74	821	15021
	0,7	6,36	0,33	1,42	1,28	2,56	4,64	2	74,75	0,49	5,47	100
	0,75	2,28	0,83	0,39	0,64	0,79	1,31	1,35	71,27	0,39	1,47	4,15
	0,03	0,26	0,01	0,06	0,05	0,11	0,19	0,08	3,1	0,02	0,23	4,15
Activités financières	9	91	8	96	59	257	386	34	91	16332	577	17940
	0,05	0,51	0,04	0,54	0,33	1,43	2,15	0,19	0,51	91,04	3,22	100
	0,06	0,22	0,13	0,17	0,2	0,52	0,73	0,15	0,58	86,07	1,03	4,95
	0	0,03	0	0,03	0,02	0,07	0,11	0,01	0,03	4,51	0,16	4,95
	469	4999	543	2289	3613	3793	4514	1099	1296	1614	43189	67418
Autre Services	0,7	7,41	0,81	3,4	5,36	5,63	6,7	1,63	1,92	2,39	64,06	100
	3,36	11,92	9,15	4,13	12,06	7,74	8,5	4,94	8,23	8,51	77,07	18,61
	0,13	1,38	0,15	0,63	1	1,05	1,25	0,3	0,36	0,45	11,92	18,61
Total	13967	41933	5933	55410	29952	49018	53099	22237	15754	18975	56036	362314
	3,85	11,57	1,64	15,29	8,27	13,53	14,66	6,14	4,35	5,24	15,47	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	3,85	11,57	1,64	15,29	8,27	13,53	14,66	6,14	4,35	5,24	15,47	100

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 25. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 1990-2000 (diagonale remplie)

Secteur 1990	Secteur 2000																		
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services	Total
Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	12,589	73	3	32	253	44	9	54	0	234	47	284	19	11	53	8	4	202	13919
	90,44	0,52	0,02	0,23	1,82	0,32	0,06	0,39	0	1,68	0,34	2,04	0,14	0,08	0,38	0,06	0,03	1,45	100
	90,13	0,17	0,05	0,06	0,84	0,16	0,21	0,32	0	0,44	0,21	1,8	0,1	0,34	0,35	0,2	0,1	0,68	3,84
	3,47	0,02	0	0,01	0,07	0,01	0	0,01	0	0,06	0,01	0,08	0,01	0	0,01	0	0	0,06	3,84
Bâtiments et travaux publics	219	31027	671	499	607	931	288	775	16	2670	437	670	137	562	1748	130	67	1356	42810
	0,51	72,48	1,57	1,17	1,42	2,17	0,67	1,81	0,04	6,24	1,02	1,57	0,32	1,31	4,08	0,3	0,16	3,17	100
	1,57	73,99	11,31	9,9	2,03	3,37	6,75	4,56	11,43	5,03	1,97	4,25	0,72	17,57	11,46	3,21	1,66	4,6	11,82
	0,06	8,56	0,19	0,14	0,17	0,26	0,08	0,21	0	0,74	0,12	0,18	0,04	0,16	0,48	0,04	0,02	0,37	11,82
Industries extractives	13	511	4275	77	56	118	6	55	5	152	38	44	16	10	55	10	3	83	5527
	0,24	9,25	77,35	1,39	1,01	2,13	0,11	1	0,09	2,75	0,69	0,8	0,29	0,18	1	0,18	0,05	1,5	100
	0,09	1,22	72,05	0,14	0,19	0,43	0,14	0,32	3,57	0,29	0,17	0,28	0,08	0,31	0,36	0,25	0,07	0,28	1,53
	0	0,14	1,18	0,02	0,02	0,03	0	0,02	0	0,04	0,01	0,01	0	0	0,02	0	0	0,02	1,53
Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	67	611	53	50056	360	655	140	417	4	1726	225	391	171	105	434	130	94	648	56287
	0,12	1,09	0,09	88,93	0,64	1,16	0,25	0,74	0,01	3,07	0,4	0,69	0,3	0,19	0,77	0,23	0,17	1,15	100
	0,48	1,46	0,89	90,34	1,2	2,37	3,28	2,45	2,86	3,25	1,01	2,48	0,9	3,28	2,85	3,21	2,33	2,2	15,54
	0,02	0,17	0,01	13,82	0,1	0,18	0,04	0,12	0	0,48	0,06	0,11	0,05	0,03	0,12	0,04	0,03	0,18	15,54
Industrie alimentaire, boissons et tabacs	128	310	17	204	23186	186	25	122	3	655	268	198	58	28	260	34	19	395	26096
	0,49	1,19	0,07	0,78	88,85	0,71	0,1	0,47	0,01	2,51	1,03	0,76	0,22	0,11	1	0,13	0,07	1,51	100
	0,92	0,74	0,29	0,37	77,41	0,67	0,59	0,72	2,14	1,23	1,21	1,26	0,31	0,88	1,71	0,84	0,47	1,34	7,2
	0,04	0,09	0	0,06	6,4	0,05	0,01	0,03	0	0,18	0,07	0,05	0,02	0,01	0,07	0,01	0,01	0,11	7,2
Industries chimiques et parachimiques	63	744	149	326	241	21592	54	469	0	1356	88	248	128	37	346	59	28	353	26281
	0,24	2,83	0,57	1,24	0,92	82,16	0,21	1,78	0	5,16	0,33	0,94	0,49	0,14	1,32	0,22	0,11	1,34	100
	0,45	1,77	2,51	0,59	0,8	78,24	1,26	2,76	0	2,55	0,4	1,57	0,67	1,16	2,27	1,46	0,69	1,2	7,25
	0,02	0,21	0,04	0,09	0,07	5,96	0,01	0,13	0	0,37	0,02	0,07	0,04	0,01	0,1	0,02	0,01	0,1	7,25
Industries électriques et électroniques	0	58	4	72	29	52	2882	62	0	157	12	27	16	13	41	9	22	58	3514
	0	1,65	0,11	2,05	0,83	1,48	82,01	1,76	0	4,47	0,34	0,77	0,46	0,37	1,17	0,26	0,63	1,65	100
	0	0,14	0,07	0,13	0,1	0,19	67,51	0,36	0	0,3	0,05	0,17	0,08	0,41	0,27	0,22	0,55	0,2	0,97
	0	0,02	0	0,02	0,01	0,01	0,8	0,02	0	0,04	0	0,01	0	0	0,01	0	0,01	0,02	0,97

Tableau 25 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 1990-2000 (diagonale remplie)

Secteur 1990	Secteur 2000																		
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et para chimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services	Total
Industries mécaniques et métallurgiques	50 0,31	631 3,97	37 0,23	234 1,47	144 0,91	312 1,96	59 0,37	12544 78,95	1 0,01	920 5,79	66 0,42	208 1,31	58 0,37	26 0,16	256 1,61	34 0,21	7 0,04	301 1,89	15888 100
Autres industries	0	3,51	0	1,75	0,88	0,29	0,29	0,58	23,98	19,88	0,29	0,58	0,29	0,29	0,29	0,29	42,69	4,09	100
Commerce	0	0,03	0	0,01	0,01	0	0,02	0,01	58,57	0,13	0	0,01	0,01	0,03	0,01	0,02	3,62	0,05	0,09
	176	1597	111	1179	880	1090	279	1098	7	39128	340	873	283	122	759	152	89	1125	49288
	0,36	3,24	0,23	2,39	1,79	2,21	0,57	2,23	0,01	79,39	0,69	1,77	0,57	0,25	1,54	0,31	0,18	2,28	100
	1,26	3,81	1,87	2,13	2,94	3,95	6,54	6,45	5	73,69	1,53	5,54	1,49	3,81	4,98	3,75	2,21	3,81	13,6
	0,05	0,44	0,03	0,33	0,24	0,3	0,08	0,3	0	10,8	0,09	0,24	0,08	0,03	0,21	0,04	0,02	0,31	13,6
	79	314	13	126	328	100	11	32	0	436	19282	194	68	196	138	59	65	542	21983
Hôtellerie et restauration	0,36	1,43	0,06	0,57	1,49	0,45	0,05	0,15	0	1,98	87,71	0,88	0,31	0,89	0,63	0,27	0,3	2,47	100
	0,57	0,75	0,22	0,23	1,1	0,36	0,26	0,19	0	0,82	86,71	1,23	0,36	6,13	0,91	1,46	1,61	1,84	6,07
	0,02	0,09	0	0,03	0,09	0,03	0	0,01	0	0,12	5,32	0,05	0,02	0,05	0,04	0,02	0,02	0,15	6,07
Transports et communications	105	955	49	214	193	224	32	128	1	697	300	11228	74	33	218	77	30	463	15021
	0,7	6,36	0,33	1,42	1,28	1,49	0,21	0,85	0,01	4,64	2	74,75	0,49	0,22	1,45	0,51	0,2	3,08	100
	0,75	2,28	0,83	0,39	0,64	0,81	0,75	0,75	0,71	1,31	1,35	71,27	0,39	1,03	1,43	1,9	0,74	1,57	4,15
	0,03	0,26	0,01	0,06	0,05	0,06	0,01	0,04	0	0,19	0,08	3,1	0,02	0,01	0,06	0,02	0,01	0,13	4,15
Activités financières	9	91	8	96	59	181	11	58	7	386	34	91	16332	24	134	33	19	367	17940
	0,05	0,71	0,04	0,54	0,33	1,01	0,06	0,32	0,04	2,15	0,19	0,51	91,04	0,13	0,75	0,18	0,11	2,05	100
	0,06	0,22	0,13	0,17	0,2	0,66	0,26	0,34	5	0,73	0,15	0,58	86,07	0,75	0,88	0,81	0,47	1,24	4,95
	0	0,03	0	0,03	0,02	0,05	0	0,02	0	0,11	0,01	0,03	4,51	0,01	0,04	0,01	0,01	0,1	4,95
Activités immobilières	3	577	12	41	27	33	10	27	1	118	142	38	120	1670	85	8	5	85	3002
	0,1	19,22	0,4	1,37	0,9	1,1	0,33	0,9	0,03	3,93	4,73	1,27	4	55,63	2,83	0,27	0,17	2,83	100
	0,02	1,38	0,2	0,07	0,09	0,12	0,23	0,16	0,71	0,22	0,64	0,24	0,63	52,2	0,56	0,2	0,12	0,29	0,83
	0	0,16	0	0,01	0,01	0,01	0	0,01	0	0,03	0,04	0,01	0,03	0,46	0,02	0	0	0,02	0,83

Tableau 26. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 1990 - 2000

Secteur 1990	Secteur 2000																	Total	
	Forêt, pêche, activités annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries et métaux	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services		
Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	0	73	3	32	253	44	9	54	0	234	47	284	19	11	53	8	4	202	1330
	0	5,49	0,23	2,41	19,02	3,31	0,68	4,06	0	17,59	3,53	21,35	1,43	0,83	3,98	0,6	0,3	15,19	100
	0	0,67	0,18	0,6	3,74	0,73	0,65	1,21	0	1,67	1,59	6,27	0,72	0,72	0,89	0,77	0,46	2,41	1,67
	0	0,09	0	0,04	0,32	0,06	0,01	0,07	0	0,29	0,06	0,36	0,02	0,01	0,07	0,01	0,01	0,25	1,67
Bâtiments et travaux publics	219	0	671	499	607	931	288	775	16	2670	437	670	137	562	1748	130	67	1356	11783
	1,86	0	5,69	4,23	5,15	7,9	2,44	6,58	0,14	22,66	3,71	5,69	1,16	4,77	14,83	1,1	0,57	11,51	100
	15,89	0	40,47	9,32	8,97	15,5	20,76	17,35	27,59	19,11	14,79	14,8	5,18	36,76	29,51	12,58	7,63	16,15	14,76
	0,27	0	0,84	0,63	0,76	1,17	0,36	0,97	0,02	3,34	0,55	0,84	0,17	0,7	2,19	0,16	0,08	1,7	14,76
Industries extractives	13	511	0	77	56	118	6	55	5	152	38	44	16	10	55	10	3	83	1252
	1,04	40,81	0	6,15	4,47	9,42	0,48	4,39	0,4	12,14	3,04	3,51	1,28	0,8	4,39	0,8	0,24	6,63	100
	0,94	4,69	0	1,44	0,83	1,96	0,43	1,23	8,62	1,09	1,29	0,97	0,61	0,65	0,93	0,97	0,34	0,99	1,57
	0,02	0,64	0	0,1	0,07	0,15	0,01	0,07	0,01	0,19	0,05	0,06	0,02	0,01	0,07	0,01	0	0,1	1,57
Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	67	611	53	0	360	655	140	417	4	1726	225	391	171	105	434	130	94	648	6231
	1,08	9,81	0,85	0	5,78	10,51	2,25	6,69	0,06	27,7	3,61	6,28	2,74	1,69	6,97	2,09	1,51	10,4	100
	4,86	5,6	3,2	0	5,32	10,91	10,09	9,34	6,9	12,35	7,61	8,64	6,47	6,87	7,33	12,58	10,71	7,72	7,8
	0,08	0,77	0,07	0	0,45	0,82	0,18	0,52	0,01	2,16	0,28	0,49	0,21	0,13	0,54	0,16	0,12	0,81	7,8

Tableau 26 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 1990 - 2000

Secteur 1990	Secteur 2000																	Total
	Forêt, pêche, activités annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services	
Industrie alimentaire, boissons et tabacs	128	310	17	204	0	186	25	122	3	655	268	198	58	28	34	19	395	2910
	4,4	10,65	0,58	7,01	0	6,39	0,86	4,19	0,1	22,51	9,21	6,8	1,99	0,96	1,17	0,65	13,57	100
Industries chimiques et parachimiques	9,29	2,84	1,03	3,81	0	3,1	1,8	2,73	5,17	4,69	9,07	4,37	2,19	1,83	3,29	2,16	4,7	3,65
	0,16	0,39	0,02	0,26	0	0,23	0,03	0,15	0	0,82	0,34	0,25	0,07	0,04	0,04	0,02	0,49	3,65
Industries électriques et électroniques	63	744	149	326	241	0	54	469	0	1356	88	248	128	37	59	28	353	4689
	1,34	15,87	3,18	6,95	5,14	0	1,15	10	0	28,92	1,88	5,29	2,73	0,79	1,26	0,6	7,53	100
Industries électriques et électroniques	4,57	6,82	8,99	6,09	3,56	0	3,89	10,5	0	9,71	2,98	5,48	4,84	2,42	5,71	3,19	4,2	5,87
	0,08	0,93	0,19	0,41	0,3	0	0,07	0,59	0	1,7	0,11	0,31	0,16	0,05	0,07	0,04	0,44	5,87
Industries électriques et électroniques	0	58	4	72	29	52	0	62	0	157	12	27	16	13	9	22	58	632
	0	9,18	0,63	11,39	4,59	8,23	0	9,81	0	24,84	1,9	4,27	2,53	2,06	1,42	3,48	9,18	100
Industries électriques et électroniques	0	0,53	0,24	1,34	0,43	0,87	0	1,39	0	1,12	0,41	0,6	0,61	0,85	0,87	2,51	0,69	0,79
	0	0,07	0,01	0,09	0,04	0,07	0	0,08	0	0,2	0,02	0,03	0,02	0,02	0,01	0,03	0,07	0,79
Industries mécaniques et métallurgiques	50	631	37	234	144	312	59	0	1	920	66	208	58	26	34	7	301	3344
	1,5	18,87	1,11	7	4,31	9,33	1,76	0	0,03	27,51	1,97	6,22	1,73	0,78	1,02	0,21	9	100
Industries mécaniques et métallurgiques	3,63	5,79	2,23	4,37	2,13	5,19	4,25	0	1,72	6,59	2,23	4,6	2,19	1,7	3,29	0,8	3,59	4,19
	0,06	0,79	0,05	0,29	0,18	0,39	0,07	0	0	1,15	0,08	0,26	0,07	0,03	0,04	0,01	0,38	4,19

Tableau 26 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 1990 - 2000

Secteur 1990	Secteur 2000																	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services	Total
	0	12	0	6	3	1	1	2	0	68	1	2	1	1	1	1	146	260
Autres industries	0	4,62	0	2,31	1,15	0,38	0,38	0,77	0	26,15	0,38	0,77	0,38	0,38	0,38	56,15	5,38	100
	0	0,11	0	0,11	0,04	0,02	0,07	0,04	0	0,49	0,03	0,04	0,04	0,02	0,1	16,63	0,17	0,33
	0	0,02	0	0,01	0	0	0	0	0	0,09	0	0	0	0	0	0,18	0,02	0,33
Commerce	1,76	15,97	111	1179	880	1090	279	1098	7	0	340	873	283	122	759	152	1125	10160
	1,73	15,72	1,09	11,6	8,66	10,73	2,75	10,81	0,07	0	3,35	8,59	2,79	1,2	7,47	1,5	0,88	100
	12,77	14,64	6,69	22,02	13,01	18,15	20,12	24,58	12,07	0	11,51	19,29	10,71	7,98	12,81	14,71	10,14	12,73
	0,22	2	0,14	1,48	1,1	1,37	0,35	1,38	0,01	0	0,43	1,09	0,35	0,15	0,95	0,19	0,11	12,73
	79	314	13	126	328	100	11	32	0	436	0	194	68	196	138	59	65	2701
	2,92	11,63	0,48	4,66	12,14	3,7	0,41	1,18	0	16,14	0	7,18	2,52	7,26	5,11	2,18	2,41	100
	5,73	2,88	0,78	2,35	4,85	1,67	0,79	0,72	0	3,12	0	4,29	2,57	12,82	2,33	5,71	7,4	3,38
	0,1	0,39	0,02	0,16	0,41	0,13	0,01	0,04	0	0,55	0	0,24	0,09	0,25	0,17	0,07	0,08	3,38
	105	955	49	214	193	224	32	128	1	697	300	0	74	33	218	77	30	3793
	2,77	25,18	1,29	5,64	5,09	5,91	0,84	3,37	0,03	18,38	7,91	0	1,95	0,87	5,75	2,03	0,79	100
	7,62	8,76	2,96	4	2,85	3,73	2,31	2,87	1,72	4,99	10,15	0	2,8	2,16	3,68	7,45	3,42	4,75
	0,13	1,2	0,06	0,27	0,24	0,28	0,04	0,16	0	0,87	0,38	0	0,09	0,04	0,27	0,1	0,04	4,75

Tableau 26 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 1990 - 2000

Secteur 1990	Secteur 2000																		Total
	Forêt, pêche, activités annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries et industries à	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services	
Activités financières	0,56	5,66	0,5	5,97	3,67	11,26	0,68	58	7	386	34	91	0	24	134	33	19	367	1608
Activités immobilières	0,65	0,83	0,48	1,79	0,87	3,01	0,79	1,3	12,07	2,76	1,15	2,01	0	1,57	2,26	3,19	2,16	4,37	2,01
	0,01	0,11	0,01	0,12	0,07	0,23	0,01	0,07	0,01	0,48	0,04	0,11	0	0,03	0,17	0,04	0,02	0,46	2,01
	3	577	12	41	27	33	10	27	1	118	142	38	120	0	85	8	5	85	1332
	0,23	43,32	0,9	3,08	2,03	2,48	0,75	2,03	0,08	8,86	10,66	2,85	9,01	0	6,38	0,6	0,38	6,38	100
	0,22	5,29	0,72	0,77	0,4	0,55	0,72	0,6	1,72	0,84	4,81	0,84	4,54	0	1,43	0,77	0,57	1,01	1,67
	0	0,72	0,02	0,05	0,03	0,04	0,01	0,03	0	0,15	0,18	0,05	0,15	0	0,11	0,01	0,01	0,11	1,67
	22	705	45	288	153	226	28	131	3	617	102	159	156	88	0	43	150	626	3542
	0,62	19,9	1,27	8,13	4,32	6,38	0,79	3,7	0,08	17,42	2,88	4,49	4,4	2,48	0	1,21	4,23	17,67	100
	1,6	6,46	2,71	5,38	2,26	3,76	2,02	2,93	5,17	4,42	3,45	3,51	5,9	5,76	0	4,16	17,08	7,46	4,44
	0,03	0,88	0,06	0,36	0,19	0,28	0,04	0,16	0	0,77	0,13	0,2	0,2	0,11	0	0,05	0,19	0,78	4,44
	2	16	1	25	8	16	1	5	0	54	9	53	25	7	26	0	7	101	356
	0,56	4,49	0,28	7,02	2,25	4,49	0,28	1,4	0	15,17	2,53	14,89	7,02	1,97	7,3	0	1,97	28,37	100
	0,15	0,15	0,06	0,47	0,12	0,27	0,07	0,11	0	0,39	0,3	1,17	0,95	0,46	0,44	0	0,8	1,2	0,45
	0	0,02	0	0,03	0,01	0,02	0	0,01	0	0,07	0,01	0,07	0,03	0,01	0,03	0	0,01	0,13	0,45

Tableau 26 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 1990 - 2000

Secteur 1990	Secteur 2000																		
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries et industries métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services	Total	
	2	14	0	22	8	10	5	10	1	66	10	8	18	1	16	20	0	1677	1888
Santé et action sociale	0,11	0,74	0	1,17	0,42	0,53	0,26	0,53	0,05	3,5	0,53	0,42	0,95	0,05	0,85	1,06	0	88,82	100
	0,15	0,13	0	0,41	0,12	0,17	0,36	0,22	1,72	0,47	0,34	0,18	0,68	0,07	0,27	1,94	0	19,97	2,36
	0	0,02	0	0,03	0,01	0,01	0,01	0,01	0	0,08	0,01	0,01	0,02	0	0,02	0,03	0	2,1	2,36
Autres services	440	3687	485	1913	3417	1827	428	1022	9	3659	836	1038	1295	265	1354	226	123	0	22024
	2	16,74	2,2	8,69	15,51	8,3	1,94	4,64	0,04	16,61	3,8	4,71	5,88	1,2	6,15	1,03	0,56	0	100
	31,93	33,81	29,25	35,73	50,5	30,42	30,86	22,88	15,52	26,19	28,29	22,93	49	17,33	22,86	21,88	14,01	0	27,59
	0,55	4,62	0,61	2,4	4,28	2,29	0,54	1,28	0,01	4,58	1,05	1,3	1,62	0,33	1,7	0,28	0,15	0	27,59
Total	1378	10906	1658	5354	6766	6006	1387	4467	58	13971	2955	4526	2643	1529	5924	1033	878	8396	79835
	1,73	13,66	2,08	6,71	8,47	7,52	1,74	5,6	0,07	17,5	3,7	5,67	3,31	1,92	7,42	1,29	1,1	10,52	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	1,73	13,66	2,08	6,71	8,47	7,52	1,74	5,6	0,07	17,5	3,7	5,67	3,31	1,92	7,42	1,29	1,1	10,52	100

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 27. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2000 - 2010

Secteur 2000	Secteur 2010											Total
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières	Autres services	
Pêche	0	298	11	27	600	136	772	87	388	7	375	2701
	0	11,03	0,41	1	22,21	5,04	28,58	3,22	14,37	0,26	13,88	100
	0	1,43	0,54	0,6	10,09	0,92	2,47	1,55	3,48	0,17	1,13	2
	0	0,22	0,01	0,02	0,44	0,1	0,57	0,06	0,29	0,01	0,28	2
BTP	115	0	829	373	437	2419	4870	650	1348	113	7565	18719
	0,61	0	4,43	1,99	2,33	12,92	26,02	3,47	7,2	0,6	40,41	100
	7,79	0	41	8,28	7,35	16,34	15,58	11,59	12,09	2,74	22,7	13,86
	0,09	0	0,61	0,28	0,32	1,79	3,61	0,48	1	0,08	5,6	13,86
Industries extractives	7	983	0	47	42	461	455	19	104	15	298	2431
	0,29	40,44	0	1,93	1,73	18,96	18,72	0,78	4,28	0,62	12,26	100
	0,47	4,72	0	1,04	0,71	3,11	1,46	0,34	0,93	0,36	0,89	1,8
	0,01	0,73	0	0,03	0,03	0,34	0,34	0,01	0,08	0,01	0,22	1,8
Textile et habillement	53	1753	77	0	548	2301	5379	680	1152	181	5469	17593
	0,3	9,96	0,44	0	3,11	13,08	30,57	3,87	6,55	1,03	31,09	100
	3,59	8,41	3,81	0	9,21	15,54	17,21	12,12	10,33	4,38	16,41	13,03
	0,04	1,3	0,06	0	0,41	1,7	3,98	0,5	0,85	0,13	4,05	13,03
Industries alimentaires, boissons, tabacs	211	1092	125	344	0	773	2520	597	553	92	3449	9756
	2,16	11,19	1,28	3,53	0	7,92	25,83	6,12	5,67	0,94	35,35	100
	14,29	5,24	6,18	7,64	0	5,22	8,06	10,64	4,96	2,23	10,35	7,22
	0,16	0,81	0,09	0,25	0	0,57	1,87	0,44	0,41	0,07	2,55	7,22
Autres industries	96	3615	193	809	505	0	5414	370	1049	229	4792	17072
	0,56	21,18	1,13	4,74	2,96	0	31,71	2,17	6,14	1,34	28,07	100
	6,5	17,35	9,55	17,97	8,49	0	17,32	6,6	9,41	5,55	14,38	12,64
	0,07	2,68	0,14	0,6	0,37	0	4,01	0,27	0,78	0,17	3,55	12,64

Tableau 27 (suite). Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2000 - 2010

Secteur 2000	Secteur 2010											Total
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières	Autres services	
Commerce	317	4039	411	1485	1758	3817	0	880	2239	500	5955	21401
	1,48	18,87	1,92	6,94	8,21	17,84	0	4,11	10,46	2,34	27,83	100
	21,46	19,39	20,33	32,98	29,55	25,78	0	15,69	20,08	12,11	17,87	15,85
	0,23	2,99	0,3	1,1	1,3	2,83	0	0,65	1,66	0,37	4,41	15,85
Hôtellerie et Restauration	30	827	24	92	377	218	1009	0	467	89	1877	5010
	0,6	16,51	0,48	1,84	7,52	4,35	20,14	0	9,32	1,78	37,47	100
	2,03	3,97	1,19	2,04	6,34	1,47	3,23	0	4,19	2,16	5,63	3,71
	0,02	0,61	0,02	0,07	0,28	0,16	0,75	0	0,35	0,07	1,39	3,71
Transport et Communications	181	830	45	175	257	561	2340	268	0	126	1864	6647
	2,72	12,49	0,68	2,63	3,87	8,44	35,2	4,03	0	1,9	28,04	100
	12,25	3,98	2,23	3,89	4,32	3,79	7,49	4,78	0	3,05	5,59	4,92
	0,13	0,61	0,03	0,13	0,19	0,42	1,73	0,2	0	0,09	1,38	4,92
Activités financières	14	296	17	63	103	385	1049	111	347	0	1680	4065
	0,34	7,28	0,42	1,55	2,53	9,47	25,81	2,73	8,54	0	41,33	100
	0,95	1,42	0,84	1,4	1,73	2,6	3,36	1,98	3,11	0	5,04	3,01
	0,01	0,22	0,01	0,05	0,08	0,29	0,78	0,08	0,26	0	1,24	3,01
Autre Services	453	7100	290	1088	1322	3733	7449	1947	3502	2776	0	29660
	1,53	23,94	0,98	3,67	4,46	12,59	25,11	6,56	11,81	9,36	0	100
	30,67	34,08	14,34	24,16	22,22	25,22	23,83	34,71	31,41	67,25	0	21,96
	0,34	5,26	0,21	0,81	0,98	2,76	5,52	1,44	2,59	2,06	0	21,96
Total	1477	20833	2022	4503	5949	14804	31257	5609	11149	4128	33324	135055
	1,09	15,43	1,5	3,33	4,4	10,96	23,14	4,15	8,26	3,06	24,67	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	1,09	15,43	1,5	3,33	4,4	10,96	23,14	4,15	8,26	3,06	24,67	100

Tableau 28. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2000 – 2010 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2010										Total	
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières		Autres services
Pêche	22836	298	11	27	600	136	772	87	388	7	375	25337
	89,42	1,17	0,04	0,11	2,35	0,53	3,02	0,34	1,52	0,03	1,47	100
	93,93	0,4	0,18	0,03	1,52	0,21	0,78	0,26	1,25	0,03	0,4	4,42
	3,95	0,05	0	0	0,1	0,02	0,13	0,02	0,07	0	0,06	4,42
BTP	115	53431	829	373	437	2419	4870	650	1348	113	7565	72150
	0,16	74,06	1,15	0,52	0,61	3,35	6,75	0,9	1,87	0,16	10,49	100
	0,47	71,95	13,64	0,43	1,11	3,66	4,91	1,96	4,35	0,48	8,11	12,48
	0,02	9,24	0,14	0,06	0,08	0,42	0,84	0,11	0,23	0,02	1,31	12,48
Industries extractives	7	983	4057	47	42	461	455	19	104	15	298	6488
	0,11	15,15	62,53	0,72	0,65	7,11	7,01	0,29	1,6	0,23	4,59	100
	0,03	1,32	66,74	0,05	0,11	0,7	0,46	0,06	0,34	0,06	0,32	1,12
	0	0,17	0,7	0,01	0,01	0,08	0,08	0	0,02	0	0,05	1,12
Textile et habillement	53	1753	77	83111	548	2301	5379	680	1152	181	5469	100704
	0,05	1,74	0,08	82,53	0,54	2,28	5,34	0,68	1,14	0,18	5,43	100
	0,22	2,36	1,27	94,86	1,39	3,48	5,42	2,05	3,71	0,77	5,87	17,42
	0,01	0,3	0,01	14,38	0,09	0,4	0,93	0,12	0,2	0,03	0,95	17,42
Industries alimentaires, Boissons, tabacs	211	1092	125	344	33428	773	2520	597	553	92	3449	43184
	0,49	2,53	0,29	0,8	77,41	1,79	5,84	1,38	1,28	0,21	7,99	100
	0,87	1,47	2,06	0,39	84,89	1,17	2,54	1,8	1,78	0,39	3,7	7,47
	0,04	0,19	0,02	0,06	5,78	0,13	0,44	0,1	0,1	0,02	0,6	7,47
Autres industries	96	3615	193	809	505	51356	5414	370	1049	229	4792	68428
	0,14	5,28	0,28	1,18	0,74	75,05	7,91	0,54	1,53	0,33	7	100
	0,39	4,87	3,17	0,92	1,28	77,62	5,46	1,11	3,38	0,97	5,14	11,84
	0,02	0,63	0,03	0,14	0,09	8,88	0,94	0,06	0,18	0,04	0,83	11,84

Tableau 28 (suite). Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2000 – 2010 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2010										Total	
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières		Autres services
Commerce	317	4039	411	1485	1758	3817	67981	880	2239	500	5955	89382
	0,35	4,52	0,46	1,66	1,97	4,27	76,06	0,98	2,5	0,56	6,66	100
	1,3	5,44	6,76	1,69	4,46	5,77	68,5	2,65	7,22	2,12	6,39	15,46
	0,05	0,7	0,07	0,26	0,3	0,66	11,76	0,15	0,39	0,09	1,03	15,46
	30	827	24	92	377	218	1009	27618	467	89	1877	32628
Hôtellerie et Restauration	0,09	2,53	0,07	0,28	1,16	0,67	3,09	84,65	1,43	0,27	5,75	100
	0,12	1,11	0,39	0,11	0,96	0,33	1,02	83,12	1,51	0,38	2,01	5,64
	0,01	0,14	0	0,02	0,07	0,04	0,17	4,78	0,08	0,02	0,32	5,64
	181	830	45	175	257	561	2340	268	19865	126	1864	26512
	0,68	3,13	0,17	0,66	0,97	2,12	8,83	1,01	74,93	0,48	7,03	100
Transport et Communications	0,74	1,12	0,74	0,2	0,65	0,85	2,36	0,81	64,05	0,53	2	4,59
	0,03	0,14	0,01	0,03	0,04	0,1	0,4	0,05	3,44	0,02	0,32	4,59
	14	296	17	63	103	385	1049	111	347	19438	1680	23503
	0,06	1,26	0,07	0,27	0,44	1,64	4,46	0,47	1,48	82,7	7,15	100
	0,06	0,4	0,28	0,07	0,26	0,58	1,06	0,33	1,12	82,48	1,8	4,07
Activités financières	0	0,05	0	0,01	0,02	0,07	0,18	0,02	0,06	3,36	0,29	4,07
	453	7100	290	1088	1322	3733	7449	1947	3502	2776	59909	89569
	0,51	7,93	0,32	1,21	1,48	4,17	8,32	2,17	3,91	3,1	66,89	100
	1,86	9,56	4,77	1,24	3,36	5,64	7,51	5,86	11,29	11,78	64,26	15,49
	0,08	1,23	0,05	0,19	0,23	0,65	1,29	0,34	0,61	0,48	10,36	15,49
Autres Services	24313	74264	6079	87614	39377	66160	99238	33227	31014	23566	93233	578085
	4,21	12,85	1,05	15,16	6,81	11,44	17,17	5,75	5,36	4,08	16,13	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	4,21	12,85	1,05	15,16	6,81	11,44	17,17	5,75	5,36	4,08	16,13	100
	4,21	12,85	1,05	15,16	6,81	11,44	17,17	5,75	5,36	4,08	16,13	100

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 29. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 – 2010 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2010																	Total
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	
	22836	298	11	27	600	28	6	102	0	772	87	388	7	50	221	33	7	25537
Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	89,42	1,17	0,04	0,11	2,35	0,11	0,02	0,4	0	3,02	0,34	1,52	0,03	0,2	0,87	0,13	0,03	100
Bâtiments et travaux publics	93,93	0,4	0,18	0,03	1,52	0,08	0,09	0,43	0	0,78	0,26	1,25	0,03	0,56	0,51	0,23	0,08	4,42
	3,95	0,05	0	0	0,1	0	0	0,02	0	0,13	0,02	0,07	0	0,01	0,04	0,01	0	4,42
	115	53431	829	373	437	871	208	1286	54	4870	650	1348	113	2146	4307	422	99	72150
	0,16	74,06	1,15	0,52	0,61	1,21	0,29	1,78	0,07	6,75	0,9	1,87	0,16	2,97	5,97	0,58	0,14	100
	0,47	71,95	13,64	0,43	1,11	2,48	2,99	5,46	10,19	4,91	1,96	4,35	0,48	24,22	9,92	2,93	1,09	12,48
	0,02	9,24	0,14	0,06	0,08	0,15	0,04	0,22	0,01	0,84	0,11	0,23	0,02	0,37	0,75	0,07	0,02	12,48
	7	983	4057	47	42	137	3	56	265	455	19	104	15	42	186	16	4	6488
Industries extractives	0,11	15,15	62,53	0,72	0,65	2,11	0,05	0,86	4,08	7,01	0,29	1,6	0,23	0,65	2,87	0,25	0,06	100
	0,03	1,32	66,74	0,05	0,11	0,39	0,04	0,24	50	0,46	0,06	0,34	0,06	0,47	0,43	0,11	0,04	1,12
	0	0,17	0,7	0,01	0,01	0,02	0	0,01	0,05	0,08	0	0,02	0	0,01	0,03	0	0	1,12
	53	1753	77	83111	548	1052	245	1001	3	5379	680	1152	181	545	3288	676	260	100704
Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	0,05	1,74	0,08	82,53	0,54	1,04	0,24	0,99	0	5,34	0,68	1,14	0,18	0,54	3,27	0,67	0,26	100
	0,22	2,36	1,27	94,86	1,39	3	3,52	4,25	0,57	5,42	2,05	3,71	0,77	6,15	7,57	4,7	2,87	4
	0,01	0,3	0,01	14,38	0,09	0,18	0,04	0,17	0	0,93	0,12	0,2	0,03	0,09	0,57	0,12	0,04	17,42
	211	1092	125	344	33428	384	52	330	7	2520	597	553	92	217	2779	189	56	43184
Industrie alimentaire, boissons et tabacs	0,49	2,53	0,29	0,8	77,41	0,89	0,12	0,76	0,02	5,84	1,38	1,28	0,21	0,5	6,44	0,44	0,13	100
	0,87	1,47	2,06	0,39	84,89	1,09	0,75	1,4	1,32	2,54	1,8	1,78	0,39	2,45	6,4	1,31	0,62	7,47
	0,04	0,19	0,02	0,06	5,78	0,07	0,01	0,06	0	0,44	0,1	0,1	0,02	0,04	0,48	0,03	0,01	7,47

Tableau 29 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 – 2010 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2010																	Total	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électroniques et électriques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
	30	1539	112	433	273	27656	87	598	9	2508	218	497	106	254	1858	179	57	257	36671
Industries chimiques et parachimiques	0,08	4,2	0,31	1,18	0,74	75,42	0,24	1,63	0,02	6,84	0,59	1,36	0,29	0,69	5,07	0,49	0,16	0,7	100
	0,12	2,07	1,84	0,49	0,69	78,75	1,25	2,54	1,7	2,53	0,66	1,6	0,45	2,87	4,28	1,24	0,63	1,47	6,34
	0,01	0,27	0,02	0,07	0,05	4,78	0,02	0,1	0	0,43	0,04	0,09	0,02	0,04	0,32	0,03	0,01	0,04	6,34
Industries électriques et électroniques	6	714	16	112	56	129	5484	242	2	732	48	157	42	49	354	118	46	63	8370
	0,07	8,53	0,19	1,34	0,67	1,54	65,52	2,89	0,02	8,75	0,57	1,88	0,5	0,59	4,23	1,41	0,55	0,75	100
	0,02	0,96	0,26	0,13	0,14	0,37	78,78	1,03	0,38	0,74	0,14	0,51	0,18	0,55	0,82	0,82	0,51	0,36	1,45
	0	0,12	0	0,02	0,01	0,02	0,95	0,04	0	0,13	0,01	0,03	0,01	0,01	0,06	0,02	0,01	0,01	1,45
Industries mécaniques et métallurgiques	59	1316	52	264	176	463	203	16344	5	2163	102	393	78	124	1088	140	34	152	23156
	0,25	5,68	0,22	1,14	0,76	2	0,88	70,58	0,02	9,34	0,44	1,7	0,34	0,54	4,7	0,6	0,15	0,66	100
	0,24	1,77	0,86	0,3	0,45	1,32	2,92	69,4	0,94	2,18	0,31	1,27	0,33	1,4	2,51	0,97	0,38	0,87	4,01
	0,01	0,23	0,01	0,05	0,03	0,08	0,04	2,83	0	0,37	0,02	0,07	0,01	0,02	0,19	0,02	0,01	0,03	4,01
Autres industries	1	46	13	0	0	2	22	5	105	11	2	2	3	4	8	1	0	6	231
	0,43	19,91	5,63	0	0	0,87	9,52	2,16	45,45	4,76	0,87	0,87	1,3	1,73	3,46	0,43	0	2,6	100
	0	0,06	0,21	0	0	0,01	0,32	0,02	19,81	0,01	0,01	0,01	0,01	0,05	0,02	0,01	0	0,03	0,04
	0	0,01	0	0	0	0	0	0	0,02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,04
Commerce	317	4039	411	1485	1758	2091	257	1445	24	67981	880	2239	500	690	3521	546	258	940	89382
	0,35	4,52	0,46	1,66	1,97	2,34	0,29	1,62	0,03	76,06	0,98	2,5	0,56	0,77	3,94	0,61	0,29	1,05	100
	1,3	5,44	6,76	1,69	4,46	5,95	3,69	6,14	4,53	68,5	2,65	7,22	2,12	7,79	8,11	3,79	2,85	5,37	15,46
	0,05	0,7	0,07	0,26	0,3	0,36	0,04	0,25	0	11,76	0,15	0,39	0,09	0,12	0,61	0,09	0,04	0,16	15,46

Tableau 29 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 – 2010 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2010																		Total
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électroniques et électriques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services	
	30	827	24	92	377	119	15	81	3	1009	27618	467	89	566	671	202	91	347	32628
Hôtellerie et restauration	0,09	2,53	0,07	0,28	1,16	0,36	0,05	0,25	0,01	3,09	84,65	1,43	0,27	1,73	2,06	0,62	0,28	1,06	100
	0,12	1,11	0,39	0,11	0,96	0,34	0,22	0,34	0,57	1,02	83,12	1,51	0,38	6,39	1,55	1,4	1	1,98	5,64
	0,01	0,14	0	0,02	0,07	0,02	0	0,01	0	0,17	4,78	0,08	0,02	0,1	0,12	0,03	0,02	0,06	5,64
Transports et communications	181	830	45	175	257	226	29	301	5	2340	268	19865	126	151	943	297	49	424	26512
	0,68	3,13	0,17	0,66	0,97	0,85	0,11	1,14	0,02	8,83	1,01	74,93	0,48	0,57	3,56	1,12	0,18	1,6	100
	0,74	1,12	0,74	0,2	0,65	0,64	0,42	1,28	0,94	2,36	0,81	64,05	0,53	1,7	2,17	2,06	0,54	2,42	4,59
	0,03	0,14	0,01	0,03	0,04	0,04	0,01	0,05	0	0,4	0,05	3,44	0,02	0,03	0,16	0,05	0,01	0,07	4,59
Activités financières	14	296	17	63	103	178	69	126	12	1049	111	347	19438	156	882	325	48	269	23503
	0,06	1,26	0,07	0,27	0,44	0,76	0,29	0,54	0,05	4,46	0,47	1,48	82,7	0,66	3,75	1,38	0,2	1,14	100
	0,06	0,4	0,28	0,07	0,26	0,51	0,99	0,54	2,26	1,06	0,33	1,12	82,48	1,76	2,03	2,26	0,53	1,54	4,07
	0	0,05	0	0,01	0,02	0,03	0,01	0,02	0	0,18	0,02	0,06	3,36	0,03	0,15	0,06	0,01	0,05	4,07
Activités immobilières	6	953	19	58	32	38	8	50	1	305	214	109	104	2825	303	44	18	92	5179
	0,12	18,4	0,37	1,12	0,62	0,73	0,15	0,97	0,02	5,89	4,13	2,1	2,01	54,55	5,85	0,85	0,35	1,78	100
	0,02	1,28	0,31	0,07	0,08	0,11	0,11	0,21	0,19	0,31	0,64	0,35	0,44	31,88	0,7	0,31	0,2	0,53	0,9
	0	0,16	0	0,01	0,01	0,01	0	0,01	0	0,05	0,04	0,02	0,02	0,49	0,05	0,01	0	0,02	0,9
Services fournis principalement aux entreprises	27	2943	72	297	308	556	69	511	16	2355	274	864	361	371	19412	291	108	555	29390
	0,09	10,01	0,24	1,01	1,05	1,89	0,23	1,74	0,05	8,01	0,93	2,94	1,23	1,26	66,05	0,99	0,37	1,89	100
	0,11	3,96	1,18	0,34	0,78	1,58	0,99	2,17	3,02	2,37	0,82	2,79	1,53	4,19	44,71	2,02	1,19	3,17	5,08
	0	0,51	0,01	0,05	0,05	0,1	0,01	0,09	0	0,41	0,05	0,15	0,06	0,06	3,36	0,05	0,02	0,1	5,08

Tableau 29 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 – 2010 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2010																	Total	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
Education	10	166	5	63	44	133	17	92	0	480	80	257	42	65	561	1032	80	144	12562
	0,08	1,32	0,04	0,5	0,35	1,06	0,14	0,73	0	3,82	0,64	2,05	0,33	0,52	4,47	82,18	0,64	1,15	100
	0,04	0,22	0,08	0,07	0,11	0,38	0,24	0,39	0	0,48	0,24	0,83	0,18	0,73	1,29	71,73	0,88	0,82	2,17
Santé et action sociale	2	29	3	21	19	24	13	20	0	198	41	64	78	15	90	77	7644	177	8515
	0,02	0,34	0,04	0,25	0,22	0,28	0,15	0,23	0	2,33	0,48	0,75	0,92	0,18	1,06	0,9	89,77	2,08	100
	0,01	0,04	0,05	0,02	0,05	0,07	0,19	0,08	0	0,2	0,12	0,21	0,33	0,17	0,21	0,54	84,36	1,01	1,47
Autres services	0	0,01	0	0	0	0	0	0	0	0,03	0,01	0,01	0,01	0	0,02	0,01	1,32	0,03	1,47
	408	3009	191	649	919	1033	174	959	19	4111	1338	2208	2191	592	2947	513	202	12460	33923
	1,2	8,87	0,56	1,91	2,71	3,05	0,51	2,83	0,06	12,12	3,94	6,51	6,46	1,75	8,69	1,51	0,6	36,73	100
Total	1,68	4,05	3,14	0,74	2,33	2,94	2,5	4,07	3,58	4,14	4,03	7,12	9,3	6,68	6,79	3,56	2,23	71,2	5,87
	0,07	0,52	0,03	0,11	0,16	0,18	0,03	0,17	0	0,71	0,23	0,38	0,38	0,1	0,51	0,09	0,03	2,16	5,87
	24313	74264	6079	87614	39377	35120	6961	23549	530	99238	33227	31014	23566	8862	43419	1439	9061	17499	578085
Total	4,21	12,85	1,05	15,16	6,81	6,08	1,2	4,07	0,09	17,17	5,75	5,36	4,08	1,53	7,51	2,49	1,57	3,03	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	4,21	12,85	1,05	15,16	6,81	6,08	1,2	4,07	0,09	17,17	5,75	5,36	4,08	1,53	7,51	2,49	1,57	3,03	100

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 30. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 - 2010

Secteur 2000	Secteur 2010																		
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services	Total
	0	298	11	27	600	28	6	102	0	772	87	388	7	50	221	33	7	64	2701
Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	0	11,03	0,41	1	22,21	1,04	0,22	3,78	0	28,58	3,22	14,37	0,26	1,85	8,18	1,22	0,26	2,37	100
	0	1,43	0,54	0,6	10,09	0,38	0,41	1,42	0	2,47	1,55	3,48	0,17	0,83	0,92	0,81	0,49	1,27	1,87
	0	0,21	0,01	0,02	0,42	0,02	0	0,07	0	0,54	0,06	0,27	0	0,03	0,15	0,02	0	0,04	1,87
	115	0	829	373	437	871	208	1286	54	4870	650	1348	113	2146	4307	422	99	591	18719
Bâtiments et travaux publics	0,61	0	4,43	1,99	2,33	4,65	1,11	6,87	0,29	26,02	3,47	7,2	0,6	11,46	23,01	2,25	0,53	3,16	100
	7,79	0	41	8,28	7,35	11,67	14,08	17,85	12,71	15,58	11,59	12,09	2,74	35,55	17,94	10,37	6,99	11,73	12,99
	0,08	0	0,58	0,26	0,3	0,6	0,14	0,89	0,04	3,38	0,45	0,94	0,08	1,49	2,99	0,29	0,07	0,41	12,99
	7	983	0	47	42	137	3	56	265	455	19	104	15	42	186	16	4	50	2431
Industries extractives	0,29	40,44	0	1,93	1,73	5,64	0,12	2,3	10,9	18,72	0,78	4,28	0,62	1,73	7,65	0,66	0,16	2,06	100
	0,47	4,72	0	1,04	0,71	1,84	0,2	0,78	62,35	1,46	0,34	0,93	0,36	0,7	0,77	0,39	0,28	0,99	1,69
	0	0,68	0	0,03	0,03	0,1	0	0,04	0,18	0,32	0,01	0,07	0,01	0,03	0,13	0,01	0	0,03	1,69
	53	1753	77	0	548	1052	245	1001	3	5379	680	1152	181	545	3288	676	260	700	17593
Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	0,3	9,96	0,44	0	3,11	5,98	1,39	5,69	0,02	30,57	3,87	6,55	1,03	3,1	18,69	3,84	1,48	3,98	100
	3,59	8,41	3,81	0	9,21	14,09	16,59	13,89	0,71	17,21	12,12	10,33	4,38	9,03	13,7	16,61	18,35	13,89	12,21
	0,04	1,22	0,05	0	0,38	0,73	0,17	0,69	0	3,73	0,47	0,8	0,13	0,38	2,28	0,47	0,18	0,49	12,21
	211	1092	125	344	0	384	52	330	7	2520	597	553	92	217	2779	189	56	208	9756
Industrie alimentaire, boissons et tabacs	2,16	11,19	1,28	3,53	0	3,94	0,53	3,38	0,07	25,83	6,12	5,67	0,94	2,22	28,49	1,94	0,57	2,13	100
	14,29	5,24	6,18	7,64	0	5,14	3,52	4,58	1,65	8,06	10,64	4,96	2,23	3,59	11,58	4,64	3,95	4,13	6,77
	0,15	0,76	0,09	0,24	0	0,27	0,04	0,23	0	1,75	0,41	0,38	0,06	0,15	1,93	0,13	0,04	0,14	6,77

Tableau 30 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 - 2010

Secteur 2000	Secteur 2010																	Total	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtimens et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
	30	1539	112	433	273	0	87	598	9	2508	218	497	106	254	1858	179	57	257	9015
Industries chimiques et parachimiques	0,33	17,07	1,24	4,8	3,03	0	0,97	6,63	0,1	27,82	2,42	5,51	1,18	2,82	20,61	1,99	0,63	2,85	100
	2,03	7,39	5,54	9,62	4,59	0	5,89	8,3	2,12	8,02	3,89	4,46	2,57	4,21	7,74	4,4	4,02	5,1	6,26
	0,02	1,07	0,08	0,3	0,19	0	0,06	0,42	0,01	1,74	0,15	0,34	0,07	0,18	1,29	0,12	0,04	0,18	6,26
	6	714	16	112	56	129	0	242	2	732	48	157	42	49	354	118	46	63	2886
Industries électriques et électroniques	0,21	24,74	0,55	3,88	1,94	4,47	0	8,39	0,07	25,36	1,66	5,44	1,46	1,7	12,27	4,09	1,59	2,18	100
	0,41	3,43	0,79	2,49	0,94	1,73	0	3,36	0,47	2,34	0,86	1,41	1,02	0,81	1,47	2,9	3,25	1,25	2
	0	0,5	0,01	0,08	0,04	0,09	0	0,17	0	0,51	0,03	0,11	0,03	0,03	0,25	0,08	0,03	0,04	2
	59	1316	52	264	176	463	203	0	5	2163	102	393	78	124	1088	140	34	152	6812
Industries mécaniques et métallurgiques	0,87	19,32	0,76	3,88	2,58	6,8	2,98	0	0,07	31,75	1,5	5,77	1,15	1,82	15,97	2,06	0,5	2,23	100
	3,99	6,32	2,57	5,86	2,96	6,2	13,74	0	1,18	6,92	1,82	3,52	1,89	2,05	4,53	3,44	2,4	3,02	4,73
	0,04	0,91	0,04	0,18	0,12	0,32	0,14	0	0	1,5	0,07	0,27	0,05	0,09	0,76	0,1	0,02	0,11	4,73
	1	46	13	0	0	2	22	5	0	11	2	2	3	4	8	1	0	6	126
Autres industries	0,79	36,51	10,32	0	0	1,59	17,46	3,97	0	8,73	1,59	1,59	2,38	3,17	6,35	0,79	0	4,76	100
	0,07	0,22	0,64	0	0	0,03	1,49	0,07	0	0,04	0,04	0,02	0,07	0,07	0,03	0,02	0	0,12	0,09
	0	0,03	0,01	0	0	0	0,02	0	0	0,01	0	0	0	0	0,01	0	0	0	0,09
	317	4039	411	1485	1758	2091	257	1445	24	0	880	2239	500	690	3521	546	258	940	21401
Commerce	1,48	18,87	1,92	6,94	8,21	9,77	1,2	6,75	0,11	0	4,11	10,46	2,34	3,22	16,45	2,55	1,21	4,39	100
	21,46	19,39	20,33	32,98	29,55	28,01	17,4	20,06	5,65	0	15,69	20,08	12,11	11,43	14,67	13,42	18,21	18,65	14,85
	0,22	2,8	0,29	1,03	1,22	1,45	0,18	1	0,02	0	0,61	1,55	0,35	0,48	2,44	0,38	0,18	0,65	14,85

Tableau 30 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 - 2010

Secteur 2000	Secteur 2010																	Total	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du cuir et chaussures, textile, confection,	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électroniques et électriques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
	30	827	24	92	377	119	15	81	3	1009	0	467	89	566	671	202	91	347	5010
Hôtellerie et restauration	0,6	16,51	0,48	1,84	7,52	2,38	0,3	1,62	0,06	20,14	0	9,32	1,78	11,3	13,39	4,03	1,82	6,93	100
	2,03	3,97	1,19	2,04	6,34	1,59	1,02	1,12	0,71	3,23	0	4,19	2,16	9,38	2,8	4,96	6,42	6,89	3,48
	0,02	0,57	0,02	0,06	0,26	0,08	0,01	0,06	0	0,7	0	0,32	0,06	0,39	0,47	0,14	0,06	0,24	3,48
	181	830	45	175	257	226	29	301	5	2340	268	0	126	151	943	297	49	424	6647
	2,72	12,49	0,68	2,63	3,87	3,4	0,44	4,53	0,08	35,2	4,03	0	1,9	2,27	14,19	4,47	0,74	6,38	100
Transports et communications	12,25	3,98	2,23	3,89	4,32	3,03	1,96	4,18	1,18	7,49	4,78	0	3,05	2,5	3,93	7,3	3,46	8,41	4,61
	0,13	0,58	0,03	0,12	0,18	0,16	0,02	0,21	0	1,62	0,19	0	0,09	0,1	0,65	0,21	0,03	0,29	4,61
	14	296	17	63	103	178	69	126	12	1049	111	347	0	156	882	325	48	269	4065
	0,34	7,28	0,42	1,55	2,53	4,38	1,7	3,1	0,3	25,81	2,73	8,54	0	3,84	21,7	8	1,18	6,62	100
Activités financières	0,95	1,42	0,84	1,4	1,73	2,38	4,67	1,75	2,82	3,36	1,98	3,11	0	2,58	3,67	7,99	3,39	5,34	2,82
	0,01	0,21	0,01	0,04	0,07	0,12	0,05	0,09	0,01	0,73	0,08	0,24	0	0,11	0,61	0,23	0,03	0,19	2,82
	6	953	19	58	32	38	8	50	1	305	214	109	104	0	303	44	18	92	2354
	0,25	40,48	0,81	2,46	1,36	1,61	0,34	2,12	0,04	12,96	9,09	4,63	4,42	0	12,87	1,87	0,76	3,91	100
Activités immobilières	0,41	4,57	0,94	1,29	0,54	0,51	0,54	0,69	0,24	0,98	3,82	0,98	2,52	0	1,26	1,08	1,27	1,83	1,63
	0	0,66	0,01	0,04	0,02	0,03	0,01	0,03	0	0,21	0,15	0,08	0,07	0	0,21	0,03	0,01	0,06	1,63
	27	2943	72	297	308	556	69	511	16	2355	274	864	361	371	0	291	108	555	9978
Services fournis principalement aux entreprises	0,27	29,49	0,72	2,98	3,09	5,57	0,69	5,12	0,16	23,6	2,75	8,66	3,62	3,72	0	2,92	1,08	5,56	100
	1,83	14,13	3,56	6,6	5,18	7,45	4,67	7,09	3,76	7,53	4,89	7,75	8,75	6,15	0	7,15	7,62	11,01	6,93
	0,02	2,04	0,05	0,21	0,21	0,39	0,05	0,35	0,01	1,63	0,19	0,6	0,25	0,26	0	0,2	0,07	0,39	6,93

Tableau 30 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 - 2010

Secteur 2000	Secteur 2010																	Total	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électroniques et électriques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
	10	166	5	63	44	133	17	92	0	480	80	257	42	65	561	0	80	144	2239
Education	0,45	7,41	0,22	2,81	1,97	5,94	0,76	4,11	0	21,44	3,57	11,48	1,88	2,9	25,06	0	3,57	6,43	100
	0,68	0,8	0,25	1,4	0,74	1,78	1,15	1,28	0	1,54	1,43	2,31	1,02	1,08	2,34	0	5,65	2,86	1,55
	0,01	0,12	0	0,04	0,03	0,09	0,01	0,06	0	0,33	0,06	0,18	0,03	0,05	0,39	0	0,06	0,1	1,55
	2	29	3	21	19	24	13	20	0	198	41	64	78	15	90	77	0	177	871
Santé et action sociale	0,23	3,33	0,34	2,41	2,18	2,76	1,49	2,3	0	22,73	4,71	7,35	8,96	1,72	10,33	8,84	0	20,32	100
	0,14	0,14	0,15	0,47	0,32	0,32	0,88	0,28	0	0,63	0,73	0,57	1,89	0,25	0,37	1,89	0	3,51	0,6
	0	0,02	0	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	0	0,14	0,03	0,04	0,05	0,01	0,06	0,05	0	0,12	0,6
	408	3009	191	649	919	1033	174	959	19	4111	1338	2208	2191	592	2947	513	202	0	21463
Autres services	1,9	14,02	0,89	3,02	4,28	4,81	0,81	4,47	0,09	19,15	6,23	10,29	10,21	2,76	13,73	2,39	0,94	0	100
	27,62	14,44	9,45	14,41	15,45	13,84	11,78	13,31	4,47	13,15	23,85	19,8	53,08	9,81	12,28	12,61	14,26	0	14,9
	0,28	2,09	0,13	0,45	0,64	0,72	0,12	0,67	0,01	2,85	0,93	1,53	1,52	0,41	2,05	0,36	0,14	0	14,9
	1477	20833	2022	4503	5949	7464	1477	7205	425	31257	5609	11149	4128	6037	24007	4069	1417	5039	144067
Total	1,03	14,46	1,4	3,13	4,13	5,18	1,03	5	0,3	21,7	3,89	7,74	2,87	4,19	16,66	2,82	0,98	3,5	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	1,03	14,46	1,4	3,13	4,13	5,18	1,03	5	0,3	21,7	3,89	7,74	2,87	4,19	16,66	2,82	0,98	3,5	100

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 31. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2000-2005

Secteur 2000	Secteur 2005										Total	
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières		Autres services
Pêche	0	140	8	34	478	98	473	55	307	15	140	1748
	0	8,01	0,46	1,95	27,35	5,61	27,06	3,15	17,56	0,86	8,01	100
	0	0,8	0,58	0,66	9,18	0,76	2,07	1,14	3,79	0,31	0,64	1,65
	0	0,13	0,01	0,03	0,45	0,09	0,45	0,05	0,29	0,01	0,13	1,65
BTP	132	0	559	450	452	2309	3517	652	838	228	5650	14787
	0,89	0	3,78	3,04	3,06	15,62	23,78	4,41	5,67	1,54	38,21	100
	8,01	0	40,36	8,71	8,68	17,92	15,39	13,51	10,36	4,7	26,01	13,95
	0,12	0	0,53	0,42	0,43	2,18	3,32	0,61	0,79	0,22	5,33	13,95
Industries extractives	5	1382	0	36	36	448	356	33	67	17	219	2599
	0,19	53,17	0	1,39	1,39	17,24	13,7	1,27	2,58	0,65	8,43	100
	0,3	7,94	0	0,7	0,69	3,48	1,56	0,68	0,83	0,35	1,01	2,45
	0	1,3	0	0,03	0,03	0,42	0,34	0,03	0,06	0,02	0,21	2,45
Textile et habillement	52	912	54	0	407	1772	3505	466	646	189	2434	10437
	0,5	8,74	0,52	0	3,9	16,98	33,58	4,46	6,19	1,81	23,32	100
	3,16	5,24	3,9	0	7,81	13,75	15,34	9,66	7,98	3,9	11,2	9,84
	0,05	0,86	0,05	0	0,38	1,67	3,31	0,44	0,61	0,18	2,3	9,84
Industries alimentaires, boissons, tabacs	191	684	106	374	0	624	1756	549	363	144	2881	7672
	2,49	8,92	1,38	4,87	0	8,13	22,89	7,16	4,73	1,88	37,55	100
	11,6	3,93	7,65	7,24	0	4,84	7,68	11,38	4,49	2,97	13,26	7,24
	0,18	0,65	0,1	0,35	0	0,59	1,66	0,52	0,34	0,14	2,72	7,24

Tableau 31 (suite). Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2000-2005

Secteur 2000	Secteur 2005											Total
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières	Autres services	
Autres industries	93	2900	141	92,3	420	0	3977	277	645	464	2973	12813
	0,73	22,63	1,1	7,2	3,28	0	31,04	2,16	5,03	3,62	23,2	100
	5,65	16,67	10,18	17,86	8,06	0	17,4	5,74	7,97	9,57	13,68	12,08
Commerce	0,09	2,73	0,13	0,87	0,4	0	3,75	0,26	0,61	0,44	2,8	12,08
	365	3206	169	1597	1010	3328	0	800	1571	460	4229	16735
	2,18	19,16	1,01	9,54	6,04	19,89	0	4,78	9,39	2,75	25,27	100
Hôtellerie et Restauration	22,16	18,43	12,2	30,91	19,39	25,83	0	16,58	19,41	9,49	19,47	15,78
	0,34	3,02	0,16	1,51	0,95	3,14	0	0,75	1,48	0,43	3,99	15,78
	36	729	13	110	347	185	785	0	355	230	1024	3814
Transport et Communications	0,94	19,11	0,34	2,88	9,1	4,85	20,58	0	9,31	6,03	26,85	100
	2,19	4,19	0,94	2,13	6,66	1,44	3,43	0	4,39	4,74	4,71	3,6
	0,03	0,69	0,01	0,1	0,33	0,17	0,74	0	0,33	0,22	0,97	3,6
Activités financières	179	609	35	191	220	393	1193	216	0	112	1154	4302
	4,16	14,16	0,81	4,44	5,11	9,14	27,73	5,02	0	2,6	26,82	100
	10,87	3,5	2,53	3,7	4,22	3,05	5,22	4,48	0	2,31	5,31	4,06
Autres services	0,17	0,57	0,03	0,18	0,21	0,37	1,13	0,2	0	0,11	1,09	4,06
	14	180	15	98	83	304	699	97	266	0	1022	2778
	0,5	6,48	0,54	3,53	2,99	10,94	25,16	3,49	9,58	0	36,79	100
Autres services	0,85	1,03	1,08	1,9	1,59	2,36	3,06	2,01	3,29	0	4,7	2,62
	0,01	0,17	0,01	0,09	0,08	0,29	0,66	0,09	0,25	0	0,96	2,62

Tableau 31 (suite). Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2000-2005

Secteur 2000	Secteur 2005											Total
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières	Autres services	
Autres Services	580	6658	285	1354	1756	3422	6592	1681	3034	2990	0	28352
	2,05	23,48	1,01	4,78	6,19	12,07	23,25	5,93	10,7	10,55	0	100
	35,22	38,26	20,58	26,2	33,71	26,56	28,85	34,83	37,49	61,66	0	26,74
	0,55	6,28	0,27	1,28	1,66	3,23	6,22	1,59	2,86	2,82	0	26,74
Total	1647	17400	1385	5167	5209	12883	22853	4826	8092	4849	21726	106037
	1,55	16,41	1,31	4,87	4,91	12,15	21,55	4,55	7,63	4,57	20,49	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	1,55	16,41	1,31	4,87	4,91	12,15	21,55	4,55	7,63	4,57	20,49	100

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 32. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2000-2005 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2005											Total
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières	Autres services	
Pêche	28015	140	8	34	478	98	473	55	307	15	140	29763
	94,13	0,47	0,03	0,11	1,61	0,33	1,59	0,18	1,03	0,05	0,47	100
	94,45	0,16	0,12	0,02	0,87	0,11	0,4	0,13	0,83	0,05	0,14	4,04
	3,8	0,02	0	0	0,06	0,01	0,06	0,01	0,04	0	0,02	4,04
BTP	132	71803	559	450	452	2309	3517	652	838	228	5650	86590
	0,15	82,92	0,65	0,52	0,52	2,67	4,06	0,75	0,97	0,26	6,53	100
	0,45	80,49	8,27	0,32	0,82	2,67	3	1,53	2,27	0,75	5,49	11,74
	0,02	9,74	0,08	0,06	0,06	0,31	0,48	0,09	0,11	0,03	0,77	11,74

Tableau 32 (suite). Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2000-2005 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2005										Total	
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières		Autres services
Industries extractives	5	1382	5372	36	36	448	356	33	67	17	219	7971
	0,06	17,34	67,39	0,45	0,45	5,62	4,47	0,41	0,84	0,21	2,75	100
	0,02	1,55	79,5	0,03	0,07	0,52	0,3	0,08	0,18	0,06	0,21	1,08
Textile et habillement	0	0,19	0,73	0	0	0,06	0,05	0	0,01	0	0,03	1,08
	52	912	54	134898	407	1772	3505	466	646	189	2434	145335
	0,04	0,63	0,04	92,82	0,28	1,22	2,41	0,32	0,44	0,13	1,67	100
Industries alimentaires, Boissons, tabacs	0,18	1,02	0,8	96,31	0,74	2,05	2,99	1,09	1,75	0,62	2,36	19,71
	0,01	0,12	0,01	18,29	0,06	0,24	0,48	0,06	0,09	0,03	0,33	19,71
	191	684	106	374	49646	624	1756	549	363	144	2881	57318
Autres industries	0,33	1,19	0,18	0,65	86,62	1,09	3,06	0,96	0,63	0,25	5,03	100
	0,64	0,77	1,57	0,27	90,5	0,72	1,5	1,29	0,98	0,47	2,8	7,77
	0,03	0,09	0,01	0,05	6,73	0,08	0,24	0,07	0,05	0,02	0,39	7,77
Commerce	93	2900	141	923	420	73495	3977	277	645	464	2973	86308
	0,11	3,36	0,16	1,07	0,49	85,15	4,61	0,32	0,75	0,54	3,44	100
	0,31	3,25	2,09	0,66	0,77	85,09	3,39	0,65	1,74	1,53	2,89	11,7
Commerce	0,01	0,39	0,02	0,13	0,06	9,97	0,54	0,04	0,09	0,06	0,4	11,7
	365	3206	169	1597	1010	3328	94537	800	1571	460	4229	111272
	0,33	2,88	0,15	1,44	0,91	2,99	84,96	0,72	1,41	0,41	3,8	100
Commerce	1,23	3,59	2,5	1,14	1,84	3,85	80,53	1,87	4,25	1,51	4,11	15,09
	0,05	0,43	0,02	0,22	0,14	0,45	12,82	0,11	0,21	0,06	0,57	15,09

Tableau 32 (suite). Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2000-2005 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2005											Total
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières	Autres services	
Hôtellerie et Restauration	36 <i>0,09</i>	729 <i>1,75</i>	13 <i>0,03</i>	110 <i>0,26</i>	347 <i>0,83</i>	185 <i>0,44</i>	785 <i>1,88</i>	37865 <i>90,85</i>	355 <i>0,85</i>	230 <i>0,55</i>	1024 <i>2,46</i>	41679 <i>100</i>
Transport et Communications	0 <i>0</i>	0,1 <i>0,01</i>	0 <i>0</i>	0,01 <i>0,01</i>	0,05 <i>0,05</i>	0,03 <i>0,03</i>	0,11 <i>0,11</i>	5,14 <i>5,14</i>	0,05 <i>0,05</i>	0,03 <i>0,03</i>	0,14 <i>0,14</i>	5,65 <i>5,65</i>
	179 <i>0,54</i>	609 <i>1,83</i>	35 <i>0,11</i>	191 <i>0,58</i>	220 <i>0,66</i>	393 <i>1,18</i>	1193 <i>3,59</i>	216 <i>0,65</i>	28897 <i>87,04</i>	112 <i>0,34</i>	1154 <i>3,48</i>	33199 <i>100</i>
	0,6 <i>0,02</i>	0,68 <i>0,08</i>	0,52 <i>0</i>	0,14 <i>0,03</i>	0,4 <i>0,03</i>	0,45 <i>0,05</i>	1,02 <i>0,16</i>	0,51 <i>0,03</i>	78,12 <i>3,92</i>	0,37 <i>0,02</i>	1,12 <i>0,16</i>	4,5 <i>4,5</i>
Activités financières	1,4 <i>0,05</i>	180 <i>0,64</i>	15 <i>0,05</i>	98 <i>0,35</i>	83 <i>0,29</i>	304 <i>1,07</i>	699 <i>2,47</i>	97 <i>0,34</i>	266 <i>0,94</i>	25538 <i>90,19</i>	1022 <i>3,61</i>	28316 <i>100</i>
	0,05 <i>0</i>	0,2 <i>0,02</i>	0,22 <i>0</i>	0,07 <i>0,01</i>	0,15 <i>0,01</i>	0,35 <i>0,04</i>	0,6 <i>0,09</i>	0,23 <i>0,01</i>	0,72 <i>0,04</i>	84,04 <i>3,46</i>	0,99 <i>0,14</i>	3,84 <i>3,84</i>
Autres Services	580 <i>0,53</i>	6658 <i>6,07</i>	285 <i>0,26</i>	1354 <i>1,24</i>	1756 <i>1,6</i>	3422 <i>3,12</i>	6592 <i>6,01</i>	1681 <i>1,53</i>	3034 <i>2,77</i>	2990 <i>2,73</i>	81274 <i>74,14</i>	109626 <i>100</i>
	1,96 <i>0,08</i>	7,46 <i>0,9</i>	4,22 <i>0,04</i>	0,97 <i>0,18</i>	3,2 <i>0,24</i>	3,96 <i>0,46</i>	5,62 <i>0,89</i>	3,94 <i>0,23</i>	8,2 <i>0,41</i>	9,84 <i>0,41</i>	78,91 <i>11,02</i>	14,87 <i>14,87</i>
Total	29662 <i>4,02</i>	89203 <i>12,1</i>	6757 <i>0,92</i>	140065 <i>19</i>	54855 <i>7,44</i>	86378 <i>11,71</i>	117390 <i>15,92</i>	42691 <i>5,79</i>	36989 <i>5,02</i>	30387 <i>4,12</i>	103000 <i>13,97</i>	737377 <i>100</i>
	100 <i>4,02</i>	100 <i>12,1</i>	100 <i>0,92</i>	100 <i>19</i>	100 <i>7,44</i>	100 <i>11,71</i>	100 <i>15,92</i>	100 <i>5,79</i>	100 <i>5,02</i>	100 <i>4,12</i>	100 <i>13,97</i>	100 <i>100</i>
	4,02 <i>100</i>	12,1 <i>100</i>	0,92 <i>100</i>	19 <i>100</i>	7,44 <i>100</i>	11,71 <i>100</i>	15,92 <i>100</i>	5,79 <i>100</i>	5,02 <i>100</i>	4,12 <i>100</i>	13,97 <i>100</i>	100 <i>100</i>

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 33. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 – 2005 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2005																	Total	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
	28015	140	8	34	478	37	2	59	0	473	55	307	15	11	85	9	4	31	29763
Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	94,13	0,47	0,03	0,11	1,61	0,12	0,01	0,2	0	1,59	0,18	1,03	0,05	0,04	0,29	0,03	0,01	0,1	100
	94,45	0,16	0,12	0,02	0,87	0,08	0,02	0,2	0	0,4	0,13	0,83	0,05	0,13	0,19	0,06	0,04	0,12	4,04
	3,8	0,02	0	0	0,06	0,01	0	0,01	0	0,06	0,01	0,04	0	0	0,01	0	0	0	4,04
Bâtiments et travaux publics	132	71803	559	450	452	790	185	1304	30	3517	652	838	228	1600	3017	318	73	642	86590
	0,15	82,92	0,65	0,52	0,52	0,91	0,21	1,51	0,03	4,06	0,75	0,97	0,26	1,85	3,48	0,37	0,08	0,74	100
	0,45	80,49	8,27	0,32	0,82	1,74	1,83	4,32	5,4	3	1,53	2,27	0,75	19,45	6,89	2,11	0,67	2,56	11,74
	0,02	9,74	0,08	0,06	0,06	0,11	0,03	0,18	0	0,48	0,09	0,11	0,03	0,22	0,41	0,04	0,01	0,09	11,74
Industries extractives	5	1382	5372	36	36	111	4	60	273	356	33	67	17	31	140	10	1	37	7971
	0,06	17,34	67,39	0,45	0,45	1,39	0,05	0,75	3,42	4,47	0,41	0,84	0,21	0,39	1,76	0,13	0,01	0,46	100
	0,02	1,55	79,5	0,03	0,07	0,24	0,04	0,2	49,1	0,3	0,08	0,18	0,06	0,38	0,32	0,07	0,01	0,15	1,08
	0	0,19	0,73	0	0	0,02	0	0,01	0,04	0,05	0	0,01	0	0	0,02	0	0	0,01	1,08
Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	52	912	54	134898	407	803	239	726	4	3505	466	646	189	221	1389	331	130	363	145335
	0,04	0,63	0,04	92,82	0,28	0,55	0,16	0,5	0	2,41	0,32	0,44	0,13	0,15	0,96	0,23	0,09	0,25	100
	0,18	1,02	0,8	96,31	0,74	1,76	2,37	2,4	0,72	2,99	1,09	1,75	0,62	2,69	3,17	2,19	1,2	1,45	19,71
	0,01	0,12	0,01	18,29	0,06	0,11	0,03	0,1	0	0,48	0,06	0,09	0,03	0,03	0,19	0,04	0,02	0,05	19,71
Industrie alimentaire, boissons et tabacs	191	684	106	374	49646	319	58	246	1	1756	549	363	144	85	2490	133	28	145	57318
	0,33	1,19	0,18	0,65	86,62	0,56	0,1	0,43	0	3,06	0,96	0,63	0,25	0,15	4,34	0,23	0,05	0,25	100
	0,64	0,77	1,57	0,27	90,5	0,7	0,58	0,81	0,18	1,5	1,29	0,98	0,47	1,03	5,69	0,88	0,26	0,58	7,77
	0,03	0,09	0,01	0,05	6,73	0,04	0,01	0,03	0	0,24	0,07	0,05	0,02	0,01	0,34	0,02	0	0,02	7,77

Tableau 33 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 – 2005 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2005																		
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services	Total
Industries chimiques et parachimiques	0,08	2,39	0,14	1,02	0,47	85,42	0,16	0,99	0,01	4,18	0,36	0,62	0,68	0,36	2,33	0,29	0,14	0,36	100
	0,12	1,23	0,95	0,33	0,39	85,94	0,74	1,5	0,9	1,63	0,39	0,77	1,03	1,99	2,44	0,87	0,58	0,67	6,21
	0	0,15	0,01	0,06	0,03	5,31	0,01	0,06	0	0,26	0,02	0,04	0,04	0,02	0,14	0,02	0,01	0,02	6,21
Industries électriques et électroniques	8	782	10	135	56	122	8708	149	3	565	33	102	42	27	188	57	28	43	11058
	0,07	7,07	0,09	1,22	0,51	1,1	78,75	1,35	0,03	5,11	0,3	0,92	0,38	0,24	1,7	0,52	0,25	0,39	100
	0,03	0,88	0,15	0,1	0,1	0,27	86,35	0,49	0,54	0,48	0,08	0,28	0,14	0,33	0,43	0,38	0,26	0,17	1,5
Industries mécaniques et métallurgiques	0	0,11	0	0,02	0,01	0,02	1,18	0,02	0	0,08	0	0,01	0,01	0	0,03	0,01	0	0,01	1,5
	50	987	44	319	149	370	139	24146	4	1488	76	253	108	56	737	89	22	127	29164
	0,17	3,38	0,15	1,09	0,51	1,27	0,48	82,79	0,01	5,1	0,26	0,87	0,37	0,19	2,53	0,31	0,08	0,44	100
Autres industries	0,17	1,11	0,65	0,23	0,27	0,81	1,38	79,94	0,72	1,27	0,18	0,68	0,36	0,68	1,68	0,59	0,2	0,51	3,96
	0,01	0,13	0,01	0,04	0,02	0,05	0,02	3,27	0	0,2	0,01	0,03	0,01	0,01	0,1	0,01	0	0,02	3,96
	0	38	23	0	2	3	15	4	171	9	1	4	2	1	6	0	0	1	280
Autres industries	0	13,57	8,21	0	0,71	1,07	5,36	1,43	61,07	3,21	0,36	1,43	0,71	0,36	2,14	0	0	0,36	100
	0	0,04	0,34	0	0	0,01	0,15	0,01	30,76	0,01	0	0,01	0,01	0,01	0,01	0	0	0	0,04
	0	0,01	0	0	0	0	0	0	0,02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,04
Commerce	365	3206	169	1597	1010	1889	245	1171	23	94537	800	1571	460	474	2654	315	158	628	111272
	0,33	2,88	0,15	1,44	0,91	1,7	0,22	1,05	0,02	84,96	0,72	1,41	0,41	0,43	2,39	0,28	0,14	0,56	100
	1,23	3,59	2,5	1,14	1,84	4,15	2,43	3,88	4,14	80,53	1,87	4,25	1,51	5,76	6,06	2,09	1,46	2,51	15,09
	0,05	0,43	0,02	0,22	0,14	0,26	0,03	0,16	0	12,82	0,11	0,21	0,06	0,06	0,36	0,04	0,02	0,09	15,09

Tableau 33 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 – 2005 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2005															Total			
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises		Education	Santé et action sociale	Autres services
	36	729	13	110	347	101	20	64	0	785	37865	355	230	232	356	90	44	302	41679
Hôtellerie et restauration	0,09	1,75	0,03	0,26	0,83	0,24	0,05	0,15	0	1,88	90,85	0,85	0,55	0,56	0,85	0,22	0,11	0,72	100
	0,12	0,82	0,19	0,08	0,63	0,22	0,2	0,21	0	0,67	88,7	0,96	0,76	2,82	0,81	0,6	0,41	1,21	5,65
	0	0,1	0	0,01	0,05	0,01	0	0,01	0	0,11	5,14	0,05	0,03	0,03	0,05	0,01	0,01	0,04	5,65
Transports et communications	179	609	35	191	220	205	26	156	6	1193	216	28897	112	61	542	192	25	334	33199
	0,54	1,83	0,11	0,58	0,66	0,62	0,08	0,47	0,02	3,59	0,65	87,04	0,34	0,18	1,63	0,58	0,08	1,01	100
	0,6	0,68	0,52	0,14	0,4	0,45	0,26	0,52	1,08	1,02	0,51	78,12	0,37	0,74	1,24	1,27	0,23	1,33	4,5
	0,02	0,08	0	0,03	0,03	0,03	0	0,02	0	0,16	0,03	3,92	0,02	0,01	0,07	0,03	0	0,05	4,5
Activités financières	14	180	15	98	83	141	52	102	9	699	97	266	25538	55	611	81	29	246	28316
	0,05	0,64	0,05	0,35	0,29	0,5	0,18	0,36	0,03	2,47	0,34	0,94	90,19	0,19	2,16	0,29	0,1	0,87	100
	0,05	0,2	0,22	0,07	0,15	0,31	0,52	0,34	1,62	0,6	0,23	0,72	84,04	0,67	1,4	0,54	0,27	0,98	3,84
	0	0,02	0	0,01	0,01	0,02	0,01	0,01	0	0,09	0,01	0,04	3,46	0,01	0,08	0,01	0	0,03	3,84
Activités immobilières	5	847	11	37	34	37	11	46	0	226	216	83	66	4433	168	25	17	81	6343
	0,08	13,35	0,17	0,58	0,54	0,58	0,17	0,73	0	3,56	3,41	1,31	1,04	69,89	2,65	0,39	0,27	1,28	100
	0,02	0,95	0,16	0,03	0,06	0,08	0,11	0,15	0	0,19	0,51	0,22	0,22	53,89	0,38	0,17	0,16	0,32	0,86
	0	0,11	0	0,01	0	0,01	0	0,01	0	0,03	0,03	0,01	0,01	0,6	0,02	0	0	0,01	0,86
Services fournis principalement aux entreprises	37	2717	39	399	301	507	66	405	13	1849	264	550	350	294	27134	213	68	365	35571
	0,1	7,64	0,11	1,12	0,85	1,43	0,19	1,14	0,04	5,2	0,74	1,55	0,98	0,83	76,28	0,6	0,19	1,03	100
	0,12	3,05	0,58	0,28	0,55	1,11	0,65	1,34	2,34	1,58	0,62	1,49	1,15	3,57	61,99	1,41	0,63	1,46	4,82
	0,01	0,37	0,01	0,05	0,04	0,07	0,01	0,05	0	0,25	0,04	0,07	0,05	0,04	3,68	0,03	0,01	0,05	4,82

Tableau 33 (suite)...Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 – 2005 (diagonale remplie)

Secteur 2000	Secteur 2005																	Total	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
	9	130	4	75	30	124	21	66	1	376	73	197	103	32	538	12704	57	132	14672
Education	0,06	0,89	0,03	0,51	0,2	0,85	0,14	0,45	0,01	2,56	0,5	1,34	0,7	0,22	3,67	86,59	0,39	0,9	100
	0,03	0,15	0,06	0,05	0,05	0,27	0,21	0,22	0,18	0,32	0,17	0,53	0,34	0,39	1,23	84,1	0,53	0,53	1,99
	0	0,02	0	0,01	0	0,02	0	0,01	0	0,05	0,01	0,03	0,01	0	0,07	1,72	0,01	0,02	1,99
	1	26	1	21	17	23	7	10	2	160	30	30	28	7	50	55	9928	79	10475
Santé et action sociale	0,01	0,25	0,01	0,2	0,16	0,22	0,07	0,1	0,02	1,53	0,29	0,29	0,27	0,07	0,48	0,53	94,78	0,75	100
	0	0,03	0,01	0,01	0,03	0,05	0,07	0,03	0,36	0,14	0,07	0,08	0,09	0,09	0,11	0,36	91,57	0,32	1,42
	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,02	0	0	0	0	0,01	0,01	1,35	0,01	1,42
Autres services	528	2938	230	822	1374	820	212	1040	11	3981	1098	2174	2443	442	2599	352	167	21334	42565
	1,24	6,9	0,54	1,93	3,23	1,93	0,5	2,44	0,03	9,35	2,58	5,11	5,74	1,04	6,11	0,83	0,39	50,12	100
	1,78	3,29	3,4	0,59	2,5	1,8	2,1	3,44	1,98	3,39	2,57	5,88	8,04	5,37	5,94	2,33	1,54	85,14	5,77
	0,07	0,4	0,03	0,11	0,19	0,11	0,03	0,14	0	0,54	0,15	0,29	0,33	0,06	0,35	0,05	0,02	2,89	5,77
Total	29662	89203	6757	140065	54855	45530	10085	30207	556	117390	42691	36989	30387	8226	43770	15105	10842	25057	737377
	4,02	12,1	0,92	19	7,44	6,17	1,37	4,1	0,08	15,92	5,79	5,02	4,12	1,12	5,94	2,05	1,47	3,4	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	4,02	12,1	0,92	19	7,44	6,17	1,37	4,1	0,08	15,92	5,79	5,02	4,12	1,12	5,94	2,05	1,47	3,4	100

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 34. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 - 2005

Secteur 2000	Secteur 2005																	Total	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	0	140	8	34	478	37	2	59	0	473	55	307	15	11	85	9	4	31	1748
	0	8,01	0,46	1,95	27,35	2,12	0,11	3,38	0	27,06	3,15	17,56	0,86	0,63	4,86	0,51	0,23	1,77	100
	0	0,8	0,58	0,66	9,18	0,58	0,15	0,97	0	2,07	1,14	3,79	0,31	0,29	0,51	0,37	0,44	0,83	1,55
	0	0,12	0,01	0,03	0,42	0,03	0	0,05	0	0,42	0,05	0,27	0,01	0,01	0,08	0,01	0	0,03	1,55
Bâtiments et travaux publics	132	0	55,9	450	452	790	185	1304	30	3517	652	838	228	1600	3017	318	73	642	14787
	0,89	0	3,78	3,04	3,06	5,34	1,25	8,82	0,2	23,78	4,41	5,67	1,54	10,82	20,4	2,15	0,49	4,34	100
	8,01	0	40,36	8,71	8,68	12,34	13,44	21,51	7,79	15,39	13,51	10,36	4,7	42,18	18,14	13,24	7,99	4	13,07
	0,12	0	0,49	0,4	0,4	0,7	0,16	1,15	0,03	3,11	0,58	0,74	0,2	1,41	2,67	0,28	0,06	0,57	13,07
Industries extractives	5	1382	0	36	36	111	4	60	273	356	33	67	17	31	140	10	1	37	2599
	0,19	53,17	0	1,39	1,39	4,27	0,15	2,31	10,5	13,7	1,27	2,58	0,65	1,19	5,39	0,38	0,04	1,42	100
	0,3	7,94	0	0,7	0,69	1,73	0,29	0,99	70,91	1,56	0,68	0,83	0,35	0,82	0,84	0,42	0,11	0,99	2,3
	0	1,22	0	0,03	0,03	0,1	0	0,05	0,24	0,31	0,03	0,06	0,02	0,03	0,12	0,01	0	0,03	2,3
Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	52	912	54	0	407	803	239	726	4	3505	466	646	189	221	1389	331	130	363	10437
	0,5	8,74	0,52	0	3,9	7,69	2,29	6,96	0,04	33,58	4,46	6,19	1,81	2,12	13,31	3,17	1,25	3,48	100
	3,16	5,24	3,9	0	7,81	12,54	17,36	11,98	1,04	15,34	9,66	7,98	3,9	5,83	8,35	13,79	14,2	9,75	9,23
	0,05	0,81	0,05	0	0,36	0,71	0,21	0,64	0	3,1	0,41	0,57	0,17	0,2	1,23	0,29	0,11	0,32	9,23
Industrie alimentaire, boissons et tabacs	191	684	106	374	0	319	58	246	1	1756	549	363	144	85	2490	133	28	145	7672
	2,49	8,92	1,38	4,87	0	4,16	0,76	3,21	0,01	22,89	7,16	4,73	1,88	1,11	32,46	1,73	0,36	1,89	100
	11,6	3,93	7,65	7,24	0	4,98	4,21	4,06	0,26	7,68	11,38	4,49	2,97	2,24	14,97	5,54	3,06	3,89	6,78
	0,17	0,6	0,09	0,33	0	0,28	0,05	0,22	0	1,55	0,49	0,32	0,13	0,08	2,2	0,12	0,02	0,13	6,78
Industries chimiques et parachimiques	35	1093	64	469	213	0	75	453	5	1915	167	286	312	164	1066	131	63	167	6678
	0,32	16,37	0,96	7,02	3,19	0	1,12	6,78	0,07	28,68	2,5	4,28	4,67	2,46	15,96	1,96	0,94	2,3	100
	2,13	6,28	4,62	9,08	4,09	0	5,45	7,47	1,3	8,38	3,46	3,53	6,43	4,32	6,41	5,46	6,89	4,49	5,9
	0,03	0,97	0,06	0,41	0,19	0	0,07	0,4	0	1,69	0,15	0,25	0,28	0,14	0,94	0,12	0,06	0,15	5,9

Tableau 34 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 - 2005

Secteur 2000	Secteur 2005																	Total	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
Industries électriques et électroniques	8 0,34	782 33,28	10 0,43	135 5,74	56 2,38	122 5,19	0 0	149 6,34	3 0,13	565 24,04	33 1,4	102 4,34	42 1,79	27 1,15	188 8	57 2,43	28 1,19	43 1,83	2350 100
Industries mécaniques et métallurgiques	0,49	4,49	0,72	2,61	1,08	1,91	0	2,46	0,78	2,47	0,68	1,26	0,87	0,71	1,13	2,37	3,06	1,15	2,08
	0,01	0,69	0,01	0,12	0,05	0,11	0	0,13	0	0,5	0,03	0,09	0,04	0,02	0,17	0,05	0,02	0,04	2,08
	50	987	44	319	149	370	139	0	4	1488	76	253	108	56	737	89	22	127	5018
Industries mécaniques et métallurgiques	1	19,67	0,88	6,36	2,97	7,37	2,77	0	0,08	29,65	1,51	5,04	2,15	1,12	14,69	1,77	0,44	2,53	100
	3,04	5,67	3,18	6,17	2,86	5,78	10,09	0	1,04	6,51	1,57	3,13	2,23	1,48	4,43	3,71	2,41	3,41	4,44
	0,04	0,87	0,04	0,28	0,13	0,33	0,12	0	0	1,32	0,07	0,22	0,1	0,05	0,65	0,08	0,02	0,11	4,44
	0	38	23	0	2	3	15	4	0	9	1	4	2	1	6	0	0	1	109
Autres industries	0	34,86	21,1	0	1,83	2,75	13,76	3,67	0	8,26	0,92	3,67	1,83	0,92	5,5	0	0	0,92	100
	0	0,22	1,66	0	0,04	0,05	1,09	0,07	0	0,04	0,02	0,05	0,04	0,03	0,04	0	0	0,03	0,1
	0	0,03	0,02	0	0	0	0,01	0	0	0,01	0	0	0	0	0,01	0	0	0	0,1
	365	3206	169	1597	1010	1889	245	1171	23	0	800	1571	460	474	2654	315	158	628	16735
	2,18	19,16	1,01	9,54	6,04	11,29	1,46	7	0,14	0	4,78	9,39	2,75	2,83	15,86	1,88	0,94	3,75	100
Commerce	22,16	18,43	12,2	30,91	19,39	29,51	17,79	19,32	5,97	0	16,58	19,41	9,49	12,5	15,95	13,12	17,29	16,87	14,79
	0,32	2,83	0,15	1,41	0,89	1,67	0,22	1,04	0,02	0	0,71	1,39	0,41	0,42	2,35	0,28	0,14	0,56	14,79
	36	729	13	110	347	101	20	64	0	785	0	355	230	232	356	90	44	302	3814
Hôtellerie et restauration	0,94	19,11	0,34	2,88	9,1	2,65	0,52	1,68	0	20,58	0	9,31	6,03	6,08	9,33	2,36	1,15	7,92	100
	2,19	4,19	0,94	2,13	6,66	1,58	1,45	1,06	0	3,43	0	4,39	4,74	6,12	2,14	3,75	4,81	8,11	3,37
	0,03	0,64	0,01	0,1	0,31	0,09	0,02	0,06	0	0,69	0	0,31	0,2	0,21	0,31	0,08	0,04	0,27	3,37
	179	609	35	191	220	205	26	156	6	1193	216	0	112	61	542	192	25	334	4302
Transports et communications	4,16	14,16	0,81	4,44	5,11	4,77	0,6	3,63	0,14	27,73	5,02	0	2,6	1,42	12,6	4,46	0,58	7,76	100
	10,87	3,5	2,53	3,7	4,22	3,2	1,89	2,57	1,56	5,22	4,48	0	2,31	1,61	3,26	8	2,74	8,97	3,8
	0,16	0,54	0,03	0,17	0,19	0,18	0,02	0,14	0,01	1,05	0,19	0	0,1	0,05	0,48	0,17	0,02	0,3	3,8

Tableau 34 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2000 - 2005

Secteur 2000	Secteur 2005																	Total	
	Forêt, pêche, activités annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabac	Industries chimiques et parachimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
Activités financières	0,5	6,48	0,54	3,53	2,99	5,08	1,87	3,67	0,32	25,16	3,49	9,58	0	1,98	21,99	2,92	1,04	8,86	100
Activités immobilières	0,01	0,16	0,01	0,09	0,07	0,12	0,05	0,09	0,01	0,62	0,09	0,24	0	0,05	3,67	3,37	3,17	6,61	2,46
Services fournis principalement aux entreprises	5	847	11	37	34	37	11	46	0	226	216	83	66	0	168	25	17	81	1910
Education	0,26	44,35	0,58	1,94	1,78	1,94	0,58	2,41	0	11,83	11,31	4,35	3,46	0	8,8	1,31	0,89	4,24	100
Santé et action sociale	0,3	4,87	0,79	0,72	0,65	0,58	0,8	0,76	0	0,99	4,48	1,03	1,36	0	1,01	1,04	1,86	2,18	1,69
Autres services	0	0,75	0,01	0,03	0,03	0,03	0,01	0,04	0	0,2	0,19	0,07	0,06	0	0,15	0,02	0,02	0,07	1,69
Total	37	2717	39	399	301	507	66	405	13	1849	264	550	350	294	0	213	68	365	8437
	0,44	32,2	0,46	4,73	3,57	6,01	0,78	4,8	0,15	21,92	3,13	6,52	4,15	3,48	0	2,52	0,81	4,33	100
	2,25	15,61	2,82	7,72	5,78	7,92	4,79	6,68	3,38	8,09	5,47	6,8	7,22	7,75	0	8,87	7,44	9,8	7,46
	0,03	2,4	0,03	0,35	0,27	0,45	0,06	0,36	0,01	1,63	0,23	0,49	0,31	0,26	0	0,19	0,06	0,32	7,46
	9	130	4	75	30	124	21	66	1	376	73	197	103	32	538	0	57	132	1968
	0,46	6,61	0,2	3,81	1,52	6,3	1,07	3,35	0,05	19,11	3,71	10,01	5,23	1,63	27,34	0	2,9	6,71	100
	0,55	0,75	0,29	1,45	0,58	1,94	1,53	1,09	0,26	1,65	1,51	2,43	2,12	0,84	3,23	0	6,24	3,55	1,74
	0,01	0,11	0	0,07	0,03	0,11	0,02	0,06	0	0,33	0,06	0,17	0,09	0,03	0,48	0	0,05	0,12	1,74
	1	26	1	21	17	23	7	10	2	160	30	30	28	7	50	55	0	79	547
	0,18	4,75	0,18	3,84	3,11	4,2	1,28	1,83	0,37	29,25	5,48	5,48	5,12	1,28	9,14	10,05	0	14,44	100
	0,06	0,15	0,07	0,41	0,33	0,36	0,51	0,16	0,52	0,7	0,62	0,37	0,58	0,18	0,3	2,29	0	2,12	0,48
	0	0,02	0	0,02	0,02	0,02	0,01	0,01	0	0,14	0,03	0,02	0,01	0,01	0,04	0,05	0	0,07	0,48
	528	2938	230	822	1374	820	212	1040	11	3981	1098	2174	2443	442	2599	352	167	0	21231
	2,49	13,84	1,08	3,87	6,47	3,86	1	4,9	0,05	18,75	5,17	10,24	11,51	2,08	12,24	1,66	0,79	0	100
	32,06	16,89	16,61	15,91	26,38	12,81	15,4	17,16	2,86	17,42	22,75	26,87	50,38	11,65	15,62	14,66	18,27	0	18,77
	0,47	2,6	0,2	0,73	1,21	0,72	0,19	0,92	0,01	3,52	0,97	1,92	2,16	0,39	2,3	0,31	0,15	0	18,77
	1647	17400	1385	5167	5209	6402	1377	6061	385	22853	4826	8092	4849	3793	16636	2401	914	3723	113120
	1,46	15,38	1,22	4,57	4,6	5,66	1,22	5,36	0,34	20,2	4,27	7,15	4,29	3,35	14,71	2,12	0,81	3,29	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	1,46	15,38	1,22	4,57	4,6	5,66	1,22	5,36	0,34	20,2	4,27	7,15	4,29	3,35	14,71	2,12	0,81	3,29	100

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 35. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2005 – 2010 (diagonale remplie)

Secteur 2005	Secteur 2010											Total
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières	Autres services	
Pêche	36968	356	10	38	705	137	900	83	356	15	414	39982
	92,46	0,89	0,03	0,1	1,76	0,34	2,25	0,21	0,89	0,04	1,04	100
	96,46	0,28	0,11	0,03	1,25	0,14	0,55	0,16	0,65	0,04	0,25	4,28
BTP	3,96	0,04	0	0	0,08	0,01	0,1	0,01	0,04	0	0,04	4,28
	88	101203	1468	431	481	3166	6251	747	2237	249	11913	128234
	0,07	78,92	1,14	0,34	0,38	2,47	4,87	0,58	1,74	0,19	9,29	100
Industries extractives	0,23	80,41	15,94	0,33	0,85	3,22	3,85	1,4	4,08	0,73	7,07	13,74
	0,01	10,84	0,16	0,05	0,05	0,34	0,67	0,08	0,24	0,03	1,28	13,74
	2	789	6373	34	22	210	326	11	121	21	279	8188
Industries extractives	0,02	9,64	77,83	0,42	0,27	2,56	3,98	0,13	1,48	0,26	3,41	100
	0,01	0,63	69,18	0,03	0,04	0,21	0,2	0,02	0,22	0,06	0,17	0,88
	0	0,08	0,68	0	0	0,02	0,03	0	0,01	0	0,03	0,88
Textile et habillement	51	1508	68	126359	470	2318	5579	503	972	173	5161	143162
	0,04	1,05	0,05	88,26	0,33	1,62	3,9	0,35	0,68	0,12	3,61	100
	0,13	1,2	0,74	95,75	0,83	2,36	3,43	0,94	1,77	0,51	3,06	15,34
Industries alimentaires, Boissons, tabacs	0,01	0,16	0,01	13,54	0,05	0,25	0,6	0,05	0,1	0,02	0,55	15,34
	468	1075	49	393	49568	707	2432	563	481	138	2610	58484
	0,8	1,84	0,08	0,67	84,75	1,21	4,16	0,96	0,82	0,24	4,46	100
Autres industries	1,22	0,85	0,53	0,3	87,68	0,72	1,5	1,05	0,88	0,41	1,55	6,27
	0,05	0,12	0,01	0,04	5,31	0,08	0,26	0,06	0,05	0,01	0,28	6,27
	78	3947	209	973	544	81085	6087	358	1279	301	5856	100717
Autres industries	0,08	3,92	0,21	0,97	0,54	80,51	6,04	0,36	1,27	0,3	5,81	100
	0,2	3,14	2,27	0,74	0,96	82,52	3,75	0,67	2,33	0,89	3,48	10,79
	0,01	0,42	0,02	0,1	0,06	8,69	0,65	0,04	0,14	0,03	0,63	10,79

Tableau 35 (suite). Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2005 – 2010 (diagonale remplie)

Secteur 2005	Secteur 2010										Total	
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières		Autres services
Commerce	383	5259	616	2052	2419	4865	126346	1013	2754	1004	8275	154986
	0,25	3,39	0,4	1,32	1,56	3,14	81,52	0,65	1,78	0,65	5,34	100
	1	4,18	6,69	1,55	4,28	4,95	77,75	1,89	5,02	2,96	4,91	16,6
	0,04	0,56	0,07	0,22	0,26	0,52	13,53	0,11	0,3	0,11	0,89	16,6
Hôtellerie et Restauration	34	921	33	148	436	292	1377	47359	609	167	3194	54570
	0,06	1,69	0,06	0,27	0,8	0,54	2,52	86,79	1,12	0,31	5,85	100
	0,09	0,73	0,36	0,11	0,77	0,3	0,85	88,45	1,11	0,49	1,9	5,85
	0	0,1	0	0,02	0,05	0,03	0,15	5,07	0,07	0,02	0,34	5,85
Transport et Communications	155	1186	94	240	291	795	3285	364	42031	581	3339	52361
	0,3	2,27	0,18	0,46	0,56	1,52	6,27	0,7	80,27	1,11	6,38	100
	0,4	0,94	1,02	0,18	0,51	0,81	2,02	0,68	76,66	1,71	1,98	5,61
	0,02	0,13	0,01	0,03	0,03	0,09	0,35	0,04	4,5	0,06	0,36	5,61
Activités financières	12	478	20	61	166	481	1655	515	373	29389	3037	36187
	0,03	1,32	0,06	0,17	0,46	1,33	4,57	1,42	1,03	81,21	8,39	100
	0,03	0,38	0,22	0,05	0,29	0,49	1,02	0,96	0,68	86,64	1,8	3,88
	0	0,05	0	0,01	0,02	0,05	0,18	0,06	0,04	3,15	0,33	3,88
Autres Services	85	9139	272	1239	1430	4208	8268	2030	3614	1882	124439	156606
	0,05	5,84	0,17	0,79	0,91	2,69	5,28	1,3	2,31	1,2	79,46	100
	0,22	7,26	2,95	0,94	2,53	4,28	5,09	3,79	6,59	5,55	73,84	16,78
	0,01	0,98	0,03	0,13	0,15	0,45	0,89	0,22	0,39	0,2	13,33	16,78
Total	38324	125861	9212	131968	56532	98264	162506	53546	54827	33920	168517	933477
	4,11	13,48	0,99	14,14	6,06	10,53	17,41	5,74	5,87	3,63	18,05	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	4,11	13,48	0,99	14,14	6,06	10,53	17,41	5,74	5,87	3,63	18,05	100

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 36. Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2005 - 2010

Secteur 2005	Secteur 2010										Total	
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières		Autres services
Pêche	0	356	10	38	705	137	900	83	356	15	414	3014
	0	11,81	0,33	1,26	23,39	4,55	29,86	2,75	11,81	0,5	13,74	100
	0	1,44	0,35	0,68	10,12	0,8	2,49	1,34	2,78	0,33	0,94	1,86
	0	0,22	0,01	0,02	0,43	0,08	0,55	0,05	0,22	0,01	0,25	1,86
BTP	88	0	1468	431	481	3166	6251	747	2237	249	11913	27031
	0,33	0	5,43	1,59	1,78	11,71	23,13	2,76	8,28	0,92	44,07	100
	6,49	0	51,71	7,68	6,91	18,43	17,29	12,07	17,48	5,5	27,03	16,65
	0,05	0	0,9	0,27	0,3	1,95	3,85	0,46	1,38	0,15	7,34	16,65
Industries extractives	2	789	0	34	22	210	326	11	121	21	279	1815
	0,11	43,47	0	1,87	1,21	11,57	17,96	0,61	6,67	1,16	15,37	100
	0,15	3,2	0	0,61	0,32	1,22	0,9	0,18	0,95	0,46	0,63	1,12
	0	0,49	0	0,02	0,01	0,13	0,2	0,01	0,07	0,01	0,17	1,12
Textile et habillement	51	1508	68	0	470	2318	5579	503	972	173	5161	16803
	0,3	8,97	0,4	0	2,8	13,8	33,2	2,99	5,78	1,03	30,71	100
	3,76	6,12	2,4	0	6,75	13,49	15,43	8,13	7,6	3,82	11,71	10,35
	0,03	0,93	0,04	0	0,29	1,43	3,44	0,31	0,6	0,11	3,18	10,35
Industries alimentaires, Boissons, tabacs	468	1075	49	393	0	707	2432	563	481	138	2610	8916
	5,25	12,06	0,55	4,41	0	7,93	27,28	6,31	5,39	1,55	29,27	100
	34,51	4,36	1,73	7,01	0	4,12	6,73	9,1	3,76	3,05	5,92	5,49
	0,29	0,66	0,03	0,24	0	0,44	1,5	0,35	0,3	0,08	1,61	5,49
Autres industries	78	3947	209	973	544	0	6087	358	1279	301	5856	19632
	0,4	20,1	1,06	4,96	2,77	0	31,01	1,82	6,51	1,53	29,83	100
	5,75	16,01	7,36	17,35	7,81	0	16,83	5,79	10	6,64	13,29	12,09
	0,05	2,43	0,13	0,6	0,34	0	3,75	0,22	0,79	0,19	3,61	12,09

Tableau 36 (suite). Matrice de transition à 11 secteurs sur la période 2005 - 2010

Secteur 2005	Secteur 2010											Total
	Pêche	BTP	Industries extractives	Textile et habillement	Industries Alim. Boiss.	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transport et communications	Activités financières	Autres services	
Commerce	383	5259	616	2052	2419	4865	0	1013	2754	1004	8275	28640
	1,34	18,36	2,15	7,16	8,45	16,99	0	3,54	9,62	3,51	28,89	100
	28,24	21,33	21,7	36,58	34,74	28,32	0	16,37	21,52	22,16	18,77	17,64
	0,24	3,24	0,38	1,26	1,49	3	0	0,62	1,7	0,62	5,1	17,64
Hôtellerie et Restauration	34	921	33	148	436	292	1377	0	609	167	3194	7211
	0,47	12,77	0,46	2,05	6,05	4,05	19,1	0	8,45	2,32	44,29	100
	2,51	3,74	1,16	2,64	6,26	1,7	3,81	0	4,76	3,69	7,25	4,44
	0,02	0,57	0,02	0,09	0,27	0,18	0,85	0	0,38	0,1	1,97	4,44
Transport et Communications	155	1186	94	240	291	795	3285	364	0	581	3339	10330
	1,5	11,48	0,91	2,32	2,82	7,7	31,8	3,52	0	5,62	32,32	100
	11,43	4,81	3,31	4,28	4,18	4,63	9,08	5,88	0	12,82	7,58	6,36
	0,1	0,73	0,06	0,15	0,18	0,49	2,02	0,22	0	0,36	2,06	6,36
Activités financières	12	478	20	61	166	481	1655	515	373	0	3037	6798
	0,18	7,03	0,29	0,9	2,44	7,08	24,35	7,58	5,49	0	44,67	100
	0,88	1,94	0,7	1,09	2,38	2,8	4,58	8,32	2,91	0	6,89	4,19
	0,01	0,29	0,01	0,04	0,1	0,3	1,02	0,32	0,23	0	1,87	4,19
Autres Services	85	9139	272	1239	1430	4208	8268	2030	3614	1882	0	32167
	0,26	28,41	0,85	3,85	4,45	13,08	25,7	6,31	11,24	5,85	0	100
	6,27	37,06	9,58	22,09	20,53	24,5	22,87	32,81	28,24	41,54	0	19,81
	0,05	5,63	0,17	0,76	0,88	2,59	5,09	1,25	2,23	1,16	0	19,81
Total	1356	24658	2839	5609	6964	17179	36160	6187	12796	4531	44078	162357
	0,84	15,19	1,75	3,45	4,29	10,58	22,27	3,81	7,88	2,79	27,15	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	0,84	15,19	1,75	3,45	4,29	10,58	22,27	3,81	7,88	2,79	27,15	100

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 37. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2005 – 2010 (diagonale remplie)

Secteur 2005	Secteur 2010																	Total	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électroniques et électriques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
	36968	356	10	38	705	27	9	99	2	900	83	356	15	54	255	31	10	64	39982
Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	92,46	0,89	0,03	0,1	1,76	0,07	0,02	0,25	0,01	2,25	0,21	0,89	0,04	0,14	0,64	0,08	0,03	0,16	700
	96,46	0,28	0,11	0,03	1,25	0,06	0,08	0,26	0,28	0,55	0,16	0,65	0,04	0,35	0,32	0,11	0,06	0,22	4,28
	3,96	0,04	0	0	0,08	0	0	0,01	0	0,1	0,01	0,04	0	0,01	0,03	0	0	0,01	4,28
Bâtiments et travaux publics	88	101203	1468	431	481	1071	284	1777	34	6251	747	2237	249	3294	7038	618	113	850	128234
	0,07	78,92	1,14	0,34	0,38	0,84	0,22	1,39	0,03	4,87	0,58	1,74	0,19	2,57	5,49	0,48	0,09	0,66	700
	0,23	80,41	15,94	0,33	0,85	2,22	2,61	4,63	4,78	3,85	1,4	4,08	0,73	21,24	8,84	2,16	0,71	2,95	13,74
	0,01	10,84	0,16	0,05	0,05	0,11	0,03	0,19	0	0,67	0,08	0,24	0,03	0,35	0,75	0,07	0,01	0,09	13,74
Industries extractives	2	789	6373	34	22	118	12	79	1	326	11	121	21	57	149	8	1	64	8188
	0,02	9,64	77,83	0,42	0,27	1,44	0,15	0,96	0,01	3,98	0,13	1,48	0,26	0,7	1,82	0,1	0,01	0,78	700
	0,01	0,63	69,18	0,03	0,04	0,24	0,11	0,21	0,14	0,2	0,02	0,22	0,06	0,37	0,19	0,03	0,01	0,22	0,88
	0	0,08	0,68	0	0	0,01	0	0,01	0	0,03	0	0,01	0	0,01	0,02	0	0	0,01	0,88
Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	51	1508	68	126359	470	858	242	1211	7	5579	503	972	173	555	3198	510	168	730	143162
	0,04	1,05	0,05	88,26	0,33	0,6	0,17	0,85	0	3,9	0,35	0,68	0,12	0,39	2,23	0,36	0,12	0,51	700
	0,13	1,2	0,74	95,75	0,83	1,78	2,23	3,15	0,98	3,43	0,94	1,77	0,51	3,58	4,01	1,78	1,06	2,54	15,34
	0,01	0,16	0,01	13,54	0,05	0,09	0,03	0,13	0	0,6	0,05	0,1	0,02	0,06	0,34	0,05	0,02	0,08	15,34
Industrie alimentaire, boissons et tabacs	468	1075	49	393	49568	299	41	358	9	2432	563	481	138	236	2013	140	54	167	58484
	0,8	1,84	0,08	0,67	84,75	0,51	0,07	0,61	0,02	4,16	0,96	0,82	0,24	0,4	3,44	0,24	0,09	0,29	700
	1,22	0,85	0,53	0,3	87,68	0,62	0,38	0,93	1,26	1,5	1,05	0,88	0,41	1,52	2,53	0,49	0,34	0,58	6,27
	0,05	0,12	0,01	0,04	5,31	0,03	0	0,04	0	0,26	0,06	0,05	0,01	0,03	0,22	0,01	0,01	0,02	6,27

Tableau 37 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2005 – 2010 (diagonale remplie)

Secteur 2005	Secteur 2010																	Total	
	Forêt, pêche, activités annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électroniques et électriques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
	18	1411	133	426	272	40493	84	627	10	2323	200	458	130	276	1943	160	69	263	49296
Industries chimiques et parachimiques	0,04	2,86	0,27	0,86	0,55	82,14	0,17	1,27	0,02	4,71	0,41	0,93	0,26	0,56	3,94	0,32	0,14	0,53	100
	0,05	1,12	1,44	0,32	0,48	83,84	0,77	1,63	1,4	1,43	0,37	0,84	0,38	1,78	2,44	0,56	0,43	0,91	5,28
	0	0,15	0,01	0,05	0,03	4,34	0,01	0,07	0	0,25	0,02	0,05	0,01	0,03	0,21	0,02	0,01	0,03	5,28
Industries électriques et électroniques	4	349	6	136	67	137	8614	453	3	869	40	266	51	42	544	132	46	111	11870
	0,03	2,94	0,05	1,15	0,56	1,15	72,57	3,82	0,03	7,32	0,34	2,24	0,43	0,35	4,58	1,11	0,39	0,94	100
	0,01	0,28	0,07	0,1	0,12	0,28	79,27	1,18	0,42	0,53	0,07	0,49	0,15	0,27	0,68	0,46	0,29	0,39	1,27
	0	0,04	0	0,01	0,01	0,01	0,92	0,05	0	0,09	0	0,03	0,01	0	0,06	0,01	0	0,01	1,27
Industries mécaniques et métallurgiques	56	2104	69	411	200	570	462	29127	2	2881	116	551	114	198	1645	141	35	217	38899
	0,14	5,41	0,18	1,06	0,51	1,47	1,19	74,88	0,01	7,41	0,3	1,42	0,29	0,51	4,23	0,36	0,09	0,56	100
	0,15	1,67	0,75	0,31	0,35	1,18	4,25	75,87	0,28	1,77	0,22	1	0,34	1,28	2,07	0,49	0,22	0,75	4,17
	0,01	0,23	0,01	0,04	0,02	0,06	0,05	3,12	0	0,31	0,01	0,06	0,01	0,02	0,18	0,02	0	0,02	4,17
Autres industries	0	83	1	0	5	6	1	5	491	14	2	4	6	7	17	2	1	7	652
	0	12,73	0,15	0	0,77	0,92	0,15	0,77	75,31	2,15	0,31	0,61	0,92	1,07	2,61	0,31	0,15	1,07	100
	0	0,07	0,01	0	0,01	0,01	0,01	0,01	68,96	0,01	0	0,01	0,02	0,05	0,02	0,01	0,01	0,02	0,07
	0	0,01	0	0	0	0	0	0	0,05	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,07
Commerce	383	5259	616	2052	2419	2120	578	2134	33	126346	1013	2754	1004	976	5021	664	291	1323	154986
	0,25	3,39	0,4	1,32	1,56	1,37	0,37	1,38	0,02	81,52	0,65	1,78	0,65	0,63	3,24	0,43	0,19	0,85	100
	1	4,18	6,69	1,55	4,28	4,39	5,32	5,56	4,63	717,75	1,89	5,02	2,96	6,29	6,3	2,32	1,83	4,6	16,6

Tableau 37 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2005 – 2010 (diagonale remplie)

Secteur 2005	Secteur 2010																	Total	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
	34	921	33	148	436	145	25	119	3	1377	47359	609	167	1033	1253	279	168	461	54570
Hôtellerie et restauration	0,06	1,69	0,06	0,27	0,8	0,27	0,05	0,22	0,01	2,52	86,79	1,12	0,31	1,89	2,3	0,51	0,31	0,84	100
	0,09	0,73	0,36	0,11	0,77	0,3	0,23	0,31	0,42	0,85	88,45	1,11	0,49	6,66	1,57	0,97	1,06	1,6	5,85
	0	0,1	0	0,02	0,05	0,02	0	0,01	0	0,15	5,07	0,07	0,02	0,11	0,13	0,03	0,02	0,05	5,85
	155	1186	94	240	291	310	62	412	11	3285	364	4203	581	268	1870	365	77	759	52361
Transports et communications	0,3	2,27	0,18	0,46	0,56	0,59	0,12	0,79	0,02	6,27	0,7	80,27	1,11	0,51	3,57	0,7	0,15	1,45	100
	0,4	0,94	1,02	0,18	0,51	0,64	0,57	1,07	1,54	2,02	0,68	76,66	1,71	1,73	2,35	1,27	0,48	2,64	5,61
	0,02	0,13	0,01	0,03	0,03	0,03	0,01	0,04	0	0,35	0,04	4,5	0,06	0,03	0,2	0,04	0,01	0,08	5,61
	12	478	20	61	166	220	73	176	12	1655	515	373	29389	232	1662	724	56	363	36187
Activités financières	0,03	1,32	0,06	0,17	0,46	0,61	0,2	0,49	0,03	4,57	1,42	1,03	81,21	0,64	4,59	2	0,15	1	100
	0,03	0,38	0,22	0,05	0,29	0,46	0,67	0,46	1,69	1,02	0,96	0,68	86,64	1,5	2,09	2,53	0,35	1,26	3,88
	0	0,05	0	0,01	0,02	0,02	0,01	0,02	0	0,18	0,06	0,04	3,15	0,02	0,18	0,08	0,01	0,04	3,88
	14	2413	37	114	75	118	14	139	1	717	391	178	189	6929	696	72	17	120	12234
Activités immobilières	0,11	19,72	0,3	0,93	0,61	0,96	0,11	1,14	0,01	5,86	3,2	1,45	1,54	56,64	5,69	0,59	0,14	0,98	100
	0,04	1,92	0,4	0,09	0,13	0,24	0,13	0,36	0,14	0,44	0,73	0,32	0,56	44,67	0,87	0,25	0,11	0,42	1,31
	0	0,26	0	0,01	0,01	0,01	0	0,01	0	0,08	0,04	0,02	0,02	0,74	0,07	0,01	0	0,01	1,31

Tableau 37 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2005 – 2010 (diagonale remplie)

Secteur 2005	Secteur 2010																		Total
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services	
Services fournis principalement aux entreprises	0,07	7,26	0,24	0,94	1,48	1,72	0,35	1,81	0,11	7,66	0,98	2,93	1,32	1,28	68,91	0,94	0,28	1,71	100
	0,13	4,15	1,88	0,51	1,89	2,56	2,31	3,4	11,52	3,39	1,31	3,84	2,8	5,96	62,22	2,37	1,26	4,27	7,71
	0,01	0,56	0,02	0,07	0,11	0,13	0,03	0,14	0,01	0,59	0,08	0,23	0,1	0,1	5,31	0,07	0,02	0,13	7,71
Education	11	436	18	102	90	153	36	158	3	618	121	400	89	86	1040	23732	68	234	27395
	0,04	1,59	0,07	0,37	0,33	0,56	0,13	0,58	0,01	2,26	0,44	1,46	0,32	0,31	3,8	86,63	0,25	0,85	100
	0,03	0,35	0,2	0,08	0,16	0,32	0,33	0,41	0,42	0,38	0,23	0,73	0,26	0,55	1,31	82,8	0,43	0,81	2,93
Santé et action sociale	0	0,05	0	0,01	0,01	0,02	0	0,02	0	0,07	0,01	0,04	0,01	0,01	0,11	2,54	0,01	0,03	2,93
	1	63	3	29	25	47	59	14	0	255	34	95	105	22	132	93	14425	182	15584
	0,01	0,4	0,02	0,19	0,16	0,3	0,38	0,09	0	1,64	0,22	0,61	0,67	0,14	0,85	0,6	92,56	1,17	100
	0	0,05	0,03	0,02	0,04	0,1	0,54	0,04	0	0,16	0,06	0,17	0,31	0,14	0,17	0,32	90,59	0,63	1,67
Autres services	0	0,01	0	0	0	0,01	0,01	0	0	0,03	0	0,01	0,01	0	0,01	0,01	1,55	0,02	1,67
	11	1002	41	317	173	367	20	197	8	1169	780	835	550	322	1615	312	123	21626	29468
	0,04	3,4	0,14	1,08	0,59	1,25	0,07	0,67	0,03	3,97	2,65	2,83	1,87	1,09	5,48	1,06	0,42	73,39	100
	0,03	0,8	0,45	0,24	0,31	0,76	0,18	0,51	1,12	0,72	1,46	1,52	1,62	2,08	2,03	1,09	0,77	75,17	3,16
	0	0,11	0	0,03	0,02	0,04	0	0,02	0	0,13	0,08	0,09	0,06	0,03	0,17	0,03	0,01	2,32	3,16
Total	38324	125861	9212	131968	56532	48296	10867	38389	712	162506	53546	54827	33920	15511	79653	28662	15923	28768	933477
	4,11	13,48	0,99	14,14	6,06	5,17	1,16	4,11	0,08	17,41	5,74	5,87	3,63	1,66	8,53	3,07	1,71	3,08	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	4,11	13,48	0,99	14,14	6,06	5,17	1,16	4,11	0,08	17,41	5,74	5,87	3,63	1,66	8,53	3,07	1,71	3,08	100

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 38. Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2005 - 2010

Secteur 2005	Secteur 2010																	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électroniques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services
0	356	10	38	705	27	9	99	2	900	83	356	15	54	255	31	10	64	3014
Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	11,81	0,33	1,26	23,39	0,9	0,3	3,28	0,07	29,86	2,75	11,81	0,5	1,79	8,46	1,03	0,33	2,12	100
0	1,44	0,35	0,68	10,12	0,35	0,4	1,07	0,9	2,49	1,34	2,78	0,33	0,63	0,85	0,63	0,67	0,9	1,74
0	0,21	0,01	0,02	0,41	0,02	0,01	0,06	0	0,52	0,05	0,21	0,01	0,03	0,15	0,02	0,01	0,04	1,74
88	1468	431	481	1071	1071	284	1777	34	6251	747	2237	249	3294	7038	618	113	850	27031
0,33	0	5,43	1,59	1,78	3,96	1,05	6,57	0,13	23,13	2,76	8,28	0,92	12,19	26,04	2,29	0,42	3,14	100
6,49	0	51,71	7,68	6,91	13,73	12,61	19,19	15,38	17,29	12,07	17,48	5,5	38,38	23,39	12,54	7,54	11,9	15,64
0,05	0	0,85	0,25	0,28	0,62	0,16	1,03	0,02	3,62	0,43	1,29	0,14	1,91	4,07	0,36	0,07	0,49	15,64
2	789	0	34	22	118	12	79	1	326	11	121	21	57	149	8	1	64	1815
0,11	43,47	0	1,87	1,21	6,5	0,66	4,35	0,06	17,96	0,61	6,67	1,16	3,14	8,21	0,44	0,06	3,53	100
0,15	3,2	0	0,61	0,32	1,51	0,53	0,85	0,45	0,9	0,18	0,95	0,46	0,66	0,5	0,16	0,07	0,9	1,05
0	0,46	0	0,02	0,01	0,07	0,01	0,05	0	0,19	0,01	0,07	0,01	0,03	0,09	0	0	0,04	1,05
51	1508	68	0	470	858	242	1211	7	5579	503	972	173	555	3198	510	168	730	16803
0,3	8,97	0,4	0	2,8	5,11	1,44	7,21	0,04	33,2	2,99	5,78	1,03	3,3	19,03	3,04	1	4,34	100
3,76	6,12	2,4	0	6,75	11	10,74	13,07	3,17	15,43	8,13	7,6	3,82	6,47	10,63	10,34	11,21	10,22	9,72
0,03	0,87	0,04	0	0,27	0,5	0,14	0,7	0	3,23	0,29	0,56	0,1	0,32	1,85	0,29	0,1	0,42	9,72
468	1075	49	393	0	299	41	358	9	2432	563	481	138	236	2013	140	54	167	8916
5,25	12,06	0,55	4,41	0	3,35	0,46	4,02	0,1	27,28	6,31	5,39	1,55	2,65	22,58	1,57	0,61	1,87	100
34,51	4,36	1,73	7,01	0	3,83	1,82	3,87	4,07	6,73	9,1	3,76	3,05	2,75	6,69	2,84	3,6	2,34	5,16
0,27	0,62	0,03	0,23	0	0,17	0,02	0,21	0,01	1,41	0,33	0,28	0,08	0,14	1,16	0,08	0,03	0,1	5,16
18	1411	133	426	272	0	84	627	10	2323	200	458	130	276	1943	160	69	263	8803
0,2	16,03	1,51	4,84	3,09	0	0,95	7,12	0,11	26,39	2,27	5,2	1,48	3,14	22,07	1,82	0,78	2,99	100
1,33	5,72	4,68	7,59	3,91	0	3,73	6,77	4,52	6,42	3,23	3,58	2,87	3,22	6,46	3,25	4,61	3,68	5,09
0,01	0,82	0,08	0,25	0,16	0	0,05	0,36	0,01	1,34	0,12	0,26	0,08	0,16	1,12	0,09	0,04	0,15	5,09

Tableau 38 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2005 - 2010

Secteur 2005	Secteur 2010																	Total	
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et parachimiques	Industries électriques et électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale		Autres services
Industries électriques et électroniques	0,12	10,72	0,18	4,18	2,06	4,21	0	13,91	0,09	26,69	1,23	8,17	1,57	1,29	16,71	4,05	1,41	3,41	100
	0,29	1,42	0,21	2,42	0,96	1,76	0	4,89	1,36	2,4	0,65	2,08	1,13	0,49	1,81	2,68	3,07	1,55	1,88
	0	0,2	0	0,08	0,04	0,08	0	0,26	0	0,5	0,02	0,15	0,03	0,02	0,31	0,08	0,03	0,06	1,88
Industries mécaniques et métallurgiques	56	2104	69	411	200	570	462	0	2	2881	116	551	114	198	1645	141	35	217	9772
	0,57	21,53	0,71	4,21	2,05	5,83	4,73	0	0,02	29,48	1,19	5,64	1,17	2,03	16,83	1,44	0,36	2,22	100
	4,13	8,53	2,43	7,33	2,87	7,3	20,51	0	0,9	7,97	1,87	4,31	2,52	2,31	5,47	2,86	2,34	3,04	5,65
	0,03	1,22	0,04	0,24	0,12	0,33	0,27	0	0	1,67	0,07	0,32	0,07	0,11	0,95	0,08	0,02	0,13	5,65
Autres industries	0	83	1	0	5	6	1	5	0	14	2	4	6	7	17	2	1	7	161
	0	51,53	0,62	0	3,11	3,73	0,62	3,11	0	8,7	1,24	2,48	3,73	4,35	10,56	1,24	0,62	4,35	100
	0	0,34	0,04	0	0,07	0,08	0,04	0,05	0	0,04	0,03	0,03	0,13	0,08	0,06	0,04	0,07	0,1	0,09
	0	0,05	0	0	0	0	0	0	0	0,01	0	0	0	0	0,01	0	0	0	0,09
Commerce	383	5259	616	2052	2419	2120	578	2134	33	0	1,013	2754	1004	976	5021	664	291	1323	28640
	1,34	18,36	2,15	7,16	8,45	7,4	2,02	7,45	0,12	0	3,54	9,62	3,51	3,41	17,53	2,32	1,02	4,62	100
	28,24	21,33	21,7	36,58	34,74	27,17	25,65	23,04	14,93	0	16,37	21,52	22,16	11,37	16,69	13,47	19,43	18,52	16,57
	0,22	3,04	0,36	1,19	1,4	1,23	0,33	1,23	0,02	0	0,59	1,59	0,58	0,56	2,5	0,38	0,17	0,77	16,57
	34	921	33	148	436	145	25	119	3	1377	0	609	167	1033	1253	279	168	461	7211
Hôtellerie et restauration	0,47	12,77	0,46	2,05	6,05	2,01	0,35	1,65	0,04	19,1	0	8,45	2,32	14,33	17,38	3,87	2,33	6,39	100
	2,51	3,74	1,16	2,64	6,26	1,86	1,11	1,28	1,36	3,81	0	4,76	3,69	12,04	4,16	5,66	11,21	6,45	4,17
	0,02	0,53	0,02	0,09	0,25	0,08	0,01	0,07	0	0,8	0	0,35	0,1	0,6	0,72	0,16	0,1	0,27	4,17
	155	1186	94	240	291	310	62	412	11	3285	364	0	581	268	1870	365	77	759	10330
Transports et communications	1,5	11,48	0,91	2,32	2,82	3	0,6	3,99	0,11	31,8	3,52	0	5,62	2,59	18,1	3,53	0,75	7,59	100
	11,43	4,81	3,31	4,28	4,18	3,97	2,75	4,45	4,98	9,08	5,88	0	12,82	3,12	6,21	7,4	5,14	10,63	5,98
	0,09	0,69	0,05	0,14	0,17	0,18	0,04	0,24	0,01	1,9	0,21	0	0,34	0,16	1,08	0,21	0,04	0,44	5,98

Tableau 38 (suite). Matrice de transition à 18 secteurs sur la période 2005 - 2010

Secteur 2005	Secteur 2010																		Total
	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	Bâtiments et travaux publics	Industries extractives	Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	Industrie alimentaire, boissons et tabacs	Industries chimiques et pharmaceutiques	Industries électroniques	Industries mécaniques et métallurgiques	Autres industries	Commerce	Hôtellerie et restauration	Transports et communications	Activités financières	Activités immobilières	Services fournis principalement aux entreprises	Education	Santé et action sociale	Autres services	
Activités financières	0,18	7,03	0,29	0,9	2,44	3,24	1,07	2,59	0,18	24,35	7,58	5,49	0	3,41	24,45	10,65	0,82	5,34	100
Activités immobilières	0,88	1,94	0,7	1,09	2,38	2,82	3,24	1,9	5,43	4,58	8,32	2,91	0	2,7	5,52	14,69	3,74	5,08	3,93
	0,01	0,28	0,01	0,04	0,1	0,13	0,04	0,1	0,01	0,96	0,3	0,22	0	0,13	0,96	0,42	0,03	0,21	3,93
	14	2413	37	114	75	118	14	139	1	717	391	178	189	0	696	72	17	120	5305
	0,26	45,49	0,7	2,15	1,41	2,22	0,26	2,62	0,02	13,52	7,37	3,36	3,36	0	13,12	1,36	0,32	2,26	100
	1,03	9,79	1,3	2,03	1,08	1,51	0,62	1,5	0,45	1,98	6,32	1,39	4,17	0	2,31	1,46	1,13	1,68	3,07
	0,01	1,4	0,02	0,07	0,04	0,07	0,01	0,08	0	0,41	0,23	0,1	0,11	0	0,4	0,04	0,01	0,07	3,07
Services fournis principalement aux entreprises	48	5225	173	677	1067	1237	251	1304	82	5509	704	2106	949	924	0	679	201	1227	22363
	0,21	23,36	0,77	3,03	4,77	5,53	1,12	5,83	0,37	24,63	3,15	9,42	4,24	4,13	0	3,04	0,9	5,49	100
	3,54	21,19	6,09	12,07	15,32	15,85	11,14	14,08	37,1	15,24	11,38	16,46	20,94	10,77	0	13,77	13,42	17,18	12,94
	0,03	3,02	0,1	0,39	0,62	0,72	0,15	0,75	0,05	3,19	0,41	1,22	0,55	0,53	0	0,39	0,12	0,71	12,94
Education	11	436	18	102	90	153	36	158	3	618	121	400	89	86	1040	0	68	234	3663
	0,3	11,9	0,49	2,78	2,46	4,18	0,98	4,31	0,08	16,87	3,3	10,92	2,43	2,35	28,39	0	1,86	6,39	100
	0,81	1,77	0,63	1,82	1,29	1,96	1,6	1,71	1,36	1,71	1,96	3,13	1,96	1	3,46	0	4,54	3,28	2,12
	0,01	0,25	0,01	0,06	0,05	0,09	0,02	0,09	0	0,36	0,07	0,23	0,05	0,05	0,6	0	0,04	0,14	2,12
Santé et action sociale	1	63	3	29	25	47	59	14	0	255	34	95	105	22	132	93	0	182	1159
	0,09	5,44	0,26	2,5	2,16	4,06	5,09	1,21	0	22	2,93	8,2	9,06	1,9	11,39	8,02	0	15,7	100
	0,07	0,26	0,11	0,52	0,36	0,6	2,62	0,15	0	0,71	0,55	0,74	2,32	0,26	0,44	1,89	0	2,55	0,67
	0	0,04	0	0,02	0,01	0,03	0,03	0,01	0	0,15	0,02	0,15	0,06	0,01	0,08	0,05	0	0,11	0,67
Autres services	11	1002	41	317	173	367	20	197	8	1169	780	835	550	322	1615	312	123	0	7842
	0,14	12,78	0,52	4,04	2,21	4,68	0,26	2,51	0,1	14,91	9,95	10,63	7,01	4,11	20,59	3,98	1,57	0	100
	0,81	4,06	1,44	5,65	2,48	4,7	0,89	2,13	3,62	3,23	12,61	6,53	12,14	3,75	5,37	6,33	8,21	0	4,54
	0,01	0,58	0,02	0,18	0,1	0,21	0,11	0,11	0	0,68	0,45	0,48	0,32	0,19	0,93	0,18	0,07	0	4,54
Total	1356	24658	2839	5609	6964	7803	2253	9262	221	3616	6187	12796	4531	8582	30091	493	1498	7142	172882
	0,78	14,26	1,64	3,24	4,03	4,51	1,3	5,36	0,13	20,92	3,58	7,4	2,62	4,96	17,41	2,85	0,87	4,13	100
	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
	0,78	14,26	1,64	3,24	4,03	4,51	1,3	5,36	0,13	20,92	3,58	7,4	2,62	4,96	17,41	2,85	0,87	4,13	100

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Annexe 5. Tableaux et graphiques annexes de la modélisation à choix discrets

Tableau 39. Définition des secteurs d'activité au sens de l'étude : 18 secteurs

Secteurs au sens de l'étude	Code des secteurs dans l'étude	Code de la branche	Intitulé de la branche
Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	1	1	Agriculture, chasse (non retenue)
		2	Sylviculture (non retenue)
		5	Pêche, aquaculture
Bâtiments et travaux publics	2	45	Construction
Industries extractives	3	10	Extraction de houille, de lignite et de tourbe
		11	Extraction d'hydrocarbures
		13	Extraction, exploitation et enrichissement de minerais métalliques
		14	Autres industries extractives
Industrie du textile, confection, cuir et chaussures	4	17	Industrie textile
		18	Industrie de l'habillement et des fourrures
		19	Industrie du cuir et de la chaussure
Industrie alimentaire, boissons et tabacs	5	15	Industries alimentaires
		16	Industrie du Tabac
Industries chimiques et para chimiques	6	20	Travail du bois et fabrication d'articles en bois
		21	Industrie du papier et du carton
		22	Edition, imprimerie, reproduction
		23	Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires
		24	Industrie chimique
		25	Industrie du caoutchouc et des plastiques
		26	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
Industries électriques et électroniques	7	31	Fabrication de machines et appareils électriques
		32	Fabrication d'équipements de radio, Télévision et Communication
		33	Fabrication d'instruments médicaux, de précision d'optique et d'horlogerie
Industries mécaniques et métallurgiques	8	27	Métallurgie
		28	Travail des métaux
		29	Fabrication de machines et équipements
		30	Fabrication de machines de bureau et de matériel informatique
		34	Industrie automobile
		35	Fabrication d'autres matériels de transport
		36	Fabrication de meubles, industries diverses
		37	Récupération
Autres industries	9	40	Production et distribution d'électricité, gaz et chaleur
		41	Captage, traitement et distribution d'eau

Tableau 39 (suite). Définition des secteurs d'activité au sens de l'étude : 18 secteurs

Secteurs au sens de l'étude	Code des secteurs dans l'étude	Code de la branche	Intitulé de la branche
Commerce	10	50	Commerce et réparation automobile
		51	Commerce de gros et intermédiaires du commerce
		52	Commerce de détail et réparation d'articles domestiques
Hôtellerie et restauration	11	55	Hôtellerie et Restauration
Transports et communications	12	60	Transports terrestres
		61	Transports par eau
		62	Transports aériens
		63	Services auxiliaires des transports
		64	Postes et télécommunications
Activités financières	13	65	Intermédiation financière
		66	Assurance
		67	Auxiliaires financiers et d'assurance
Activités immobilières	14	70	Activités immobilières
Services fournis principalement aux entreprises	15	74	Services fournis principalement aux entreprises
Education	16	80	Education
Santé et action sociale	17	85	Santé et action sociale
Autres services	18	75	Administration publique
		93	Services personnels
		95	Services domestiques
		85	Santé et action sociale
		71	Location sans opérateur
		72	Conseil en systèmes informatiques
		73	Recherche et développement
		90	Assainissement, voirie et gestion des déchets
		91	Activités associatives
		92	Activités récréatives, culturelles et sportives
99	Activités extraterritoriales		

Source : auteurs

**Tableau 40. Estimation du modèle Logit de la probabilité
de changer de secteur d'activité entre 2000 et 2005**

Déterminants		Coef.	Std. Err.	Z	P>z	[95% Conf. Interval]	
Différence de salaire	Ecart de de salaire 2005-2000	2.37E-06	0.0000322	0.07	0.941	-0.0000607	0.0000654
Effectif moyen	Effectif moyen 2000	-0.0001921	5.05E-06	-38.04	0	-0.000202	-0.0001822
Nombre de jours travaillés	Nombre de jours 2000	-0.005632	0.0000443	-127.24	0	-0.0057188	-0.0055453
Age	Age2000	-0.0069236	0.003018	-2.29	0.022	-0.0128388	-0.0010084
	Age au carré 2000	-0.0004201	0.0000418	-10.05	0	-0.000502	-0.0003381
Sexe	Hommes	Référence					
	Femmes	-0.6305028	0.0096601	-65.27	0	-0.6494362	-0.6115694
Région de l'étude 2000	Casablanca-Rabat-Kénitra	Référence	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	-0.1230984	0.0595778	-2.07	0.039	-0.2398687	-0.0063281
	Marrakech	0.0935497	0.0395289	2.37	0.018	0.0160745	0.1710248
	Oriental	0.1841285	0.0668257	2.76	0.006	0.0531525	0.3151045
	Nord	-0.7660026	0.0409705	-18.7	0	-0.8463032	-0.685702
	Souss-Massa	0.2915244	0.0353966	8.24	0	0.2221483	0.3609004
	Saïss-Tafilalet	0.0973207	0.0398083	2.44	0.014	0.0192978	0.1753435
	Sud	-0.3814566	0.0660926	-5.77	0	-0.5109957	-0.2519175
	Reste du pays	-0.0506186	0.0458348	-1.1	0.269	-0.1404531	0.0392158
Région de l'étude 2005	Casablanca-Rabat-Kénitra	Référence	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	-0.1967744	0.0600857	-3.27	0.001	-0.3145402	-0.0790086
	Marrakech	-0.1314225	0.0389478	-3.37	0.001	-0.2077588	-0.0550862
	Oriental	-0.6205544	0.0682094	-9.1	0	-0.7542424	-0.4868664
	Nord	0.5423336	0.0368989	14.7	0	0.4700131	0.6146541
	Souss-Massa	-0.6766274	0.037756	-17.92	0	-0.7506278	-0.6026271
	Saïss-Tafilalet	-0.7851973	0.0425812	-18.44	0	-0.868655	-0.7017396
	Sud	0.7091652	0.0546049	12.99	0	0.6021416	0.8161888
	Reste du pays	-0.2560007	0.0474785	-5.39	0	-0.3490569	-0.1629445
Secteurs d'activité 2000	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	0.0651245	0.0309835	2.1	0.036	0.004398	0.1258511
	B.T.P	0.6602904	0.0163288	40.44	0	0.6282866	0.6922942
	Ind. extractives	1.875509	0.0290905	64.47	0	1.818493	1.932525
	Ind. du textile, confection, cuir et chaussures	Référence	-	-	-	-	-
	Ind. alimentaire, boissons et tabacs	0.8342477	0.0179316	46.52	0	0.7991023	0.869393
	Ind. chimiques et parachimiques	0.8768146	0.0185196	47.35	0	0.8405169	0.9131122
	Ind. électriques et électroniques	1.461412	0.0263915	55.37	0	1.409686	1.513139

Tableau 40 (suite). Estimation du modèle Logit de la probabilité
de changer de secteur d'activité entre 2000 et 2005

Déterminants		Coef.	Std. Err.	Z	P>z	[95% Conf. Interval]	
Différence de salaire	Ecart de de salaire 2005-2000	2.37E-06	0.0000322	0.07	0.941	-0.0000607	0.0000654
Secteurs d'activité 2000	Ind. mécaniques et métallurgiques	0.9982475	0.0203694	49.01	0	0.9583242	1.038171
	Autres industries	2.159043	0.1346441	16.04	0	1.895146	2.422941
	Commerce	0.9176562	0.0151051	60.75	0	0.8880508	0.9472617
	Hôtellerie et restauration	0.3755028	0.0220198	17.05	0	0.3323448	0.4186608
	Transports et communications	0.6677607	0.0212195	31.47	0	0.6261713	0.7093501
	Activités financières	0.8164268	0.0251795	32.42	0	0.7670759	0.8657777
	Activités immobilières	1.707323	0.0315586	54.1	0	1.64547	1.769177
	Services fournis principalement aux entreprises	1.352259	0.0178661	75.69	0	1.317242	1.387276
	Education	0.8767151	0.0275324	31.84	0	0.8227526	0.9306776
	Santé et action sociale	0.1355011	0.0460979	2.94	0.003	0.0451509	0.2258513
	Autres services	2.889648	0.0161623	178.79	0	2.857971	2.921326
	Classe de salaire journalier	Moins de 0,95*smig	0.0095577	0.0122855	0.78	0.437	-0.0145215
Entre 0,95*smig et 1,05*smig		Référence	-	-	-	-	-
Entre 1,05*smig et 1,20*smig		0.2215597	0.0112735	19.65	0	0.199464	0.2436554
Entre 1,20*smig et 2*smig		0.26517	0.010748	24.67	0	0.2441042	0.2862357
Entre 2*smig et 5*smig		0.2381238	0.0135876	17.53	0	0.2114927	0.264755
Plus de 5*smig		0.6440706	0.0195634	32.92	0	0.6057271	0.6824141
	Constante du modèle	-0.4214259	0.0505685	-8.33	0	-0.5205383	-0.3223136
Caractéristiques du modèle : - Nombre d'observation : 737377 - Wald chi2(44) : 74372,95 - Prob> chi2 : 0,0000 - Pseudo R2 : 0,1489							

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 41. Estimation du modèle logistique de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005							
Déterminants	Modalités	Odds Ratio	Ecart-type robuste	z	P> z	[95% Intervalle confiance]	
Différence de salaire	Ecart de salaire	1,000002	0,0000322	0,07	0,941	0,9999393	1,000065
Effectif moyen en 2000	Effectif moyen en 2000	0,999808	5,05E-06	-38,04	0,000	0,9997981	0,9998179
Nombre de jours travaillés	Nombre de jours 2005	0,9943838	0,000044	-127,24	0,000	0,9942976	0,9944701
Age du salarié	Age 2000	0,9931003	0,0029972	-2,29	0,022	0,9872432	0,9989921
	Age 2000 au carré	0,99958	0,0000418	-10,05	0,000	0,9994981	0,9996619
Sexe du salarié	Homme	Référence	-	-	-	-	-
	Femmes	0,5323241	0,0051423	-65,27	0,000	0,5223402	0,5424988
Région d'étude en 2000	G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra	Référence	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	0,8841767	0,0526773	-2,07	0,039	0,7867312	0,9936919
	Marrakech	1,098065	0,0434053	2,37	0,018	1,016204	1,18652
	Oriental	1,20217	0,0803359	2,76	0,006	1,054591	1,370402
	Nord	0,4648676	0,0190458	-18,7	0,000	0,4289979	0,5037365
	Souss-Massa	1,338466	0,0473771	8,24	0,000	1,248757	1,434621
	Saïss-Tafilalet	1,102214	0,0438773	2,44	0,014	1,019485	1,191656
	Sud	0,682866	0,0451324	-5,77	0,000	0,5998979	0,7773089
Reste du pays	0,9506411	0,0435724	-1,1	0,269	0,8689644	1,039995	
Région d'étude en 2005	G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra	Référence	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	0,8213759	0,049353	-3,27	0,001	0,7301245	0,924032
	Marrakech	0,8768472	0,0341513	-3,37	0,001	0,812403	0,9464036
	Oriental	0,5376463	0,0366725	-9,1	0,000	0,4703668	0,6145491
	Nord	1,720016	0,0634667	14,7	0,000	1,600015	1,849017
	Souss-Massa	0,5083285	0,0191924	-17,92	0,000	0,4720701	0,5473718
	Saïss-Tafilalet	0,4560297	0,0194183	-18,44	0,000	0,4195154	0,4957222
	Sud	2,032294	0,1109732	12,99	0,000	1,826025	2,261863
Reste du pays	0,7741414	0,0367551	-5,39	0,000	0,705353	0,8496383	
Secteur d'activité en 2000	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	1,067292	0,0330684	2,1	0,036	1,004408	1,134113
	B.T.P	1,935354	0,0316019	40,44	0,000	1,874396	1,998295
	Ind. Extractives	6,524139	0,1897903	64,47	0,000	6,162562	6,90693
	Ind. du textile, confection, cuir et chaussures	Référence	-	-	-	-	-
	Ind. alimentaire, boissons et tabacs	2,303081	0,041298	46,52	0,000	2,223544	2,385463
	Ind. chimiques et parachimiques	2,403232	0,0445068	47,35	0,000	2,317565	2,492066
	Ind. électriques et électroniques	4,312045	0,1138012	55,37	0,000	4,094669	4,54096
	Ind. mécaniques et métallurgiques	2,713522	0,0552729	49,01	0,000	2,607323	2,824047

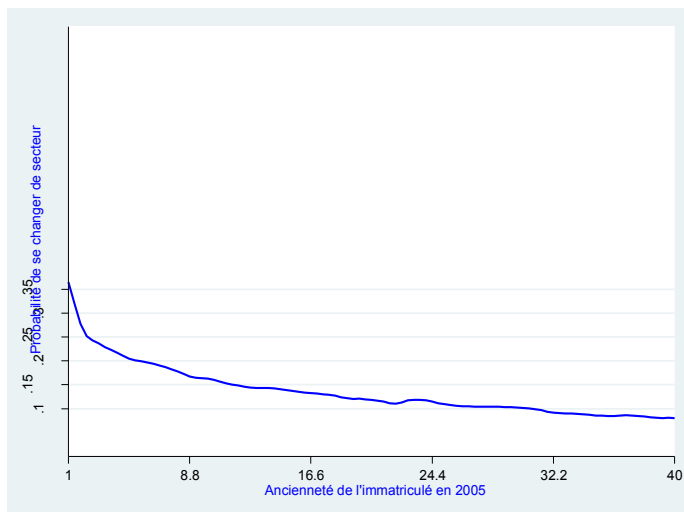
Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005							
Déterminants	Modalités	Odds Ratio	Ecart-type robuste	z	P> z	[95% Intervalle confiance]	
	Autres industries	8,662846	1,166401	16,04	0,000	6,653517	11,27898

Tableau 41 (suite). Estimation du modèle logit de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2005							
Déterminants	Modalités	Odds Ratio	Ecart-type robuste	z	P> z	[95% Intervalle confiance]	
Secteur d'activité en 2000	Commerce	2,503416	0,0378143	60,75	0,000	2,430388	2,578639
	Hôtellerie et restauration	1,455723	0,0320547	17,05	0,000	1,394234	1,519925
	Transports et communications	1,949866	0,0413751	31,47	0,000	1,870436	2,03267
	Activités financières	2,262401	0,0569661	32,42	0,000	2,15346	2,376854
	Activités immobilières	5,514182	0,1740197	54,1	0,000	5,183443	5,866023
	Services fournis principalement aux entreprises	3,86615	0,0690732	75,69	0,000	3,733112	4,003929
	Education	2,402993	0,0661602	31,84	0,000	2,276758	2,536227
	Santé et action sociale	1,14511	0,0527872	2,94	0,003	1,046186	1,253389
	Autres services	17,98698	0,2907103	178,79	0,000	17,42613	18,56588
Classe de salaire journalier	Moins de 0,95*smig	1,009603	0,0124035	0,78	0,437	0,9855834	1,034209
	Entre 0,95*smig et 1,05*smig	Référence	-	-	-	-	-
	Entre 1,05*smig et 1,20*smig	1,248022	0,0140696	19,65	0,000	1,220748	1,275905
	Entre 1,20*smig et 2*smig	1,303653	0,0140117	24,67	0,000	1,276477	1,331406
	Entre 2*smig et 5*smig	1,268866	0,0172408	17,53	0,000	1,235521	1,303112
	Plus de 5*smig	1,904216	0,0372529	32,92	0,000	1,832584	1,978649
	Constante du modèle	0,6561106	0,0331785	-8,33	0,000	0,5942006	0,724471
Caractéristiques du modèle : - Nombre d'observation : 737377 - Wald chi2(44) : 74372,95 - Prob> chi2 : 0,0000 - Pseudo R2 : 0,1489							

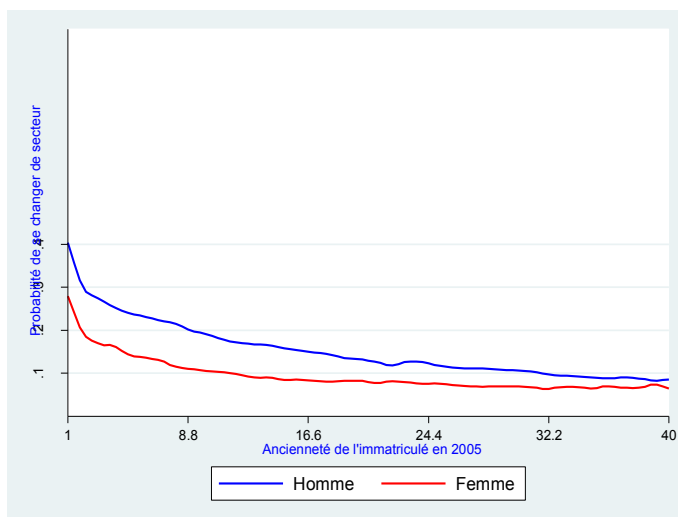
Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Graphique 55. Evolution de la probabilité (prédite) de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010 selon l'ancienneté de l'immatriculé en 2005 (cas descriptif)



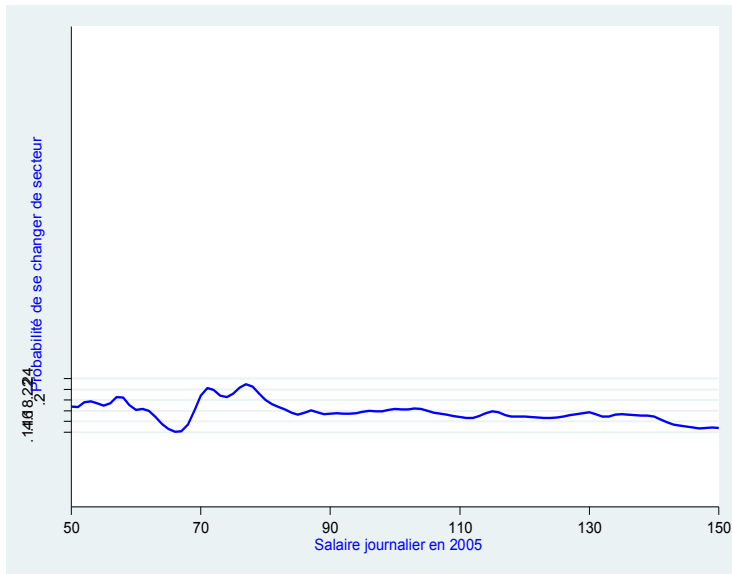
Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Graphique 56. Evolution de la probabilité (prédite) de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010 selon l'ancienneté de l'immatriculé en 2005 et le sexe (cas de la régression non paramétrique)



Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Graphique 57. Evolution de la probabilité (prédite) de participer à la mobilité intersectorielle entre 2005 et 2010 selon le salaire de l'immatriculé en 2005 (cas descriptif)



Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 42. Estimation du modèle logit de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000							
Déterminants	Modalités	Coefficient	Ecart-type robuste	Z	P> z	[95% Intervalle confiance]	
Différence de salaire	Ecart de salaire	-0.0002178	0.0000324	-6.72	0	-0.0002813	-0.0001543
	Salaire journalier	0.0012627	0.0000708	17.84	0	0.001124	0.0014015
Salaire journalier	Salaire journalier 1990	0.0012627	0.0000708	17.84	0	0.001124	0.0014015
	Salair journalier 1990 au carré	-3.27E-07	4.33E-08	-7.55	0	-4.12E-07	-2.42E-07
Effectif moyen	Effectif moyen en 1990	-0.000187	7.72E-06	-24.21	0	-0.0002022	-0.0001719
Nombre de jours travaillés	Nombre de jours 1990	-0.0043615	0.0000519	-84.06	0	-0.0044632	-0.0042598
Age du salarié	Age 1990	0.0169133	0.0046144	3.67	0	0.0078693	0.0259573
	Age 1990 au carré	-0.0007252	0.0000671	-10.81	0	-0.0008567	-0.0005937
Sexe du salarié	Homme	Référence	-	-	-	-	-
	Femmes	-0.4775563	0.0123569	-38.65	0	-0.5017754	-0.4533372
Région d'étude en 1990	G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra	Référence	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	-0.3221749	0.0466401	-6.91	0	-0.4135877	-0.230762
	Marrakech	-0.1816888	0.040607	-4.47	0	-0.261277	-0.1021006
	Oriental	-0.2247125	0.0662681	-3.39	0.001	-0.3545957	-0.0948294
	Nord	-0.1377743	0.0591952	-2.33	0.02	-0.2537947	-0.0217539
	Souss-Massa	0.1559544	0.0335646	4.65	0	0.090169	0.2217399
	Saïss-Tafilalet	-0.0259028	0.0422407	-0.61	0.54	-0.108693	0.0568874
	Sud	0.8449516	0.0866027	9.76	0	0.6752135	1.01469
Reste du pays	-0.7260864	0.0569575	-12.75	0	-0.837721	-0.6144518	
Région d'étude en 2000	G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra	Référence	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	0.6359657	0.0431398	14.74	0	0.5514132	0.7205183
	Marrakech	0.0853499	0.0399927	2.13	0.033	0.0069656	0.1637343
	Oriental	-0.2686047	0.0692185	-3.88	0	-0.4042705	-0.1329389
	Nord	-0.0829673	0.05948	-1.39	0.163	-0.1995459	0.0336114
	Souss-Massa	-0.2781044	0.0356134	-7.81	0	-0.3479053	-0.2083034
	Saïss-Tafilalet	-0.4107321	0.0434143	-9.46	0	-0.4958225	-0.3256416
	Sud	0.0409268	0.0860908	0.48	0.635	-0.127808	0.2096616
Reste du pays	0.6700873	0.0479527	13.97	0	0.5761018	0.7640728	
Secteur d'activité en 1990	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	-0.0337815	0.0394921	-0.86	0.392	-0.1111846	0.0436216
	B.T.P	0.9713931	0.0198736	48.88	0	0.9324416	1.010345
	Ind. Extractives	1.128546	0.0377946	29.86	0	1.05447	1.202622
	Ind. du textile, confection, cuir et chaussures	Référence	-	-	-	-	-
	Ind. alimentaire, boissons et tabacs	0.0898142	0.0257031	3.49	0	0.039437	0.1401913
Ind. chimiques et parachimiques	0.6445258	0.0225975	28.52	0	0.6002355	0.6888161	

Tableau 42 (suite). Estimation du modèle logit de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000							
Déterminants	Modalités	Coefficient	Ecart-type robuste	Z	P> z	[95% Intervalle confiance]	
Secteur d'activité en 1990	Ind. électriques et électroniques	0.8683004	0.0468746	18.52	0	0.776428	0.9601729
	Ind. mécaniques et métallurgiques	0.7521391	0.0251556	29.9	0	0.702835	0.8014433
	Autres industries	3.514302	0.1356924	25.9	0	3.24835	3.780254
	Commerce	0.8041841	0.0193406	41.58	0	0.7662773	0.8420909
	Hôtellerie et restauration	0.2298551	0.0269045	8.54	0	0.1771233	0.2825868
	Transports et communications	1.06111	0.0250033	42.44	0	1.012105	1.110116
	Activités financières	0.0878869	0.0316195	2.78	0.005	0.0259139	0.1498599
	Activités immobilières	1.934374	0.0406262	47.61	0	1.854748	2.014
	Services fournis principalement aux entreprises	1.117439	0.0256097	43.63	0	1.067245	1.167633
	Education	0.1347091	0.059013	2.28	0.022	0.0190459	0.2503724
	Santé et action sociale	2.030435	0.0344478	58.94	0	1.962919	2.097952
	Autres services	2.282484	0.018348	124.4	0	2.246523	2.318446
	Constante du modèle	-0.7326571	0.0741296	-9.88	0	-0.8779485	-0.5873658
Caractéristiques du modèle :							
- Nombre d'observation : 362314							
- Wald chi2(44) : 42577.46							
- Prob> chi2 : 0.0000							
- Pseudo R2 : 0.1305							

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 43. Estimation du modèle logistique de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000							
Déterminants	Modalités	Odds-ratio	Ecart-type robuste	Z	P> z	[95% Intervalle confiance]	
Différence de salaire	Ecart de salaire	0.9997822	0.0000324	-6.72	0	0.9997187	0.9998457
Salaire journalier	Salaire journalier 1990	1.001264	0.0000709	17.84	0	1.001125	1.001402
	Salair journalier 1990 au carré	0.9999997	4.33E-08	-7.55	0	0.9999996	0.9999998
Effectif moyen	Effectif moyen en 1990	0.999813	7.72E-06	-24.21	0	0.9997979	0.9998281
Nombre de jours travaillés	Nombre de jours 1990	0.995648	0.0000517	-84.06	0	0.9955467	0.9957492
Age du salarié	Age 1990	1.017057	0.0046931	3.67	0	1.0079	1.026297
	Age 1990 au carré	0.9992751	0.000067	-10.81	0	0.9991437	0.9994065
Sexe du salarié	Homme	Référence	-	-	-	-	-
	Femmes	0.6202973	0.007665	-38.65	0	0.6054548	0.6355038
Région d'étude en 1990	G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra	Référence	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	0.7245715	0.0337941	-6.91	0	0.6612735	0.7939284
	Marrakech	0.8338608	0.0338606	-4.47	0	0.7700675	0.9029388
	Oriental	0.7987458	0.0529314	-3.39	0.001	0.701457	0.9095281
	Nord	0.8712953	0.0515765	-2.33	0.02	0.775851	0.978481
	Souss-Massa	1.168773	0.0392294	4.65	0	1.094359	1.248247
	Saïss-Tafilalet	0.9744298	0.0411606	-0.61	0.54	0.8970057	1.058537
	Sud	2.327865	0.2015994	9.76	0	1.964452	2.758508
	Reste du pays	0.4837987	0.0275559	-12.75	0	0.4326955	0.5409373
	Région d'étude en 2000	G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra	Référence	-	-	-	-
Doukkala-Abda		1.888845	0.0814845	14.74	0	1.735704	2.055498
Marrakech		1.089098	0.043556	2.13	0.033	1.00699	1.177901
Oriental		0.7644454	0.0529138	-3.88	0	0.6674635	0.8755186
Nord		0.9203813	0.0547443	-1.39	0.163	0.8191026	1.034183
Souss-Massa		0.7572178	0.0269671	-7.81	0	0.7061657	0.8119606
Saïss-Tafilalet		0.6631646	0.0287908	-9.46	0	0.6090697	0.7220639
Sud		1.041776	0.0896873	0.48	0.635	0.8800224	1.233261
	Reste du pays	1.954408	0.0937191	13.97	0	1.77909	2.147003
Secteur d'activité en 1990	Forêt. pêche. activité annexes à l'agriculture	0.9667827	0.0381803	-0.86	0.392	0.8947736	1.044587
	B.T.P	2.641622	0.0524985	48.88	0	2.540705	2.746547
	Ind. Extractives	3.091159	0.1168293	29.86	0	2.870453	3.328834
	Ind. du textile. confection. cuir et chaussures	Référence	-	-	-	-	-
	Ind. alimentaire. boissons et tabacs	1.093971	0.0281185	3.49	0	1.040225	1.150494
	Ind. chimiques et parachimiques	1.905083	0.0430502	28.52	0	1.822548	1.991357

Tableau 43 (suite). Estimation du modèle logistique de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 1990 et 2000							
Déterminants	Modalités	Odds-ratio	Ecart-type robuste	Z	P> z	[95% Intervalle confiance]	
Secteur d'activité en 1990	Ind. électriques et électroniques	2.382858	0.1116954	18.52	0	2.173694	2.612148
	Ind. mécaniques et métallurgiques	2.121533	0.0533685	29.9	0	2.01947	2.228755
	Autres industries	33.59247	4.558244	25.9	0	25.74781	43.82718
	Commerce	2.234872	0.0432237	41.58	0	2.151741	2.321215
	Hôtellerie et restauration	1.258418	0.0338571	8.54	0	1.193778	1.326557
	Transports et communications	2.889578	0.0722491	42.44	0	2.751386	3.034711
	Activités financières	1.091865	0.0345242	2.78	0.005	1.026253	1.161671
	Activités immobilières	6.919712	0.2811215	47.61	0	6.39009	7.49323
	Services fournis principalement aux entreprises	3.057015	0.0782891	43.63	0	2.907358	3.214375
	Education	1.144204	0.0675228	2.28	0.022	1.019228	1.284504
	Santé et action sociale	7.617401	0.2624024	58.94	0	7.12008	8.14946
	Autres services	9.800997	0.1798289	124.4	0	9.454801	10.15987
	Constante du modèle	0.4806302	0.0356289	-9.88	0	0.4156347	0.5557894
Caractéristiques du modèle :							
- Nombre d'observation : 362314							
- Wald chi2(44) : 42577.46							
- Prob> chi2 : 0.0000							
- Pseudo R2 : 0.1305							

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 44. Estimation du modèle logit de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010							
Déterminants	Modalités	Coefficient t	Ecart-type robuste	Z	P> z	[95% Intervalle confiance]	
Différence de salaire	Ecart de salaire	-0.0000131	0.000015	-0.87	0.382	-0.0000424	0.0000163
	Effectif moyen en 2000	-0.0000945	4.39E-06	-21.53	0	-0.0001031	-0.0000859
Nombre de jours travaillés	Nombre de jours 2000	-0.0042408	0.0000426	-99.58	0	-0.0043243	-0.0041573
Age du salarié	Age 2000	-0.0397353	0.00349	-11.39	0	-0.0465756	-0.032895
	Age 2000 au carré	-0.0000293	0.0000497	-0.59	0.555	-0.0001267	0.000068
Sexe du salarié	Homme	Référence	-	-	-	-	-
	Femmes	-0.4339949	0.0088998	-48.76	0	-0.4514381	-0.4165517
Région d'étude en 2000	G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra	Référence	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	-0.1333973	0.0420065	-3.18	0.001	-0.2157286	-0.0510659
	Marrakech	0.0049722	0.0288454	0.17	0.863	-0.0515637	0.0615081
	Oriental	-0.1342957	0.0466753	-2.88	0.004	-0.2257775	-0.0428139
	Nord	-0.1889344	0.0317981	-5.94	0	-0.2512576	-0.1266112
	Souss-Massa	-0.0111236	0.0265895	-0.42	0.676	-0.063238	0.0409909
	Saïss-Tafilalet	-0.044649	0.0265628	-1.68	0.093	-0.0967111	0.0074131
	Sud	0.1106731	0.0514767	2.15	0.032	0.0097806	0.2115656
Reste du pays	0.1795392	0.0308437	5.82	0	0.1190866	0.2399917	
Région d'étude en 2010	G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra	Référence	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	-0.1509725	0.0423017	-3.57	0	-0.2338822	-0.0680628
	Marrakech	-0.0315839	0.0286933	-1.1	0.271	-0.0878218	0.024654
	Oriental	-0.2339308	0.0462935	-5.05	0	-0.3246643	-0.1431972
	Nord	0.1802437	0.0299197	6.02	0	0.1216022	0.2388852
	Souss-Massa	-0.4285366	0.0278548	-15.38	0	-0.4831309	-0.3739423
	Saïss-Tafilalet	-0.3412864	0.0282374	-12.09	0	-0.3966308	-0.2859421
	Sud	0.7484857	0.039656	18.87	0	0.6707614	0.8262099
Reste du pays	-0.2117258	0.0335092	-6.32	0	-0.2774026	-0.1460491	
Secteur d'activité en 2010	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	0.4707509	0.0377827	12.46	0	0.3966982	0.5448036
	B.T.P	1.882667	0.0196359	95.88	0	1.844182	1.921153
	Ind. Extractives	2.368265	0.033994	69.67	0	2.301638	2.434892
	Ind. du textile, confection, cuir et chaussures	Référence	-	-	-	-	-
	Ind. alimentaire, boissons et tabacs	1.422331	0.0222096	64.04	0	1.378801	1.465861
	Ind. chimiques et parachimiques	1.810102	0.0217298	83.3	0	1.767513	1.852692
	Ind. électriques et électroniques	1.800888	0.0334218	53.88	0	1.735382	1.866393
	Ind. mécaniques et métallurgiques	2.192669	0.0223754	97.99	0	2.148814	2.236524
	Autres industries	4.75611	0.1224094	38.85	0	4.516192	4.996028
	Commerce	2.306033	0.0182942	126.05	0	2.270177	2.341889
	Hôtellerie et restauration	1.548128	0.0231269	66.94	0	1.502801	1.593456
Transports et communications	2.460803	0.0211091	116.58	0	2.41943	2.502176	

Tableau 44 (suite). Estimation du modèle logit de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010							
Déterminants	Modalités	Coefficient t	Ecart-type robuste	Z	P> z	[95% Intervalle confiance]	
Secteur d'activité en 2010	Activités financières	1.85165	0.0258385	71.66	0	1.801007	1.902292
	Activités immobilières	3.831758	0.0289727	132.25	0	3.774972	3.888543
	Services fournis principalement aux entreprises	3.211688	0.01957	164.11	0	3.173331	3.250044
	Education	2.234848	0.0250787	89.11	0	2.185695	2.284001
	Santé et action sociale	1.651489	0.0330549	49.96	0	1.586702	1.716275
	Autres services	2.34713	0.0237528	98.81	0	2.300576	2.393685
Classe de salaire journalier	Moins de 0.95*smig	-0.0530141	0.0117564	-4.51	0	-0.0760563	-0.029972
	Entre 0.95*smig et 1.05*smig	Référence	-	-	-	-	-
	Entre 1.05*smig et 1.20*smig	0.1857297	0.0108338	17.14	0	0.1644958	0.2069635
	Entre 1.20*smig et 2*smig	0.0963137	0.0101162	9.52	0	0.0764862	0.1161412
	Entre 2*smig et 5*smig	0.0594751	0.0125549	4.74	0	0.0348679	0.0840824
	Plus de 5*smig	0.459599	0.0192784	23.84	0	0.4218139	0.497384
	Constante du modèle	-0.5640483	0.0579419	-9.73	0	-0.6776124	-0.4504842
Caractéristiques du modèle :							
- Nombre d'observation : 578085							
- Wald chi2(44) : 77230.31							
- Prob> chi2 : 0.0000							
- Pseudo R2 : 0.1570							

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Tableau 45. Estimation du modèle logistique de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010							
Déterminants	Modalités	Odds Ratio	Ecart-type robuste	Z	P> z	[95% Intervalle confiance]	
Différence de salaire	Ecart de salaire	0.9999869	0.000015	-0.87	0.382	0.9999576	1.000016
Effectif moyen en 2000	Effectif moyen en 2000	0.9999055	4.39E-06	-21.53	0	0.9998969	0.9999141
Nombre de jours travaillés	Nombre de jours 2000	0.9957682	0.0000424	-99.58	0	0.9956851	0.9958513
	Age 2000	0.9610438	0.0033541	-11.39	0	0.9544924	0.9676402
Age du salarié	Age 2000 au carré	0.9999707	0.0000497	-0.59	0.555	0.9998733	1.000068
Sexe du salarié	Homme	Référence	-	-	-	-	-
	Femmes	0.6479155	0.0057663	-48.76	0	0.6367118	0.6593164
Région d'étude en 2000	G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra	Référence	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	0.8751174	0.0367607	-3.18	0.001	0.805954	0.950216
	Marrakech	1.004985	0.0289892	0.17	0.863	0.9497431	1.063439
	Oriental	0.8743315	0.0408096	-2.88	0.004	0.7978956	0.9580897
	Nord	0.8278408	0.0263238	-5.94	0	0.777822	0.8810762
	Souss-Massa	0.9889381	0.0262953	-0.42	0.676	0.9387201	1.041843
	Saïss-Tafilalet	0.9563331	0.0254029	-1.68	0.093	0.9078182	1.007441
	Sud	1.11703	0.057501	2.15	0.032	1.009829	1.235611
	Reste du pays	1.196666	0.0369096	5.82	0	1.126467	1.271239
Région d'étude en 2010	G. Casablanca-Rabat-Salé-Kénitra	Référence	-	-	-	-	-
	Doukkala-Abda	0.8598713	0.036374	-3.57	0	0.791455	0.9342018
	Marrakech	0.9689097	0.0278013	-1.1	0.271	0.9159241	1.02496
	Oriental	0.7914166	0.0366374	-5.05	0	0.7227699	0.8665831
	Nord	1.197509	0.0358291	6.02	0	1.129305	1.269833
	Souss-Massa	0.6514618	0.0181463	-15.38	0	0.6168491	0.6880166
	Saïss-Tafilalet	0.7108553	0.0200727	-12.09	0	0.6725823	0.7513061
	Sud	2.113797	0.0838246	18.87	0	1.955726	2.284643
	Reste du pays	0.8091865	0.0271152	-6.32	0	0.7577494	0.8641153
Secteur d'activité en 2010	Forêt, pêche, activité annexes à l'agriculture	1.601196	0.0604975	12.46	0	1.486907	1.72427
	B.T.P	6.571008	0.1290274	95.88	0	6.322923	6.828826
	Ind. Extractives	10.67885	0.3630164	69.67	0	9.990538	11.41459
	Ind. du textile, confection, cuir et chaussures	Référence	-	-	-	-	-
	Ind. alimentaire, boissons et tabacs	4.146774	0.0920983	64.04	0	3.970137	4.331269
	Ind. chimiques et parachimiques	6.111074	0.1327927	83.3	0	5.856269	6.376964
	Ind. électriques et électroniques	6.055021	0.2023697	53.88	0	5.671095	6.464937
	Ind. mécaniques et métallurgiques	8.959095	0.2004635	97.99	0	8.574684	9.360739
	Autres industries	116.2927	14.23531	38.85	0	91.48657	147.8249

Tableau 45 (suite). Estimation du modèle logistique de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010

Déterminants de la probabilité de participer à la mobilité intersectorielle entre 2000 et 2010							
Déterminants	Modalités	Odds Ratio	Ecart-type robuste	Z	P> z	[95% Intervalle confiance]	
Secteur d'activité en 2010	Commerce	10.03454	0.1835741	126.05	0	9.681117	10.40087
	Hôtellerie et restauration	4.702661	0.1087578	66.94	0	4.494258	4.920727
	Transports et communications	11.71422	0.2472764	116.58	0	11.23945	12.20904
	Activités financières	6.370319	0.1645994	71.66	0	6.055743	6.701236
	Activités immobilières	46.14357	1.336902	132.25	0	43.5963	48.83968
	Services fournis principalement aux entreprises	24.82094	0.4857457	164.11	0	23.88692	25.79148
	Education	9.345062	0.2343616	89.11	0	8.896828	9.815878
	Santé et action sociale	5.214736	0.1723725	49.96	0	4.887604	5.563764
	Autres services	10.45552	0.2483481	98.81	0	9.979927	10.95379
Classe de salaire journalier	Moins de 0.95*smig	0.9483666	0.0111494	-4.51	0	0.926764	0.9704727
	Entre 0.95*smig et 1.05*smig	Référence	-	-	-	-	-
	Entre 1.05*smig et 1.20*smig	1.204097	0.013045	17.14	0	1.178799	1.229938
	Entre 1.20*smig et 2*smig	1.101104	0.011139	9.52	0	1.079487	1.123154
	entre 2*smig et 5*smig	1.061279	0.0133243	4.74	0	1.035483	1.087718
	Plus de 5*smig	1.583439	0.0305262	23.84	0	1.524725	1.644414
Constante du modèle		0.5689013	0.0329632	-9.73	0	0.507828	0.6373195
Caractéristiques du modèle :							
- Nombre d'observation : 578085							
- Wald chi2(44) : 77230.31							
- Prob> chi2 : 0.0000							
- Pseudo R2 : 0.1570							

Source : traitements directs sur les fichiers apurés de la CNSS

Annexe 6.

Etudes internationales et quelques enseignements de politiques³⁰

L'appel à une plus grande flexibilité des marchés et à une plus grande turbulence, suite aux progrès technologiques rapides, semble souvent s'imposer vu les tendances en matière de commerce et de rapports de production. S'il est alors important pour les entreprises d'interpeller les autorités gouvernementales, en vue d'une plus grande souplesse du cadre des flux de main-d'œuvre, car la mobilité serait porteuse d'innovation et d'amélioration de la productivité, une bonne connaissance, de la part des autorités, des déterminants de la mobilité des travailleurs ainsi que des liens entretenus par les différents segments sectoriels des marchés de l'emploi est de nature à leur permettre de mieux déterminer les politiques à entreprendre et de mieux maîtriser leurs effets.

Pour les travailleurs, la mobilité serait un phénomène potentiellement positif ou négatif (en termes d'amélioration de niveau et des conditions de vie), selon que l'économie soit capable, ou non, de créer des emplois de qualité meilleure. De même, pour les entreprises, des flux qui pourraient améliorer la « dotation » de certains secteurs en ressources humaines de meilleure qualité, notamment par le transfert de connaissances, ou être le reflet d'une crise ou d'éviction pour d'autres secteurs. Les situations associées à la question de la mobilité intersectorielle sont aussi complexes que le nombre de questionnements est large.

Cependant, il semble que peu de gouvernements voient en la mobilité intersectorielle un champ d'action politique. Les options politiques sont très peu explicites en la matière et l'absence d'études et de rapports d'organismes publics, abordant cette problématique, est notoirement frappante. Il en est de même pour ce qui concerne la recherche académique qui n'aborde que très rarement et marginalement cette question, surtout dans des pays en développement comme le Maroc. Il n'en reste pas moins que certains aspects institutionnels permettent de distinguer les expériences internationales en la matière.

Mobilité intersectorielle et chocs économiques

La mobilité est souvent associée à la turbulence économique et à l'accroissement de la mobilité d'un secteur ou vers un secteur. C'est un signe de changement dans le rythme de croissance, dont les implications doivent attirer l'attention des politiques et poser la question de la définition des choix politiques au vu des contraintes économiques et sociales.

Théoriquement, le cadre institutionnel est généralement de nature à favoriser ou à décourager la mobilité de la main-d'œuvre, et de là la mobilité intersectorielle. Une « législation protégeant rigoureusement l'emploi, des prestations de chômage généreuses et des politiques faiblement actives sur le marché du travail sont des obstacles à la mobilité de la main d'œuvre et détériorent les taux d'emploi » (Lemoine et Wasmer, 2010, p. 14)³¹. La mobilité du travail est considérée, dans ce cas, comme étant un déterminant crucial de la flexibilité et de la compétitivité de l'économie. La vitesse par laquelle les marchés de travail

³⁰ L'analyse comparative internationale envisagée au départ a posé deux principales difficultés méthodologiques. La première concerne le fait qu'il n'existe pratiquement pas d'études sur la mobilité sectorielle dans des pays de niveau de développement similaire au Maroc, l'essentiel de la littérature portant sur les pays de l'OCDE. La seconde renvoie au champ de l'analyse qui, dans le cas de l'étude Maroc, ne concerne que le secteur privé formel, alors que généralement c'est l'ensemble des salariés ou les salariés du secteur privé qui sont englobés dans l'analyse. Tenant compte de ces deux contraintes, il a été préféré de mettre cette section en annexe.

³¹Lemoine M., Wasmer É. (2010), *Les mobilités des salariés*, Conseil d'Analyse Economique, Paris,

s'ajustent aux changements de la demande détermine le « coût » de ces chocs, en termes de pertes de production et de chômage (Greenaway *et al.*, 1999).

Cézard et Rault (1986)³² expliquent que pour la France des années 1970, décennie se situant entre la fin de l'expansion, qui se poursuivait depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, et le début des années 1980, où commence à s'essouffler le dynamisme de la croissance et l'installation du chômage, les entreprises ont réagi face à la crise et à la chute des débouchés par un ralentissement de l'embauche. La baisse des entrées de jeunes a entraîné la raréfaction des offres d'emplois adressées à des salariés déjà en place et des occasions de changement. Les salariés choisissaient de rester là où ils ont vu des risques accrus n'incitant guère, ceux ayant déjà un emploi, au départ. Cette tendance est nette quel que soit le secteur d'activité. Elle est un peu plus visible pour les femmes que pour les hommes.

Calavrezo *et al.* (2011) observent les salariés qui proviennent des entreprises qui ont un taux de variation de la valeur ajoutée égale au premier quartile, et concluent que la mobilité semble être procyclique : les salariés paraissent plus mobiles quand l'entreprise a une très bonne santé économique et arrêtent d'être mobiles quand leur entreprise est dans un état économique dégradé. Les auteurs présentent deux explications possibles : la première consiste à imaginer que les salariés essayent de garder leurs emplois quand la santé économique de leur entreprise est dégradée, afin de bénéficier, peut-être, des indemnités de licenciement, ou encore des indemnités de chômage ; la seconde explication qu'ils jugent plus plausible consiste à dire que les entreprises arrêtent d'embaucher quand leur condition économique se détériore. Et, comme plus de 70 % des embauches se font en contrat à durée déterminée (CDD), lorsque les entreprises arrêtent d'embaucher, la mobilité associée décroît (à la fin des CDD, 50 % sont transformés en CDI).

Pour le cas des Etats-Unis, Parrado et Wolff (1999) ont étudié la mobilité professionnelle et industrielle des individus au cours des périodes 1969-1980 et 1981-1992. L'économie américaine avait connu au cours de cette période d'importantes mutations structurelles. Ainsi, l'emploi était passé des industries productrices de biens vers les services et, depuis les années 1970, une intégration rapide des nouvelles technologies d'information et de communication (NTIC) a eu lieu. Ceci s'était accompagné par d'importants ajustements et restructurations organisationnelles des entreprises, concomitamment à une concurrence croissante du côté des importations et une plus grande orientation vers l'exportation.

L'observation des mobilités professionnelle et industrielle a permis de constater que la grande turbulence de l'économie globale dans la période entre les années 1970 et les années 1980 a fait écho au niveau micro, comme en témoigne le plus grand changement dans la distribution (brute) de l'emploi à la fois par occupation et industrie. Les travailleurs ont ainsi changé, à la fois, d'occupation et d'industrie, plus souvent en la période 1981-1992 par rapport à la période 1969-1980, avec un nombre moyen de changements professionnels en hausse de 1,8% à 2,1% et un nombre moyen de changements d'industrie de 0,8% à 1,2%, avec une mobilité occupationnelle et sectorielle plus grande des travailleurs les plus jeunes.

Du côté des salariés, et en se basant sur le même constat relatif aux flux des millions de travailleurs aux Etats-Unis depuis le début des années 1970 et durant les années 1980 vers le commerce et les services, en réponse à un changement structurel dans la composition de

³²Cézard M., Rault D. (1986), « La crise a freiné la mobilité sectorielle », *Economie et statistique*, n° 184, Janvier, p. 41-62.

l'industrie manufacturière, Magnani (2001)³³ a cherché à savoir si des mesures de risque de perte d'emploi spécifiques à l'industrie sont corrélées avec la propension des travailleurs à quitter l'industrie pour de nouveaux emplois. En rappelant une conjecture importante de la littérature sur les déplacements de main-d'œuvre et sur les déterminants de la mobilité de l'industrie (vers d'autres secteurs) qui fait que, puisque le déplacement implique des coûts importants et persistants pour les travailleurs³⁴, on devrait s'attendre à ce que des travailleurs essayent d'anticiper et de répondre aux risques de déplacement. Elle constate qu'une augmentation d'un écart-type du risque de perte d'emploi (une augmentation de 86% par rapport au niveau moyen) a augmenté la probabilité de mobilité intersectorielle de 10,5%, dans un échantillon d'hommes blancs. Trois facteurs augmentent vraisemblablement la probabilité de mobilité intersectorielle en réponse à l'insécurité d'emploi : les départs volontaires pour quitter l'emploi précédent, le niveau de scolarité élevé et le fait d'être actuellement à l'emploi (par opposition à une situation de mise à pied temporaire).

Qualité des transitions

Certaines études sur les flux du marché du travail vont au-delà des seuls déterminants individuels des flux pour analyser la variabilité des flux entre pays, et cherchent à les relier aux différences institutionnelles (Erhel, Guergoat-Larivière, 2010)³⁵.

Il ressort de cette littérature que la mobilité est plus importante dans les pays anglo-saxons, caractérisés par une réglementation de la protection de l'emploi moins restrictive qui contraindrait moins les flux de réallocation de l'emploi (Haltiwanger *et al.*, 2006)³⁶. La taille de l'entreprise et le secteur d'activité semblent déterminer les rotations d'emplois de sorte à ce que les flux d'emploi et de main-d'œuvre apparaissent plus importants dans les petites entreprises, et dans certains secteurs tels que l'hôtellerie-restauration, la construction, les activités immobilières (OCDE, 2009)³⁷.

Pour ce qui est de la mobilité au sein de l'emploi, Erhel et Guergoat-Larivière (2010) ont focalisé leur recherche sur les transitions, que l'on peut qualifier de favorables, sur la base de critères usuels de qualité de l'emploi (temps plein vs temps partiel, emploi permanent vs emploi temporaire vs...). Ils intègrent des indicatrices de pays dans toutes leurs régressions afin de tenir compte de l'hétérogénéité entre pays (institutions, contexte macroéconomique...). Ils proposent, ainsi, une interprétation des coefficients associés à ces indicatrices en les reliant aux analyses institutionnelles comparatives (Amable, 2005) et en retenant la France comme référence.

En comparaison avec la France, seuls les Pays-Bas augmentent la probabilité de passer depuis le temps partiel au temps plein. Tous les autres coefficients significatifs indiquent, au contraire, un effet négatif, en comparaison avec la France. L'inclusion des indicatrices de

³³Magnani E. (2001), "Risk of Labor Displacement and Cross-Industry Labor Mobility", *Industrial and Labor Relations Review*, Vol. 54, No. 3 Avril, p. 593-610

³⁴Kletzer L. (1998), "Job Displacement", *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 12, n° 1, p. 115-136

³⁵Erhel C., Guergoat-Larivière M. (2010), La mobilité de la main-d'œuvre en Europe : le rôle des caractéristiques individuelles et de l'hétérogénéité entre pays, Document de travail n° 130, Centre d'Etudes de l'Emploi

³⁶Haltiwanger J., Scarpetta S., Schweiger H. (2006), "Assessing job flows across countries: The role of industry, firm size and regulations", IZA, n° 2450, November.

³⁷OCDE (2009), *Perspectives de l'emploi 2009*, Paris, OCDE.

pays fait ressortir que les Pays-Bas, la France, la Grèce et le Portugal influent négativement sur cette probabilité de transition en comparaison avec l'Allemagne, tandis que les pays libéraux (Irlande, Royaume-Uni), quelques nouveaux pays membres (Slovénie, Slovaquie, Hongrie, Estonie), mais aussi la Belgique, l'Autriche ou l'Espagne influent positivement sur la probabilité de passage à un contrat permanent. Dans certains cas (pays libéraux, mais aussi nouveaux pays membres), on peut penser que la faible protection de l'emploi (OCDE, 2004) conduit à une différenciation réduite entre les contrats permanents et les contrats temporaires, facilitant le passage de l'un à l'autre. Dans d'autres cas, comme l'Espagne, l'incidence très importante de l'emploi temporaire en fait un préalable nécessaire à toute embauche sur un contrat permanent.

Le rôle de la formation initiale et des variables de genre et d'âge dans la mobilité au sein de l'emploi est confirmé, soulignant là encore l'existence de transitions critiques pour les politiques publiques : ainsi, un risque d'irréversibilité lié au temps partiel féminin apparaît de manière avérée dans ces études. Les facteurs liés au fonctionnement différencié des marchés du travail des différents pays jouent également un rôle important (Erhel et Guergoat-Larivière, 2010, p.20).

Le dilemme de la mobilité et de l'inégalité

Etudiant la mobilité et les trajectoires professionnelles pour le cas de la France, Beck et Kamionka (2012)³⁸ ont fait apparaître une grande hétérogénéité des mobilités entre les individus qui ne reflète pas, exclusivement, les différences de caractéristiques individuelles et qui met l'accent sur l'importance des secteurs dans les comportements de mobilité. Ainsi, en France, les secteurs du tertiaire (commerces et éducation, santé) semblent être des secteurs d'accueil qui conduisent plus fréquemment au chômage. Aussi, les mobilités concernent particulièrement certains secteurs d'activité (tertiaire) à partir desquels et vers lesquels les mobilités impliquant le chômage sont plus importantes. On retrouve, notamment dans ces branches, les activités liées à l'informatique et à la recherche (Simon et Thierry, 2012). Les auteurs avancent l'explication que le différentiel de mobilité observé pourrait résider dans le fait que les nouveaux secteurs d'activité rémunèrent mieux leurs salariés et emploient des individus de niveaux d'éducation plus élevés. Ce faisant, ces études posent une problématique intéressante concernant les liens qui existent entre les mobilités et l'évolution des inégalités.

Les estimations des auteurs concluent que l'hétérogénéité des comportements vis-à-vis de la mobilité, qu'elle soit salariale, verticale (changements de catégorie socioprofessionnelle) ou horizontale (six gros secteurs : industries I (matières premières), industries II (manufacturières), énergie, commerces, transports et assurances, éducation et santé), se répercute sur la répartition des salaires au sein de la population. L'évolution des inégalités, mesurées par différents indices, suit de près l'évolution des mobilités professionnelles. Si le parallèle est relativement faible avec la mobilité horizontale (coefficient de corrélation de 0,29 entre l'indice de Theil et l'indice de Shorrocks secteur), le fait est plus marquant pour la mobilité verticale (coefficient de corrélation de 0,52), voire particulièrement fort pour la

³⁸Beck S., Kamionka T. (2012), « Mobilités, inégalités et trajectoires professionnelles », *Revue économique*, Vol. 63, n° 3, p. 453-464

mobilité salariale (la corrélation atteint 0,96 entre le coefficient de Gini et l'indice de flux de revenu).

Pour ce qui est des mobilités intra et intersectorielles, dans une majorité des cas en France, quand un salarié change d'emploi, son niveau salarial varie de façon importante. Les individus ont des variations salariales importantes (supérieures à 20 % ou inférieures à -20 %), quand ils sont mobiles entre deux secteurs d'activité différents. Parmi les changements d'emploi qui se font presque immédiatement (des périodes de non emploi de moins d'une journée), 60 % ont lieu entre deux emplois du même secteur d'activité. 26 % des salariés qui changent d'emploi après une longue période de non-emploi (plus d'un an) le font à l'intérieur du même secteur d'activité. Dans ce cas, il est plus probable que les salariés se reconvertisent (Calavrezo *et al.*, 2011).

En utilisant les données du PSID pour le cas des Etats-Unis des années 1970 et 1980, Parrado et Wolf (1999)³⁹ avaient noté que si la croissance de la rémunération horaire a été sensiblement plus importante pour les mobiles que pour ceux qui ne l'ont pas été, ce qui suggère que les motivations pécuniaires sont la principale raison du changement de professions ou d'industrie, les différences sont aussi frappante quant à sa volatilité. L'écart du revenu horaire a été beaucoup plus grand pour ceux qui ont subi un changement, comparés à ceux qui ne l'ont pas subi.

Des concertations sectorielles pour soutenir la mobilité

Les entreprises sont moins prédisposées à développer les compétences générales de leurs salariés. En revanche, les compétences qui sont spécifiques à un type d'emploi génèrent un surplus, ou quasi-rente, qui peut être partagé par l'employeur et les salariés (Lemoine, Wasmer, 2010). Ce fait pose plusieurs problèmes, liés aux contraintes de gestion des ressources humaines dans un cadre caractérisé par une mobilité accrue, qui ne sont surmontés que par l'exploitation des synergies au niveau des secteurs interdépendants en termes de flux de main-d'œuvre.

Calavrezo, Duhautois et Kramarz (2011)⁴⁰ explicitent le fait que du côté de l'offre de travail, les salariés ont tendance à changer d'emploi entre entreprises ayant des caractéristiques similaires (taille, localisation géographique, liens financiers et taux de croissance) lorsqu'ils restent dans le même secteur d'activité, et que les salariés ont une tendance très forte à rester dans le même secteur d'activité lorsqu'ils changent d'emploi, même quand on utilise la mesure la plus fine du secteur d'activité

La contrainte de l'éviction

La mobilité recouvre aussi un aspect négatif pour certains secteurs qui subiraient un effet d'éviction. Bustamante et Varas (1983) rapportent, à titre d'illustration, que l'essor du secteur industriel de défense israélien, à la fin des années 1970, a nécessité le recrutement

³⁹Parrado E., Wolff E. (1999), "Occupational and industry mobility in the united states, 1969-1992", C.V. Starr Center for Applied Economics, November.

⁴⁰Calavrezo O., Duhautois R., Kramarz F. (2011), « L'importance des « réseaux d'entreprises » dans la mobilité sectorielle des salariés ». Document de travail n° 149. Centre d'Etudes de l'Emploi, septembre.

d'un grand nombre de scientifiques. Cette situation est susceptible de produire un effet d'éviction vis-à-vis du secteur civil affectant ainsi sa croissance⁴¹.

Charest (2008)⁴² explique, pour le cas du secteur de la construction au Québec, où la mobilité est sensiblement plus élevée chez la main-d'œuvre dans la construction, que « lorsque la main-d'œuvre quitte le secteur, cela représente une perte en capital humain pour l'industrie et impose un renouvellement constant de sa main-d'œuvre ». Ces conditions imposeraient, de ce fait, la nécessité d'une régulation qui permettrait d'en réduire les inconvénients. A ce titre, l'industrie québécoise représente un cas particulier, eu égard aux autres secteurs d'activité économique, que l'auteur qualifie de régulation sectorielle du marché du travail.

La Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et le rôle central que joue la Commission de la construction du Québec dans la gestion de la main-d'œuvre et des avantages sociaux font que le marché du travail y est organisé selon une logique et des règles sectorielles (Charest J., 2008) qui soutiennent et régulent la mobilité de la main-d'œuvre au sein de l'industrie. Ainsi, par exemple, même si un travailleur change d'employeur dans l'industrie, ses avantages sociaux (vacances, retraite, assurances, etc.) continuent de se cumuler au niveau de l'industrie par le biais d'une gestion centralisée à la Commission de la construction et il conserve le même accès aux activités de perfectionnement gérées, elles aussi, au niveau de l'industrie (Charest et Dubeau, 2003).

L'harmonisation des politiques de formation au niveau sectoriel

Les interdépendances que crée la mobilité intersectorielle suscitent des questions à propos du potentiel de synergie entre les acteurs des secteurs concernés. A ce titre, Le Minez (2002) montre, pour le cas de la France, qu'« une part de la mobilité des salariés a lieu entre des activités similaires : la mobilité suit le processus de production ou elle est expliquée par la similitude des emplois dans ces activités ». Comment encourager, alors, la mobilité sectorielle ? s'il le faut ? sans saper les efforts des entreprises en matière de formation continue ? Comment harmoniser les politiques de formation au niveau sectoriel ?

Au Canada, du fait que la formation est exclue du champ de la négociation collective (Bernier, Bilodeau, Grenier, 1996), la stratégie gouvernementale a consisté à associer les acteurs patronaux et syndicaux dans l'ensemble de la démarche opérationnelle. Ainsi, la création de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) visait à changer les comportements des acteurs de manière à engager concrètement ces derniers dans la gestion ou la régulation conjointe de la formation. La Société québécoise de développement de la main-d'œuvre a été créée en 1992, avec pour mission de favoriser l'implantation de comités aussi bien au niveau des entreprises qu'au niveau des secteurs⁴³. La comparaison des

⁴¹Source non vérifiée. Citée par <http://www.irenees.net/es/fiches/analyse/fiche-analyse-160.html>.

⁴²Charest J. (2008), « La mobilité de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction au Québec : une double réalité », *Relations industrielles*, vol. 63, n° 2, p. 290-316.

⁴³Les comités sectoriels de main-d'œuvre composés de représentants d'associations patronales, d'entreprises, de syndicats et d'associations de travailleurs provenant de chacun des secteurs d'activité économique visés. Ces comités comptent aussi des représentants de ministères et d'organismes qui sont en lien avec les secteurs concernés. Les principaux mandats des comités sont de définir les besoins propres à leur secteur, de proposer des mesures pour stabiliser l'emploi et réduire le chômage, et de développer la formation continue.

fonctionnements de ces deux types de commissions au Canada (Bernier, Bilodeau, Grenier, 1996) a permis de constater qu'au niveau sectoriel, ces comités se concentrent plus dans leurs programmes de formation sur celle de la relève plutôt que sur la formation des travailleurs en emploi, et que, de ce fait, ils sont moins touchés par les rapports conflictuels liés aux relations de travail.

Pour répondre au dilemme de garantir une formation continue accessible à tous, qui profite à l'ensemble des salariés et réponde aux besoins des entreprises, et en même temps convaincre l'entreprise du bien-fondé de son investissement en formation d'un salarié qui pourrait ensuite travailler pour une autre entreprise, il a fallu recourir à une solution consistant à accorder, à chacun, un droit individuel de formation, transférable d'une entreprise à une autre, levant les obstacles à l'accessibilité à la formation continue et collectivement garantie. Il s'agit, donc, de s'inspirer des techniques d'assurance en créant une forme de mutualisation des droits individuels (Dubeau, Charest, 2003)⁴⁴. Cette orientation a débouché, non sans quelques petits problèmes d'ordre juridique, après maturation sur le projet de loi 400 (loi stipulant diverses dispositions législatives relatives à la formation dans l'industrie de la construction) donnant lieu à la constitution de deux fonds distincts dans l'industrie : le Fonds de formation des travailleurs de l'industrie de la construction, destiné aux secteurs non résidentiels, et le Plan de formation des travailleurs du secteur résidentiel.

De ces différentes études, il semble judicieux de faire un benchmark approfondi des formes institutionnelles et des modèles de régulation du marché du travail impactant les mobilités sectorielles (et autres formes de mobilité). Ce benchmark devrait inclure, aussi, les politiques et dispositif de gestion et de régulation de la mobilité.

⁴⁴Dubeau C., Charest J. (2003), « Organisation du système de formation continue dans l'industrie de la construction au Québec », *Gazette du travail*, vol. 6, No 3, p. 62-74.

